TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 220 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 25 FÉVRIER 1981

Au Japon

LE PAPE A ÉTÉ REÇU PAR L'EMPEREUR HIRO-HITO

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 65 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél : 246-72-23

L'échec du coup de force de Madrid consolide l'autorité du roi Juan Carlos

Ministres et députés sont restés prisonniers jusqu'à la reddition des gardes civils insurgés

Abandonné, dans la matinée du mardi 24 février, par une soixantaine des gardes civils qui avaient participé la veille à l'assaut du Congrès des députés de Madrid, le colonel Antonio Tejero s'est rendu, à 12 h. 10, à son supérieur, le général José Aramburu Topete. Les députés, retenus en otage depuis près de dix-huit heures, ont alors quitté le palais des Cortès, après avoir entendu le colonel Tejero annoncer qu'il allait « avoir à payer cela par trente ou quarante ans de prison ».

Sa « reddition honorable » avait été négociée aux conditions suivantes : chacun des officiers putchistes (mais le nombre n'en était pas précisé) se rendrait à un officier d'un grade supérieur ; il n'y aurait pas de photographe de presse à la sortie des Cortès ; tous les gardes civils non gradés seraient exonérés de toute responsabilité.

Aussitôt après sa sortie du Palais des Cortès, le président de la Chambre, M. Landelino Lavilla, a annoncé que le Congrès des députés se réunirait en séance plénière le mercredi 25 février dans l'après-midi. Le débat d'investiture de M. Calvo Sotelo, nouveau chef du gouvernement désigné par le roi, reste inscrit à l'ordre du jour.

M. Adolfo Suarez a, pour sa part, immédiatement réuni le gouvernement sortant en séance extraordinaire.

Le ferme appel télévisé adressé à 1 heure, mardi, par le roi Juan Carlos, a suscité le ralliement des capitaines-généraux, y compris celui du général Milans del Bosch, commandant de la région militaire de Valence, qui avait paru rallier le mouvement dans la nuit.

La situation est restée calme dans l'ensemble du pays. Tous les partis politiques ont condamné ce coup de force militaire, et le prestige du roi sort renforcé de cette nouvelle épreuve.

Nous publions ci-dessous le premier article de Thierry Maliniak, notre nouveau correspondant à Madrid.

Des otages pour un putsch

par MARCEL NIEDERGANG

Les avertissements n'ont pas manqué. Appels solennels à l'unité de l'Espagne lancés par des officiers généraux, réunions secrètes de jeunes militaires dans la plus pure tradition hispanique, discours publics incitant l'armée à intervenir pour combler le vide du pouvoir, démarches répétées de plusieurs capitaines généraux auprès du roi Juan Carlos, grogne de la garde civile, grève de la police et démissions de hauts fonctionnaires des forces de sécurité après la dénonciation par les partis politiques de la torture pratiquée contre les détenus politiques : le malaise n'a cessé de grandir depuis quelques semaines au sein des forces armées et d'une police exaspérées par la détérioration de la situation économique, par les grèves, par la montée du terrorisme, par les provocations renouvelées des commandos de l'ETA, par les attentats meurtriers contre de nombreux officiers, par le cancer basque, qui ne cesse de miner la fragile démocratie espagnole.

Au début de février, un général, ancien vice-président du premier gouvernement de la monarchie, osait signer dans le journal *El Alcazar* une véritable proclamation incitant ses pairs à la rébellion contre l'Etat. Le général Santiago de Mendivil est certes un conservateur bon teint, mais ce n'est pas un ultra. « *L'heure est venue de passer à l'action,* disait-il. *Le point de non-retour a été atteint.* » Et de lancer un appel pathétique au roi Juan Carlos pour qu'il intervienne directement dans la crise politique provoquée par la démission inattendue de M. Adolfo Suarez, au pouvoir depuis juillet 1976. « *Il est temps de faire appel aux institutions véritables de ce pays...* » Sous-entendu : celles qui sont en place actuellement n'ont aucune valeur et ne sont pas soutenues par le peuple.

El Alcazar est le porte-parole des anciens combattants franquistes pendant la guerre civile. Un symbole et un hommage à la résistance de la forteresse de l'Alcazar de Tolède assiégé par les milices républicaines dans les premières semaines du conflit fratricide. Organe de l'extrême droite, *El Alcazar* est un journal bien fait, qui a plus que doublé en deux ans le nombre de ses lecteurs. Surtout, il est très lu et commenté dans les casernes, de nombreux commandants d'unités interdisent purement et simplement la diffusion d'autres organes de presse.

La philippique du général de Mendivil venait après bien d'autres. Elle n'était pas à dédaigner en raison de la personnalité du signataire et de son caractère solennel. C'est pourtant avec ironie ou indifférence que la plupart des députés de l'Union du centre démocratique, le parti gouvernemental, en prirent connaissance ce jour-là à Palma-de-Majorque, où se tenait le congrès de l'U.C.D.

(Lire la suite page 4.)

« Tout le monde au sol... »

De notre correspondant

Madrid. — Il était 18 h. 20, lundi 23 février, et le Congrès des députés de Madrid était réuni en présence des ministres, pour voter l'investiture du chef du gouvernement désigné, M. Leopoldo Calvo Sotelo. Au beau milieu du scrutin, députés, journalistes et invités virent avec stupéfaction un officier de la garde civile, pistolet à la main, faire irruption dans l'hémicycle, bousculer les huissiers et se diriger en courant vers la tribune, suivi par plusieurs dizaines de ses collègues.

« *Tout le monde au sol* », entendit-on crier, tandis qu'étaient tirés des coups de feu. Le vice-président du gouvernement, le général Manuel Gutierrez Mellado, fut le seul à esquisser une résistance, ce qui lui valut d'être brutalisé par deux gardes civils.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 4.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La nouvelle « offensive de paix » de M. Brejnev

De même que la tenue d'un congrès du parti en U.R.S.S. relève d'un cérémonial immuable, de même le rapport du secrétaire général se doit d'être un nouveau chapitre d'une « offensive de paix » menée de manière imperturbable par la direction du Kremlin, quelles qu'aient été son action dans l'intervalle et les réactions à l'extérieur. Il s'agit d'abord de démontrer que l'U.R.S.S. a toujours l'initiative dans la défense de la paix et la fourniture des munitions aux amis, mais aussi de distinguer les adversaires irréductibles et les partenaires encourageants.

La France appartient sans conteste à cette dernière catégorie. M. Giscard d'Estaing, qui reçoit là peut-être sa récompense pour son rendez-vous contesté de Varsovie, est cité en tête des hommes d'Etat occidentaux avec qui est poursuivi « un dialogue politique pratiquement ininterrompu ». Le même privilège est réservé à Paris sur le plan communiste, puisque le P.C.F. est lui aussi mentionné au premier rang des partis occidentaux avec lesquels Moscou entretient de « bons rapports », avant même le parti frère portugais. En contrepartie, le P.S. n'est pas cité au rang des « bons » socialistes et sociaux-démocrates avec lesquels le Kremlin a « resserré ses liens ».

Ce traitement explique que les deux seules propositions vraiment nouvelles avancées par M. Brejnev répondent à des initiatives françaises, avec toutefois des ambiguïtés tactiques qui vont mettre à rude épreuve la sagacité de nos diplomates.

A propos de la conférence sur le désarmement en Europe, M. Brejnev ne craint pas de désavouer son représentant à Madrid en admettant que les « mesures militaires de confiance » s'appliquent jusqu'à l'Oural, comme le veut le projet de Paris. Mais en demandant que l'Occident étende de manière correspondante sa zone d'application, laquelle couvre déjà toute l'Europe occidentale, il donne à penser qu'il faudra soumettre à surveillance militaire les mouvements de troupes aux Etats-Unis, voire au Canada, plus probablement encore les échanges entre les deux rives de l'Atlantique. Ce n'est évidemment pas ce que l'on entendait à Paris, encore moins dans les capitales alliées, puisque tout le système de relations atlantiques serait ainsi remis en question.

M. Brejnev montre aussi le bout de l'oreille dans sa réaction à la proposition française de conférence internationale sur l'Afghanistan. Désavouant son protégé, M. Karmal, il admet que les « questions liées à l'Afghanistan » fassent l'objet d'une conférence, mais semble suggérer que la discussion soit alors étendue au problème de la sécurité dans le golfe Persique. On retrouve là un « obscur objet » du désir de l'U.R.S.S. — illustré l'an dernier par un article remarqué du commentateur Portugalov — qui est d'être reconnue comme un partenaire dans les problèmes du Golfe.

Les autres suggestions sont moins nouvelles. Si le projet de moratoire sur les armes à moyenne portée, qui laisserait subsister l'important arsenal de SS-20 déjà en place, tout en tuant dans l'œuf le programme d'euromissiles américains destinés à leur faire pendant, n'a aucune chance d'être retenu, les Américains auront enregistré avec satisfaction les dispositions au dialogue manifestées par le Kremlin.

Il en va ainsi, notamment, de sa volonté de poursuivre les négociations sur les armements sans insister sur la ratification du traité SALT 2, que M. Brejnev a tout simplement « oublié ». M. Reagan sera confirmé sans doute dans son idée que la fermeté paie, et les observateurs dans leur conviction que le Kremlin sait tourner la page lorsque les réalités l'exigent.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET « L'ORDRE GISCARDIEN »

La négation du dialogue

par ALFRED GROSSER

L'élection sera sans doute serrée. Faut-il en conclure qu'il faut rallier les indécis à force d'affirmations péremptoires ? Et si nombre d'électeurs avaient envie de savoir avant de juger, envie de connaître le pourquoi des échecs et le comment des actions envisageables pour en éviter la prolongation ou le renouvellement ?

Le refus de répondre, le refus de s'expliquer a des avantages, mais aussi des retombées négatives. Lorsque Pierre Juquin fait semblant de ne pas entendre la question « *Avez-vous des preuves ?* » que les journalistes de la télévision tentent de lui poser, ne se laisse pas interrompre et profite de la complicité d'une caméra complaisante pour asséner aux téléspectateurs un discours péremptoire sur la drogue, son refus du dialogue lui permet d'en égarer quelques-uns, mais son éclatante volonté d'intimider effraie certainement une quantité non négligeable d'hésitants.

Quand le président de la République considère comme une incongruité toute question critique et témoigne en pleine émission sa volonté de réduire les journalistes au rang de faire-valoir, ses déclarations gagnent en majesté, mais sa crédibilité est atteinte.

Si on est optimiste, on espérera que le style commun au P.C. et au président (« *Le parti n'a pas de leçon à recevoir en matière de...* ». « *La France — ou le gouvernement — n'a pas de leçon à recevoir en matière de...* ») est perçu dans sa vraie nature : la négation du dialogue démocratique minimal.

Perçu même par ceux qui ignorent ou qui acceptent les moyens utilisés par les candidats pour cacher les ombres de leur passé. Pas leur vie privée, mais leur façon de concevoir la pratique politique. Le candidat Georges Marchais s'indigne de toute question sur les années 1939-1945, alors que son parti ne se fait pas faute de juger et souvent d'injurier autrui. Le candidat-président a recours à des moyens sans noblesse (par exemple, l'arrêté instituant le secret sur les donations faites aux musées) pour que de fort légitimes interrogations sur le lien entre grande politique africaine et petites relations personnelles demeurent sans réponse nette.

(Lire la suite page 2.)

Ils ont fait vieillir la France

par JACQUES ATTALI (*)

Parmi les multiples bilans du septennat qui paraissent ces temps-ci, le livre de Thomas Ferenczi est sans doute celui qui va le plus au fond des choses. Parce qu'il est, avant tout, une réflexion sur le modèle culturel du giscardisme.

L'action de tout pouvoir ne se comprend que par la culture qui le sous-tend. Comprendre une action en profondeur, c'est décrire le projet culturel qui le fonde, révéler les valeurs qui l'inspirent. Pour cela, il faut voir comment ce pouvoir décrit lui-même son action, quelle image renvoie le miroir dans lequel le Prince se complaît. En un patient décryptage des clubs et de revues, des idéologues de cour et des journalistes thuriféraires, Thomas Ferenczi, qui fut chargé par *le Monde* de suivre les activités de l'Elysée avant de prendre d'autres responsabilités au service culturel du journal, donne une superbe description de l'image que le Prince d'aujourd'hui se plaît à donner de lui-même.

Le giscardisme reflète en son miroir, dit Ferenczi, une société autocratique, où une infime minorité de courtisans se partage pouvoir et argent, alors que les autres sujets du Prince ne peuvent obtenir que des ersatz dérisoires, et sont conditionnés pour s'en contenter, sans conflits excessifs : « *Une idéologie du bonheur, la possession et la foi en la douceur des choses, idéologie qui classe (les cadres supérieurs) en même temps qu'elle écarte une large part de la population à laquelle est offerte une version dégradée des produits réservés à l'élite, au nom d'une illusoire diversité.* »

(*) Professeur à l'Ecole polytechnique.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Une certaine idée...

Négligeant le danger, il était allé en Algérie, et lui n'a pas hésité, malgré les risques, à se rendre au Pays basque.

A l'heure du putsch, il était apparu à la télévision habillé en général, et c'est en tenue militaire que lui vient d'ordonner le retour des forces armées dans les casernes.

Il s'était peut-être rêvé monarque parce qu'il se sentait incarner la patrie, et lui se veut peut-être démocrate pour mieux représenter les forces vives de son pays.

En tout cas, si l'un avait une certaine idée de la France, il semble bien que l'autre ait désormais une certaine idée de l'Espagne...

MICHEL CASTE.

AU PROCÈS D'YVES MAUPETIT ET DE JEANINE TERRIEL L'AVOCAT GÉNÉRAL A REQUIS LA PEINE DE MORT

(Lire page 12.)

—POINT—

Derniers travaux

Le massif compte rendu officiel du conseil des ministres extraordinaire de lundi en témoigne : le gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens pour prouver sa bonne volonté à achever les « actions prioritaires » *et à* « tenir ce qui avait été promis ».

Il ne s'agit pas en l'occurrence — on l'a souligné lundi à l'Elysée — d'un bilan du septennat, mais d'un acte de « discipline gouvernementale » *tirant un trait sous la dernière* « tranche de travaux ». *Il n'en demeure pas moins que cette dernière tranche constitue elle-même la conclusion du septennat et que l'effet recherché (devoir accompli, promesses tenues) l'est autant pour l'action gouvernementale entreprise depuis 1974 que pour celle relancée le 13 novembre.*

En outre, avec une telle brassée de mesures, nouvelles ou non, on manifeste une fois de plus à un grand nombre de catégories de citoyens l'intérêt qu'on leur porte. Même si les divers projets qui les concernent ont déjà donné lieu à propagande depuis des mois, ce rappel est — électoralement — toujours bon à battre.

De toute façon, qu'est-ce qui ne serait pas jugé électoral à deux mois de l'échéance qui domine la vie politique du pays ? C'est bien, d'ailleurs, contre cet effet de « bilan-publicité » *que le P.S. a tenté de réagir lundi, en publiant, face aux quinze mesures gouvernementales,* « trente promesses non tenues ». *Quant aux instituteurs, il ne s'agit sans doute pas strictement, en ce qui les concerne, de* « promesses non tenues ». *Mais le flou qui avait été entretenu autour des projets d'aménagement de leur profession a pu nourrir des espoirs aujourd'hui déçus. Une grève est annoncée.*

Enfin, le président de la République — et probablement futur candidat — n'oublie pas ses concurrents. « Ces actions ne s'exercent au détriment ni du budget ni de la monnaie (...). On n'améliorera pas l'emploi en creusant le déficit du budget et en affaiblissant le franc », *a dit M. Valéry Giscard d'Estaing en guise de commentaire. Qui pourrait être visé par cette phrase sinon MM. Jacques Chirac et François Mitterrand ? L'un propose une réduction des impôts, l'autre est soupçonné d'envisager de recourir au déficit budgétaire.*

Alors, pour améliorer l'emploi, qui ?

Lire pages 10, 11 et 12.

Le Monde

idées

PRÉSIDENTIELLE

L'élection sera serrée, estime Alfred Grosser, qui s'alarme de constater que le président de la République, comme le P.C.F. refusent le dialogue et demande aux candidats un peu plus de précision dans leurs déclarations d'intentions. Pour Jacques Robert, tout se jouera au premier tour : c'est là que M. Giscard d'Estaing se trouve vulnérable. Jacques Attali rend compte de son côté du livre que Thomas Ferenczi vient de consacrer au Prince dans son miroir, où il ne voit rien d'autre que le reflet de la vieille droite pré-républicaine.

Le premier tour

par JACQUES ROBERT (*)

TOUT scrutin uninominal majoritaire à deux tours obéit à une rigoureuse logique. Il s'agit — au premier tour — pour chaque candidat soit d'obtenir tout de suite, s'il le peut, la majorité absolue, ce qui lui ferait immédiatement gagner l'élection, soit de se placer en position favorable pour le second, c'est-à-dire d'arriver, sinon en tête des candidats, du moins avec un pourcentage de voix suffisant pour figurer au second tour avec de raisonnables chances de succès.

Sauf élection acquise au premier tour, c'est donc apparemment le scrutin de ballottage qui est décisif. *Aussi est-ce sur lui — et sur ses* cas de figure — que s'interrogent généralement dès *le départ* les *états-majors* ; c'est pour les tractations et marchandages qui le précèdent que l'on se prépare savamment ; c'est en fonction de la tactique que chacun utilisera alors que s'élaborent minutieusement les stratégies.

On ne parle — entre initiés — que du second tour. Lui seul semble intéresser parce que lui seul emporte décision.

Et pourtant... C'est souvent, contrairement à ce que d'aucuns croient, dès le premier tour que tout se joue.

Cette importance déterminante *du premier tour est très nette quand* la réglementation même de l'élection prévoit que le second tour est, impérativement et directement, organisé en fonction des résultats du premier. Tel est précisément le cas pour l'élection du président de la République en France.

Si la majorité absolue des suffrages exprimés n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un second tour auquel ne peuvent se présenter que les deux candidats qui se trouvent avoir recueilli le plus grand nombre de *suffrages au premier.*

Il est *de ce fait vital* — pour tout candidat sérieux, c'est-à-dire qui se présente effectivement pour être élu, — d'arriver en première ou en seconde position. Mais il est également essentiel pour chacun de parvenir à l'une *ou* l'autre de ces places, avec un nombre de voix suffisant pour espérer arriver en tête au second *tour à la faveur* des reports. Une marge trop grande au premier tour ne se rattrape pas au second.

Pour chaque formation politique partie à la consultation, c'est au premier tour qu'il faut promouvoir son candidat ou torpiller son concurrent. Deux stratégies sont possibles, *voire complémentaires.*

Le premier tour est donc capital. Il ne fait pas le résultat, mais il le conditionne. Il ne désigne pas, mais il élimine. Il ne couronne pas, mais *il* décapite.

Ainsi s'élaborent au siège des partis des tactiques ambiguës : bien placer son candidat en faisant partager ses peurs aux autres.

La tactique n'est pas la même selon que le candidat a des chances réelles ou non d'être élu. A cet égard — sans préjuger des résultats des élections, — les attitudes du R.P.R. et du P.C.F. se séparent de celles des socialistes et des giscardiens.

— *Le parti communiste français* sait fort bien que son candidat ne peut être élu ; que, par contre, à droite, M. Giscard d'Estaing, ou, à gauche, M. Mitterrand, peuvent l'être. Perspectives dont il est exclu qu'officiellement le parti puisse paraître se satisfaire. Il faut donc se battre sur deux *fronts : être à la fois à la pointe du combat contre* Giscard et faire en sorte, que Mitterrand ne soit pas élu.

— Etre le candidat « anti-Giscard », cela veut dire être le candidat le plus violent contre lui, c'est-à-dire faire apparaître les plus tièdes comme des complices objectifs du pouvoir en place.

— *Empêcher M. Mitterrand d'être* élu, cela veut dire le discréditer aux yeux des militants du P.C.F. pour empêcher tout à la fois que certains communistes ne soient tentés de voter « utile » dès le premier tour en votant pour lui, et conduits naturellement au second à confirmer leur vote.

Cela veut dire aussi — et en même temps — commencer avant même le premier tour à le « talonner » au nom de l'union de la gauche — en lui demandant, par exemple, s'il prendra des ministres *communistes dans son futur gouvernement* — pour inquiéter les électorats de droite ou modérés qui seraient tentés de se rapprocher de lui.

Le parti communiste risque-t-il de payer cher cette manœuvre en tenaille ? Question d'appréciation comparative des périls. Un P.C. en crise vaut-il mieux que Mitterrand à *l'Elysée ?*

— *Le R.P.R.,* de son côté, paraît opter pour une politique sinon identique, du moins voisine dans son inspiration et ses conséquences.

Il s'agit toujours de se battre sur deux fronts, et ces fronts sont curieusement les mêmes : d'un côté Giscard, de l'autre Mitterrand.

Il faut éviter d'abord à tout prix que M. Giscard d'Estaing ne soit réélu. Donc, pour cela, l'affaiblir dès le premier tour. Afin que son handicap soit impossible à remonter. Ce sera une critique intelligente et minutieuse du septennat. Critique personnalisée. Pour mettre en lumière les qualités qui ont peut-être manqué au président sortant mais que possède au plus haut point son challenger : la résolution, la ténacité, l'audace, la cohérence...

Mais il faut se garder — en affaiblissant le candidat de la droite, — de trop renforcer le candidat de la gauche, même si une analyse cynique de la situation devait conduire inconsciemment à jouer la politique machiavélique du pire ! La faillite espérée d'une expérience de gauche après un échec de Giscard ouvrirait sans doute à Jacques Chirac les allées du pouvoir. Alors qu'un second septennat giscardien sonnerait le glas définitif de l'aventure gaulliste.

Dans cette hypothèse, la multiplicité des candidatures gaullistes au premier tour ne devrait pas effrayer M. Jacques Chirac. Le gaullisme ratissera large. Il pourra se targuer, le soir du premier tour, de l'addition de trois scores cumulés.

Moins Giscard aura de voix au premier tour et plus il aura besoin, au second, de toutes les voix gaullistes. Et si, à force d'enlever des voix à Giscard, Chirac se plaçait en position utile au premier tour ?

Le laminage du candidat sortant dès le premier tour est une condition nécessaire de l'avenir personnel de Jacques Chirac.

Un choix de société

Parce que leurs candidats respectifs ont le plus de chances de figurer au duel du second tour, *l'U.D.F.* et *le parti socialiste* adoptent nécessairement, pour le premier tour, une attitude différente.

Il s'agit, pour l'une comme pour l'autre, d'arriver, sinon avec le meilleur score, du moins avec un score ne compromettant pas les chances du second tour. Les socialistes ont ici des problèmes différents de ceux des giscardiens.

Il leur faut tout à la fois rassurer l'électorat modéré et le centre flottant et ne pas susciter la méfiance *de la gauche communiste. Naviguer* entre les pièges tendus par les communistes aux aguets et la tentation, *séduisante mais dangereuse,* de trop se rapprocher des gaullistes. Pour cela, ne s'intéresser qu'au premier tour, en refusant systématiquement de répondre à toutes les questions concernant le report des voix au second ou les décisions à prendre éventuellement après, en cas de succès.

Le candidat de tous les socialistes doit se poser uniquement en candidat socialiste. Indépendant et de la droite et de la gauche. Otage de personne.

A cette seule condition, il peut espérer rallier à lui dès le premier *tour ceux qui, déçus par le candidat* sortant, ne sont pas prêts pour autant à se rallier aux naufragés du programme commun. Mitterrand se délivrant de l'hypothèque communiste, c'est autre chose. N'est-ce pas le changement sans risque, ce que, somme toute, beaucoup de monde aspire à voir réaliser ?

Contre ce danger, les giscardiens ont déjà organisé un contre-feu. Dès le premier tour. Même si paradoxalement toute leur tactique consiste à faire prendre conscience à l'opinion que ce n'est pas le vote au second tour qui est conditionné par le vote au premier, mais l'inverse. Dès l'instant en effet — s'efforce-t-on de prouver — que, au second tour, il faudra bien se rendre aux grandes évidences, il est inutile de se bercer d'illusions au premier et de faire comme si...

Les évidences ? Elles sont aveuglantes. Le débouché naturel pour les gaullistes au second tour, c'est le bercail majoritaire. Quant à M. Mitterrand, qui ne peut gagner sans l'appui de l'électorat communiste, comment fera-t-il — après — pour gouverner sans eux ? Avec ou *sans programme commun,* le combat reste le même : c'est toujours un *choix de société.*

Dans ces conditions, ce n'est point le bilan d'une action passée qui compte, mais la détermination d'un type de société pour demain.

Alors, bien sûr, chacun a le droit de se porter candidat. Mais il faut être sérieux, tout de même, quand *on joue avec son destin...*

Qui n'a point compris ? Le meilleur candidat est bien, au bout du compte, le candidat sortant. Mais il ne doit pas l'être seulement pour le second tour. C'est dès le premier qu'impérativement il doit être mis sur orbite.

Le vrai danger pour Giscard, c'est le premier tour. Parce qu'il s'y trouve vulnérable. *Qu'il* le veuille ou non, qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, il devra répondre de sa gestion, faire face aux déçus, aux insatisfaits, aux mécontents, aux amateurs de nouveauté, aux versatiles, aux rancuniers... Cela peut faire beaucoup de monde. Et comme il y a beaucoup de candidats, chacun trouvera bien son consolateur ou son héraut ! A moins de 25 % des voix au premier tour, dans quel état se retrouve-t-on au soir du second ?

Tel est l'impact — fondamental — du premier tour sur notre élection présidentielle.

(*) Président de l'université Paris-II.

La négation du dialogue

(Suite de la première page.)

Encore s'agit-il là de broutilles. Le citoyen qui veut prendre du temps pour la réflexion se sent constamment confronté à des énigmes, surtout sur le sujet le plus grave d'aujourd'hui, la crise économique.

L'industrie automobile menacée : n'était-il pas clair dès 1973 qu'elle l'était ou qu'elle allait l'être ? Et s'il fallait économiser l'énergie, qu'a-t-on fait depuis huit ans pour prévoir des reconversions, pour mettre sur pied de nouvelles formes de transport en commun ? Le gouvernement ne semble avoir rien fait, au nom de l'antidirigisme. L'opposition n'a rien proposé, au nom du maintien de l'emploi, même si, à terme, les emplois devaient être perdus. A quand quelque clarification dans le débat électoral, d'un côté comme de l'autre ?

La sidérurgie s'effondre. Saurons-nous un jour où sont passées, comment ont été utilisées les sommes énormes que le contribuable a offertes aux entreprises ? Il existe un rapport qui apporte des éléments de réponse. De quel droit est-il tenu secret — surtout en période électorale, — alors qu'il semble mettre en cause l'organisation de l'Etat et sa capacité de savoir et d'organiser aussi bien que celles d'une grande industrie ?

L'organisation de l'Etat : en quoi la nationalisation d'une industrie à la dérive améliorerait-elle les choses dès lors que les mécanismes administratifs et les insuffisances humaines des décideurs resteraient inchangés ? Et par quel miracle changeraient-ils soudain par la nationalisation ? De plus, pourquoi faudrait-il vraiment nationaliser les industries qui marchent encore, surtout celles qui sont fortement présentes dans l'économie mondiale, même si cela les fait apparaître *comme de méchantes multinationales ?* Si la nationalisation est affaire de morale, qu'on le dise clairement et qu'on en chiffre le coût. S'il s'agit d'efficacité économique, qu'on nous explique le comment. Surtout dans une société où les hauts et moyens fonctionnaires sont déjà présents partout, y compris au parti socialiste, sans que les avantages de cette prise de pouvoir collective apparaissent clairement.

Le droit de savoir

Pourquoi le candidat socialiste ne dit-il pas nettement des choses simples ? Que, s'il est élu, il n'a pas non plus de recette pour sortir de la crise. Que la situation est trop sérieuse pour qu'on brandisse les fétiches idéologiques sans se préoccuper du véritable impact de leur utilisation. Mais qu'il prendrait le contre-pied de l'actuel président dans la répartition des sacrifices et dans les moyens utilisés pour préserver l'avenir.

Pour être crédible, il lui suffirait de mieux faire connaître des faits nullement secrets. Par exemple, la suppression de la commission de contrôle de la publicité pharmaceutique, qui avait pourtant fait la preuve de son utilité pour la protection du porte-monnaie des consommateurs, sécurité sociale comprise, et de la santé d'un grand nombre. Ou la misère avouée de l'éducation : une circulaire ne vient-elle pas d'annoncer aux établissements secondaires que les professeurs absents ne seront plus remplacés, faute de moyens ? Tant pis pour les élèves, surtout pour ceux qui ne peuvent recevoir aucune aide familiale. Ou encore le dépérissement accepté de la culture tant vantée, faute de crédits dérisoires : raconter la dramatique histoire de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine constituerait déjà une démonstration, d'autant plus que, dans les autres pays européens, également touchés par la crise, on est choqué par cette indifférence si manifeste à ce qui fait la base de tout savoir.

Tout cela à un moment où les transferts clandestins de capitaux vers la Suisse paraissent toujours pratiqués sur une large échelle, au moment aussi où les coupures dans le « train de vie de l'Etat » commencent, comme aux Etats-Unis, à affecter le service du grand public, sans toucher le train de vie des sommets de l'Etat.

Rapprochement démagogique ? Nullement. Quand des élections ont lieu en temps de dépression, l'électeur a plus que jamais le droit de savoir comment la solidarité est organisée et comment elle est vécue par ceux qui sont chargés de cette organisation. A condition, bien entendu, que l'opposition ne se contente pas de vagues assurances et supprime tous les « on rasera gratis » pour dire avec quelque précision quelle sera la contribution de chaque groupe au milieu d'une crise qui, de plus en plus, défavorisera les défavorisés d'aujourd'hui.

ALFRED GROSSER.

UN LIVRE DE THOMAS FERENCZI

Ils ont fait vieillir la France

(Suite de la première page.)

Par un trait qui semble inhérent à sa nature, cette culture est incapable de répondre aux aspirations de l'ensemble du peuple. En cela, elle marque une régression. « *Ce qui distingue l'idéologie du technocrate libéral avancé dont le chef de l'Etat est le symbole de celle qui, au temps du gaullisme, recherchait une alliance avec les nouvelles couches moyennes et suggérait, à travers elles, la possibilité d'un compromis avec la classe ouvrière, frayant ainsi la voie à la social-démocratie..., c'est que les giscardiens ne partagent pas leur pensée : l'égalitarisme, voilà le danger... Il faut que l'ordre règne et que chacun reste à sa place.* »

Cette image du monde préserve le système social, en théorisant une sorte de hiérarchie naturelle, et désamorce les conflits majeurs, en les réduisant à des déséquilibres passagers. Elle se reflète en une culture pacifiée, raisonnable, qui se veut capable de donner un sens serein aussi bien aux conflits économiques qu'aux conflits politiques. Cette idéologie n'est pas plus celle d'une nouvelle droite, dont on pourrait faire, comme certains l'ont cru, « bon usage », qu'elle n'est celle d'une nouvelle social-démocratie dont la droite pourrait s'accommoder. Elle est, au contraire, celle, éternelle et féconde, de la vieille droite française.

Avec la féroce puissance de l'analyse des textes, Ferenczi montre comment le miroir giscardien reflète la vieille ambition de la Révolution nationale ; l'esprit de la technocratie moderne s'enracine dans celui de la synarchie collaboratrice : on y retrouve les mêmes thèmes (Patrimoine, Prospective, Elite), la même méfiance à l'égard de l'enseignement supérieur, la même apologie du mécénat, de la charité, de la bienfaisance, le même fatalisme devant la crise, le même mépris de l'action collective, des partis politiques, des syndicats, la même interférence de l'économique et du politique.

Thomas Ferenczi n'use pas de la même méthode que Bernard-Henri Lévy. Pourtant, la placidité de l'un conforte le souffle de l'autre. La fraction de la culture nationale au pouvoir aujourd'hui est bien vieille. Elle est celle qui, au fond de chacun de nous, met en avant ce qu'il y a de plus inquiet, de plus conservateur, de plus triste.

Mais ce livre va plus loin. A le lire, on ne peut pas ne pas *se demander pourquoi tant* d'efforts sont consacrés à répandre un modèle culturel si usé, pourquoi tant d'obstination à mettre en place des hommes dans tous les rouages de l'Etat, des affaires et des médias.

Pour agir ? Un peu, pour peu de choses. Ferenczi ne le nie pas, pour une faible part : « *Sans doute quelques éléments de la politique giscardienne ont-ils accéléré la prise de conscience, agissant plus sur les esprits que sur les choses. La méthode permet de faire un peu bouger les situations, et les résultats ne sont pas tout à fait négligeables, mais ils marquent les limites du projet dont ils résument peut-être, du même coup, l'ambition.* »

Des images d'espoir

Mais l'essentiel n'est pas là. Tant d'effort ne pourrait se contenter de viser à maintenir l'ordre social actuel, qui n'est pas celui de la droite la plus pure, puisqu'il est l'héritier de longues luttes sociales et de la Résistance. Il s'agit, en fait, de préparer la réalisation d'un projet beaucoup plus large qui traduirait dans les structures de la société française ce que cette idéologie a d'étymologiquement réactionnaire, de profondément pré-républicain, féodal et monarchiste.

La crise actuelle ne peut se résoudre que de deux façons : *soit par* la dissolution de la société française en individus compétitifs, rivaux et solitaires ; soit, au contraire, par la volonté de donner à la collectivité un projet et une ambition collective.

A l'évidence, la culture giscardienne choisit la première voie, rompt l'unité nationale et isole chacun, seul face au Prince.

Elle crée les conditions de la généralisation de la loi de l'argent, de la communication par les objets, du pouvoir par les médias, du silence du peuple, de ce que j'appellerai la « *monarchie vidéomatique* ».

Qu'ont-ils fait de nos sept ans ? Préparer les *conditions* de leur menaçante pérennité, remettre en place les valeurs d'une vieille France, que la République avait réussi à faire un peu oublier. En somme, ils ont fait vieillir la France. Mais on ne peut faire ainsi régresser une culture sans qu'un peuple en souffre, jusque dans sa vie quotidienne, dans son *économie,* dans sa démocratie ; et sans qu'un jour sa jeunesse pleure, puis crie, puis chante, debout, contre la mort qui l'assaille. Voici les images d'espoir que les miroirs du peuple vont bientôt réfléchir.

JACQUES ATTALI.

(*) *Essai sur l'ordre giscardien, le Prince au miroir,* Albin-Michel éd. Environ 45 francs.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

LA TENTATIVE DE PUTSCH EN ESPAGNE

Jusqu'au dernier moment de la reddition du lieutenant-colonel Tejero et sa sortie, le dernier, du palais des Cortès, mardi 24 février, vers 12 h. 30, la situation est restée relativement calme à Madrid. Depuis la veille, à 18 h. 20, un groupe de près de deux cents gardes civils y avait tenu en otages quelque trois cent cinquante membres du Parlement et du gouvernement.

Le lieutenant-colonel Tejero a finalement accepté une « reddition honorable », en demandant que les hommes du commando ne soient pas punis.

Les putschistes, dont la tentative avait été désavouée par l'ensemble de l'armée espagnole (y compris les unités cantonnées à Valence, qui avaient d'abord paru rallier le coup d'Etat), exigeaient la formation d'un gouvernement militaire « *pour en finir avec le terrorisme* », et la dissolution du Parlement. Leur chef a toutefois déclaré « accepter et respecter la personne du roi ».

Tandis que la totalité des éditorialistes de la presse madrilène condamne, ce mardi, le coup de force du lieutenant-colonel Tejero, les quatre principaux partis représentés au Parlement, l'Union du centre démocratique, la Coalition démocratique, le parti socialiste ouvrier et le parti communiste, ont publié un communiqué commun, dans lequel ils appellent tous les citoyens à la sérénité, « comme la meilleure expression du soutien aux institutions et à l'ordre constitutionnel ». Les partis expriment leur volonté de contribuer au « rétablissement de la normalité démocratique » et leur conviction que « la résolution de cette crise et des autres problèmes du pays ne se fera qu'à travers l'exercice de la démocratie et la convivialité pacifique entre tous les Espagnols ».

L'Union générale des travailleurs (syndicat prosocialiste) et les Commissions ouvrières (procommunistes) ont appelé à une grève de deux heures, ce mardi, dans toutes les entreprises, précédée d'assemblées générales sur les lieux de travail. Les organisations syndicales ont toutefois demandé aux travailleurs de ne pas manifester dans les rues, et recommandé aux employés des services publics de ne pas suspendre le travail. Enfin, l'Union syndicale des policiers (minoritaire) a appelé « *tous les membres du corps supérieur de la police, de la garde civile et de la police nationale à respecter la Constitution* ».

● AU PORTUGAL, l'évolution de la situation en Espagne a été suivie avec une particulière attention. Le président Eanes a réuni, lundi soir, ses principaux collaborateurs et s'est entretenu longuement par téléphone avec le roi Juan Carlos. Tous les partis ont immédiatement condamné la tentative de putsch.

● EN FRANCE, outre le message de soutien de M. Giscard d'Estaing au roi Juan Carlos, le parti socialiste, par la voix de son premier secrétaire, M. Lionel Jospin, a assuré, lundi, l'« ensemble des forces démocratiques espagnoles de son entière solidarité ». Le coup de force de gardes civils a également été condamné par la C.F.D.T. et par M. Jean-Marie Daillet, vice-président du C.D.S. Interrogé en direct de Washington au cours de l'émission « Cartes sur table », diffusée lundi soir sur Antenne 2, le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, a, pour sa part, déclaré qu'« il serait dramatique que le processus démocratique, si bien engagé par le roi Juan Carlos, se trouve remis en cause ».

Avertissement

Le spectaculaire et stupéfiant coup de force contre le Congrès des députés de Madrid mené par moins de deux cents gardes civils aux ordres d'un colonel connu pour ses opinions d'extrême droite n'est pas à proprement parler une surprise. Les mises en garde et les appels à l'insurrection émanant de militaires, dont plusieurs de haut rang, ont été assez nombreux depuis quelques semaines pour que le gouvernement ait été sur ses gardes. L'un des premiers enseignements est que celui-ci n'a pas réellement cru à la possibilité d'un coup d'Etat militrire.

Il est probable que les gardes civils insurgés, qui dépendent d'un général, ne se sont pas lancés dans cette aventure sans savoir qu'ils bénéficiaient de soutiens, ou au moins de fortes complicités dans les rangs des forces armées et de la police, exaspérées par le terrorisme de l'ETA, la dégradation de la situation économique et politique, et le pourrissement de la question basque. Les capitaines-généraux ont attendu plusieurs heures avant de proclamer leur fidélité au roi qui sollicitait leur allégeance. L'un d'entre eux, et non des moindre- le général Milans del Bosch, a même pris à Valence des dispositions qui mettaient la région qu'il commande en état d'insurrection virtuelle. Le général Milans del Bosch, présenté par le colonel insurgé comme le véritable chef du putsch, ne s'est ravisé qu'après avoir entendu le message ferme de Juan Carlos.

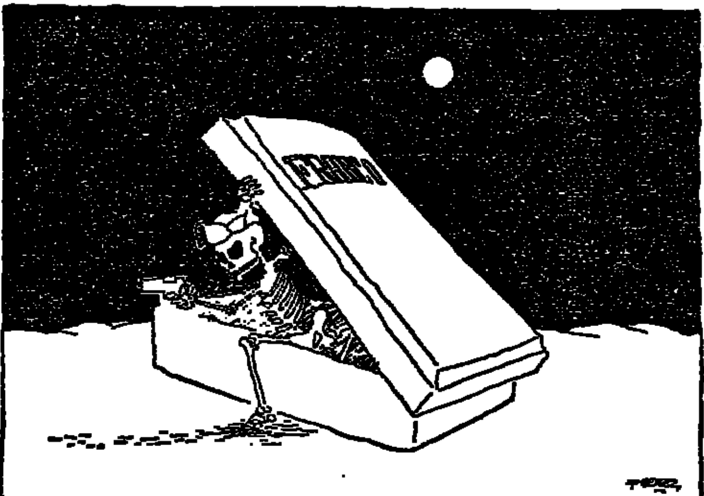
Le coup de force des Cortès du 23 février n'est que la partie visible d'un iceberg. Bien des militaires, dans l'armée et dans les forces de sécurité, partagent les inquiétudes et le point de vue du colonel Tejero, qui réclame la formation d'un gouvernement militaire, la fin de la politique des autonomies et des mesures énergiques contre le terrorisme basque. Il est révélateur que les forces de l'ordre n'aient pas immédiatement encerclé le Congrès des députés pour libérer les otages et mettre les mutins à la raison. Les chefs de l'armée, tout en réaffirmant leur loyalisme au roi et à la Constitution, craignent manifestement de susciter des réactions dangereuses dans la police ou dans l'armée en employant la manière forte.

La réaction de la population, faite de peur et d'indifférence apparente, n'est pas davantage un élément très positif dans ce tableau complexe et mouvant. Les prises de position des partis politiques et des syndicats semblent faibles compte tenu de la gravité de la situation.

Un pays troublé, déconcerté, inquiet s'interroge sur le sens réel de ce coup de semonce.

M. N.

Le film des événements



(Dessin de CHENEZ.)

LUNDI 23 FEVRIER

— *18 h. 20 (locales) :* un groupe d'environ deux cents hommes portant l'uniforme de la garde civile pénètre dans le palais des Cortès à Madrid. Une fusillade éclate. Les agresseurs se rendent maîtres du palais et prennent en en otages quelque trois cent cinquante députés, dont les membres du gouvernement démissionnaire de M. Adolfo Suarez.

— *18 h. 25 :* les communications téléphoniques entre les Cortès et le reste du pays sont coupées. La télévision devient muette, et les radios diffusent de la musique classique.

— *De 18 h. 40 à 19 heures :* la capitale espagnole est en état d'alerte. Les abords des Cortès sont bouclés par la garde civile. La police, alertée, reçoit l'ordre de regagner ses commissariats.

— *20 heures :* le ministère de l'intérieur fait décréter l'état d'alerte dans tout le pays. L'armée est consignée dans ses casernes, à l'exception de la garnison de Valence, qui patrouille dans la ville après que le général commandant cette région militaire eut décrété l'état d'exception. Le contrôle est renforcé du côté espagnol de la frontière avec la France.

— *20 h. 30 :* Les gouverneurs militaires de Barcelone, de Valladolid et des Baléares font savoir que la situation est normale, mais que des mesures de sécurité ont été prises autour des bâtiments publics de leur province.

— *20 h. 55 :* L'ensemble des capitaines généraux des provinces ont réaffirmé leur soutien au roi, affirme-t-on de source gouvernementale. Les chefs d'état-major des trois armes se réunissent sous la présidence du général Ignacio Alfaro Arregui.

— *20 h. 30 :* Les putschistes expulsent du Parlement deux membres du gouvernement et plusieurs députés et les entraînent à l'écart dans une aile du palais.

— *22 heures :* Le roi Juan Carlos donne l'ordre à tous les secrétaires d'Etat de se rendre au ministère de l'intérieur, constituant ainsi un cabinet de crise.

— *22 h. 30 :* Les chefs d'état-major réaffirment leur soutien à la Constitution et annoncent que toutes les mesures sont prises pour rétablir l'ordre.

— *23 heures* : La police nationale remplace la garde civile à l'extérieur des Cortès. Le calme règne à l'intérieur de l'hémicycle.

Les principaux partis réaffirment leur attachement à la Constitution et aux libertés démocratiques.

— *23 h. 30 :* Le putsch paraît avoir échoué, mais les rebelles détiennent toujours en otages les 350 députés aux Cortès. Selon des sources militaires, le lieutenant-colonel Tejero exige de parler au roi. Des chefs militaires engagent le dialogue avec les mutins.

MARDI 24 FEVRIER

— *0 heure :* On apprend par des communiqués que les syndicats socialiste et communiste espagnols ont apporté leur appui total au roi.

— *1 h. 15 :* Le roi, dans une allocution d'une minute, donne l'ordre aux autorités civiles et militaires de rétablir l'ordre constitutionnel.

— *1 h. 20 :* L'armée commence à arriver aux Cortès en remplacement de la police, et plusieurs détachements prennent positions aux abords du Congrès ; un officier tente d'entamer le dialogue avec les putschistes à l'aide d'un mégaphone.

— *2 h. 30 :* Les forces d'intervention militaires pénètrent dans la cour intérieure des Cortès.

— *4 heures :* Alors que les négociations semblent bloquées, et que la tension est toujours vive aux Cortès, des journalistes sortant du palais affirment que les gardes putschistes « ont beaucoup bu », et ignorent encore que leur coup d'Etat a échoué.

— *4 h. 50 :* Les putschistes réclament la formation d'un gouvernement militaire « *pour en finir avec le terrorisme* », et la dissolution du Parlement, annonce le gouverneur civil de Madrid.

6 heures : Le lieutenant-colonel Tejero transmet, à plusieurs organes de presse, un appel au peuple espagnol affirmant que lui et ses partisans veulent établir une « *véritable démocratie en Espagne* », et qu'ils se mettent aux ordres du général Milans del Bosch, capitaine-général de Valence. Quelques minutes plus tard, ce dernier publie un communiqué dans lequel il annule toutes les dispositions qu'il avait prises antérieurement — état d'exception et pouvoirs spéciaux — dans la province de Valence.

— *7 heures :* D'importants effectifs de la police militaire prennent position autour des deux bâtiments du Congrès des députés. Dix jeeps, transportant une cinquantaine d'hommes, pénètrent dans la cour qui sépare les deux édifices. Le « *gouvernement de la nation* », formé de représentants des quatre principaux partis représentés au Parlement à l'initiative du roi Juan Carlos demande la médiation du général Milans del Bosch pour convaincre le lieutenant-colonel Tejero de se rendre.

— *7 h. 15 :* le chef des putschistes refuse toujours de se rendre.

— *8 h. 10 :* les quatre principaux partis représentés au Parlement publient un communiqué conjoint dans lequel ils expriment leur « *volonté commune de contribuer au rétablissement rapide de la normalité démocratique* » et appellent les citoyens à la sérénité. Le directeur général de la garde civile indique que la plupart des putschistes dorment après avoir fermé la grille qui donne accès à l'arrière du bâtiment du Congrès.

— *8 h. 30 :* Quatre automitrailleuses du groupe spécial d'opérations prend place face au Congrès tandis que plusieurs autocars de la police nationale arrivent aux abords du Parlement.

— *9 h. 40 :* trente et un des cent cinquante gardes civils putschistes se livrent à la police nationale, tandis qu'un escadron de la cavalerie de ce même corps rejoint les autres forces stationnées aux abords du Parlement.

— *9 h. 50 :* sept femmes députés sortent du Congrès, apparemment sur ordre du chef des putschistes.

— *11 h. 15 :* des jeunes manifestants d'extrême droite, partisans des putchistes, et des contre-manifestants de gauche s'affrontent violemment aux abords du Congrès. La police intervient pour rétablir l'ordre. Le général José Aramburu Copete, directeur général de la garde civile, accompagné de plusieurs autres chefs militaires, pénètre dans l'enceinte des Cortès.

— *12 h. 10 :* les pourparlers ont abouti. Les députés commencent à quitter le bâtiment des Cortès. Le colonel Tejero sort le dernier et monte en voiture avec le général Aramburu Topete. Ils se rendent au quartier général de la garde civile. La télévision espagnole retransmet peu après le film de l'entrée du commando dans la salle des séances, la veille au soir.

Le message télévisé du roi Juan Carlos

« J'ai ordonné le maintien de l'ordre constitutionnel »

Madrid (*A.F.P.*). — Le 24 février à 1 heure du matin, le roi Juan Carlos d'Espagne a adressé un bref message télévisé à la nation, dont voici le texte complet :

« *Au moment de m'adresser à tous les Espagnols, avec brièveté et concision étant données les circonstances extraordinaires que nous sommes en train de vivre, je demande à tous la plus grande sérénité et la confiance, et leur fais savoir que j'ai communiqué aux capitaines généraux des régions militaires, des zones maritimes et aériennes l'ordre suivant : « Face à la situation provoquée par les événements qui se sont déroulés au Congrès, et pour éviter toute confusion, je confirme que j'ai ordonné aux autorités civiles et à la junte des chefs d'état-major de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour maintenir l'ordre constitutionnel dans le cadre légal actuel.* »

« *Toute mesure de caractère militaire qui, le cas échéant, pourrait devoir être adoptée*, poursuit le texte royal, *devra recevoir l'approbation de la junte des chefs d'état-major.*

» *La couronne, symbole de la permanence et de l'unité de la patrie, ne saurait tolérer, en aucune façon, des actions ou des attitudes de personnes qui prétendraient interrompre par la force le processus démocratique que la Constitution votée par le peuple espagnol a fixé en son temps au moyen d'un référendum.* »

Pour paraître devant les caméras de la télévision, le roi avait revêtu l'uniforme de capitaine général de l'armée de terre. Il était assis à un bureau derrière lequel était tendue une tapisserie aux armes de la maison royale. Sa brève allocution a été suivie par l'exécution de l'hymne national espagnol.

« VIVE LA DÉMOCRATIE ! »

Un incident a éclaté ce mardi matin dans l'enceinte du Congrès des députés. M. Manuel Fraga, leader de l'Alliance populaire, prisonnier avec ses collègues, s'est levé et a crié : « *C'est un attentat à la démocratie. Je veux sortir...* »

Prié de s'asseoir, M. Fraga a refusé et répliqué : « *Tirez-moi dessus si vous voulez me faire asseoir.* » Tous les députés ont alors scandé : « *Vive la démocratie ! Vive l'Espagne !...* »

M. GISCARD D'ESTAING A « EXPRIMÉ SON SOUTIEN » AU ROI

« *Le président de la République française a eu, au cours de la nuit, un entretien téléphonique avec le roi Juan Carlos d'Espagne* », a annoncé l'Elysée.

« *M. Giscard d'Estaing a tenu à appeler le souverain espagnol pour lui exprimer son soutien dans l'action que celui-ci conduit pour le maintien de la légalité constitutionnelle et démocratique en Espagne* », a déclaré le porte-parole de la présidence.

« *Le président de la République a souligné à son interlocuteur que le sentiment exprimé était celui de tout le peuple français.* »

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- « A DROITE, ALIGNEMENT... », par André Fontaine.
- IDÉES : Le pape à Hiroshima.
- « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES » : Générations : Brigitte Bardot ; La chronique du temps qui passe ; Les Renaud-Barrault ; Le cinéma à vingt ans ; Le théâtre, avec Delphine Seyrig.

LA TENTATIVE DE

« Tout le monde au sol... »

(Suite de la première page.)

L'un des assaillants pointa son pistolet sur la tempe du président du Congrès, M. Landelino Lavilla; plusieurs autres gravirent les escaliers entre les bancs des parlementaires en tirant en l'air. Les députés furent contraints de se rasseoir, les mains sur leur banc.

On apprenait que les rebelles, au nombre de deux cents environ, étaient dirigés par le lieutenant-colonel Antonio Tejero, qui n'en était pas à son premier essai. A la fin de 1978, il avait déjà été compromis dans un complot militaire.

Au dehors, c'était la confusion. Un cordon de gardes civils entourait le Congrès, empêchant toute entrée ou sortie, et établissait des barrages aux extrémités de la rue. Peu après, un autre cordon, formé cette fois de membres de la police nationale, apparemment restée fidèle au gouvernement, entourait les gardes civils à quelques mètres de distance. Plusieurs centaines de badauds étaient maintenus à l'écart par les policiers fusil à la main.

De quels appuis disposaient les rebelles ? Des casernes de Madrid aucune voix ne s'élevait pour leur apporter un soutien : les troupes étaient consignées sur ordre du roi, tandis qu'une réunion des chefs d'état-major des trois armées étaient convoquée d'urgence. On crut un instant que de nouvelles unités militaires allaient se joindre au mouvement lorsque des blindés entourèrent le siège de la télévision nationale et que des soldats investirent les locaux. Mais ils les évacuèrent rapidement après avoir assuré qu'ils étaient venus « protéger » la télévision contre une éventuelle action des mutins.

De province commençaient à parvenir les messages de soutien au gouvernement des principaux responsables militaires et civils. On apprenait que le roi Juan Carlos était en contact avec les commandants des différentes régions qui l'avaient assuré de leur soutien. Il y avait toutefois une ombre au tableau : les autorités militaires de Valence se trouvaient en état de rébellion. Le commandant de la région militaire, le général Jaimes Milans del Bosch, connu pour ses opinions d'extrême droite, avait décrété l'état d'exception dans sa région ainsi que le couvre-feu de 21 heures à 7 heures. Le droit de réunion, le droit de grève et les activités politiques étaient suspendus, et toute circulation était interdite aux véhicules particuliers.

Le message du roi

A Madrid, le roi ordonnait aux secrétaires généraux des ministères de former un « gouvernement national provisoire », les ministres étant toujours retenus au Congrès. Le ministère de l'Intérieur demandait au gouverneur civil de décréter l'état d'alerte.

Vers 22 heures, la junte des chefs d'état-major des forces armées publiait un communiqué dans lequel elle affirmait qu'avaient été prises *« toutes les mesures nécessaires pour réprimer tout attentat à la Constitution et rétablir l'ordre qu'elle détermine »*. La rébellion semblait circonscrite. Mais le lieutenant-colonel Tejero et ses hommes poursuivaient l'occupation et exigeaient de parler directement au roi. A Valence, le général Milans del Bosch ne désarmait pas : il déployait les blindés, qui occupaient le centre de la ville.

Peu après 1 heure du matin, le roi apparut sur les écrans de télévision, en uniforme de commandant général de l'armée. Le visage grave, d'une voix ferme, il lut une brève déclaration (voir par ailleurs).

A Valence, le général Milans del Bosch décidait alors de lever les mesures d'exception, et les blindés quittaient progressivement les rues de la ville. A Madrid, la tension restait vive. Les rues proches du Congrès étaient quadrillées par des fourgons de la police, dont les membres repoussaient nerveusement, fusil au poing, les rares curieux.

Des effectifs de la police militaire prirent ensuite position face au Congrès et pénétrèrent dans le hall d'entrée. Des négociations avec les rebelles de la garde civile, toujours à l'intérieur avec les otages, étaient menées par plusieurs responsables militaires et civils : le « numéro 2 » de l'état-major de l'armée de terre, le général Armada, le directeur général de la garde civile, le général Aramburu, le gouverneur de Madrid, multiplièrent les va-et-vient entre le Congrès et l'"hôtel Palace, situé face à l'édifice et siège de la réunion ininterrompue des chefs militaires.

Contre les séparatistes et les terroristes

Le lieutenant-colonel Tejero restait intraitable et faisait savoir vers 5 heures du matin à un journaliste qu'il demandait la formation d'une junte militaire pour *« mettre fin au terrorisme »* et *« la dissolution du Parlement »*. Il diffusait ensuite un communiqué dénonçant les *« autonomies séparatistes »* et *« l'impunité des terroristes assassins »*, affirmant toutefois *« accepter et respecter »* la personne du roi. L'inquiétude était grande, d'autant que, d'après les rares fonctionnaires alors autorisés à quitter le Parlement, les gardes civils semblaient de plus en plus nerveux et plusieurs d'entre eux s'étaient mis à boire.

THIERRY MALINIAK.

L'APPEL LANCÉ MARDI A L'AUBE PAR LE COLONEL TEJERO

Madrid *(A.F.P.)*. — Le colonel Antonio Tejero, chef des gardes civils rebelles, avait transmis mardi à l'aube, à divers organes de presse, un appel au peuple espagnol affirmant que le mouvement putchiste a pour objet d'établir *« une véritable démocratie »* en Espagne.

Voici le texte de cet appel.

« Espagnols, les unités de l'armée et de la garde civile, qui, depuis hier, occupent le Congrès sous les ordres du général Milans del Bosch, capitaine général de Valence, n'ont d'autre désir que d'agir pour le bien de l'Espagne et de son peuple.

» Ils n'admettent pas les autonomes séparatistes et veulent une Espagne décentralisée mais pas brisée. Ils n'admettent pas l'impunité des terroristes assassins contre lesquels il est nécessaire d'appliquer toute la rigueur de la loi. Ils ne peuvent accepter une situation dans laquelle le prestige de l'Espagne diminue chaque jour. Ils n'admettent pas l'insécurité des citoyens qui vous empêche de vivre en paix. Ils acceptent et respectent le roi qu'ils veulent voir au devant des destinées de la patrie, avec l'appui des forces armées. En définitive ils veulent l'unité de l'Espagne, la paix, l'ordre et la sécurité. Vive l'Espagne ! »

LA GARDE CIVILE : SOIXANTE MILLE HOMMES SOUS LES ORDRES D'UN GÉNÉRAL

La garde civile espagnole, créée vers la moitié du dix-neuvième siècle, est forte d'environ soixante mille hommes, dotés d'un équipement moderne et chargés du maintien de l'ordre. Son uniforme vert et son tricorne noir en cuir bouilli sont devenus le symbole de l'autorité en Espagne.

D'abord de vocation uniquement rurale, elle a vu son service étendu aux zones urbaines à partir de la guerre civile de 1936. Elle est très bien équipée : hélicoptères, armes légères modernes, jeeps et chars légers, systèmes de communications ultra-modernes.

En plus du maintien de l'ordre, elle est affectée à plusieurs autres missions, comme la police de la route ou la lutte contre la drogue. Dépendant du ministère de l'Intérieur, la garde civile est commandée actuellement par le général Aramburu Topete, qui a fait la plus large part de sa carrière au Sahara espagnol (l'actuel Sahara occidental) et dans les forces de la légion en Afrique du Nord.

Le récit d'un parlementaire

« L'INTENTION D'ALLUMER UN GRAND FEU »

Madrid *(A.F.P.)*. — *« C'est par une radio que nous avions pu cacher à nos gardiens que nous avons suivi les négociations qui ont abouti à notre libération »*, a déclaré M. José Maria Pernas, député de l'Union du centre démocratique de Pontevedra (Galice). Cependant, a précisé M. Pernas, c'est le chef des putschistes, le colonel Antonio Tejero Moline, qui a annoncé aux membres de l'exécutif et aux parlementaires qu'ils pouvaient quitter l'hémicycle. M. Landelino Lavilla, président du Congrès, a alors ordonné aux députés d'abandonner la salle.

« Lorsqu'il nous a annoncé notre libération, c'était la troisième fois que le lieutenant-colonel Tejero nous adressait la parole, a poursuivi M. Pernas. La première fois, au début de notre séquestration, il a déclaré *« nous faire parvenir un amical salut du général Jaime Milans del Bosch »* (capitaine général de la région de Valence, qui avait décrété lundi soir l'état d'exception dans sa région militaire).

La seconde fois, a continué le parlementaire, le chef des insurgés nous avait annoncé, dans la nuit, la lecture d'un communiqué de l'autorité militaire. *« Mais ce communiqué ne nous est jamais parvenu. »*

« Ce qui m'a le plus impressionné pendant ces longues heures de détention, a encore expliqué le parlementaire, *c'est le moment où ils ont renversé des chaises dans l'hémicycle, ils les ont lacérées avec des couteaux et nous ont affirmé qu'il avaient l'intention d'allumer un grand feu. A ce moment-là, j'ai eu vraiment peur et j'ai cru que nous allions tous mourir brûlés. Finalement, je ne sais pas pour quelle raison les rebelles ont changé leur projet et ont apporté huit grands cierges d'église de plusieurs dizaines de centimètres, dont nous n'avons jamais compris l'utilité. Ils les ont allumés en face de la présidence, sur la table habituellement réservée aux sténotypistes. »*

LES BLINDÉS DANS LES RUES DE VALENCE

Alors que les gouverneurs militaires des provinces de Barcelone, de Valladolid et des Baléares faisaient savoir, une heure après les événements de Madrid, que la situation était calme dans les garnisons sous leurs ordres et qu'ils se bornaient à prendre des mesures de sécurité, le capitaine général Jaime Milans del Bosch, commandant la III[e] région militaire, à Valence, décrétait l'« état d'exception », dans un discours radiodiffusé, où il affirmait :

« En relation avec les événements qui ont lieu en ce moment dans la capitale et la vacance du pouvoir qui s'ensuit, il est de mon devoir de garantir l'ordre dans la région militaire sous mon commandement jusqu'à ce que je reçoive des instructions de Sa Majesté le roi. »

Tout le personnel civil était ainsi placé sous l'autorité militaire, les réunions de plus de deux personnes étaient interdites, et le couvre-feu instauré. Les troupes occupaient les stations de radio et de télévision.

Vers 10 heures du soir, le centre de Valence était totalement occupé par des blindés. La police, équipée d'armes, prenait position devant les bâtiments publics et la police militaire assurait le contrôle des rues désertes.

Aux environs de minuit, dans les minutes suivant le message du roi, le capitaine général Milans del Bosch ordonnait à l'armée d'évacuer les rues de la capitale régionale et annulait toutes les dispositions prises antérieurement. Au même moment, l'ensemble des capitaines généraux des différentes provinces réaffirmaient leur fidélité au roi.

Connu pour ses opinions d'extrême droite, le général Milans del Bosch a eu une attitude ambiguë. Aucune information ne permet de préciser s'il agissait en liaison avec le coup de main sur les Cortès, s'il s'était contenté de saisir l'occasion au vol ou si son initiative relevait d'un plan plus large, dont les autres participants seraient demeurés dans l'expectative. Lorsque, à l'aube, il apparut que le « gouvernement de la nation » lui demandait de ramener à la raison le colonel Antonio Tejado, le capitaine général Milans del Bosch se voyait reconnu un rôle qu'il n'avait pas jusqu'alors nettement revendiqué.

LE GÉNÉRAL MILANS DEL BOSCH AVAIT ÉTÉ DÉCORÉ DE LA CROIX DE FER

Le général Jaime Milans del Bosch, le commandant de la III[e] Région militaire (Valence), qui a paru, aux premières heures du putsch manqué du colonel Tejero, prendre le parti de ce dernier, est un militaire décoré de la croix de fer allemande et réputé pour ses idées d'extrême droite.

Agé de soixante-cinq ans, né à Madrid le 8 juin 1915, entré à l'Académie militaire en 1934, il se trouvait dans la capitale espagnole au moment où éclatait la guerre civile. Sous-lieutenant, il rejoint aussitôt Tolède, réussit à s'introduire dans l'Alcazar assiégé par les républicains et participe à sa défense. Il rejoint ensuite les rangs de la Légion, où il monte en grade et termine la guerre civile comme capitaine.

Pendant la deuxième guerre mondiale, il est volontaire dans la fameuse « division Azul » qui combat aux côtés des troupes hitlériennes sur le front russe. Diplômé de l'Ecole d'état-major, il devient ensuite attaché militaire espagnol en argentine, au Chili, en Uruguay et au Paraguay. De retour à Madrid avec le grade de colonel, il commande plusieurs garnisons de province et, en 1974, il devient général de division et reçoit, en 1978, le commandement de la III[e] Région militaire.

Des otages pour un putsch

(Suite de la première page.)

Un Congrès décevant, un peu irréel, qui devait d'ailleurs contribuer à faire monter un peu plus la rage de nombreux militaires contre une classe politique jugée irresponsable et incompétente.

« Aucune importance », laissa tomber M. Antonio Fontan, ancien président du Sénat et leader du secteur « critique » de l'Union du centre démocratique. Pour sa part, M. Adolfo Suarez, président démissionnaire, mais fêté comme une vedette par ses compagnons de parti, haussa les épaules. Tous deux, prisonniers au Congrès des députés avec tous leurs collègues, ont dû méditer la nuit dernière sur l'ampleur de la colère de ceux qui ont osé se révolter ouvertement et investir le Parlement.

Depuis plusieurs semaines, un collectif d'officiers supérieurs signant du pseudonyme commun Almendros (encore une tradition bien espagnole) publiait des appels de plus en plus enflammés sans que les autorités donnent l'impression de s'en émouvoir outre mesure. Le 1[er] février, Almendros affirmait : *La crise institutionnelle du système a atteint son niveau le plus haut. Le compte à rebours a commencé. L'irresponsabilité des politiciens est telle que le triste processus auquel nous assistons oblige la Couronne à intervenir. Il ne s'agit pas d'une crise banale et nous ne pouvons pas nous contenter de rester des spectateurs passifs. Le moment est venu de rappeler que l'ordre des priorités, c'est d'abord l'Espagne une et indivisible. Ceux qui ont réfléchi, qui sont au service des intérêts suprêmes de l'Espagne et qui ont l'expérience du commandement sont impressionnés, à cette heure grave, par les responsabilités du roi. »*

Quinze jours plus tôt, le même collectif Almendros, qui comprend, dit-on, des officiers de très haut rang, proclamait : *« La Constitution, telle qu'elle est, ne fonctionne pas. Et elle fait que la nation est ingouvernable. Elle engendre des ambiguïtés excessives. Seul, le triomphalisme officiel peut dissimuler la gravité de la situation après les référendums sur les autonomies. En bref, la classe politique a montré qu'elle manquait de valeur morale et n'est pas capable de reconnaître ses erreurs... »*

Antiparlementarisme, dénonciation de la classe politique, de la corruption, rejet des institutions démocratiques et de la Constitution approuvée par référendum, appel aux *« seules vraies institutions »*, c'est-à-dire l'armée et le roi : tous ces thèmes se retrouvent dans les multiples libelles qui circulent dans les casernes comme dans les discours, publics ou privés, de nombreux militaires d'active ou de réserve.

Aux « libéraux » connus de l'armée comme le général Vega, qui commandait la garde civile, le général Gutierrez Mellado, vice-président du gouvernement Suarez, chargé de la défense, ou encore le général Salazar, gouverneur militaire de Madrid, s'opposent des « ultras », dont certains figurent à des postes-clés, comme le général Milans del Bosch, le baroudeur au béret noir décoré de la Croix de fer allemande, l'ancien commandant de la célèbre division blindée Brunete, chargée de la défense de la capitale, actuellement capitaine général de la région de Valence. Tous, du moins verbalement, d'accord pour proclamer la fidélité au roi Juan Carlos, gardien de la Constitution, mais aussi chef suprême des forces armées, celui vers qui les militaires de toutes tendances se tournent pour faire entendre des voix bien souvent discordantes.

Devant un auditoire de capitaines fraîchement promus, un colonel de l'infanterie de l'académie de Tolède avait à plusieurs reprises appelé carrément au soulèvement armé *« au nom des principes du 18 juillet »*, c'est-à-dire du franquisme. Le colonel avait déclaré que l'Espagne *« était soumise à une attaque des partis marxistes dirigés par l'Internationale communiste »*. Les politiciens étaient qualifiés de *« faux représentants du peuple »* et le colonel se demandait *« jusqu'où il convenait de supporter l'incapacité du pouvoir civil »*. Et il évoquait avec sympathie le coup d'Etat militaire en Turquie.

Les groupes d'extrême droite n'ont cessé, parallèlement, de renforcer leur pénétration dans les forces armées, la garde civile, et une police, qui a largement échappé aux « mutations » habilement décidées par Juan Carlos depuis cinq ans pour tenter de limiter la puissance du courant « ultra » dans les forces armées elles-mêmes. Un festival d'adhésion à la garde civile, à la fin de l'année dernière, les rumeurs répétées de complots, et les violents remous provoqués par une tentative du gouvernement de réintégrer les officiers de l'Union militaire démocratique (U.M.D.), dissoute après 1975, étaient des signes de cette pénétration.

Plus encore que les autres corps des forces armées, la garde civile a payé un lourd tribut au terrorisme de l'ETA. Comment les plus humbles, et les plus anonymes fonctionnaires en uniforme, exposés tout particulièrement aux attentats, n'auraient-ils pas médité les apostrophes d'officiers situés au plus haut de la hiérarchie ? Comme l'amiral de la Guardia, capitaine général de la zone maritime du Cantabrique, qui réclamait récemment la protection de l'apôtre de Santiago-de-Compostelle *« face au désordre et à la confusion qui règnent dans le pays »*. Ou comme le général Gabeiras, chef du haut état-major de l'armée, qui proclamait en janvier devant le ministre de la défense, M. Rodriguez Sahagun (actuel président de l'Union du centre démocratique), la nécessité de tout faire *« pour défendre l'unité de l'Espagne »*. Il ajoutait : *« Nous ne rêvons pas à la dictature. »*

L'indifférence apparente de la population

Il n'est pas surprenant que le chef du commando de quelque cent cinquante gardes civils qui a littéralement pris d'assaut, lundi soir à Madrid, le Congrès des députés soit ce même lieutenant-colonel Tejero compromis, en novembre 1978, dans un complot contre le gouvernement Suarez dont le nom de code était « Galaxie ». Il s'agissait déjà de s'emparer des députés du Congrès, de contraindre le roi et M. Adolfo Suarez, président du gouvernement, à *« changer radicalement de politique »*. Arrêté, le colonel Tejero avait été condamné à sept mois de prison par un tribunal militaire. Il avait déjà été interpellé à plusieurs reprises depuis la mort de Franco pour de virulentes prises de position publiques contre les autorités. Notoirement connu pour ses opinions ultras, il a cependant bénéficié de la mansuétude de ses pairs et avait été élargi.

L'équipée du 23 février n'est pas, de toute évidence, le fait d'une poignée de gardes civils égarée, sans aucun lien avec les forces armées, la garde civile ou la police. Le colonel Tejero, enfermé dans le Congrès des députés avec ses otages, s'est réclamé ouvertement du général Milans del Bosch, qu'il a dépeint comme le *« chef du putsch »*. Pendant quelques heures au moins, à Valence, capitale de la région militaire dont il assume le commandement, le général Milans del Bosch a donné nettement l'impression d'être en dissidence ouverte. Qu'il soit revenu sur sa position après le ferme appel du roi Juan Carlos et ait donné l'ordre à ses chars de rentrer dans les casernes ne change rien à l'affaire. Cette prise d'otages pour un putsch révèle le très grave malaise d'une armée et d'une police qui se résignent de plus en plus mal à la situation créée par l'instauration d'une démocratie qui a voulu réconcilier les vainqueurs et les vaincus de la guerre civile. L'un des aspects les plus inquiétants de cette rébellion armée est l'indifférence apparente de la population et la faiblesse de la réaction des syndicats et des partis de gauche.

MARCEL NIEDERGANG.

● *L'ambassadeur d'Espagne à Paris*, M. Solano Aza, interrogé par TF 1 mardi à 13 h., a souligné le « civisme du peuple espagnol » et la « réaction unanime de toute la population pour appuyer la Couronne et la légalité ». Il a également rendu hommage à « la réaction de l'armée, qui a donné son appui au roi, à la légalité et à la défense de l'ordre constitutionnel », et fait état de « la folle équipée d'un petit groupe qui n'est représentatif ni de la garde civile ni de l'armée ».

De la mort de Franco au coup de force du 23 février

Voici les principales étapes de la vie publique espagnole depuis la mort de Franco.

1975

— **20 NOVEMBRE** : Mort du général Franco.

— **22 NOVEMBRE** : Juan Carlos est proclamé roi d'Espagne.

— **11 DECEMBRE** : Formation du gouvernement de M. Carlos Arias Navarro.

1976

— **1[er] JUILLET** : Démission de M. Carlos Arias Navarro.

— **7 JUILLET** : M. Adolfo Suarez constitue un gouvernement soutenu principalement par l'aile modérée de la démocratie chrétienne.

— **14 JUILLET** : Les Cortès votent une réforme du code pénal qui libéralise la législation sur les associations politiques.

— **4 AOUT** : Proclamation d'une large amnistie politique, puis syndicale.

— **15 DECEMBRE** : Référendum sur la réforme démocratique. Les oui obtiennent 95 % des voix. Il y a 29 % d'abstentions. Ce résultat est considéré comme un échec relatif des partis de gauche.

— **30 DECEMBRE** : Suppression du tribunal d'exception du régime franquiste.

1977

— **8 FEVRIER** : Décret enjoignant aux militaires de respecter une totale neutralité politique.

— **4 MARS** : Mesures d'apaisement politique. Le droit de grève (supprimé depuis quarante ans) est rétabli. On annonce une amnistie pour quatre cents détenus politiques. Les Assemblées régionales basques vont être rétablies.

— **9 AVRIL** : Légalisation du parti communiste.

— **15 JUIN** : Premières élections législatives après quarante ans de franquisme. L'Union du centre démocratique (U.C.D.) de M. Suarez obtient 165 sièges, les socialistes du P.S.O.E. 118, les communistes du P.C.E. 20.

— **4 JUILLET** : Constitution du troisième gouvernement de la monarchie, présidé par M. Adolfo Suarez.

— **28 SEPTEMBRE** : Rétablissement de l'autonomie et de la Généralité de Catalogne.

— **21 OCTOBRE** : Le pacte de la Moncloa est conclu entre le gouvernement et les représentants des principaux partis. Il s'agit d'un ensemble de mesures économiques et sociales destinées à lutter contre l'inflation.

— **22 NOVEMBRE** : Signature d'un nouveau traité d'amitié entre l'Espagne et le Portugal.

— **24 NOVEMBRE** : L'Espagne est admise au Conseil de l'Europe.

1978

— **9 FEVRIER** : Pré-autonomie des îles Canaries, de la Galice et des provinces de Valence et d'Aragon.

— **19 AVRIL** : Abolition de la peine de mort.

— **11 MAI** : La commission constitutionnelle des Cortès déclare que la monarchie est la forme politique de l'Etat espagnol.

— **11 NOVEMBRE** : Projet déjoué de coup de force militaire, dit « Opération Galaxie », contre le gouvernement et M. Suarez. Le lieutenant-colonel Tejero est impliqué dans l'affaire.

— **6 DECEMBRE** : Au référendum constitutionnel, le projet de monarchie parlementaire recueille 88 % de oui. Mais les abstentions atteignent 32,33 % des inscrits, et 55 % au Pays basque.

1979

— **3 JANVIER** : Assassinat par l'ETA du gouverneur militaire de Madrid.

— **5 FEVRIER** : Ouverture à Bruxelles des négociations sur l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

— **24 FEVRIER** : Tentative déjouée d'attentat contre M. Suarez à Barcelone.

— **1[er] MARS** : Elections législatives remportées par l'U.C.D.

— **2 AVRIL** : Les socialistes remportent les élections municipales.

— **6 AVRIL** : Formation du troisième gouvernement Suarez.

— **AOUT à NOVEMBRE** : Approbation des statuts d'autonomie de la Catalogne et du Pays basque.

1980

— **28 FEVRIER** : Rejet du projet d'autonomie de l'Andalousie.

— **21 MAI** : Une motion de censure — la première qui soit déposée depuis quarante-quatre ans — est rejetée aux Cortès.

— **29 JUIN** : Adoption d'une loi antiterroriste, dite « loi sur la sécurité publique ».

— **21 DECEMBRE** : La Galice adopte à son tour son projet de statut d'autonomie, mais avec un taux d'abstentions record : près de 74 %. La déception est très vive à Madrid.

1981

— **29 JANVIER** : Démission de M. Adolfo Suarez. L'U.C.D. apparaît très divisée.

— **3 AU 5 FEVRIER** : Le roi se rend en voyage officiel au Pays basque, où il reçoit un accueil assez chaleureux, malgré l'affront qu'il subit au Parlement régional de Guernica.

— **6 FEVRIER** : L'assassinat d'un ingénieur de la centrale de Lemoniz par l'ETA, qui le détenait en otage depuis une semaine, provoque une vive réprobation au Pays basque.

— **10 FEVRIER** : M. Calvo Sotelo est désigné par le roi pour succéder à M. Suarez, après le congrès de l'U.C.D. à Palma-de-Majorque.

— **13 FEVRIER** : La mort d'un militant basque sous la torture à la prison de Carabanchel soulève à son tour l'émotion du Pays basque, paralysé par la grève, et la réprobation de la classe politique espagnole.

— **20 FEVRIER** : L'ETA politico-militaire enlève trois consuls au Pays basque.

— **23 FEVRIER** : Le débat sur l'investiture de M. Calvo Sotelo est interrompu par la tentative de putsch du lieutenant-colonel Tejero



PUTSCH EN ESPAGNE

La presse de Madrid : tout pour l'union nationale

De notre correspondant

Madrid. — « *La tentative de coup d'Etat en passe d'échouer* » (*El Pais*, indépendant) ; « *Le coup d'Etat a échoué* » (*Diario 16*, libéral pro-gouvernemental) : alors même que la situation était encore confuse dans la capitale espagnole, plusieurs journaux madrilènes ont publié, au milieu de la nuit du 23 au 24 février, des éditions spéciales dans lesquelles ils semblaient considérer que les jeux étaient faits. Bien que paraissant plus tard, *Ya* (catholique conservateur) et *ABC* (monarchiste) se montraient plus circonspects, annonçant respectivement : « *Essai de coup d'Etat* » et « *Un assaut armé au Congrès* ».

Tous les éditorialistes s'accordent à condamner énergiquement la tentative des putschistes et à affirmer leur appui au processus démocratique et à la Constitution. Même les journaux conservateurs, qui, comme *Ya* et *ABC*, n'hésitaient pas à réclamer un coup de barre du gouvernement dans un sens plus autoritaire, affirment aujourd'hui que « *tout doit être fait en respectant la Constitution* ».

Face au danger, l'heure est à l'union nationale. « *C'est le moment pour que tous, militaires, parlementaires et citoyens, analysent leurs propres responsabilités pour le bien du pays par-delà leurs idées et leurs intérêts* », écrit *ABC*. Pour *Ya*, il importe de souligner « *la nécessité de parvenir à une cohabitation civilisée que d'autres peuples plus heureux ou meilleurs ont réalisée* ». De son côté, *Diario 16* affirme qu'est venu « *le temps de la fraternité celui de se prendre par le bras, sans distinction de gauche et de droite* ».

Tous les quotidiens s'accordent à voir dans la personne du roi le symbole de cette unité nationale qu'ils appellent de leurs vœux. « *La défense de la Constitution et de la légalité a vu dans le roi son combattant le plus résolu et le plus admirable* », écrit *El Pais*. Pour *Diario 16*, « *Juan-Carlos le pacificateur est apparu plus que jamais comme le grand phare de l'espoir d'une nation* ». C'est aussi l'opinion de *Ya* qui réclame une union « *autour de la Constitution comme texte et du roi comme suprême garantie* », et de *ABC* pour qui « *une fois de plus la sérénité du roi n'a pas fait défaut à l'Espagne* ».

El Pais est le seul à poser clairement le problème des responsabilités dans les événements de ces derniers jours. « *La démission d'Adolfo Suarez*, affirme l'éditorialiste du journal, *acquiert une signification nouvelle. Tous ceux qui ont joué à l'apprenti sorcier, recourant à des pressions extra-parlementaires pour satisfaire leurs intérêts, comprendront combien il est aisé de provoquer de graves tourmentes.* »

Le journal s'en prend également aux « *idéologues des bandes armées et aux terroristes* », qui « *ont eu l'occasion de prendre conscience qu'un coup d'Etat convertirait le Pays basque et le reste de l'Espagne en un gigantesque camp de concentration* », et qu'il s'agit là de l' « *unique conséquence politique à laquelle mènent leurs actions criminelles* ». — TH. M.

LE JOURNAL D'EXTRÊME DROITE « EL ALCAZAR » SAISI

Madrid (*A.F.P.*). — L'édition de mardi 24 février du quotidien madrilène *El Alcazar* a été saisie. De nombreux policiers ont pénétré dans les locaux du journal et ont saisi l'édition sans montrer d'ordre judiciaire.

L'édition du quotidien portait en titre à la une : « Des effectifs de la garde civile aux ordres du colonel Tejero occupent le congrès des députés » et prenait une position de « neutralité » sans condamner la tentative de coup d'Etat.

Après l'enlèvement de trois consuls au Pays basque

L'ETA politico-militaire exige la publication de documents dénonçant les violences policières

Bilbao (*A.F.P., Reuter*). — L'ETA politico-militaire, qui a enlevé, vendredi 20 février, trois consuls étrangers en poste au Pays basque (ceux d'Autriche et du Salvador à Bilbao, celui d'Uruguay à Pampelune) a fait connaître lundi les conditions qu'elle mettait à la libération de ses otages, dont on est toujours sans nouvelles. Dans un document adressé à la coalition nationaliste de gauche Euskadiko Eskerra, l'organisation séparatiste résume en trois points ses exigences :

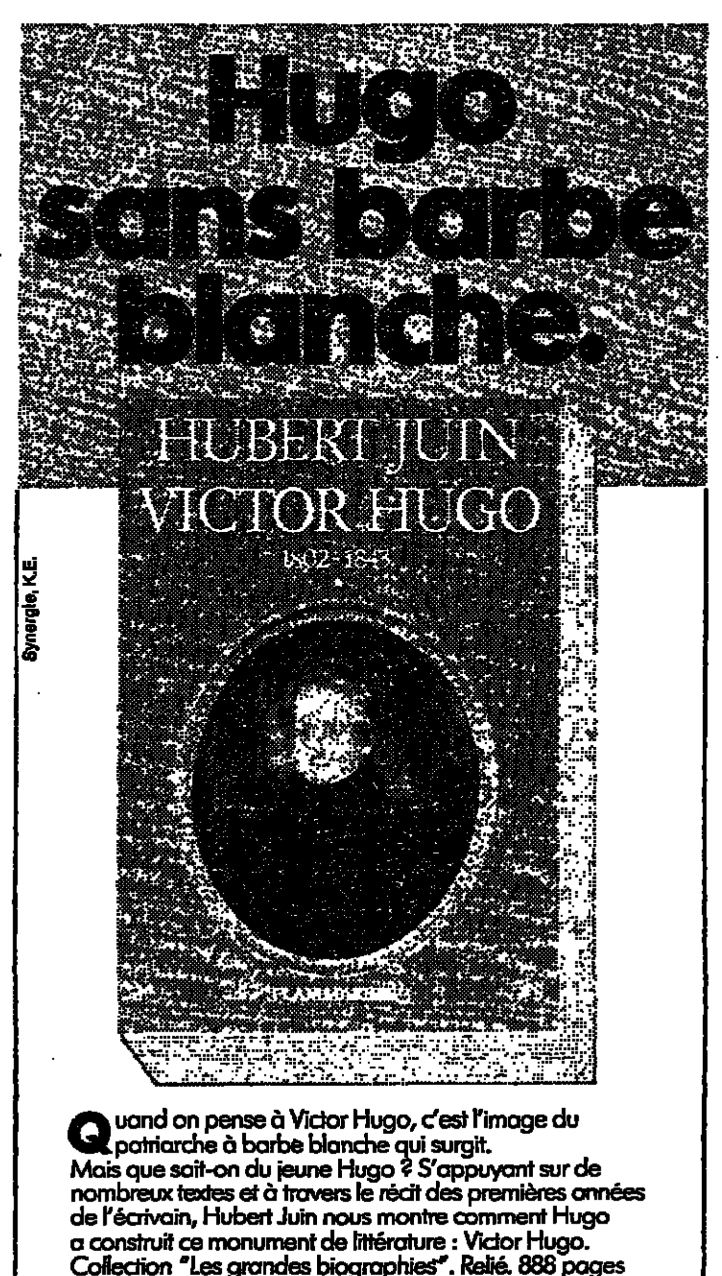
1) Publication du rapport d'Amnesty International de septembre dernier (dont le journal *El Pais*, notamment, avait déjà donné de larges extraits), sur les mauvais traitements infligés à certains détenus dans les prisons espagnoles. Les médias sommés de se soumettre à cette exigence sont la radio et la télévision nationales, les chaînes de radio privées Ser et Popular, les quotidiens *El Pais* et *Diario-16*, et tous les journaux basques.

2) Publication, dans les mêmes médias, d'un rapport élaboré par la commission des droits de l'homme du Parlement autonome basque concernant les mauvais traitements infligés aux détenus de la police et de la garde civile dans les commissariats et casernes du Pays basque, et dans les prisons de Herrera-de-la-Mancha (au centre de l'Espagne) et de Soria (nord) ;

3) Présentation, toujours dans les mêmes médias et aux heures de plus grande écoute en ce qui concerne la télévision, des dix-huit diapositives en couleur montrant le cadavre de José Arregui, militant de l'ETA-militaire, et les traces de tortures subies durant les neuf jours de son interrogatoire, à Madrid, du 4 au 13 février dernier.

La fédération espagnole des associations de presse a publié lundi un communiqué dans lequel elle estime que ces exigences constituent « *un chantage et une contrainte qui porte atteinte à la liberté d'expression* » et que le fait de les accepter signifierait « *le retour au système des directives* » naguère imposées à la presse. Les responsables des principaux journaux et radios-télévisions espagnols doivent se réunir pour adopter une position commune.

● *Une journée de silence* a été observée, lundi 23 février, en Espagne dans les commissariats de police pour protester contre la campagne de « discrédit » dont la police fait l'objet depuis la mort en détention, après de mauvais traitements, du membre de l'ETA-militaire José Arregui. Suivant les consignes du Syndicat professionnel du corps supérieur de police (S.P.C.S.P.), les fonctionnaires de la police ont travaillé en silence. Quelque dix mille fonctionnaires, dont 90 % appartiennent au S.P.C.S.P., composent le corps supérieur de police. — (*A.F.P.*)



DIPLOMATIE

LES RELATIONS EST-OUEST

Les États-Unis ne sont pas pressés d'avoir un sommet

déclare M. Alexander Haig

De notre envoyé spécial

Washington. — « *Méfiant et satisfait* », c'est par ces mots qu'un commentateur d'une chaîne de télévision américaine décrivait, lundi 23 février, l'état d'esprit des Américains après le discours de M. Brejnev. Il est encore trop tôt pour parler d'une réaction approfondie, et le secrétaire d'Etat, M. Haig, comme ses porte-parole, insistent tous sur la nécessité d'étudier de près le texte fleuve de M. Brejnev, de consulter les alliés des Etats-Unis (la nouvelle administration américaine insiste beaucoup sur ce point) avant d'arrêter une position définitive. En tout cas ils constataient officieusement que la fermeté de M. Reagan est payante, et ouvertement que M. Brejnev se montre disposé au « dialogue ».

C'est le mot que l'on a entendu le plus souvent lundi, tant dans la bouche du secrétaire d'Etat, M. Haig, que dans celle de M. François-Poncet, qu'une heureuse coïncidence avait amené à Washington au moment même où le numéro un soviétique entrouvait apparemment la porte à la politique préconisée par la France.

« *Nous voulons en savoir plus* », a dit M. François-Poncet en quittant le secrétaire d'Etat après la journée de conversations, *mais il semble à première vue qu'il y a une volonté de dialogue dont il faut se saisir.* »

« *Nous sommes intéressés par ce qu'a dit M. Brejnev*, a déclaré pour sa part M. Haig, *et nous allons l'étudier soigneusement. Il y a tant d'innovations remarquables dans ce discours que nous devons nous consulter. Nous l'avons déjà fait aujourd'hui, mais il faut continuer.* »

S'adressant auparavant aux téléspectateurs français, M. Haig avait dit notamment : « *Nous accueillons avec satisfaction un dialogue avec l'Union soviétique sur toutes les questions qui nous séparent, mais il existe encore un grand nombre de contradictions* [dans les positions soviétiques] *qu'il nous faut interpréter.* »

M. Haig n'a pas caché sa méfiance, notamment pour le moratoire nucléaire proposé par M. Brejnev, qui laisserait en place, a-t-il souligné, les fusées SS-20 braquées sur l'Europe sans « mesures correctives » occidentales.

Du côté français, ce qu'on a relevé avec le plus de satisfaction, mais sous bénéfice d'inventaire, c'est l'acceptation par l'U.R.S.S. de la proposition française pour des « mesures de confiance » militaire de l'Atlantique à l'Oural, première phase à traiter lors d'une éventuelle conférence sur le désarmement en Europe. M. Haig a cependant écarté toutes précisions sur la forme que pourrait prendre un dialogue avec Moscou. Un sommet, comme le propose M. Brejnev ? « *Nous ne sommes pas pressés d'avoir un sommet.* »

Ce qui compte, a-t-il expliqué en substance, ce n'est pas un sommet en soi, mais de savoir ce qu'on y ferait. Le secrétaire d'Etat trouve également inutile de fixer une échéance ou un calendrier. Il n'a pas voulu non plus préciser ce qu'il penserait d'un tête-à-tête Reagan-Brejnev, c'est-à-dire ce que propose le chef de l'Etat soviétique.

M. Haig ne pouvait évidemment pas faire autrement en présence de M. François-Poncet, alors que la France a la hantise d'un nouveau Yalta. Le point de vue français est que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. peuvent très bien avoir des entretiens en tête à tête sur les questions qui relèvent de leur compétence quasi exclusive, comme la limitation des armements stratégiques, mais non sur les affaires internationales qui intéressent au sens le plus large d'autres pays, notamment les Européens.

Les relations franco-américaines sont « vitales »

Une chose est claire, et M. Haig a insisté là-dessus : ce qui importe, ce sont les problèmes de fond, non la procédure ; non pas vraiment la position de l'U.R.S.S. sur telle ou telle question spécifique, mais son comportement « global ». L'U.R.S.S. est-elle décidée, a dit M. Haig sur Antenne 2, à « *établir avec l'Ouest des rapports fondés sur la réciprocité, la retenue et la modération* », et à mettre fin « *aux risques excessifs et dangereux qu'elle prend en dehors de sa sphère* » ?

M. François-Poncet ne pouvait évidemment qu'acquiescer, et constater qu'avec la nouvelle équipe en place à Washington « *l'esprit de coopération franco-américaine a pris un très bon départ* ».

S'adressant à la presse, M. Haig a renchéri : « *Il est clair que les convergences d'intérêts entre la France et les Etats-Unis sont beaucoup plus nombreuses que les divergences ; celles-ci existent cependant, car nous ne sommes pas monolithiques.* »

M. Haig a même insisté sur le fait que la contribution française à la sécurité de l'Occident et à l'alliance atlantique est « *irremplaçable et fondamentale* », et que les relations franco-américaines sont « *vitales* ». « *J'ai toujours dit*, a-t-il ajouté, *que les Etats-Unis et l'alliance dans son ensemble bénéficient du caractère indépendant de la contribution française. Le concept stratégique de la France a été beaucoup plus clairvoyant que le nôtre en Afrique et dans le tiers-monde par exemple, et j'espère que nous en tirerons la leçon, et que nous essaierons d'en faire autant.* »

Mieux encore, M. Haig est satisfait que la France maintienne un dialogue particulier avec l'U.R.S.S. « *Il est d'une importance vitale que la France dialogue avec l'Est* », a-t-il dit. « *Nous bénéficions*, a-t-il précisé, *de l'indépendance de la France et de ses vues sur les relations est-ouest.* »

A de si bonnes dispositions, M. François-Poncet ne pouvait que répondre en déclarant au ministre américain et dans la presse ce que tout le monde attendait à propos du Salvador.

« *On nous a montré des preuves*, a-t-il dit, *que des armes sont introduites au Salvador. A notre avis, c'est l'équivalent d'une ingérence extérieure dans la situation du Salvador. Nous avons l'expérience de ce type de situation, notamment en Afrique. Nous avons toujours condamné ce genre d'ingérence. Cela ne signifie pas que les problèmes du Salvador peuvent être résolus par des moyens militaires. Il faut rechercher la réconciliation nationale, mais elle ne peut être obtenue par des envois d'armes.* » M. Haig en est d'accord, mais en inversant les responsabilités : « *Nous ne pouvons* — a-t-il dit — *remplacer des régimes impopulaires par des régimes totalitaires marxistes.* »

MM. Haig et François-Poncet ont été tout à fait d'accord aussi sur la Pologne : les Polonais doivent régler eux-mêmes leurs propres affaires, estiment-ils. Ils sont même d'accord pour traiter avec la plus grande discrétion le problème polonais, et ne pas envisager publiquement des situations hypothétiques.

« *Des mesures coordonnées, les unes nationales et les autres collectives, ont été concertées entre Occidentaux pour faire face à de telles situations* », a dit M. Haig à Antenne 2, mais il ne juge pas opportun d'en parler. Il a reconnu d'ailleurs volontiers que la Pologne pose aux Soviétiques des questions « *angoissantes et importantes* ».

Dans ce duo franco-américain quasi idyllique, il y a tout de même quelques discordances. Sur le Proche-Orient en particulier, M. François-Poncet a longuement expliqué que l' « initiative européenne » qui suit lentement son cours est destinée à rapprocher les Israéliens et les Arabes, et non à brouiller les cartes. M. Haig est sceptique. « *J'espère*, a-t-il dit, *que cette initiative ne compliquera pas le processus de Camp David, qui reste pour les Etats-Unis l'approche de paix correcte* »

Sur le dialogue Nord-Sud, et plus généralement sur les relations avec le tiers-monde, le gouvernement de M. Reagan — qui ne s'est pas encore fait une religion définitive — est très en retrait sur la position française. M. François-Poncet s'est efforcé de persuader M. Haig que les Etats-Unis devaient participer activement au sommet pour la relance Nord-Sud, prévu l'été prochain à Mexico.

Les deux ministres ont, semble-t-il, évoqué brièvement l'Espagne, mais seulement pour se demander, avec quelque angoisse ce qui était en train de s'y passer...

MAURICE DELARUE.

● *Le P.S. et le Salvador.* — Commentant les déclarations de M. François-Poncet faites de Washington, lundi 23 février, à l'émission «Cartes sur table» d'Antenne 2, Mme Véronique Neiertz, chargée des relations internationales au secrétariat national du parti socialiste, a déclaré : « *Le gouvernement français donne une nouvelle preuve de l'opportunisme qui lui tient lieu de politique étrangère en ce qui concerne le Salvador... M. François-Poncet déclare que les positions américaines étaient fondées Quant à la démocratie et au respect des droits de l'homme au Salvador, Haig ayant promis qu'il y veillerait personnellement, cela a suffi pour rassurer le ministre français des affaires étrangères.* »

● *Une manifestation* est annoncée pour le mercredi 25 février à 18 heures à Paris, en témoignage de soutien au peuple salvadorien. Organisée par les comités de solidarité avec le peuple du Salvador, du Guatemala et du Nicaragua, elle se rendra de la place Saint-Augustin à la Concorde. Les organisateurs précisent que leur mouvement est dirigé « contre l'intervention des Etats-Unis et pour le droit à l'autodétermination du peuple salvadorien.

EUROPE

Le XXVI[e] congrès du P.C. soviétique

La deuxième journée du 26e congrès du parti communiste de l'U.R.S.S. devait, ce mardi 24 février, permettre aux premiers délégués étrangers de faire les discours d'usage. La veille, M. Viktor Grichine, premier secrétaire pour la région de Moscou, et Vladimir Chtcherbitski, premier secrétaire pour l'Ukraine, ont fait l'éloge du rapport politique présenté par M. Brejnev. Ce *mardi matin, c'est au tour de* M. Dinmoukhamed Kounaev, chef du parti pour le Kazakhstan. Tous trois avaient été les premiers à prendre la parole après M. Brejnev lors du congrès précédent. Après l'approbation du rapport du secrétaire général, le congrès devrait entendre jeudi le rapport économique du chef de gouvernement, M. Nicolas Tikhonov.

Les propositions de dialogue Est-Ouest avancées par M. Brejnev dans son rapport, lundi 23 février, devant le congrès du P.C. *soviétique ont fait l'objet de commentaires généralement prudents* dans les capitales occidentales. M. Brady, porte-parole de la Maison Blanche a qualifié d'« intéressante » la suggestion d'une rencontre soviéto-américaine au sommet, tout en ajoutant : « Les Soviétiques ont l'habitude de jouer alternativement les bons et les mauvais garçons. Il n'est pas du tout exclu que cela soit un piège de leur part... Ils l'ont déjà fait dans le passé. » Quant à M. Charles Percy, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, il a déclaré : « Je suis convaincu qu'un sommet en ce moment serait improductif et pourrait même aboutir à des résultats négatifs. Les rencontres au sommet ne sont opportunes et utiles que lorsqu'elles sont l'aboutissement d'échanges de vues approfondis au niveau des experts. »

A Bonn, nous signale notre correspondant, le chancelier Schmidt a estimé que les propositions de M. Brejnev méritaient d'être « examinées avec soin ». Le porte-parole du gouvernement avait auparavant jugé le discours du chef de l'Etat soviétique « mesuré ».

Le problème du Salvador reste cependant, au moins pour les Américains, un des facteurs de la tension entre l'Est et l'Ouest. M. Brady a décrit M. Reagan, lundi, comme « extrêmement inquiet » de la situation dans ce pays, qui constitue « un cas d'aventurisme soviétique flagrant dans notre hémisphère ». Le porte-parole de la Maison Blanche a rappelé les déclarations antérieures de M. Meese, conseiller du président, qui n'excluait pas un blocus de Cuba si les livraisons d'armes au Salvador se poursuivaient.

De son côté, le général Vernon Walters, ancien directeur adjoint de la C.I.A., poursuit en Amérique latine une tournée d'explication analogue à celle que M. Eagleburger vient d'achever en Europe. Il est arrivé, lundi 23 janvier, à Buenos-Aires venant de Brasilia. Interrogé dans cette dernière ville sur l'éventualité d'une intervention militaire des Etats-Unis au Salvador, il a répondu : « En dehors de l'Europe orientale, où elles sont définitives, il n'y a guère, dans le monde, de solutions militaires que provisoires. » Le général a assuré que, jusqu'au 17 janvier, le gouvernement salvadorien n'avait reçu aucune aide militaire, contrairement aux guérilleros.

A Belgrade, d'autre part, M. Luigi Einaudi, spécialiste des questions latino-américaines au département d'Etat, a rencontré, le lundi 23 février, des hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères yougoslave, afin de les informer des « ingérences étrangères » au Salvador.

EN POLITIQUE INTÉRIEURE

M. Brejnev propose un « programme alimentaire spécial » et entend redéfinir le « socialisme développé »

De notre correspondant

Moscou. — Dans la partie de son rapport consacrée à la politique intérieure, M. Leonid Brejnev a proposé au vingt-sixième congrès, dans deux ordres d'idées différents, un « programme alimentaire spécial » destiné à pallier les carences de l'approvisionnement, et la rédaction d'un nouveau programme fondamental pour le parti communiste, le texte actuel datant de 1961.

Au sujet des problèmes économiques, le chef de l'Etat et du parti soviétiques a, selon son habitude, mis l'accent sur les insuffisances. Sans ménager les critiques, il a tracé devant le congrès un tableau toutefois moins sombre que dans ses précédents discours au comité central. Comme en politique extérieure, il s'est efforcé d'être rassurant, de montrer à la fois que la ligne générale est juste et que le parti est parfaitement conscient des difficultés et des défauts.

M. Brejnev a reconnu que la détérioration de la conjoncture économique mondiale, les brusques flambées de prix et la course aux armements « *imposée par l'impérialisme* » représentaient aussi un « *lourd fardeau* » pour l'U.R.S.S. Mais, au-delà des « *facteurs objectifs* », qui ont provoqué des distorsions de l'économie, il existe des causes proprement soviétiques : mauvaises planification et gestion, laisser-aller des responsables, trangression de la discipline, incurie, auxquels M. Brejnev a ajouté « *la force de l'inertie, les traditions, les habitudes acquises à une période où la priorité était accordée à un aspect plus quantitatif que qualitatif* » du développement.

Or l'objectif des prochaines années, comme des cinq dernières, est de « *passer à un développement essentiellement intensif* ». « *Ce n'est pas un choix délibéré, c'est une nécessité.* » Les ressources en main-d'œuvre s'épuisent, la mise en valeur des régions du Nord et l'Extrême-Orient, qui contiennent les plus riches gisements en énergie et en matières premières, coûte de plus en plus cher, les dépenses consacrées à la protection de l'environnement augmentent, les usines vieillissent.

La première règle énoncée par le secrétaire général du P.C. soviétique est que « *l'économie doit être économique* ». Il faut en finir avec le gaspillage de l'énergie, des combustibles, du métal, où les « pertes » représentent, selon lui, quelque 18 % de la production. M. Brejnev a beaucoup insisté sur les problèmes énergétiques dont il se confirme qu'ils constitueront le principal goulet d'étranglement de l'économie soviétique dans la prochaine décennie. Il a demandé la réduction de la part du pétrole au profit du gaz et du charbon (dont la production cependant est en diminution) et le développement plus accéléré du nucléaire, y compris les réacteurs à neutrons rapides et les surgénérateurs. Il a annoncé la définition d'un programme d'ensemble à long terme pour les transports et demandé que les investissements soient consacrés en priorité à l'augmentation du rendement.

Critiquant la disproportion entre les ressources et l'état de l'économie, ainsi que l'incapacité à faire passer dans la production les découvertes techniques, M. Brejnev a implicitement donné raison aux responsables scientifiques, estimant que l'U.R.S.S. achète trop de technologie en Occident. « *Il faut mettre en relief les causes pour lesquelles nous dépensons parfois beaucoup trop d'argent à acheter à l'étranger des techniques que nous sommes parfaitement capables de créer nous-mêmes, et qui sont souvent de bien meilleure qualité*, a-t-il déclaré. *Le but ultime doit être la satisfaction des besoins croissants des Soviétiques. (...) Or c'est dans un contexte difficile qu'il nous faudra satisfaire ces besoins de la production et des individus.* »

Rappelant que le secteur B (biens de consommation) avait reçu une légère priorité dans le projet de plan, le rapporteur n'en a pas moins mis l'accent sur l'importance de l'industrie lourde, qui produit d'ailleurs la moitié des biens de consommation courante. Il n'a pas repris sa suggestion de cet automne sur la reconversion de quelques industries militaires à des usages civils ; on peut en conclure que cette idée s'est heurtée à quelques résistances.

Pour assurer l'approvisionnement normal de la population, le « programme alimentaire spécial » doit d'abord favoriser l'essor de l'agriculture, en particulier de l'élevage, pour remédier à la pénurie de lait et de viande, mais aussi permettre le transport, la conservation et la distribution dans de bonnes conditions de ce qui est produit.

Lutter contre la baisse de la natalité

Dans l'agriculture comme dans l'industrie, il s'agit moins d'investir des sommes considérables que de donner la priorité au rendement, à la productivité, à l'approfondissement et au perfectionnement des liens de l'agriculture avec le complexe agro-industriel. Cet effort doit également porter sur les articles de consommation courante et les services.

Pour atteindre ces objectifs, M. Brejnev n'a pas annoncé des moyens bien nouveaux. Au sujet de la situation économique, il a demandé la mise en œuvre des résolutions de juillet 1979, mais il a répété : « *Ce plan, c'est la loi.* » Ce qui ne laisse prévoir ni assouplissement du système centralisé de planification ni augmentation de l'autonomie des entreprises.

Pour lutter contre la tendance à la baisse de la natalité qui constitue une des hypothèques les plus graves pour l'économie soviétique, M. Brejnev a annoncé la définition d'une politique démographique, notamment par des aides aux familles, aux jeunes couples et aux femmes, tout en reconnaissant qu'au cours du dixième quinquennat (1976-1980) « *rien n'avait radicalement changé dans ce domaine* ».

Le rapporteur n'a pas oublié les questions idéologiques. Après le coup de chapeau aux tchékistes du K.G.B. et aux forces armées soviétiques, après le coup de semonce aux syndicats qui « *n'utilisent pas assez leurs vastes droits* », il a exigé une lutte sans merci contre « *les manifestations étrangères à la nature du socialisme, le chauvinisme et le nationalisme, les déformations nationalistes, qu'il s'agisse de l'antisémitisme ou du sionisme* ». Il a rappelé que dans la société socialiste la répartition des richesses devait se faire en fonction du travail. C'est pourquoi il faut supprimer les salaires récompensant le simple acte de présence sur les lieux de travail, les primes imméritées, et lutter contre tout ce qui favorise le parasitisme, la corruption, la spéculation, les atteintes à la propriété socialiste, ainsi que contre l'alcoolisme, qui, « *en toute franchise, reste un problème grave* ».

Concernant le nouveau programme du parti, M. Brejnev s'est avancé très prudemment. Il l'a présenté non comme une idée personnelle, mais comme une proposition du comité central « *soumise à l'examen du congrès* ». La démarche est logique, le programme qui est en principe actuellement en vigueur, mais qui n'est plus cité depuis longtemps, date de Khrouchtchev. M. Brejnev et ses pairs ont inventé une nouvelle étape sur la voie du communisme, « *le socialisme développé, étape indispensable, naturelle et historiquement prolongée* » qui a été codifiée dans la Constitution de 1977, et qui devrait tout naturellement trouver son expression dans le programme du parti.

L'entreprise n'est pourtant pas sans risques, elle peut relancer des discussions que la direction paraissait vouloir éviter, ne serait-ce qu'en amenant les Soviétiques à relire un programme aujourd'hui oublié, qui promettait l'avènement du communisme intégral... pour cette année. Il est en effet grand temps de le réviser, et l'on conçoit que M. Brejnev, en rédigeant un nouveau programme, veuille imprimer sa marque à une période « *historiquement prolongée* ».

DANIEL VERNET.

L'image de la continuité

De notre correspondant

Moscou. — La brusque interruption de la retransmission en direct de la cérémonie d'ouverture du vingt-sixième congrès, relayée par un présentateur de la télévision, a pu laisser croire que M. Brejnev n'avait pas prononcé *in extenso* son long discours de plus de cent cinquante pages. Il n'en était rien. Le chef de l'Etat et du parti soviétique a tenu la tribune pendant trois heures quarante minutes, ce qui, malgré deux pauses, constitue une performance pour un homme de soixante-quatorze ans qui était, il n'y a pas si longtemps, très malade.

Aucune explication plausible n'ayant été donnée par les officiels, il est permis de penser que ce ne sont pas des ennuis réels de santé qui ont justifié cette étrange pratique mais la crainte que M. Brejnev « *ne tienne pas la distance* » devant des millions de spectateurs. La télévision, qui se méfie du direct, avait pris ses précautions.

La première séance a montré que ce congrès serait encore dominé par la personnalité de M. Brejnev. Sa modération en politique internationale, sa volonté de négocier, ses appels du pied aux Américains, ont pu surprendre, alors que la presse usait, ces derniers temps, d'un ton beaucoup plus dramatique. Mais l'hebdomadaire *Temps nouveaux* avait critiqué « *les gémissements des excités sur la mort de la détente* ». Visiblement, M. Brejnev ne se classe pas dans cette catégorie. Il s'est présenté comme un homme d'Etat conscient de ses responsabilités, soucieux de régler pacifiquement les litiges et de ne pas se laisser entraîner dans une vaine polémique. Il a soigné la réputation de défenseur infatigable de la paix qu'il cherche à imposer depuis des années.

En cette période de troubles et d'incertitudes, où la direction soviétique n'a pas beaucoup de victoires à accrocher à son bilan, où les alliés se rebellent, où les partenaires se dérobent, il convenait que M. Brejnev offre une image rassurante de sérénité, de sagesse et de continuité à une opinion soviétique où le souvenir et la crainte de la guerre sont soigneusement entretenus.

Le secrétaire général a, dans son discours, félicité les écrivains « *fidèles au thème de la guerre* (qui) *enseignent l'amour de la patrie, la fermeté dans les épreuves* ». Il ne s'est pas cité lui-même, mais ses Mémoires de guerre sont toujours mis en avant comme une haute école de courage. Qui serait mieux placé pour défendre la paix que celui qui a connu l'expérience de la guerre ? C'est en U.R.S.S. un sujet inépuisable de propagande.

A la veille du congrès, la presse a publié la lettre adressée à M. Brejnev par une « *simple femme russe de Rostov* » : « *Pour moi, une mère qui a perdu son fils à la guerre, vous m'êtes devenu deux fois plus cher (...). Je comprends, je partage vos préoccupations sur l'avenir des enfants d'aujourd'hui, de la paix dans le monde entier (...). Il y a des gens à qui la dernière guerre n'a rien appris, mais je suis sûre que vous, personnellement, Leonid Ilitch, vous qui la connaissez non pour en avoir entendu parler mais pour l'avoir vécue, et notre cher parti communiste ferez tout pour protéger l'humanité et, en premier lieu, son avenir — les enfants — des horreurs d'un nouvel incendie mondial.* »

Cette publication, qui n'était pas fortuite, était le contrepoint sentimental du discours politique qu'a tenu M. Brejnev devant le congrès. « *L'U.R.S.S. est le principal rempart de la paix* », et les difficultés conjoncturelles ne la feront pas dévier de sa voie. C'est pourquoi M. Brejnev a proposé des négociations — sous certaines conditions, certes — à la Chine, au Japon, aux Etats-Unis, à l'Europe occidentale, sur le golfe Persique, l'Afghanistan, le Proche-Orient, la guerre Irak-Iran, etc. « *Pour empêcher la guerre et consolider la paix* », il est prêt à coopérer avec les syndicats, les milieux religieux, les forces démocratiques et éprises de paix, les sociaux-démocrates, même si certains d'entre eux ont attrapé « *le virus de l'anticommunisme* ».

Cette apparente disponibilité a au moins une limite : les Soviétiques veulent rester maîtres chez eux. Le chef de l'Etat et du parti l'a clairement affirmé à propos de la Pologne, que « *l'on n'abandonnera pas dans le malheur* » (formule déjà employée au sujet de l'Afghanistan), et à propos du mouvement communiste international, où des points de vue différents ne doivent pas déboucher sur une « *critique qui dénature la réalité socialiste et fait ainsi le jeu, volontairement ou non, de la propagande impérialiste de l'adversaire de classe* ». — D. Vt.

Les trois principales propositions dans le domaine international

Nous reproduisons ci-dessous certains passages, transmis par l'agence Tass, du rapport de M. Brejnev consacrés aux problèmes internationaux, complétant ceux qu'avait déjà cités notre correspondant (*le Monde* du 24 février).

● LES MESURES MILITAIRES DE CONFIANCE. — Après avoir rappelé les mesures adoptées à la conférence d'Helsinki en 1975 (notification préalable des manœuvres militaires des forces terrestres, invitation d'observateurs étrangers) et indiqué que l'U.R.S.S. est prête à y inclure les manœuvres des forces navales et aériennes, ainsi qu'à notifier les « *déplacements de troupes importants* », M. Brejnev a poursuivi : « *Nous voudrions à présent étendre considérablement la zone d'application de ces mesures. Nous sommes prêts à les étendre à toute la partie européenne de l'U.R.S.S., à condition que soit élargie de façon correspondante par les Etats occidentaux la zone d'application des mesures de confiance.* »

M. Brejnev a ensuite parlé d'instaurer le même système en Extrême-Orient, « *où voisinent des puissances comme l'U.R.S.S., la Chine et le Japon, et où se trouvent également des bases américaines* ». « *L'Union soviétique est prête à engager avec tous les pays intéressés des négociations concrètes relatives à l'application de mesures de confiance en Extrême-Orient.* »

● AFGHANISTAN ET GOLFE PERSIQUE. — « *Au sujet de nos propositions relatives au golfe Persique, on entend parfois affirmer qu'on ne saurait les détacher de la question du stationnement d'un contingent militaire soviétique en Afghanistan. Que peut-on dire à ce propos ? L'Union soviétique est prête à s'entendre au sujet du golfe Persique en tant que problème indépendant. Elle est prête aussi, naturellement, à participer à un règlement séparé de la situation qui s'est créée autour de l'Afghanistan. Mais nous ne nous opposons pas non plus à ce que les questions liées à l'Afghanistan soient discutées conjointement avec celles de la sécurité du golfe Persique. Auquel cas, il va sans dire, peuvent seuls être discutés les aspects internationaux du problème afghan, et non les affaires intérieures de l'Afghanistan. La souveraineté de ce pays doit être pleinement respectée, ainsi que son statut d'Etat non aligné.* »

● LES EUROMISSILES. — « *Nous proposons de nous entendre pour que soit proclamé, dès à présent, un moratoire touchant le déploiement en Europe de nouveaux engins balistico-nucléaires de moyenne portée des pays de l'OTAN et de l'U.R.S.S., c'est-à-dire de geler au niveau quantitatif et qualitatif actuel les installations existantes, y compris, naturellement, les dispositifs nucléaires avancés des Etats-Unis dans cette partie du monde. Ce moratoire pourrait entrer en vigueur dès que commenceraient les négociations sur cette question, et il resterait valable tant que n'aura pas été conclu un traité permanent sur la limitation, ou mieux encore, sur la réduction de ces installations nucléaires en Europe, étant entendu que, de part et d'autre, il serait mis fin à tout préparatif en vue de déployer de nouveaux engins analogues, y compris les missiles américains Pershing II et les missiles de croisière stratégiques basés à terre.* »

Les pays créanciers de la Pologne se concertent à Paris

Commencée lundi, la réunion à Paris des hauts fonctionnaires représentant les principaux pays créanciers de la Pologne devait se poursuivre mardi et peut-être mercredi. Tenue dans le plus grand secret, afin, dit-on, de ne pas créer d'embarras supplémentaire au gouvernement de Varsovie, cette réunion est présidée par M. Haberer, directeur français du Trésor.

L'objectif est d'étudier le problème du réaménagement de la dette polonaise à l'égard des pays occidentaux, en ce qui concerne en tout cas les échéances prochaines fixées au 30 juin. La dette totale s'élève à près de 25 milliards de dollars dont les trois quarts environ sont dus à des banques privées, l'autre quart étant constitué de dettes gouvernementales ou de dettes commerciales assorties de la garantie des Trésors publics. Les principaux créanciers sont la France, la R.F.A., la Grande-Bretagne et l'Autriche. La dette polonaise vis-à-vis de chacun de ces pays (et de leur banque), est, estime-t-on, de l'ordre de 2,5 milliards de dollars.

Une première tentative de coordination entre les créanciers occidentaux de la Pologne s'était soldée par un échec lors d'une précédente réunion, le 22 décembre. Une autre réunion prévue en janvier avait été annulée.

Outre la France, participent à la réunion, la R.F.A., la Grande-Bretagne, l'Italie, les Etats-Unis, le Canada et, pour la première *fois, le Japon, qui avait jusqu'alors* refusé de se joindre au « club ». Tokyo proposerait pour le premier semestre de 1981 une aide de 30 millions de dollars.

Un geste des Américains

Une des questions qui se posait était l'attitude qu'adopterait l'administration Reagan dans cette affaire, dont les implications sont hautement politiques.

Le département d'Etat a confirmé lundi que Washington a décidé d'accorder à la Pologne un délai pour le remboursement d'une dette de 80 millions de dollars. La nouvelle avait d'abord été publiée par le *Washington Post*. Le représentant du département d'Etat qui l'a confirmée a précisé qu'il n'était pas envisagé de demander au Congrès le vote de crédit nouveaux, « *bien que*, a-t-il ajouté, *nous ayons accepté l'idée qu'il faut faire tout notre possible sous la forme d'une aide générale* ». Il n'a pas exclu que les Etats-Unis puissent reconsidérer la question après la réunion de Paris. La Pologne, rappelle-t-on à Washington, a demandé aux Etats-Unis de lui accorder 3 milliards de dollars d'aide d'urgence, incluant des délais de paiement, de nouveaux *prêts et d'autres types* d'aide.

Vendredi, Moscou avait, pour sa part, accepté de différer jusqu'en 1985 le remboursement des crédits (en devises et en roubles) accordés par l'U.R.S.S. à la Pologne de 1976 à 1980.

Tchécoslovaquie

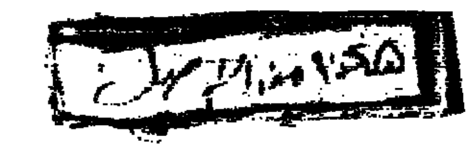
Les autorités semblent décidées à mettre fin au « samizdat »

Depuis quelque temps, les autorités tchécoslovaques poursuivent avec acharnement toutes les personnes qui pourraient contribuer d'une manière ou d'une autre au « *samizdat* » (édition auto-éditée dactylographiée). Au début de février, la police a interrogé pendant quarante-huit heures l'écrivain Ludvik Vaculik. Quelques jours plus tard, au cours d'une perquisition à son domicile, la police a saisi tous les manuscrits *qu'elle a pu y trouver, dont le* journal personnel de sa femme, et cinq machines à écrire. Au cours de perquisitions précédentes, la police n'avait jamais confisqué de manuscrits.

Le mardi 17 février, la police a arrêté l'ingénieur Jan Litomisky, membre du V.O.N.S. (comité pour la défense de personnes injustement poursuivies) à son domicile, à Vyskytna, en Bohême du Sud. Il a été inculpé de « subversion » pour diffusion de textes non officiels. Des perquisitions ont également eu lieu chez M. Stanislav Adamek, à Brno, chez M. Pavel Roubal, à Castrov, et chez M. Josef Brychta et Mme Marie Holubcova, tous deux à Jihlava. Trois machines à écrire ont été saisies chez cette dernière.

Expulsion d'un professeur

D'autre part, M. Konrad Loew, professeur en sciences politiques à l'université de Bayreuth, a été arrêté et expulsé, samedi 21 février, de Prague où il avait participé à un symposium officiel de l'institut de droit de l'Académie des sciences tchécoslovaque. Les autorités de Prague avaient motivé son expulsion par des « *provocations* » et « *la diffusion de philosophie fasciste en public* ». A son arrivée en R.F.A., le professeur Loew a précisé qu'il avait été arrêté aussitôt après avoir discuté à l'académie de douze théories contenues dans l'un de ses livres et qui montrent pourquoi le communisme soviétique n'est pas compatible avec les idées de Marx. — AMB.



AMÉRIQUES

Haïti

La décision des Bahamas d'expulser trente mille immigrés ajoute au drame d'une communauté désespérée

Un ultimatum enjoignant à tous les immigrés en « situation irrégulière » de quitter les Bahamas est venu à expiration le 18 janvier. De vingt-cinq mille à trente mille Haïtiens devraient donc être expulsés vers leur pays d'origine. Fuyant cette déportation, nombre d'entre eux, qui ont quitté Haïti depuis parfois vingt ans, tentent, par tous les moyens, de gagner la Floride, qui leur semble être l'ultime terre d'accueil.

Comme une escadre échouée au large des côtes cubaines, les sept cents îles ou îlots de l'archipel des Bahamas (dont une trentaine seulement sont habitées) forment un écran entre les Etats-Unis, le pays le plus riche du monde, et Haïti, le pays le plus pauvre du Nouveau Monde. Après la révolution castriste, cette paisible colonie britannique a remplacé Cuba, haut-lieu du tourisme nord-américain. Ses 200 000 habitants sont déjà submergés, chaque année, par près de 1 800 000 visiteurs qu'attire la consommation aseptisée des trois « S » antillais : soleil, sable et sexe...

Grâce à la manne touristique, le niveau de vie des Bahaméens est l'un des plus élevés de la région : leur P.N.B. atteint 11 300 francs par tête, contre 1 300 à Haïti.

Soutiers de cette « usine à touristes », trente mille immigrés haïtiens sont, pour la plupart, entrés clandestinement sur des bâteaux de pêche, et sont donc « illégaux ». La majorité d'entre eux viennent du nord-ouest d'Haïti, cette langue de montagnes qui, au Môle-Saint-Nicolas, fait face à Cuba, et qui connaît, de manière chronique, de sévères famines.

Le « miracle » touristique, cependant, a rapidement connu ses limites. Près de 40 % de la population active est, aujourd'hui, au chômage. Aussi les Haïtiens font-ils, désormais, figure de « voleurs d'emplois ». Un an à peine après l'indépendance de 1973, puis en 1978, le gouvernement bahaméen prit des mesures pour expulser les illégaux et tenter d'enrayer une immigration qui s'intensifiait.

A l'approche de l'échéance du 18 janvier, la situation de la communauté haïtienne est devenue très précaire, et de véritable « pogroms » ont eu lieu. Comme le rapporte *La Voz* (1) : « *Le 18 et le 19 novembre, Nassau fut le théâtre de deux jours de batailles dangées sporadiques entre Haïtiens et Bahaméens.* » Le ministre du travail, M. Clément Maynard, a mêm edéclaré qu' « *il deviendra peut-être nécessaire d'utiliser les chiens pour découvrir et arrêter les illégaux* ».

Le coût de la troisième déportation, qui prétend en « finir » avec les trente mille Haïtiens, fera peut-être hésiter le gouvernement bahaméen, qui préférerait qu'ils s'en aillent d'eux-mêmes. Le chef de l'opposition, M. Norman Solomon, qui désapprouve les expulsions, estime la dépense à 75 dollars par Haïtien expulsé, soit un total de 2,25 millions de dollars.

Le processus de déportation, pourtant, a déjà commencé; mille cinq cents Haïtiens ont été enfermés à la prison de Fox Hill (Nassau), prévue pour six cents détenus. Les conditions d'hygiène sont évidemment lamentables, et, à l'arrivée à Port-au-Prince du premier contingent d'expulsés, la Croix-Rouge haïtienne a décelé huit cas de tuberculose. Une petite île, Atholl Island, a même été transformée en camp de toile où sont détenus les « illégaux » en instance de déportation.

Au flot d'émigrés qui quittent les Bahamas par peur d'être refoulés en Haïti, s'ajoute un nombre croissant de paysans haïtiens ayant perdu tout espoir de surmonter la *« pénurie alimentaire »* qui afflige la patrie de Toussaint Louverture. Depuis 1971, l'ouverture du pays sur l'extérieur, l'augmentation de la dépendance et la crise agricole ont désormais déclenché un phénomène nouveau en Haïti : l'exode rural, qui a gonflé démesurément la capitale, Port-au-Prince (avec plus de 800 000 habitants, elle a quadruplé en vingt ans), et augmenté le nombre des candidats à l'émigration coûte que coûte.

Leur odyssée tourne souvent au drame. Lorsque cent trois Haïtiens, pris dans une tempête, s'échouèrent sur Cayo-Lobos, un îlot moins grand qu'un terrain de football, dans les eaux territoriales des Bahamas à 40 kilomètres des côtes cubaines. Repérés par un avion américain, les naufragés embarqués le 22 septembre à Port-de Paix, en Haïti, durent attendre plus d'un mois que leur gouvernement accepte de les prendre en charge. Entre-temps, cinq d'entre eux, dont trois femmes enceintes, étaient morts de faim. Pendant quelques heures, le 13 novembre, les soldats bahaméens, utilisant leurs armes, transformèrent Cayo-Lobos en champ de bataille pour réembarquer les survivants refusant de retourner en Haïti.

Les Bahamas ne sont pas le seul Etat de la région à trouver les Haïtiens indésirables.

La Floride, terre promise

Des pays latino-américains riverains de la mer des Caraïbes s'apprêtent, eux aussi, à expulser les clandestins. Tel est le cas de Panama. Le Venezuela, pour sa part, vient de « découvrir » que six mille Haïtiens étaient entrés illégalement par la Colombie. La France, dans ses trois DOM, et la Grande-Bretagne, dans ses dernières possessions des Petites Antilles, ont rétabli le visa pour les citoyens haïtiens.

Les Etats-Unis restent, dès lors, l'ultime « terre promise », dont la Floride est la porte entrebâillée. Le gonflement de la communauté haïtienne, évaluée déjà à au moins trente mille personnes, dans cet Etat américain où les relations raciales sont tendues inquiète les autorités américaines. Elles ont aménagé un camp militaire, Fort-Allen, à Porto-Rico, pour y héberger entre deux mille et dix mille immigrants haïtiens. Ceux-ci refusent, comme d'ailleurs les Porto-Ricains. La situation économique, et notamment celle de l'emploi, est, en effet, très difficile dans l' « Etat associé » aux Etats-Unis. Cette décision a peut-être pour but de dissuader les candidats à l'émigration, alors que l'ensemble des pays de la région se ferment aux réfugiés haïtiens ou, comme les Bahamas, les expulsent.

Les *boat people* haïtiens, à la différence des Vietnamiens, ou des réfugiés cubains, n'ont guère trouvé de défenseurs jusqu'à présent.

La communauté noire des Etats-Unis a longtemps hésité à soutenir ces immigrants qui pourraient les concurrencer sur un marché du travail encombré. Depuis un an, pourtant, elle fait pression pour que soit attribué aux Haïtiens le statut de réfugiés politiques. L'administration le leur refuse, alors qu'elle l'accepte pour les réfugiés cubains. Pourtant, une décision du juge fédéral J. King, en date du 2 juillet, a pratiquement interdit toute expulsion des immigrés haïtiens.

L'émigration haïtienne n'est pas un phénomène récent. Dès 1920, et jusqu'à la révolution cubaine, entre 200 000 et 300 000 Haïtiens travaillaient comme coupeurs de canne sur les grandes plantations des compagnies américaines à Cuba. Mais, depuis le début de la dictature des Duvalier, en 1957, s'est formée une diaspora de plus de 1 000 000 d'émigrés, dont la moitié s'est installée aux Etats-Unis et au Canada.

Les transferts effectués par la diaspora sont devenus une source de devises de première importance pour le gouvernement haïtien : près de 20 millions de dollars par an pour les seuls émigrés aux Etats-Unis, soit près du quart du budget. A tous les niveaux, d'ailleurs, le malheur des uns fait le bonheur des autres. Les envois de fonds par la poste haïtienne sont à ce point « peu sûrs » que de nombreuses sociétés de transferts de fonds, de personne à personne, se sont développées à Montréal, New-York ou Miami. La famille Duvalier contrôlerait, en sous-main, plusieurs d'entre elles.

« Squelettiques, pieds nus... »

L'immigration par voie aérienne étant pratiquement fermée depuis quelques mois, ce sont des passeurs complaisants qui réalisent de substantiels bénéfices. Dans des bateaux surchargés, la traversée jusqu'aux Bahamas coûte plus de 400 dollars et, de là, jusqu'en Floride, encore 500 dollars.

A tous les échelons, les autorités haïtiennes se comportent avec beaucoup de complaisance face à cet exode : du « *chef de section* » dont il faut « graisser la patte » pour qu'il ferme les yeux sur le départ de dizaines de paysans de la zone qu'il surveille, jusqu'aux aux autorités militaires et policières qui ne peuvent ignorer qu'un bateau de pêche vétuste appareille avec plusieurs centaines de personnes à bord.

L'inaction du gouvernement dans le drame de Cayo-Lobos (il a promis de « réinsérer » les naufragés : des tontons-macoutes les ont accueillis à coups de matraque), son silence face à l'ultimatum du gouvernement des Bahamas, ont profondément choqué le peuple haïtien. L'émigration massive soulage, certes, les tensions sociales à l'intérieur du pays. Mais la tolérance des autorités devient complicité dans la « vente » des travailleurs haïtiens à la République Dominicaine. Celle-ci a versé au gouvernement Duvalier plus d'un million de dollars pour faire venir quinze mille saisonniers pour la zafra de 1979. En République Dominicaine, près de trois cent mille Haïtiens travaillent déjà dans les grandes exploitations sucrières, où, comme l'a montré la Société anti-esclavagiste de Londres, « *ils sont traités comme des esclaves* ».

L'intensification de l'exode des cerveaux et surtout de l'émigration d'origine paysanne a pris l'allure d'une contestation silencieuse du régime en place. Pour beaucoup, il n'y a plus d'espoir en Haïti. Selon M. J.-C. Bajeux, le directeur de *la Voz* : « *Haïti devient une menace pour la stabilité de la Caraïbe (...). La crise haïtienne débordant les frontières provoque l'attention internationale. Tous les signes indiquent que la crise doit être résolue à sa source même ; en Haïti.* »

La presse indépendante, décapitée par les arrestations de novembre dernier, s'était largement faite l'écho de l'émotion suscitée par le retour de « *nos Palestiniens* ». *Interjeunes* du 9 août publiait, par exemple, la lettre d'un lecteur de quinze ans, qui avait assisté, bouleversé, au débarquement sur le wharf de Port-au-Prince d'un premier contingent de cent soixante-dix illégaux haïtiens expulsés des Bahamas. « *Il y avait de quoi pleurer. C'était pénible à voir. Squelettiques, pieds nus, leurs yeux reflétaient des années de misères et de tourments (...). Ils étaient partis, il y a vingt ans, avec l'espoir au cœur, ils sont revenus avec la mort dans l'âme.* »

P.-M. THIVOLET.

(1) *La Voz* est un bulletin d'information édité à Porto-Rico sur la situation des émigrés haïtiens, notamment en République Dominicaine et aux Bahamas.

Tribune internationale

El Salvador : un pays à sauver

par GABRIEL GARCIA MARQUEZ (*)

UN ami, rentrant tard chez lui après le travail, trouve sa femme qui regarde à la télévision un spectacle barbare. Une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants, sont massacrés par la force publique sous le porche d'une église. Beaucoup sont morts, d'autres agonisent comme des vers dans une mare de sang, et les derniers vivants se dispersent, affolés, sous le feu des mitrailleuses. Mon ami, qui a horreur du cinéma d'épouvante, reproche à sa femme de regarder un film pareil. Mais elle lui répond, impassible : « Ce n'est pas un film, ce sont les informations sur le Salvador. » Cela se passait au début de l'année dernière. Depuis lors, jusqu'à décembre dernier, dix mille personnes ont péri dans ce massacre perpétuel.

Ronald Reagan a dit, il y a peu, que c'était une guerre civile avec trois protagonistes. Il voulait dire, sans doute, qu'il y a d'un côté la dictature militaire, d'un autre les bandes de criminels de l'extrême droite et d'un autre les forces de la révolution. Mais l'arithmétique sociale du Salvador est plus simple. En vérité, cette guerre civile n'a que deux pôles : l'aristocratie féodale d'un côté et, à l'opposé, le reste de la nation. 90 % de la population du pays — dont la densité démographique est une des plus élevées du monde — sont des Indiens et des métis. Seuls 10 % sont blancs, mais ce sont eux aussi qui contrôlent depuis toujours et avec une poigne de fer la totalité du pouvoir économique et politique. La proportion des victimes est la même : 90 % des morts de 1980 se composaient de pauvres. Des pauvres avec ou sans armes, y compris l'archevêque. C'est dire qu'à la différence du Nicaragua, où le Front sandiniste a su rassembler les antisomozistes de tous les rangs et de tous les niveaux, les tensions sociales au Salvador ont abouti à une irrémédiable confrontation de classes. Cela explique, en grande partie, la polarisation radicale de cette guerre, sa férocité insatiable et la résolution d'extermination de part et d'autre, avec des épisodes d'une telle bestialité qu'ils deviennent insupportables, même à la télévision.

∴

C'est une guerre ancienne. Entre 1931 et 1944, le pays a enduré la dictature du général Maximiliano Hernandez Martinez, un despote aux prétentions de théosophe dont le défaut le plus notable était qu'il était fou. Il avait inventé un pendule magique qu'il suspendait sur les aliments pour vérifier, selon son inclinaison, s'ils étaient empoisonnés. Une fois, il essaya de conjurer une épidémie de scarlatine en couvrant de papier rouge l'éclairage public du pays. Ces fantaisies folkloriques, qui après tout ne gênaient personne, eurent une expression brutale en 1932 quand les forces armées affrontèrent, à coups de feu, une vaste insurrection paysanne, massacrant 30 000 paysans. Je le répète en toutes lettres : trente et un mille paysans. Depuis lors, le Salvador est passé par toutes les teintes du pouvoir militaire, et, sous une forme ou une autre, la guerre inégale entre riches et pauvres n'a pas eu un instant de répit.

L'anticonformisme séculaire s'exprime aujourd'hui à travers les mouvements armés, les organisations de masse et les partis politiques d'opposition, qui ont obtenu enfin une formule d'unité dont la figure est le Front démocratique révolutionnaire. On suppose qu'ils ont environ 5 000 hommes sous les armes, avec des pièces d'artillerie moyenne et à peu près 30 000 réservistes disposés pour l'offensive finale annoncée.

Mais ceux qui sont allés au Salvador ces derniers temps savent que c'est une armée populaire qui s'est infiltrée partout. Le pouvoir féodal, de son côté, compte sur l'appui des Etats-Unis et sur quelques forces armées, très bien armées. Il compte sur des bandes d'assassins à gages qui font le sale travail que le gouvernement n'ose pas faire pour ne pas découvrir son véritable visage. Il compte enfin sur une fraction de la démocratie chrétienne qui a oublié le Christ et qui semble disposée à ne laisser aucun chrétien en vie. A cette fraction appartient l'actuel président de la République, Napoléon Duarte, qui n'a été élu par personne mais nommé par les militaires dans un moment d'embarras pour se donner un visage de civil.

∴

Cette attitude de la démocratie chrétienne n'est pas rare. Au contraire, elle fait partie d'une stratégie globale dont le paladin en Amérique latine est le président du Venezuela, Luis Herrerra Campins. La finalité immédiate est de court-circuiter les avancées démocratiques aux Caraïbes et en Amérique centrale, sous le prétexte de contrecarrer l'influence cubaine. Cela correspond à son idéologie et à son obsession de démolir tout ce qu'a fait son prédécesseur, Carlos Andrés Perez, auquel il continue à s'opposer depuis la présidence. Jusqu'à présent, il a réussi à dresser les gouvernements du pacte andin contre la libération du Salvador, à l'exception du président Jaime Roldos, de l'Equateur, dont la vocation progressiste est indiscutable. Mais son chef-d'œuvre a été d'obtenir que Napoléon Duarte soit invité comme président légitime au cent cinquantième anniversaire de la mort de Simon Bolivar, alors que le dictateur de Bolivie n'était pas invité. Comme si ce dernier était plus dictatorial, plus sanguinaire, moins légitime que le régime du Salvador. En tout cas, le président du Guatemala, le général Romero Lucas, qui, au moins, a pris le pouvoir moyennant une farce électorale, aurait pu être invité, il y avait autant le droit que Napoléon Duarte.

C'est le panorama qu'a trouvé Ronald Reagan. Le président du Mexique, José Lopez Portillo, l'a averti en public, pensant sans doute au Salvador, de ne pas intervenir en Amérique latine et de respecter la volonté des pays qui cherchent de nouvelles définitions, qui sont majeurs et capables de s'occuper seuls de leurs propres affaires.

Cependant — conformément à un mémorandum du département d'Etat récemment divulgué par le New York Times, — l'intervention des Etats-Unis au Salvador est déjà préparée jusque dans ses infimes détails, politiques et militaires. C'est le président Carter qui l'a préparée, et le président Reagan n'aura qu'à appuyer sur le bouton. Comme l'a fait John F. Kennedy il y a vingt ans, quand il est arrivé au pouvoir et a trouvé le plan d'invasion de Cuba préparé par Eisenhower. Un proverbe dit qu'on ne castre pas un chien deux fois, mais, le danger, dans ce cas, c'est qu'il s'agit de deux chiens différents.

* Ecrivain colombien.

AMÉRIQUES

États-Unis

Selon le « New York Times »

M. REAGAN « VAUT » 4 MILLIONS DE DOLLARS

La fortune personnelle du président Reagan est évaluée à 4 millions de dollars (environ 20 millions de francs), écrit le « New York Times » dans un article que reproduit ce mardi 24 février l'« International Herald Tribune ». Cette évaluation du quotidien new-yorkais est basée sur un calcul assez compliqué qui prend notamment en compte un document récent remis par M. Reagan au Bureau de l'éthique gouvernementale. A titre de comparaison, en 1976, lorsqu'il était candidat à l'investiture du parti républicain, M. Reagan avait estimé ses biens à 1,4 million de dollars.

Cette différence s'explique en partie en raison de la plus-value enregistrée sur la villa que possède le président à Pacific-Palisades, dans la banlieue de Los Angeles, estimée à 200 000 dollars en 1976, et qui est proposée à un acheteur éventuel au prix de 1,9 million de dollars. D'autre part, le ranch des Reagan, dans la région de Santa-Barbara, qui a été acheté 526 000 dollars en novembre 1974, vaut actuellement environ 1 million de dollars.

Le président a fait vendre son portefeuille boursier en janvier et a placé la somme obtenue (740 000 dollars) entre les mains d'un administrateur de biens chargé de la faire fructifier, ou en tout cas de la maintenir, en dehors de toute directive, pendant la durée du mandat présidentiel.

Le « New York Times » indique enfin que le revenu brut avant impôt de M. Reagan en 1980 a dépassé 230 000 dollars.

● *L'université jésuite de Georgetown*, à Washington, a annoncé lundi 23 février qu'elle avait décidé de refuser un don de plus de 600 000 dollars que voulait lui faire le gouvernement libyen, en raison *« du soutien* (du gouvernement de Tripoli) *au terrorisme »*. Dans un communiqué, l'université indique qu'elle a renvoyé un chèque de 641 000 dollars destiné à son centre d'études arabes contemporaines. Le don libyen était plus spécialement destiné à la création d'une chaire de culture arabe. Cette chaire, précise le communiqué, sera de toute façon créée sur les fonds de l'université. — *(A.F.P.)*

DROITS DE L'HOMME

DEVANT LA COMMISSION DES NATIONS UNIES

L'ambassadeur argentin nie la réalité des disparitions dans son pays

De notre correspondante

Genève. — La commission des *droits de l'homme de l'ONU, qui* siège depuis le 2 février, discute depuis une semaine le rapport du groupe de travail — créé en 1980 — sur les *« disparitions forcées ou involontaires »*.

Ce groupe, présidé d'abord par M. Nyamekye (Ghana), puis par lord Colville (Royaume-Uni), est composé de trois autres experts : MM. Waleed Sadi (Jordanie), Ivan Tosevski (Yougoslavie), Luis Varella Quiros (Costa-Rica). Il a constaté que, dans leur immense majorité, les « disparus » avaient été arrêtés, détenus ou enlevés par des membres *« d'organes du pouvoir exécutif ou d'organismes contrôlés par le gouvernement ou agissant en complicité ouverte ou tacite avec lui, sans que le gouvernement considéré veuille accepter la responsabilité des arrestations, détentions ou enlèvements ni donner d'explications sur ces événements »*, ajoutant qu'*« un certain nombre de personnes qui avaient été portées disparues ont été retrouvées mortes »*.

Le groupe a étudié près de cinq cents cas parmi les quelque treize mille qui lui avaient été signalés. La plupart des victimes sont des Argentins. Le groupe s'est également intéressé au sort des « disparus » en Ethiopie, au Guatemala, au Mexique, au Nicaragua, aux Philippines, au Salvador, à Timor et en Uruguay. Le Chili a fait l'objet d'un examen à part, l'ONU ayant désigné un rapporteur spécial chargé d'étudier la *situation des droits de l'homme* dans ce pays après le coup d'Etat de 1973.

Le cas de l'Afrique du Sud, enfin, a été jugé différent de celui des autres pays. Le Parlement sud-africain a en effet adopté une législation en vertu de laquelle *« une personne peut disparaître, même pendant une période prolongée, en étant détenue par les autorités, mais sa disparition est entièrement légale »*.

Tous les gouvernements incriminés ont été invités à répondre, mais les réponses ont presque toujours été soit évasives, soit hostiles.

Dès le début de la discussion en commission plénière, l'ambassadeur argentin, M. Martinez, a nié la véracité des renseignements sur son pays contenus dans le rapport. Il s'agit pourtant d'accusations qui ne sont pas nouvelles et paraissent *accablantes. Elles portent notamment* sur les disparitions de syndicalistes, de lycéens, d'étudiants, de professeurs, d'hommes de science, de psychologues, de travailleurs sociaux, d'ingénieurs, de journalistes, d'ouvriers et d'avocats qui avaient assuré la défense de prisonniers politiques ou recherché des personnes manquantes, ainsi que des membres des associations des familles de ces personnes.

Particulièrement alarmantes, selon le rapport, sont *« les disparitions d'enfants, d'adolescents, de femmes, notamment de femmes enceintes, ainsi que des enfants qu'elles auraient mis au monde en prison »*. Des renseignements ont été également fournis *« sur des couples et même sur des familles entières qui ont disparu, des personnes qui ont disparu pendant leur service militaire et des personnes qui ont été vues pour la dernière fois en prison (...). A l'issue d'un premier examen des renseignements reçus sur des cas précis, il semble que le nombre des disparitions* (en Argentine) *soit de l'ordre de neuf mille »*.

Dans un discours de plus de deux heures, M. Martinez a tenté de faire admettre que ces accusations ne sont que le résultat de la propagande des organisations terroristes, que la majorité des « disparus » étaient en réalité passés dans la clandestinité. Seules les plaintes portant sur soixante-cinq cas pouvaient, selon lui, être considérées comme recevables et, en tout et pour tout, il n'y aurait qu'un millier de détenus en Argentine. M. Martinez a également critiqué la procédure suivie qui, selon lui, s'inspirerait de témoignages de seconde main ou « d'origine mystérieuse ». Enfin, il a affirmé que, grâce aux efforts déployés par son gouvernement, le phénomène des « disparitions » touchait à sa fin.

Cela ne semble pas avoir convaincu lord Colville pour qui l'inquiétude quant à la sécurité et la vie des « disparus » est parfaitement justifiée.

De son côté M. Ulrich Sahm (R.F.A.), après avoir rappelé la terreur nazie durant laquelle les opposants politiques disparaissaient dans la *« nuit et le brouillard »*, a prié le gouvernement argentin de fournir des explications sur des disparitions que rien ne saurait justifier.

La France a rédigé un projet de résolution tendant à proroger le mandat du groupe de travail et priant le secrétaire général des Nations unies de lancer un appel à tous les gouvernements pour qu'ils coopèrent avec ses membres. Le Venezuela s'est porté coauteur du projet français, bien que ce dernier n'ait pas été encore officiellement présenté en séance plénière et continue à faire l'objet de négociations. Il se heurte en effet jusqu'à présent à une forte opposition des pays de l'Est, ce qui pourrait s'expliquer par les liens commerciaux qui unissent l'U.R.S.S. au régime Videla (*le Monde* du 4 février). Pour leur part, tous les pays visés par le rapport ne ménagent pas leurs efforts pour que la résolution française soit retirée ou tout au moins fortement amendée. Du fait des difficultés ainsi créées, le vote de cette résolution a été retardé.

ISABELLE VICHNIAC.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LE JUGEMENT DU LEADER SYNDICAL « LULA » a été fixé au mercredi 25 février par la cour de justice militaire de Sao-Paulo. M. Luis Ignacio Da Silva et douze autres dirigeants ouvriers sont traduits devant les tribunaux pour avoir organisé une « grève illégale » en avril dernier dans la ceinture industrielle de la capitale pauliste. Des restrictions draconiennes ont été imposées aux avocats de la défense. Seuls quinze journalistes, un parent pour chaque accusé et les observateurs accrédités auront accès au prétoire. — *(A.F.P.)*

Chine

● LA CHINE NE S'EST PAS ASSOCIEE AU BOYCOTTAGE par les pays occidentaux d'une réception offerte lundi 23 février par l'ambassade d'U.R.S.S. à Pékin à l'occasion du soixante-troisième anniversaire de l'armée rouge. *De source diplomatique*, on indique qu'un directeur adjoint au bureau des affaires étrangères du ministère chinois de la défense nationale dirigeait une délégation composée d'une douzaine de fonctionnaires à cette réception offerte par le chargé d'affaires soviétique. L'année dernière, cette réception avait été boycottée par la Chine et la plupart des puissances occidentales représentées à Pékin en signe de protestation contre l'intervention soviétique en Afghanistan. Lundi, les représentants des pays d'Europe de l'Ouest et du Canada étaient absents de la réception *« pour la même raison que l'année dernière »*. — *(A.F.P.)*

Cuba

● LE GOUVERNEMENT AGIRA UNILATERALEMENT DANS LES AMBASSADES à La Havane pour *« rétablir la légalité violée »* chaque fois qu'il sera nécessaire, déclare un texte des autorités cubaines adressé aux officiels équatoriens, et porté à la connaissance de tous les pays ayant une mission diplomatique à Cuba. Ce document, publié le lundi 23 février, répond à une note de protestation de Quito adressée à La Havane après l'assaut lancé le 21 février par une unité spéciale cubaine contre l'ambassade d'Equateur, occupée par un commando d'hommes et de femmes armés. Quito avait indiqué que cette action avait été menée sans son consentement. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● HUIT PERSONNES ONT ETE TUEES le 22 février, dans un affrontement entre forces gouvernementales et groupes séparatistes survenu sur la côte atlantique du Nicaragua, dans le *département* de Zelaya. L'incident s'est produit dans la localité de Prinzapolca (quinze mille habitants), à 350 kilomètres au nord-est de Managua. Selon des sources informées non gouvernementales, quatre des victimes seraient des militaires. Le gouvernement a précisé que les incidents ont eu lieu lors d'une opération lancée pour démanteler une conspiration tendant à demander la sécession de la région atlantique. Cette zone, dont la population, indienne ou noire, parle des dialectes non espagnols, ainsi que l'anglais, a été traditionnellement délaissée par le pouvoir central. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● PLUSIEURS DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION — notamment l'ancien ministre d'Etat et chef du parti du peuple (P.P.P.) de Zulficar Ali Bhutto, M. Aftab Sherpao, et l'ancien gouverneur de la province frontière du nord-ouest (N.W.F.P.), le général en retraite Nasirullah Babar — ont été arrêtés, a-t-on appris, lundi 23 février, dans les milieux d'opposition. Le général Tikka Khan, ancien chef d'état-major de l'armée, a été placé en résidence surveillée. Les autorités avaient auparavant procédé à l'arrestation de responsables de l'opposition de droite. Ces mesures interviennent après les émeutes estudiantines antigouvernementales de ces derniers jours. — *(A.F.P.)*

Paraguay

● PLUSIEURS JOURNALISTES ONT ETE ARRETES au Paraguay. Parmi eux figurent deux Argentins, MM. Hermando Sevilla et Felix Ruiz Sanchez, qui seraient liés au photographe chilien Alejandro Melia Latorre, détenu après avoir filmé l'assassinat, à Asuncion, en septembre, de l'ancien dictateur nicaraguayen, Anastasio Somoza. Le syndicat des journalistes paraguayens, qui a communiqué cette information, précise que les personnes arrêtées se trouvent au secret dans les locaux du département des enquêtes de la police d'Asuncion. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● DEUX SOLDATS EST-ALLEMANDS, ont réussi, le lundi 23 février, à franchir la ligne de démarcation pour se rendre en République fédérale d'Allemagne. Les deux hommes, un caporal et un homme de troupe, ont déclaré avoir bénéficié de leur bonne connaissance des champs de mines et des divers dispositifs protégeant la frontière. — *(A.P.)*.

Tunisie

● LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE DE TUNIS ont décidé, lundi 23 février, une grève générale de trois jours pour protester contre les actes de violence auxquels se sont livrés récemment des étudiants en séquestrant le doyen de la faculté des sciences de Tunis (*le Monde* daté 22-23 février). Cette agression et les menaces de faire sauter à l'explosif le laboratoire de la faculté ont été revendiquées implicitement dans une lettre adressée au syndicat de l'enseignement supérieur par le mouvement intégriste du *Renouveau islamique*. Celui-ci justifie son action, non par des revendications d'ordre syndical, mais par un rejet pur et simple du système politique, qu'il accuse de *« répression »* et d'« intolérance ». — *(Corresp.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

L'opposition qualifie de « manœuvre électorale » les importantes mesures en faveur des fonctionnaires

De notre correspondant

Le Cap. — Le débat budgétaire annuel ayant été, du fait des élections anticipées, reporté en septembre, le Parlement sud-africain vient de prendre des dispositions intérimaires portant sur 8 900 millions de rands (près de 60 milliards de francs). Comme la classe politique tout entière l'avait prévu, l'« enveloppe » comprend de substantielles augmentations de traitement pour la quasi-totalité des fonctionnaires (+ 12 % en moyenne) et plus particulièrement pour les cinq catégories qualifiées de *« stratégiquement importantes »* par le gouvernement : militaires, policiers, enseignants, personnel médical et fonctionnaires dépendant du ministère de la justice, qui bénéficient de 20 % et plus d'augmentation. Les retraites seront également augmentées, à partir du 1er octobre prochain, de 13 rands par mois pour les Blancs (un rand vaut environ 9 francs), 9 rands pour les métis et Indiens et 7 rands pour les Noirs. En avril, une aide spéciale sera dispensée à ces mêmes catégories, les Blancs recevant une enveloppe de 30 rands, les métis 24 rands, et les Noirs 18 rands. Les pensions d'anciens combattants seront également majorées d'environ 12 %.

En même temps, M. Owen Horwood, ministre des finances, a annoncé une légère détente du contrôle des changes, consistant surtout à relever le plafond des sorties de devises autorisées pour les touristes (4 000 rands par an) et les hommes d'affaires sud-africains (7 500 rands). Une commission spéciale étudie la possibilité d'aller plus loin en la matière, mais l'abolition totale du contrôle des sorties de capitaux, souhaitée par les milieux d'affaires, reste très improbable, l'Afrique du Sud craignant des fuites massives de liquidités au moindre frémissement social ou politique. Des sources officieuses estiment déjà à environ 6 000 millions de rands (près de 40 milliards de francs) les fuites clandestines organisées au cours des quatre dernières années. La balance des entrées et sorties de capitaux officielles fut, en dépit du boom de 1980, déficitaire d'environ 1 milliard de rands pour les deux dernières années.

Qualifiées de *« manœuvre électorale »* par l'opposition, les augmentations accordées aux fonctionnaires coûteront environ 720 millions de rands au Trésor, *« la plus forte somme jamais accordée en une seule fois »*, selon les spécialistes. Le retard subi par ces catégories de fonctionnaires est réel. Lié à l'inadaptation du système éducatif ségrégationniste et à la règle des emplois réservés aux Blancs, le manque de main-d'œuvre qualifiée qui caractérise tous les secteurs de l'économie a provoqué, ces dernières années, et notamment en 1980, une véritable *« chasse au cerveau »*. Portées par le boom, les entreprises privées ont offert des salaires de plus en plus élevés, incitant beaucoup de membres des services publics à « pantoufler » dans le privé. Des centaines de professeurs et d'instituteurs ont fui l'administration. Il manque des milliers d'infirmiers pour faire fonctionner certains hôpitaux ultra-modernes.

L'opposition parlementaire blanche, qui éprouve des difficultés grandissantes à drainer des voix en faisant d'une société *« véritablement multiraciale »* son traditionnel cheval de bataille, a choisi pour la campagne qui s'amorce de mettre surtout l'accent sur *« la mauvaise gestion du parti nationaliste »*, au pouvoir depuis trente-trois ans. Le gouvernement a, bien entendu, fait de la lutte contre l'inflation (15,8 % en 1980) sa priorité économique numéro un, mais le thème majeur de sa campagne demeure la lutte totale contre *« l'assaut total »* dont serait victime l'Afrique du Sud de la part des marxistes du monde entier.

PATRICE CLAUDE.

● *Cinq résolutions condamnant le régime de Pretoria* pour sa politique d'apartheid et son occupation de la Namibie ont été adoptées lundi 23 février à Genève par la commission des droits de l'homme de l'ONU. La commission, composée de quarante-trois membres, a notamment *demandé au Conseil de* sécurité de l'ONU d'*« envisager d'imposer des sanctions économiques »*, et notamment un embargo pétrolier contre l'Afrique du Sud.

D'autre part, le conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) s'est ouvert lundi 23 février à Addis-Abeba sur un appel de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) demandant la prise de sanctions *« exemplaires »* contre la société Shell accusée de livrer du pétrole à l'Afrique du Sud. *S'exprimant devant* les représentants de cinquante pays africains membres de l'organisation panafricaine, M. Peter Mweshihange chargé des relations extérieures de la SWAPO, a indiqué que *« cinq pétroliers de la compagnie Shell sont en train de se diriger vers l'Afrique du Sud »*. — *(A.F.P.)*.

Maroc

Les grèves se poursuivent à l'université de Rabat

De notre correspondant

Rabat. — *La grève tournante* des cours s'est poursuivie dans la plupart des facultés de l'université de Rabat par solidarité avec les étudiants de la faculté des sciences fermée depuis une semaine. D'autre part, les élèves des écoles normales supérieures de Rabat, qui sont au nombre de mille sept cents environ, ont décidé d'observer ce mardi 24 février une grève de la faim pour protester contre la réduction de leurs bourses et l'insuccès des négociations engagées avec les autorités à ce sujet.

Le système des bourses, qui sont depuis le début des années 70 octroyées en principe à tous les étudiants, est en effet, l'une des causes principales du malaise. Trop faibles pour permettre aux étudiants, dont beaucoup viennent de province, de subsister et de payer leurs livres, ces bourses n'en constituent pas moins une lourde charge pour le budget de l'éducation nationale qui absorbe 26 % des ressources de l'Etat. Le nombre des étudiants (80 000), sans compter les étudiants marocains à l'étranger (principalement en France), ne cesse, il est vrai, d'augmenter.

Ni les locaux, ni le matériel, ni surtout l'encadrement ne suffisent en dépit des crédits d'équipement qui atteignent près de 10 % des dépenses du gouvernement. L'insuffisance des possibilités de logement des étudiants (1 000 places leurs sont offertes dans les cités universitaires), le *transport*, *l'organisation* des restaurants, sont d'autres sujets de revendications ainsi que le statut des universités qui ne jouissent pas d'une autonomie réelle. La principale revendication *concerne* cependant l'insuffisance de l'encadrement, tant pour les professeurs que pour les assistants.

Après le colloque d'Ifrane convoqué par le roi Hassan II, en septembre, pour étudier les problèmes de l'enseignement, un projet de réforme avait été discuté et mis en chantier. L'UNEM a refusé de participer, la semaine dernière, à la réunion d'une commission nationale de l'enseignement, issue du collectif d'Ifrane. Cette commission à laquelle participent des représentants de tous les partis, y compris l'opposition socialiste et *communiste, examine le projet de* réforme présenté par le gouvernement mais auquel l'UNEM reproche de ne pas s'attaquer aux vrais problèmes, en particulier celui de l'accès à l'université et celui du statut des établissements d'enseignement supérieur.

L'organisation nationale des étudiants apparaît d'ailleurs très politisée (1) et elle donne souvent l'impression d'être débordée par des mouvements de grève déclenchés spontanément par la base.

Le Syndicat national de l'enseignement, la *grande organisation* des enseignants, a, dans un communiqué publié cette semaine, condamné la violation de locaux universitaires par la police et réclamé l'arrêt des poursuites contre les étudiants et la restauration des locaux qui ont été saccagés à la faculté des sciences de Rabat.

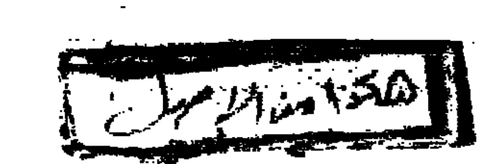
L'agitation universitaire ne *pourrait, en tout cas, se prolonger* davantage étant donnée l'approche de la Fête du trône, le 3 mars (vingtième anniversaire de l'accession au trône du roi Hassan II) sans poser de sérieux problèmes au gouvernement.

ROLAND DELCOUR.

(1) Sur les quarante et un membres de la commission administrative de l'UNEM vingt-neuf sont affiliés à l'U.S.F.P. (parti socialiste) et cinq au P.P.S. (parti communiste).

● *Le voyage que M. François Mitterrand* devait faire en Algérie avant l'élection présidentielle n'aura pas lieu, a indiqué, lundi 23 février, le service de presse du candidat du P.S.

● MISE AU POINT. — L'agence Algérie Presse Service a publié, dimanche 22 février, sous la forme d'une « interview », le compte rendu d'un entretien acordé par M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, à notre envoyé spécial Paul Balta et à un rédacteur de l'A.P.S. Ce texte a été publié le 23 février par *El Moudjahid*. Les questions et les réponses, rédigées sous la seule responsabilité de l'A.P.S. ne sauraient donc engager qu'elle-même.



هكذا من الاصل

LE CONSEIL DES MINISTRES

Les actions prioritaires respectent les limites

Au terme du conseil des ministres extraordinaire qui s'est réuni lundi 23 février à Rambouillet, le communiqué suivant a été publié :

« Réuni à Rambouillet le vendredi 16 janvier 1981, le gouvernement avait examiné le compte rendu d'exécution de quinze mesures, figurant au nombre des actions prioritaires que le gouvernement, à la demande du président de la République, devait avoir menées à bonne fin.

» Le conseil des ministres, tenu à Rambouillet, le lundi 23 février 1981, a achevé l'examen des seize autres mesures qui faisaient partie de ce programme. »

I. - Les conditions du développement économique et le cadre de vie

● PROGRAMME POUR LE MASSIF CENTRAL.

Le premier programme de développement du Massif Central a pris fin en 1980.

Il a été décidé que cet effort serait poursuivi pendant la durée du VIIIe Plan et, pour les aménagements routiers, compte tenu des caractéristiques propres de la région, jusqu'à la fin de l'actuelle décennie. Le nouveau programme qui a ainsi été arrêté prévoit l'engagement d'actions économiques sectorielles, la poursuite des aménagements routiers et l'achèvement, dans les délais prévus, des actions d'amélioration des conditions de vie engagées précédemment.

Pour 1981, les dispositions nécessaires ont été prises et les dotations budgétaires mises en place s'élèvent à 620 millions de francs.

Parmi les actions ainsi menées, peuvent être cités :

— Pour l'agriculture et le monde rural, le relèvement du plafond des subventions aux bâtiments d'élevage et la majoration de la prime à la qualité du lait en zone de montagne ; l'affectation de la première tranche du Fonds interministériel d'aménagement et de développement rural (FIDAR) ;

— Pour l'artisanat et l'industrie, le lancement du programme d'aide à l'amélioration de la gestion des entreprises ; la mise au point de la réalisation de deux centres de l'innovation artisanale ; l'encouragement des actions de développement industriel ;

— Dans le domaine des activités tertiaires, la réalisation du programme de développement du tourisme rural et du plan thermal ; la poursuite de la décentralisation des activités bancaires ; la décentralisation à Clermont-Ferrand des services de formation du ministère de l'intérieur, qui sera achevée en 1982 en regroupant deux cent cinquante personnes ;

— La poursuite du plan routier du Massif Central, qui bénéficiera de 400 millions de francs en 1981, en particulier, il a été décidé que la nouvelle déviation à l'est de Clermont-Ferrand sera réalisée sous la forme autoroutière ;

— La réalisation des programmes spéciaux pour l'éducation, les équipements téléphoniques, la résorption des zones d'ombre de télévision et l'atténuation de l'isolement hivernal notamment par le déneigement plus rapide des routes.

● PLAN DU GRAND SUD-OUEST.

Un an après le lancement à Mazamet du plan décennal de développement du Grand Sud-Ouest, le conseil des ministres a constaté, en novembre 1980, que ce plan est mis en œuvre dans des conditions satisfaisantes.

Le milliard de francs de crédits supplémentaires dégagés en 1980 a été porté à 1,1 milliard en 1981. Pour cette année, l'Etat consacrera ainsi, au total, 3,1 milliards de francs aux équipements et actions à caractère économique.

Au cours des trois derniers mois, indépendamment des effets des grands programmes, tels que Airbus, de nouvelles étapes importantes ont été franchies :

— Pour le financement des entreprises, le relèvement à 26 millions de francs du capital de la société de participation AUXITEX a donné une nouvelle impulsion à cet organisme, et l'intervention de l'établissement public régional de Midi-Pyrénées dans l'Institut régional de développement industriel (IRDI) a été autorisée ;

— En ce qui concerne l'animation des zones rurales, la première tranche des programmes relevant du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR) a été arrêtée et trois « contrats de filière » destinés à développer la production porcine en Midi-Pyrénées ont été approuvés ;

— Les procédures relatives au développement artisanal et touristique ainsi que, dans une très large mesure, les crédits de politique industrielle ont été déconcentrés à l'échelon régional ;

— Cinq projets industriels importants, permettant la création de 1 170 emplois, ont été lancés dans les dernières semaines avec l'aide de l'Etat : 160 emplois à Carmaux, 140 emplois à Albi, 220 emplois à Castres, 500 emplois, d'une part, et 150 emplois, d'autre part, à Toulouse.

— Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a présenté, le 13 février, aux élus locaux, le programme d'aménagement et de protection de la Garonne.

— Les modalités du programme d'aménagement urbain « Bastide-Quinconces » à Bordeaux ont été définies.

D'autres programmes sont en cours de préparation avancée pour adapter l'action de l'Etat aux spécificités du Grand Sud-Ouest. Ils porteront sur la diffusion des connaissances technologiques, les industries agricoles et alimentaires, ainsi que la récupération et la valorisation de l'énergie en milieu rural.

● LA CORSE.

Le programme de développement de la Corse, lancé en juin 1978, a été appliqué dans de bonnes conditions.

Au cours des derniers mois, l'action engagée a permis de nouveaux progrès :

— Une implantation industrielle prometteuse vient d'être décidée : une entreprise de fabrication de pièces destinées à l'aéronautique entraînera dans une première étape la création de plus de cent emplois industriels à haute qualification au voisinage d'Ajaccio ;

— Un programme d'aménagement de micro-centrales hydroélectriques, qui contribuera à la fois à la diminution de la dépendance énergétique de l'île et à l'équipement de communes rurales, a été décidé ;

— Pour la desserte de la Corse, 407 millions de francs sont prévus en 1981 au titre de la « continuité territoriale » ; de nouvelles améliorations ont été apportées aux liaisons aériennes avec le continent, par une réduction de certains tarifs pour le trafic « bord à bord » et par une modification des horaires pour les relations directes avec Paris ; de nouveaux aménagements devront être réalisés pour celles-ci ;

— Pour l'ensemble des équipements publics, les crédits de l'Etat seront portés à 455 millions de francs en 1981 ;

— Pour les équipements routiers, un programme contractuel complémentaire, portant sur cinq ans, sera financé par l'Etat et par l'établissement public régional ;

— Les possibilités de financement des entreprises industrielles et artisanales ont été élargies par une série de dispositions importantes : installation en Corse d'une délégation du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises, renforcement par la Banque populaire provençale et corse de ses structures dans l'île, en vue d'une meilleure adaptation aux réalités locales ; le capital de la Société de développement régional Méditerranée est en voie de doublement ;

— Le projet de charte culturelle est désormais en état d'être soumis prochainement aux assemblées régionales ;

— En matière de formation, le plan quinquennal de développement de l'enseignement secondaire et professionnel, arrêté au mois d'avril dernier, est mis en œuvre, et les installations de l'université de Corte seront ouvertes comme prévu, à la rentrée prochaine ; l'Institut régional d'administration et le centre associé au Conservatoire des arts et métiers ont accueilli leurs premiers élèves, à Bastia ;

— L'effort en faveur du renforcement de l'agriculture a été poursuivi, en ce qui concerne notamment la viticulture, l'agrumiculture et la relance des élevages de montagne ;

— Un programme de développement de la pêche et de l'aquaculture en Corse vient d'être retenu par le comité interministériel d'aménagement du territoire et sera soumis aux assemblées régionales et départementales ;

— Un haut fonctionnaire a été désigné pour suivre, en liaison avec les assemblées régionales, les suites à donner au rapport établi en 1980 sur le bilan des aides au développement économique de la Corse .

● LA LORRAINE.

Le gouvernement a mis en œuvre d'importants programmes en faveur de la Lorraine, en février 1977 et en janvier 1979 pour le bassin sidérurgique, et, en août 1978, pour le département des Vosges atteint par les difficultés de l'industrie textile.

Dans le bassin sidérurgique, le renforcement du régime des aides, avec notamment l'intervention du Fonds spécial d'adaptation industrielle, a permis le lancement de projets industriels représentant 16 000 emplois à créer jusqu'en 1985. A l'exception d'un projet, les implantations sont aujourd'hui toutes engagées. Les travaux routiers de désenclavement de Thionville et Longwy sont en bonne voie, la contribution globale de l'Etat s'élevant à 700 millions de francs.

Pour les Vosges, les mesures prises ont permis d'engager des programmes portant sur 5 000 emplois. Les actions de modernisation de l'industrie textile et de développement de la filière bois, de l'artisanat et du tourisme, ont été menées à bien. Les opérations routières et d'aménagement de zones industrielles sont lancées, avec une participation de l'Etat de 500 millions de francs pour les routes.

En même temps que se déroulent ces programmes, l'action menée dans le domaine du charbon, de la sidérurgie et du textile, est poursuivie :

— La politique charbonnière a une importance essentielle pour la Lorraine qui fournit 50 % de la production nationale ; celle-ci se traduit par l'extraction des ressources économiquement exploitables, avec la deuxième phase de la réouverture du siège de Sainte-Fontaine, la poursuite des recherches géologiques, l'expérience de gazéification souterraine à Faulquemont et les projets importants visant à développer la consommation du charbon dans l'industrie et les chaufferies collectives ;

— En dépit de la dépression qui touche le marché international, la sidérurgie poursuit sa rénovation, grâce à la mise en œuvre des mesures de restructuration financière, du plan industriel et du dispositif de protection sociale. La Lorraine demeure la première région sidérurgique de France et bénéfie depuis 1978 d'une part importante des investissements nouveaux réalisés dans le secteur ; les efforts engagés seront poursuivis en 1981 ;

— L'industrie textile bénéficie des dispositions adoptées par le conseil des ministres, le 5 novembre 1980, afin de renforcer les entreprises de secteur.

A la suite des propositions faites par l'établissement public régional, de nouvelles mesures ont été adoptées pour diversifier l'économie de la Lorraine et en améliorer le cadre de vie ; à ce titre :

— L'Etat apportera son aide à la réalisation du schéma régional de zones d'activités et au développement du parc de Nancy-Brabois ; un schéma régional de l'informatique est mis en place ;

— Il a été décidé que l'effort accompli en matière d'infrastructures serait poursuivi et qu'il serait proposé à l'établissement public régional de participer à une extension des programmes en cours ;

— Les dotations budgétaires affectées aux opérations d'hydraulique et de remembrement seront sensiblement majorées ainsi que les crédits consacrés à la filière bois ;

— Un ensemble d'actions concertées en faveur de la partie nord de la Meuse sera engagé ;

— Le fonds d'aménagement urbain donnera une priorité aux projets présentés par les collectivités locales du bassin houiller et les crédits d'infrastructure urbaine seront majorés substantiellement ;

— Plusieurs projets d'équipements culturels concernant notamment les villes de Metz, Toul, Lunéville et Forbach seront aidés par l'Etat en 1981.

● L'AXE ROUTIER NORD-SUD ALSACIEN.

854 millions de francs sont consacrés par l'Etat à la réalisation de programme conclu par l'Etat et la région pour l'aménagement de l'axe routier nord-sud alsacien, annoncé en mars 1976.

L'Alsace sera ainsi dotée, en 1981, d'une liaison moderne et continue de Lauterbourg, au nord, à l'autoroute Mulhouse-Belfort, au sud.

D'autre part, la réalisation de la seconde branche sud de cet axe (autoroute A 35 Colmar-Bâle) est activement poursuivie et sera achevée en 1983.

(Lire page 40.)

● LES COMPÉTENCES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS RÉGIONAUX.

Le 15 février 1981, treize décrets préparés après consultation des présidents des conseils régionaux et des présidents des comités économiques et sociaux, ainsi qu'une circulaire générale de présentation, ont été publiés au « Journal officiel ».

La capacité d'action des établissements publics régionaux (E.P.R.) se trouve désormais précisée et organisée dans des domaines particulièrement importants pour l'avenir : l'innovation, la recherche, les énergies nouvelles et les économies d'énergie.

Les E.P.R. pourront aussi contribuer à améliorer l'activité économique des régions par le cautionnement des prêts et des prêts participatifs accordés aux petites et moyennes entreprises et par des aides à des actions collectives en faveur de l'exportation, de la promotion des produits et de la sous-traitance.

D'autres dispositions concernent l'agriculture, le logement et le tourisme ; l'efficacité des interventions des E.P.R. dans ce domaine sera renforcée.

Enfin, leur rôle en matière d'action culturelle est élargi.

Pour l'ensemble de ces interventions, des mécanismes souples et clairs permettront d'assurer, dans le respect de la loi de 1972 et en harmonie avec les politiques nationales et communautaires, le rôle d'incitation des E.P.R., tout en évitant qu'ils interviennent directement dans la vie des entreprises.

Ces textes, venant après l'indexation du plafond des ressources fiscales des E.P.R. sur les dépenses d'investissement des administrations, introduites dans la loi de finances pour 1981, renforcent les possibilités d'action des E.P.R. dans les domaines économique, social et culturel tout en évitant la création d'un quatrième échelon d'administration du pays.

● LA POLITIQUE EN FAVEUR DES BANLIEUES.

Le programme en faveur de l'aménagement des banlieues, décidé en conseil de planification en décembre 1979, visait à rendre plus efficace l'action de l'Etat en banlieue, à créer de nouvelles procédures et à mettre en œuvre un programme expérimental dans treize communes.

Des mesures ont été prises :

— Pour améliorer les conditions d'habitat et faciliter le lancement de grandes opérations d'habitat en permettant la vente de terrains à densité de logements réduite ;

— Pour favoriser la réhabilitation du parc des logements privés en banlieue grâce au développement prioritaire des opérations programmées d'habitat ;

— Pour développer l'offre de terrains et encourager l'habitat groupé tout en préservant sa qualité.

Un effort particulier a porté sur les quartiers les plus déshérités : accélération de la réhabilitation des grands ensembles de logements locatifs par déconcentration de la procédure d'agrément (170 000 logements seront améliorés en cinq ans) ; nouvelles dispositions en faveur de la réhabilitation des quartiers dégradés et du réaménagement de zones laissées à l'abandon.

Parallèlement, le Fonds d'aménagement urbain a été autorisé à aider les programmes de mise en valeur des sites et lieux remarquables, de création de jardins ouvriers dans les opérations d'aménagement ou de réhabilitation, de plantation d'arbres dans les quartiers.

Les principales mesures visant à améliorer les conditions de vie en banlieue ont porté sur :

— Les transports collectifs (priorité accordée à la réorganisation de la circulation en banlieue, contrats de développement) ;

— Le développement des services sociaux et des équipements de voisinage ;

— L'implantation de petits commerces et d'entreprises artisanales ;

— L'aménagement des heures d'ouverture des services publics ;

— Le renforcement de la sécurité par l'implantation de commissariats et l'accroissement des effectifs de police.

Des actions particulières en faveur des jeunes ont été engagées : chantiers de jeunes en banlieue, encouragement à la création et à la gestion des centres sociaux, ainsi qu'aux activités de loisirs pour les adolescents hors du temps scolaire. Enfin, une aide financière temporaire a été décidée afin de faciliter le relogement des familles les plus défavorisées touchées par des opérations d'urbanisme. Les maires ont été informés des modalités de mise en œuvre de conventions intercommunales pour la création et la gestion d'équipements collectifs.

Treize communes pilotes ont accepté d'appliquer ces mesures sur leur territoire et de poursuivre l'expérimentation de solutions nouvelles : il s'agit des villes de Sevran (Seine-Saint-Denis), Blagnac (Gironde), Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), Rillieux-la-Pape (Rhône), Decines (Rhône), Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), Loos-lès-Lille (Nord), Epinay-sur-Orge (Essonne), Longjumeau (Essonne), Eaubonne (Val-d'Oise), Vandœuvre (Meurthe-et-Moselle), Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

● LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INSALUBRE DANS LES DOM.

Lors des comités interministériels du 24 juin et du 19 décembre 1980, le gouvernement a adopté un programme visant à résorber l'habitat insalubre et à relancer l'effort de construction de logements sociaux dans les départements d'outre-mer, de 1981 à 1985.

1) En application de ces décisions, un décret et cinq arrêtés interministériels ont été publiés au « Journal officiel » du 22 février 1981.

2) Dès cette année, les crédits de la ligne budgétaire unique affectés à la construction de logements sociaux et très sociaux ont été portés de 340 à 390 millions de francs. Par ailleurs, sur les crédits du Fonds d'aménagement urbain, 50 millions de francs seront affectés, en 1981, à la prise en charge des déficits d'opérations de suppression d'îlots insalubres et de bidonvilles. L'effort consenti en 1981 sera poursuivi pendant les quatre années suivantes sur la base d'une progression en volume de 10 % par an des crédits de la ligne budgétaire unique.

3) La priorité est donnée à la construction de logements très sociaux (L.T.S.) en accession à la propriété destinés à accueillir les catégories les plus défavorisées de la population.

Au total, de 1981 à 1985, ce programme permettra la réalisation, dans les départements d'outre-mer, d'au moins :

— 10 200 logements très sociaux ;
— 5 000 logements locatifs H.L.M. ;
— 8 000 logements aidés en accession à la propriété.

● LA CHARTE EN FAVEUR DU TOURISME.

Le gouvernement a approuvé les orientations générales d'un projet de charte du tourisme qui va être mis au point après concertation avec les organisations professionnelles.

Les cinq principes de la charte sont :

— La reconnaissance du rôle économique et social de premier plan du tourisme ;
— La liberté de gestion des entreprises ;
— L'aide de l'Etat à leur modernisation ;
— L'adaptation des réglementations aux conditions particulières d'exercice des métiers du tourisme ;
— La répartition des compétences entre l'Etat, les comités régionaux et les comités départementaux de tourisme, les syndicats d'initiative, les offices de tourisme et les organisations représentatives des professions.

Cette charte comportera, notamment, la suppression définitive, avant l'ouverture de la prochaine saison touristique, des dernières mesures de fixation de prix subsistant dans ce secteur.

● LE FONDS DE PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES.

Le Fonds de promotion des produits agricoles et alimentaires, créé par la loi d'orientation agricole a, comme prévu, été mis en place.

Le décret du 6 février 1981 a été publié. Il prévoit que le Fonds sera alimenté par des cotisations versées chaque année par les interprofessions et confie sa gestion à une association de la loi de 1901 gérée, à parité, par les représentants de la production agricole et les représentants de la transformation et du négoce.

Cette association, dénommée « Association nationale pour la promotion des produits agricoles et alimentaires », a été constituée le 13 février 1981.

Le Fonds de promotion pourra mener rapidement ses premières actions en vue de favoriser le développement des exportations agricoles et alimentaires.

II. - Le progrès social

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a rendu compte de la mise en œuvre du « plan médicament » comportant notamment au titre de l'amélioration de l'environnement scientifique, le développement des départements hospitaliers de pharmacologie clinique, la constitution de trois centres d'expertise toxicologique français de niveau international. Le développement des technologies bio-médicales pourra bénéficier de la création du Comité de la technologie et de la logistique bio-médicales qui va associer chercheurs, médecins, industriels pour la recherche des « créneaux » d'avenir. Enfin, divers programmes concernant le développement des bio-technologies ont été approuvés.

Le développement des applications industrielles de la biologie sera encouragé avec l'objectif de porter le chiffre d'affaires de la bio-industrie, au sens large, de 6 milliards de francs en 1980 à 18 milliards de francs en 1985. Le Comité de développement des industries stratégiques (CODIS) appuiera les projets les plus intéressants qui seront présentés en ce sens.

● PACTE NATIONAL POUR L'EMPLOI DU PERSONNEL D'ENCADREMENT.

Le chômage du personnel d'encadrement présente des caractéristiques particulières — cette catégorie de demandeur d'emploi est en général plus âgée que la moyenne et leur durée de chômage est souvent plus longue — qui appellent des mesures spécifiques.

Le pacte national, constitué par un ensemble de mesures adoptées après une concertation étroite avec la Confédération générale des cadres, a trois objectifs : prévenir le chômage, faciliter l'embauche, améliorer le fonctionnement du marché de l'emploi.

Il comprend notamment les mesures suivantes :

— La prise en charge par l'Etat de 50 % des charges sociales des entreprises embauchant des cadres de plus de quarante-cinq ans s'applique pendant l'année qui suit l'embauche. La mesure est valable pour deux ans. Le projet de loi, qui prévoit la prise en charge par l'Etat pendant un an est prêt. Il sera proposé au Parlement à la prochaine session ;

— Une aide de l'Etat aux petites et moyennes entreprises qui embauchent des chercheurs ;

— La possibilité pour le personnel d'encadrement parvenu à mi-carrière d'effectuer des « bilans professionnels », lui permettant de mieux connaître et utiliser les diverses possibilités de promotion et de formation ;

— L'attribution de bourses individuelles de formation aux cadres demandeurs d'emploi ;

— Le renforcement des moyens de l'Agence nationale pour l'emploi et le développement de sa coopération avec l'agence pour l'emploi des cadres ;

— La suppression de la condition de ressources pour l'attribution des aides à la mobilité.

[Il s'agit de la seule modification apportée par le conseil au projet initial. Le versement de l'aide à la mobilité géographique (800 à 2 000 fois le minimum garanti, soit 7 200 F à 18 000 F environ, selon la taille de la famille) est limité jusqu'à présent aux personnes dont les ressources sont inférieures à 9 000 F par mois environ (mille fois le minimum garanti).]

Ces mesures ont été adoptées après une concertation étroite avec la Confédération générale des cadres.

● LA DISTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS AUX SALARIÉS DES ENTREPRISES.

La loi du 24 octobre 1980 confère aux sociétés par actions la possibilité de distribuer à l'ensemble de leurs salariés des actions à hauteur de 3 % du capital social.

Un ensemble d'actions d'information et de sensibilisation a été conduit tant en direction des chefs d'entreprise que des organisations professionnelles et de tous les groupements et organismes concernés pour assurer la plus large application possible de la loi, dont le décret d'application a été pris le 26 novembre 1980.

Sur la base des informations jusqu'à présent recueillies, on peut estimer qu'« un million de salariés pourront être bénéficiaires des dispositions de la loi du 24 octobre 1980. En entérinant ces premières propositions, les assemblées générales d'actionnaires augmenteront de 50 % le nombre des Français propriétaires d'actions.

Il appartiendra aux entreprises de poursuivre, par de nouvelles initiatives, l'action que la loi du 24 octobre 1980 a permis d'engager dans la voie d'une participation accrue des salariés au capital des sociétés.

Associés plus étroitement à la vie de l'entreprise, les salariés seront mieux à même de prendre conscience de la communauté qu'elle constitue.

● LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME.

Le conseil des ministres a fait le point du programme de lutte contre l'alcoolisme adopté le 10 décembre 1980 à la suite des propositions du groupe de travail présidé par le professeur Jean Bernard.

Des instructions ont été données pour interdire la vente des boissons alcoolisées dans les lycées et collèges. Des recommandations ont été adressées aux universités pour qu'elle soit limitée dans leur enceinte.

Le développement de produits non alcoolisés ou faiblement alcoolisés est encouragé par des premières mesures : recherche sur les souches de bières de faible degré, promotion des jus de légumes et fruits.

L'alcoologie figurera dès 1981 dans les programmes d'études médicales et de formation continue des médecins.

Les partenaires sociaux, réunis au sein du Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels, ont été saisis du problème de la lutte contre l'alcoolisme en milieu de travail. Ils ont décidé d'examiner les moyens de rendre plus attentifs les salariés et les employeurs aux risques résultant de l'alcoolisme, d'étudier le rôle de l'entreprise en matière de prévention et les relations entre l'alcoolisme et les accidents du travail.

Enfin, des instructions ont été données pour renforcer les contrôles d'alcoolémie sur la route ; des médecins compétents en alcoologie vont être prochainement nommés dans les commissions médicales de retrait du permis de conduire.

L'efficacité de la lutte contre l'alcoolisme dépend, en grande partie, de la poursuite de la concertation que le gouvernement encourage et organise.

● LES SCIENCES DE LA VIE ET LA SOCIÉTÉ.

A la suite du rapport sur les sciences de la vie et la société, remis au président de la République en novembre 1979 par les professeurs Gros, Jacob et Royer, un programme d'actions avait été arrêté pour développer les applications de la biologie et plus généralement des sciences de la vie.

Un conseil restreint du 2 février 1981 a examiné l'avancement de ces différents programmes, s'est assuré de leur bonne réalisation, et a retenu des actions nouvelles dans la ligne des propositions du rapport Pelissolo sur « La biologie, demain ».

En particulier il a été décidé de renforcer l'appui aux centres de recherche fondamentale les plus avancés de l'Institut Pasteur, des universités de Strasbourg, Compiègne et Toulouse. Les formations supérieures à la biologie seront développées ; les quatre premiers « programmes pilotes » de recherche-développement ont été lancés (carburants de substitution, fabrication de protéines, sélection des semences, immunologie).

Il a été décidé de créer un Conseil national de l'alimentation.

● *M. Henri Caillavet*, sénateur du Lot-et-Garonne (non-inscrit) souhaite la victoire de M. Mitterrand. Il s'en explique en ces termes : *« Nous sommes tombés dans le Consulat avec ses vassaux et ses intrigues. L'Elysée décide seul. Il n'accepte aucun contrôle. L'intérêt national comme la sécurité imposent un changement. Ce dernier interviendrait d'autant plus aisément — espérant avec lucidité le retrait de Michel Crépeau — que les électeurs seraient assurés par exemple que François Mitterrand appellerait Pierre Mauroy, Michel Rocard ou tel autre pour premier ministre et ferait entrer dans le gouvernement des hommes venus du gaullisme de gauche de la social-démocratie, du radicalisme ou des républicains de progrès, défenseurs également de la laïcité. »*

EXTRAORDINAIRE DE RAMBOUILLET

budgétaires, *déclare le chef de l'État*

III. - Les missions de l'État

● **LA PRÉSENCE RADIOPHONIQUE DE LA FRANCE DANS LE MONDE.**

Un effort particulier a été mené pour consolider et améliorer la voix de la France dans le monde :

— EUROPE DE L'EST : les émissions de Radio-France internationale *ont été reprises, en 1977, sous la* forme d'un programme de durée quotidienne de quinze heures ;

— AFRIQUE : *mis en service* le 7 février 1981, le centre-émetteur de Moyabi, géré par la société Africa I, à laquelle participe la SOFIRAD, a amélioré considérablement la qualité de l'écoute de Radio-France internationale sur le continent africain et a permis la diffusion d'un nouveau programme de langue française ;

— PROCHE-ORIENT : des dispositions ont été prises dans la loi de finances rectificative pour 1980 afin de consolider l'action de la SOMERA, qui diffuse des programmes à destination des pays de l'est de la Méditerranée et du Golfe ;

— AMERIQUE : le gouvernement, conformément à ce qu'avait annoncé le président de la République le 26 juin 1980 devant le conseil supérieur des Français à l'étranger, a adopté, au cours du comité interministériel pour les affaires francophones du 12 février 1981, les mesures nécessaires pour installer en Guyane un centre-émetteur d'un coût global de 104 millions de francs, qui permettra de diffuser, dès 1984, des émissions radiophoniques françaises dans l'ensemble de l'Amérique latine ;

— *ASIE DU SUD ET EXTREME-ORIENT* : au cours de ce comité, il a été décidé que le gouvernement fera étudier les possibilités de diffuser dans de bonnes conditions, en recourant à des émetteurs-relais, des programmes radiophoniques en langue française dans cette zone.

● **LE STATUT DE LA MAGISTRATURE.**

A la suite du vote de la loi organique du 29 octobre 1980 réformant le statut de la magistrature, plusieurs mesures d'application ont été prises :

— La nouvelle commission d'avancement, qui a été récemment installée et qui comporte une représentation accrue des membres élus par les magistrats des cours et tribunaux, a dressé le tableau d'avancement et arrêté la liste d'aptitude pour 1981 ;

— *Les mesures nécessaires* à l'organisation de concours exceptionnels de recrutement de magistrats prévus *par cette loi ont été* prises : les épreuves des premiers concours exceptionnels se sont déroulées dans les premiers jours de février 1981. Cent cinquante places y étaient offertes. Plus de mille cent candidatures ont été recensées et huit cent trente-six candidats ont concouru ;

— Enfin, les derniers décrets seront publiés avant le 15 mars 1981, notamment ceux qui permettront la mise en place de magistrats chargés d'assurer le remplacement temporaire de leurs collègues absents pour différentes causes (maladies, stages de formation, maternité, etc.).

● **LES NOUVEAUX CONSEILS D'UNIVERSITÉ.**

La loi du 21 juillet 1980 a prévu de nouvelles structures pour les conseils d'université ; ses décrets d'application sont parus en novembre et décembre 1980 ; la composition des conseils d'université, issue de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, est modifiée : la moitié des sièges sont désormais attribués aux professeurs de rang magistral, qui assument les tâches essentielles de direction des enseignements et de la recherche. La participation des personnalités extérieures, garantie de l'ouverture des universités sur la vie régionale et nationale, est rendue obligatoire dans les conseils d'unités d'enseignement et de recherche.

Le calendrier d'application de la loi a été respecté :

— Dans les universités qui ont modifié d'elles-mêmes leurs statuts, les élections se sont déroulées dans les délais fixés ;

— Dans les autres universités, les mesures nécessaires à la constitution des conseils ont été arrêtées, conformément à la loi, par le ministre des universités. Les élections s'y déroulent selon un calendrier échelonné en fonction des modalités de scrutin. Les opérations électorales sont actuellement achevées dans les quatre cinquièmes de ces établissements et seront terminées dans les autres dès la fin février, à de rares exceptions près.

● **LES INSTITUTEURS.**

1) La qualité de l'école maternelle et primaire, fondement de toute la scolarité, repose sur la compétence de ses maîtres, auxquels il convient d'assurer, au début et tout au long de leur carrière, une formation adaptée et approfondie. A cette fin, la décision, déterminante pour l'avenir du système éducatif, a été prise :

— De porter, dès la rentrée de 1979, de deux ans à trois ans la durée de la formation des futurs instituteurs, dans les écoles normales ;

— D'en préciser et d'en élargir les programmes ;

— D'y faire participer les universités, la nouvelle formation étant sanctionnée en particulier par un diplôme universitaire, le DEUG-enseignement du premier degré.

2) Le déroulement de cette nouvelle formation, dont les premiers bénéficiaires prendront leurs fonctions à la rentrée scolaire de 1982, aura lieu dans les conditions qui suivent.

A compter de cette date, comme il avait été annoncé par le communiqué du premier ministre du 26 avril 1979, l'organisation de la carrière et la situation de ces instituteurs vont faire l'objet d'aménagements. Il convient, en effet, de tirer les conséquences de l'effort exigeant de formation qui est demandé aux futurs instituteurs, et qui sera prolongé par un effort continu tout au long de leur carrière.

Sur ces bases, les instituteurs issus de la nouvelle formation suivront une nouvelle carrière (dont le début sera revalorisé), qui se déroulera suivant trois échelles de rémunération, dont la dernière comportera l'indice maximal 489, au lieu de l'indice 445 actuel (soit un traitement mensuel net de fin de carrière de 6 500 F environ, contre 5 900 F actuellement). La progression de la première à la deuxième échelle et de la deuxième à la troisième sera subordonnée à trois conditions : ancienneté, acquisition d'une formation complémentaire, appréciation portée sur la qualité de l'enseignement dispensé par les intéressés.

3) Au cours des discussions avec les représentants syndicaux des instituteurs, ceux-ci ont soulevé le problème de la situation, au regard de l'unité du corps, des maîtres qui n'ont pas suivi la nouvelle formation initiale en trois ans. Ils ont, en outre, présenté des demandes concernant les instituteurs retraités. *L'étude de ces questions se poursuit.*

(Lire page 12.)

● **LES RETRAITES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ.**

Le ministre de l'éducation a présenté au conseil des ministres quatre décrets d'application de la loi du 25 novembre 1977 relative à la liberté *de l'enseignement.*

Deux de ces textes intéressent les personnels enseignants en activité. Le premier étend à tous les maîtres, dès lors qu'ils ont un contrat ou un agrément définitif, les mesures sociales applicables aux enseignants fonctionnaires (indemnités, congés, avantages en cas de maladie professionnelle...). Le second accorde les modalités de classement prévues dans l'enseignement public aux maîtres de l'enseignement privé qui accèdent à des fonctions du niveau d'adjoint d'enseignement. Ces deux mesures intéressent, à des titres divers, quelque 30 000 maîtres de l'enseignement privé.

Les deux autres décrets modifient les décrets du 2 janvier 1980 qui concernent les retraites des enseignants de l'enseignemnt privé sous contrat. Le montant des pensions est ainsi amélioré ; elles sont en effet portées à un niveau très proche de celui dont bénéficient les titulaires de l'enseignement public au terme d'une durée identique de service et de cotisation.

Les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces améliorations sont inscrits au budget de 1981 : elles sont donc immédiatement applicables.

● **LE LIVRE DES PROCÉDURES FISCALES.**

L'élaboration du Livre des procédures fiscales est achevée.

L'objet de ce document est de simplifier la tâche des contribuables en codifiant les procédures d'assiette, de contrôle et de recouvrement, ainsi que les garanties et les voies de recours qui leur sont offertes.

Ce document a été élaboré par une commission d'experts indépendants *de l'administration fiscale* et soumis au Conseil d'Etat et au Conseil constitutionnel. Conformément à la loi, il sera transmis avant le 15 mars aux commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat et sera publié trois mois après ce dépôt.

Le Livre des procédures fiscales regroupe une matière dispersée au fil des temps et clarifie des textes parfois anciens. Il constitue la conséquence logique des textes législatifs — notamment de la loi du 29 dé*cembre 1977 — qui ont renforcé les* garanties des contribuables. Il répond, sur un plan général, à la même préoccupation de clarification des rapports entre l'administration fiscale et les contribuables que la Charte du contribuable vérifié.

Un commentaire du président de la République

Commentant ces décisions, le président de la République a déclaré :

« L'ensemble des actions prioritaires engagées par le gouvernement a été achevé, et l'ensemble de ce qui a été promis a été tenu.

» Ces actions respectent les limites budgétaires et financières fixées. Elles ne s'exercent au détriment ni du budget ni de la monnaie, car la défense du budget et de la monnaie est une condition fondamentale du combat pour l'activité économique et pour l'emploi. On n'améliorera pas l'emploi en creusant le déficit du budget, et en affaiblissant le franc. »

M. LAURENT FABIUS (P.S.) : un bilan - publicité

« Le parti socialiste oppose un bilan-vérité au bilan publicitaire de M. Giscard d'Estaing », a déclaré M. Laurent Fabius, lundi matin 23 février, à propos du conseil des ministres extraordinaire réuni au même moment au château de Rambouillet. Le porte-parole du P.S. a ajouté : *« Le bilan du septennat est mauvais. Les promesses de M. Giscard d'Estaing n'ont pas été tenues. Le conseil des ministres de Rambouillet, organisé à grand renfort de publicité, a un seul objectif : à l'approche des élections essayer de travestir ce bilan. Mais les faits sont là. Face aux vingt-neuf décisions gouvernementales qui, théoriquement, auraient été respectées, le P.S oppose trente engagements présidentiels publics qui, eux, à coup sûr n'ont pas été tenus. Au bilan-publicité de M. Giscard d'Estaing, le P.S. oppose donc un bilan-vérité. »*

Au nombre des « promesses non tenues », M. Fabius a notamment cité : le maintien d'un *« haut niveau d'emploi »*, la lutte contre l'inflation, l'équilibre du commerce extérieur, l'établissement de l'égalité des salaires entre hommes et femmes, la protection des petits épargnants, la réforme de la loi sur les plus-values, le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale, la réforme de la Cour de sûreté de l'Etat, la lutte contre la spéculation financière, etc.

● *M. Georges Sarre*, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a reproché à M. Jacques Chirac, lundi 23 février, au cours de la séance de cette assemblée, d'avoir désigné aux fonctions de présidents des bureaux de vote de la capitale, *« de manière quasi exclusive, des représentants du R.P.R. ou de formations qui lui sont alliées ».*

Un sondage « le Quotidien de Paris »-Indice - Opinion

M. MITTERRAND DEVANCE DE NOUVEAU M. GISCARD D'ESTAING

Le Quotidien de Paris du mardi 24 février publie un sondage réalisé par Indice-Opinion entre les 14 et 18 février auprès d'un échantillon représentatif de 1 077 Français âgés de dix-huit ans et plus. Cette enquête fait apparaître que M. Mitterrand l'emporterait au second tour avec 51 % des suffrages contre 49 % à M. Giscard d'Estaing. Ce score est identique à celui apparu dans le sondage Indice-Opinion de décembre. En revanche, dans celui de janvier, l'actuel chef de l'Etat était crédité de 52 % contre 48 % au candidat socialiste.

Le président de la République connaît un effritement de ces positions au premier tour de 2 points dans les trois hypothèses retenues par rapport à la précédente enquête : il passe de 28 % à 26 % si MM. Debré et Coluche ne sont pas candidats et de 26 % à 24 % si MM. Chirac, Debré et Coluche sont en lice. M. Mitterrand reste stable avec 22 %. Il gagne toutefois un demi-point avec 24 % dans l'hypothèse où Coluche n'est pas candidat. Dans ce dernier cas, M. Marchais est crédité d'un score identique à celui du mois précédent (16 %) et M. Chirac gagne 1 point (16 % au lieu de 15 %). Si M. Debré n'est pas candidat, le maire de Paris gagne 1 point (17 % au lieu de 16 %) et le secrétaire général du P.C. en gagne 2 (16 % au lieu de 14 %). Si M. Debré se présente il est crédité de 5 % (sans changement par rapport à janvier). M. Chirac voit son score passer de 13 % à 16 % et M. Marchais de 16 % à 15 %.

Le Monde

société

ÉDUCATION

A PARTIR DE 1982

400 francs d'augmentation pour les nouveaux instituteurs

Le conseil des ministres extraordinaire réuni lundi 23 février à Rambouillet a modifié le déroulement de la carrière des instituteurs qui, recrutés depuis 1979, sont formés désormais en trois années (au lieu de deux) et commenceront à exercer à partir de septembre 1982. Cette mesure figurait au nombre des « actions prioritaires » du gouvernement à mener à bien avant le terme du septennat.

La rémunération de début sera augmentée de 34 points d'indice (400 F par mois environ), celle de fin de carrière pourra se hausser à 44 points au-dessus du niveau actuel (600 F environ). Les intéressés pourront changer deux fois d'échelle de rémunération. Leur ancienneté, la formation continue qu'ils auront acquise pendant leur temps de travail et, pour une part, hors du temps de service, seront prises en compte pour ces changements d'échelle.

Bien que — selon les déclarations de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, qui a commenté ces mesures lundi après-midi devant la presse — le corps des instituteurs soit appelé à rester « naturellement un corps unique », aucune décision n'a été prise par le gouvernement au sujet des instituteurs actuellement en exercice : ils sont le plus grand nombre (environ trois cent mille, auxquels s'ajoutent cent vingt mille retraités). M. Beullac a seulement précisé que, pour ce qui les concerne, « le dossier reste ouvert ».

Les syndicats d'enseignants ont nettement désapprouvé les mesures annoncées. Le Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collège (SNI-P.E.G.C.) qui fut le principal partenaire du ministre de l'éducation dans cette négociation, les juge « inacceptables » et confirme son mot d'ordre national de grève pour le lundi 9 mars.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) parle de « véritable provocation » et invite, lui aussi, les instituteurs à un arrêt national de travail à la même date. L'Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF-C.G.C.) se joindra vraisemblablement au mouvement. Elle estime les décisions du gouvernement « en totale contradiction » avec ses propositions.

Trois traits caractérisent le nouveau plan de carrière des instituteurs, qui devrait prendre effet à la rentrée de 1982 : le relèvement indiciaire, l'apparition de trois échelles de rémunération et l'importance de la formation continue.

● **RELEVEMENT INDICIAIRE**

Actuellement, tous les instituteurs commencent leur carrière à l'indice 266, lorsqu'ils possèdent le C.A.P., quelques mois après leur sortie de l'Ecole normale. Mis à part le cas de soixante-deux mille directeurs d'école et celui de trente-cinq mille instituteurs « spécialisés », qui atteignent un indice 489, ils terminent à l'indice 445.

Désormais, l'indice de départ sera 300, donc 34 points plus haut, et celui d'arrivée passera à 489, soit 44 points en plus. Le traitement de début pour un instituteur en province, serait de 4 000 francs mensuels net, au lieu de 3 600 francs ; en milieu de carrière, 5 500 francs au lieu de 4 700 francs ; en fin de carrière, 6 600 francs au lieu de 6 000 francs.

Pour un instituteur marié ayant deux enfants, les chiffres seraient respectivement : 4 200 francs (3 800 francs actuellement), 5 700 francs (4 900 francs) et 6 800 francs (6 200 francs).

Le SNI-P.E.G.C. réclamait l'indice 305 au début et 504 en fin de carrière

● **TROIS ECHELLES DE REMUNERATION**

Dans le régime actuel, la progression des instituteurs du premier au onzième échelon est plus ou moins rapide, selon qu'ils avancent au « petit » ou au « grand » choix, lesquels dépendent de leurs notes d'inspection. Mais tous arrivent au même point. C'est ce que l'on appelle un modèle de carrière « cylindrique ». Les syndicats y tiennent, faisant valoir que la responsabilité est identique pour un instituteur, qu'il ait vingt-cinq ou cinquante ans, alors que dans d'autres secteurs de la fonction publique, on progresse en changeant de responsabilités. Un postier, par exemple, peut devenir receveur, puis receveur principal ou receveur divisionnaire, ce qui explique le modèle de carrière « pyramidal ».

Dans le nouveau système, les instituteurs pourraient changer deux fois d'échelle au cours de leur carrière, approximativement après le premier puis après le deuxième tiers, soit après dix ans chaque fois. S'ils restent sur la première échelle, ils évolueront de l'indice 300 à l'indice 445 (même indice terminal qu'actuellement). S'ils passent sur la deuxième échelle, ils atteindront l'indice 469 et, sur la troisième échelle, l'indice 489.

Les syndicats dénoncent, ici, l'atteinte au principe du « corps unique », pourtant officiellement réaffirmé.

● **LE ROLE DE LA FORMATION CONTINUE**

Pour changer d'échelle, outre le paramètre de l'ancienneté (dix à douze ans au minimum dans l'échelle précédente), c'est la formation continue qui jouera un rôle déterminant.

Depuis 1972, tous les instituteurs ont droit à un crédit de trente-six semaines de formation continue au cours de leur carrière. Pour chaque changement d'échelle, une période de huit semaines sur ces trente-six sera prise en compte. A cette formation reçue pendant le temps de service devra s'ajouter, chaque fois, une période de quatre semaines de formation suivie hors du temps de travail en présence des élèves et organisée soit dans les inspections académiques, soit dans les universités, soit par des organismes agréés, soit dans des actions de recherche ou d'expérimentation agréées.

Une « appréciation » portant sur la qualité et de cette formation continue et de l'enseignement dispensé par les instituteurs interviendra ensuite pour accéder à l'échelle supérieure.

C'est ce contrôle, de même que la nécessité pour une formation reconnue officiellement d'empiéter sur le temps hors du service, que dénoncent aussi les syndicats.

C. V.

LA VICTOIRE DES FINANCIERS

C'est décidé : dans un an et demi, quatre mille deux cents instituteurs prendront le départ d'une carrière « aménagée ». Ils gagneront 400 F de plus par mois que les débutants d'aujourd'hui. Quant aux trois cent mille maîtres d'école déjà en exercice et aux cent vingt mille retraités, ils ont eu la consolation d'apprendre que, à leur sujet, « *le dossier reste ouvert* ». Pour eux, l'aménagement de la carrière annoncé par M. Raymond Barre lorsqu'il présentait les nouvelles modalités de formation le 25 avril 1979 fait un bruit de « flop » !

A y regarder de près, le premier ministre l'avait-il d'ailleurs seulement promis ? Revoir la formation des maîtres, oui. C'était inscrit au programme de Blois, en 1978. Les nouveaux instituteurs séjournent désormais trois ans à l'école normale où ils passent obligatoirement. Ils y préparent un diplôme d'études universitaires générales (DEUG). Pour eux, l'effort de formation consenti est accompagné d'un relèvement du salaire au début, puis de possibilités de relèvement dans le cours de leur carrière.

Mais cette mesure « *porteuse d'avenir* », au dire de M. Beullac, touchera quatre mille cinq cents à cinq mille nouveaux instituteurs chaque année, à partir de 1982. Guère plus de 1,5 %, au rythme de recrutement actuel.

L'aspect social de la rénovation du métier d'instituteur n'intéresse donc pas le gouvernement. C'est un choix. Qui n'est pas électoraliste à tout le moins. Les « financiers » l'ont emporté, qui redoutaient comme la peste une cascade de demandes d'augmentation des fonctionnaires, si l'on avait fait un geste pour une part d'entre eux.

C'est un choix, lui aussi « *porteur d'avenir* », négativement. La qualité de l'école a tout à gagner au renforcement de la formation des maîtres. Est-on sûr qu'elle soit garantie par leur pauvreté ?

CHARLES VIAL.

LES RÉACTIONS SYNDICALES

● **Le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) :**

« Nous constatons que, sur un point au moins, l'action de longue haleine menée par le SNI porte ses fruits : la définition chiffrée d'une nouvelle carrière pour les instituteurs ayant reçu la nouvelle formation. Par contre, sur les autres aspects revendicatifs de ce dossier (situation indiciaire des instituteurs en exercice, retombées pour les retraités), le gouvernement annonce que l'étude se poursuit à la demande du SNI (...).

» D'autre part, M. Beullac assortit d'obstacles le franchissement de trois échelles. Il paraît, une fois encore, sortir de ses placards les notions de mérite, d'obstacles à franchir, pourquoi pas de déchet obligatoire (...). Le corps des intituteurs doit rester uni et unique. Toute mesure qui ferait de la ségrégation, le syndicat ne l'accepte pas. »

Rappelant qu'il n'a pas obtenu satisfaction sur deux autres dossiers en cours (le collège unique et la carte scolaire), le SNI confirme son mot d'ordre de grève nationale pour le 9 mars.

● **Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.)**

« Les décisions que le gouvernement vient de faire connaître constituent une véritable provocation. Le reclassement sera limité à environ un instituteur sur cent à partir de 1983. L'essentiel de ce reclassement sera, en outre, subordonné à une course d'obstacles sous contrôle hiérarchique. (...)

» Le SNI, qui s'est pendant longtemps contenté de vagues concertations et de promesses ambiguës, a entraîné les personnels dans une impasse. En acceptant de discuter d'abord la nouvelle formation, ensuite le reclassement, il a lui-même fabriqué le piège dans lequel il est tombé. (...)

» Le SGEN-C.F.D.T. ne s'en réjouit pas. Il demande au gouvernement que s'engage au plus vite une négociation véritable sur le reclassement indiciaire pour tous, sans préalable dans la perspective d'un corps unique des personnels. (...) Partout où les conditions d'une action de masse unitaire seront réunies, il invite les instituteurs à un arrêt national de travail le 9 mars 1981. »

● **L'Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF-C.G.C.) :**

« Ce qui est très grave, c'est la situation de ce que Matignon appelle avec mépris le stock, c'est-à-dire les instituteurs en exercice. Nous demandons qu'on les assimile aux nouveaux formés. Nous sommes hostiles aux mesures individuelles. »

M. MICHEL LUCIUS EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE LORRAINE

M. Michel Lucius a été élu président de l'Institut national polytechnique de Lorraine. Il remplace, pour une durée de cinq ans, M. Claude Pair, qui ne s'était pas représenté.

[Né en 1943 à Alger, le professeur Michel Lucius a obtenu à l'université de Nancy son doctorat de troisième cycle en mathématique appliquée à la mécanique en 1967. Docteur d'État en mathématiques et maître de conférences en 1971, il dirige alors le centre universitaire d'Epinal jusqu'en 1974. Il prend ensuite la direction de l'Ecole nationale supérieure d'électricité et de mécanique (ENSEM). L'Institut national polytechnique de Lorraine, dont il assure maintenant la présidence, est né de la fédération des cinq écoles nationales supérieures d'ingénieurs de Nancy : ENSAIA (agronomie et industrie alimentaire), ENSEM, E.N.S.G. (géologie), ENSIC (industrie chimique) et ENSMI (métallurgie et industrie des mines).]

JUSTICE

Au procès d'Yves Maupetit et Jeanine Terriel

L'avocat général a requis la peine de mort

Après deux heures de réquisitoire, M. Charles Michon, avocat général, a demandé mardi matin 24 février la peine de mort pour Yves Maupetit et l'a « envisagée » pour Jeanine Terriel, devant les assises du Val-de-Marne à Créteil. « Il ne saurait y avoir de châtiment de rechange », a-t-il souligné.

Après les plaidoiries de la défense, le verdict devrait être rendu dans la journée de mercredi.

M. Michon a réclamé la peine de mort pour Yves Maupetit « *celui dont on n'a rien à attendre, rien à espérer* » et « *envisagé* » la même sentence pour Jeanine Terriel « *qui a joué le même rôle misérable* ». « *C'est*, a-t-il ajouté, *à des criminels de cette trempe que la peine de mort doit exister car elle est juste pour deux* », pour ces meurtriers « *d'une ampleur inédite qui ont mené une vie de parasite, j'allais dire inutile en exploitant la société* ».

L'avocat général examinant les faits reprochés aux accusés a dit : « *On tue tous les jours en France, de toutes les manières, mais il est des crimes qui mobilisent l'opinion car ils bouleversent le cœur et la raison et provoquent la révolte.* » Passant en revue « *cette escalade de la délinquance qui a atteint le sommet du délire* », il n'a reconnu aucune circonstance atténuante aux accusés. Il a estimé qu'ils étaient coauteurs de tous les crimes commis car ils avaient toujours agi ensemble.

M. Michon s'est longuement attaché à la mort des époux Theureau où « *l'épouvante l'a disputé à l'odieux* », estimant que Maupetit était « *le maître d'œuvre de cette expédition et l'organisateur d'un voyage sans espoir de retour de Michelle Theureau* ». Rejetant la responsabilité de ce deuxième assassinat sur Yves Maupetit, après avoir démontré qu'il avait menti à ce sujet, M. Michon n'a pas moins épargné Jeanine Terriel qui « *a cédé à une crise d'hystérie morbide à base de méchanceté innée bien dans sa nature* ».

De leur passé, l'avocat général n'a retenu que les éléments négatifs, qualifiant Yves Maupetit de « *misanthrope antisocial qui a épuisé toute possibilité de dissuasion* » et doutant que Jeanine Terriel ait puisé ses racines de violence dans son enfance malheureuse.

« *Votre verdict*, a-t-il lancé aux jurés, *confirmera que Maupetit et Jeanine Terriel sont indignes de la condition humaine. Vous êtes les mandataires d'une société qui se doit d'agir, car elle ne peut plus subir. Il ne saurait y avoir de châtiment de rechange. Ils le savaient. N'égarez pas vos pleurs ! Vous ne pouvez être enclins à la pitié ! C'est un sentiment qu'ils ont ignoré. A une époque où on envisage la possibilité de faire disparaître la peine capitale, des crimes de cette nature alimentent le débat et font éclater les belles théories. Parce que trop c'est trop ! Il vous faut examiner la cause, rien que la cause. S'il n'y a aucun agrément à condamner à mort, il y a des personnes qui tuent. Il faut appliquer les lois pour que les bandits n'appliquent pas la leur. On ne peut faire la charité avec la dépouille des autres. Les victimes qu'ils ont faites, les vies qu'ils ont prises ne peuvent être abandonnées en solde.* »

Les débats de la veille, lundi 23 février, avaient été consacrés aux plaidoiries des parties civiles.

Me Gerald Combes, représentant Mme Ramade, la mère de Michelle Theureau, avait évoqué « *les troubles psychiques extrêmement graves* » des enfants Theureau après le drame qu'ils ont vécu. Il avait fait état de sa conviction selon laquelle c'est Jeanine Terriel qui a tué Mme Theureau. A cet égard Me Combes a certainement tenu compte des mots prononcés dans son sommeil par Yves Maupetit, alors qu'il se trouvait dans un hôtel en compagnie de Mme Ghislaine Jacquemin. Un cauchemar au cours duquel il a dit à plusieurs reprises : « *Pas la femme pas la femme.* »

Pour la partie civile, Me Jean-François Blay, représentant les deux policiers blessés par Yves Maupetit, MM. André Labeaume et Guy Sonzogny, n'a pas hésité à dire que l'argent représentant le coût de son incarcération serait mieux utilisé à d'autres tâches. Son confrère, Me Jean-François Roy, représentant le policier renversé par la voiture d'Yves Maupetit, M. Dominique Sénéchal, a dit qu'il ne voyait « *pas de plus grand criminel depuis Landru* ».

Aucune des parties civiles n'a évoqué la peine de mort, excepté Me Raoul Briotin, qui a raconté comment Mme Germaine Crappier, la mère d'Yves Theureau, est venue le trouver en lui disant : « *Je veux leur tête.* » Me Briotin ne l'a pas demandée, car il n'est là que « *pour réclamer justice* ».

En revanche, l'avocat des époux Jacquemin, Me Jacques Dorrer, a précisé qu'il parlait « *sans haine, car ma voix*, a-t-il dit, *doit se distinguer de celle de l'avocat général* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

DÉFENSE

L'Arabie Saoudite dément vouloir acheter l'avion européen Tornado

Ryad (A.F.P.). — L'Arabie Saoudite a démenti, lundi 23 février, les informations « diffusées par la radio israélienne », selon lesquelles la République fédérale d'Allemagne aurait « annoncé la volonté du royaume saoudien d'acquérir des chasseurs-bombardiers de type Tornado fabriqués conjointement par la Grande-Bretagne, l'Italie et la R.F.A. ».

Dans un communiqué publié par le ministère saoudien de la défense et repris par l'Agence de presse saoudienne, cette information est qualifiée de « mensongère, diffamatoire et sans aucun fondement ».

Les informations concernant la vente éventuelle à l'Arabie Saoudite de l'avion de combat à flèche variable Tornado ont été d'abord diffusées par la presse britannique, avant la presse israélienne. Il y a une dizaine de jours, la presse britannique a affirmé que Ryad avait montré de l'intérêt — sans pour autant commencer la moindre négociation — envers cet appareil qui existe en deux versions (supériorité aérienne et interception de défense aérienne) et dont les Saoudiens seraient censés acheter une centaine d'exemplaires selon la presse de Londres.

En réalité, le gouvernement saoudien est aujourd'hui l'objet d'une série d'intrigues menées par des constructeurs européens d'avions, depuis que les dirigeants américains — à la Maison Blanche, au département d'Etat, au Pentagone et dans l'armée de l'air — paraissent divisés sur la réponse à donner à la demande de Ryad d'équiper ses soixante bombardiers américains F-15 d'armements modernes, de matériels électroniques et de bidons de kérosène supplémentaires qui contribueraient à en accroître très nettement les capacités offensives à longue distance.

Profitant des circonstances, Allemands de l'Ouest, Britanniques et Italiens tentent de proposer aux Saoudiens leur Tornado, malgré les conflits internes à Bonn sur l'exportation de certaines fournitures militaires dans les zones dites de tension, et, de leur côté, les Français essaient de placer leur Mirage 4000 à des pays comme la Jordanie, le Pakistan, voire le Maroc avec une assistance financière de Ryad (le Monde du 18 février).

On peut néanmoins penser que les prospections européennes du marché saoudien seront difficiles : les Etats-Unis, n'ayant pas apprécié les succès français pour l'équipement en blindés de l'armée de terre saoudienne et en frégates de la marine, ne voudront certainement pas laisser entamer leurs positions dans l'équipement en avions de combat ou de transport de l'armée de l'air saoudienne.

LA FIN D'UN « CORBEAU »

Le « corbeau » de Nouvion-en-Ponthieu (Somme) se livrait à une intense activité épistolaire depuis bientôt dix ans. Il s'était même fait, avec le temps, une belle réputation d'empêcheur de frauder en rond.

A tel employeur, il reprochait un licenciement abusif. A tel agriculteur, d'avoir empiété sur le territoire communal. Il écrivait des lettres sèches et anonymes pour rappeler les petits travers de chacun, les abus, les manquements aux règlements. Les destinataires ne s'offusquaient jamais : le « corbeau » dénonçait juste.

Un jour pourtant, le « justicier » du village a voulu changer les règles du jeu qu'il avait imposées à ses victimes. Il s'est mis à signer ses lettres « M.D. », initiales appartenant à un vacancier parisien, propriétaire d'une résidence à Nouvion-en-Ponthieu. M.D. a trouvé que ces lettres constituaient un affront grave. Il a prévenu le maire, les gendarmes. Le parquet du tribunal d'Abbeville a été saisi.

Cette mauvaise histoire villageoise, que nous rapporte notre correspondant à Amiens, changeait de registre. L'enquête prouva rapidement que les lettres avaient été tapées sur la machine à écrire de l'école des garçons. L'auteur était découvert : il s'agissait du directeur de l'école, âgé de cinquante ans, père de deux enfants. Un homme sévère, très à cheval sur les règlements, pointilleux jusqu'à la maniaquerie.

Embarrassé, le conseil municipal se contenta de demander la mutation de son directeur d'école. M. D. retira sa plainte. Le « corbeau » décida pourtant de pousser le respect des règles jusqu'à l'absurde : après avoir avoué sa faute, il acheta un fusil de chasse et se tira une décharge dans la tête vendredi 20 février, dans une forêt proche. Nouvion-en-Ponthieu a perdu son « corbeau ».

Une nouvelle requête en révision du procès Mauvillain.

Les avocats de Guy Mauvillain, Mes Robert Badinter, Jean-Jacques de Felice et Jean-Yves Dupeux viennent de remettre au garde des sceaux une requête demandant la révision de son procès. Guy Mauvillain a été condamné le 25 novembre 1975 par la cour d'assises de Charente-Maritime à dix-huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'une septuagénaire.

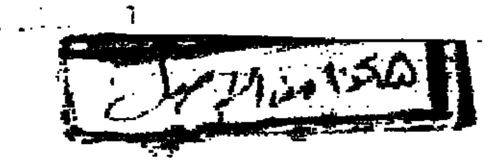
Guy Mauvillain, aujourd'hui âgé de soixante ans, a toujours nié le meurtre de Mme Meilhan (*le Monde* du 3 janvier 1980). Dans cette affaire, l'instruction n'a permis de découvrir ni mobile ni indice, ni témoin, ni arme du crime. Mais la victime avant de tomber dans le coma avait prononcé le nom de « *Mauvillain... le mari de l'infirmière* » ; et Guy Mauvillain n'avait pas d'alibi.

Sa voisine a dit plus tard qu'elle avait entendu des bruits attestant sa présence chez lui au moment des faits. Une première requête en révision a été déposée sur la foi de ce témoignage (*le Monde* du 7 décembre 1978). Elle a été rejetée. Deux éléments nouveaux, précise le nouveau recours, montrent que Mme Frétard (la voisine) a, dès 1975, toujours dit à ses proches qu'elle avait entendu des bruits de canalisation chez Guy Mauvillain le 9 janvier 1975, au moment où Mme Meilhan était attaquée chez elle.

● *Bien connue dans le monde de la galanterie* sous le nom de « Mme Billy », Mme Marie-Louise Roblot, veuve Soccodato, âgée de soixante dix-neuf ans, qui tint pendant de longues années un établissement huppé, rue Paul-Valéry, à Paris (16e), a été condamnée, pour proxénétisme hôtelier, le lundi 23 février, par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris, à dix mois d'emprisonnement avec sursis, 250 000 francs d'amende, et trois ans de privation de ses droits civiques.

Mme Roblot devra, en outre, verser 50 000 francs de dommages-intérêts aux « équipes d'action contre la traite des femmes et des enfants », qui s'étaient portées partie civile (*le Monde* du 14 janvier).

● *Un recours des cibistes.* — Un recours en conseil d'Etat pour obtenir l'annulation de l'arrêté interministériel du 20 décembre dernier réglementant l'usage des radio-émetteurs de modèle « C.B. » a été déposé par l'Association française des amateurs radio. Il demande l'annulation de la réglementation qui prévoit que ces émetteurs-récepteurs ne pourront utiliser que 22 canaux sur la fréquence des 27 MHz et que leur puissance sera limitée à 2 watts.



ENQUÊTE

Le C.N.R.S., archipel de la recherche

II. — La base et les patrons

par XAVIER WEEGER

Le Centre national de la recherché scientifique (C.N.R.S.), qui rassemble plus de vingt-trois mille personnes et dispose d'un budget de 4,5 milliards de francs, se présente avant tout comme un « appareil circulatoire » irriguant l'ensemble de l'appareil de recherche français (« le Monde » du 24 février).

Dix-sept heures dans ce laboratoire de l'est de la France. La bouilloire siffle sur le réchaud. Le thé est prêt. En ce début de janvier, la tasse de thé — ou, suivant les goûts, le verre de bière — est agrémentée de la traditionnelle galette des rois. Le séminaire hebdomadaire vient de se terminer : on bavarde, on s'interpelle en français et en anglais. Dans la bibliothèque, une jeune femme travaille sur des courbes.

Nous sommes dans un laboratoire de chimie. Cela pourrait aussi bien être un laboratoire de biologie ou de physique. Ici, comme dans la plupart des disciplines, une évidence s'impose : la recherche est devenue une œuvre collective. En témoigne l'ambiance qui règne dans l'équipe où, manifestement, « *ça tourne bien* ». Certes, il faut bien passer de longues heures à travailler seul des expériences, à lire la littérature scientifique récemment parue dans son domaine et les domaines voisins, à réfléchir. Mais l'échange, la confrontation, la discussion, sont indispensables(1).

A l'inverse, la morosité existe dans certains laboratoires « mal portants » où la passion du travail, la curiosité de savoir, cèdent devant l'incertitude de l'avenir, voire l'angoisse: c'est par exemple le cas de ce laboratoire dont le « patron », à quelque temps de la retraite, semble bien avoir « *décroché* »: la direction ne peut pas, décemment, tailler son enfant en pièces avant que son créateur ne soit parti. En attendant, comme le dit un chercheur, c'est « *pas la joie* ».

Non loin de là, on raconte les mois d'incertitude qui ont précédé dans un institut la sucession du patron, que guignaient l'adjoint de celui-ci et un professeur d'université: c'est ce dernier qui l'a finalement emporté, tandis que l'adjoint va s'en aller ailleurs à l'université recréer son laboratoire avec une bonne partie des chercheurs de l'institut ; il aurait d'ailleurs reçu la promesse que son nouveau laboratoire ne tarderait pas, à son tour, à devenir laboratoire propre.

Mais, partout, le travail reprend vite ses droits, et parfois plus : pour un laboratoire dont le directeur, venu récemment du secteur privé, regrette qu'il soit pour moitié peuplé de « *fonctionnaires qu'il faut secouer* », combien où manifestement, du technicien au patron, « *on ne compte pas ses heures* » ! Surtout quand l'expérience, fort longue, demande des dizaines d'heures de « *mise à l'équilibre* » ou quand il s'agit, en biologie, de cultures cellulaires qui « *n'attendent pas* ».

L'ambiance de travail, l'ambiance tout court, est généralement bonne dans les équipes qui « marchent bien ». Mais derrière la pudeur et la discrétion qui sont souvent la règle dans la communauté scientifique, on découvre vite de nettes différences dans les modes de fonctionnement. La sérénité qui peut régner dans des équipes travaillant sur des disciplines très fondamentales, et très peu soumises aux impératifs ou aux sollicitations du monde extérieur, laisse place parfois, dans d'autres dont les thèmes sont « à la mode », ou laissent entrevoir la possibilité de nombreux contrats industriels, une certaine fébrilité, voire une certaine tension.

Un gros laboratoire, quel qu'il soit, n'est jamais qu'un ensemble de petites équipes travaillant autour d'un thème généralement commun, sur des sujets différents. Mais la cohésion du tout peut prendre des tours fort différents.

Ainsi, dans tel laboratoire de physique, certains affirment tout de go qu'il n'y a pas de « *politique scientifique d'ensemble* ». Chaque petite équipe — une demi-douzaine de personnes autour d'un responsable, chargé ou maître de recherche, assistant ou maître-assistant — choisit son sujet, sous le contrôle scientifique du conseil de laboratoire (l'assemblée des responsables et des délégués du personnel) et surtout du comité de direction (réunissant des représentants du laboratoire et des scientifiques extérieurs nommés). Ce laboratoire apparaît comme une sorte de fédération d'équipes indépendantes. La démocratie et l'égalitarisme vont même parfois assez loin, puisqu'on pratique fréquemment une péréquation financière (les équipes « riches », par exemple du fait que leur sujet les place dans une bonne position pour avoir de nombreux contrats de recherche de l'extérieur mettent une partie de leurs ressources dans un « pot » commun) ; dans certains cas, même, la direction du laboratoire — et les lourdes sujétions administratives inhérentes à cette responsabilité — revient, à tour de rôle, aux principaux ténors du laboratoire.

Contestation interne

Ailleurs, et c'est le cas dans la plupart des laboratoires propres, il y a bien un chef incontesté. Mais plus ou moins directif. Parfois, il se contente de jouer les arbitres. Ou, comme le dit un chercheur, de « *mettre de l'huile dans les rouages* ».

Parfois aussi, c'est vraiment le « patron ». Ainsi, dans tel laboratoire de biologie, le visiteur qui attend quelques minutes au secrétariat du directeur peut-il avoir l'impression très nette d'être dans une entreprise dynamique plutôt que dans ces laboratoires tranquilles, « à l'ancienne », que l'on imagine parfois. Le téléphone sonne sans cesse, dans toutes les langues, les assistantes s'affairent, l'une travaille avec une machine à « traitement de textes » du dernier cri, l'interphone grésille. L'atmosphère bon enfant qui règne — le tutoiement reste de rigueur — n'en cache pas moins que, tout le monde le sait, tout le monde le sent, le « patron » est là, derrière la porte.

Une forte personnalité n'empêche pas, pour autant, la discussion, le plus souvent même la liberté de recherche : ainsi de ce laboratoire propre récemment créé autour de deux équipes prélevées sur un autre laboratoire : l'un des deux chefs d'équipe est devenu le patron incontesté; l'autre poursuit, avec ses chercheurs, son thème de recherche, voisin mais distinct du thème dominant. La cohabitation semble féconde, surtout, souligne celui qui a accepté de n'être que le « deuxième », « *que l'on profite nous aussi de ce que le patron a le bras long* ».

Cela ne se passe pas toujours aussi bien, comme en témoigne ce chargé de recherche qui devrait bientôt passer maître et qui, refusant la politique scientifique — plus précisément, dit-il l'incapacité à faire de la prospective — de son patron, travaille depuis plusieurs années, presque seul. « *Le patron a essayé de me faire renoncer à mon sujet pour me faire travailler sur ses thèmes. J'ai refusé et je cherche maintenant un nouveau point de chute. Il va d'ailleurs falloir probablement que je parte à l'étranger.* »

Cette contestation interne prend parfois des tours extrêmes, voire cocasses, comme dans ce laboratoire de physique théorique qui est aujourd'hui pratiquement coupé en deux : d'un côté, on trouve, *schématiquement*, les enseignants-chercheurs de grade élevé, les « mandarins », dit un chercheur de l'« autre camp » : de l'autre, les « jeunes » chercheurs du C.N.R.S.

Qu'elles soient plutôt de « type démocratique », de type mandarinal ou dotées d'un patron de choc, les formations de recherche du C.N.R.S. ou celles qui lui sont associées naviguent de toute manière dans un espace de liberté assez étroit, même si la relative aisance financière dont jouissent certaines leur donne parfois, éventuellement grâce à des « trucs » plus ou moins avouables, une plus grande liberté d'action.

Le C.N.R.S. représente certes de grandes possibilités de travail, mais c'est aussi un organe de direction, une machine administrative, et toute une série de moyens d'action et d'instances participatives qui peuvent tout à la fois être des guides, des garde-fous, ou des carcans.

(1) Voir, par exemple *la Double Hélice*, Robert Laffont, où l'Américain James Watson relate la découverte de la structure A.D.N. d'une manière sans doute quelque peu romanesque, mais significative.

Prochain article :

LA DÉMOCRATIE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

UNE « INDIVIDUELLE »

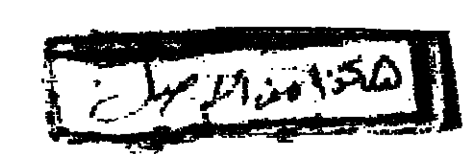
Mme A... est « chercheur individuel ». Travaillant dans le secteur des sciences sociales, elle *est aujourd'hui, après une vingtaine* d'années au C.N.R.S., maître de recherche. Mises à part les relations de type administratif, son seul lien avec le C.N.R.S. est le rapport qu'elle doit faire, chaque année et comme chaque chercheur, sur l'état d'avancement de ses travaux.

« Même si, comme tout chercheur, j'ai eu, attaché, un « parrain » et un directeur d'études quand j'étais chargé, j'ai toujours été entièrement autonome », affirme-t-elle. Une autonomie rendue plus difficile par l'inspiration marxiste de ses travaux dans une commission où la pensée est, majoritairement, de l'*« autre bord »*.

Mme A... doit, en fait, sa réussite à la reconnaissance internationale, et à elle seule : elle a été plusieurs fois invitée à donner des enseignements outre-Atlantique, et ses travaux sont maintenant traduits en anglais. *« J'ai été plusieurs fois assez sérieusement remise en cause,* dit-elle. *Surtout que mes positions me rendent peu « utilisable » pour un travail sur contrat, alors que ce type de fonctionnement s'est considérablement développé dans mon secteur. Après 1968, j'a pu avoir quelques difficultés y compris avec des gens de gauche, qui accusaient les gens comme moi de travailler de façon artisanale. Avec d'autres chercheurs dans le même cas que moi, nous avons fait une campagne pour expliquer que, dans une recherche théorique, il y a toujours des moments où on est seul à manipuler les idées. »*

« Individuelle », Mme A... n'en est pas pour autant isolée : outre ses nombreux contacts avec des chercheurs français et étrangers, elle a toujours tenu à garder un « pied » dans l'enseignement, estimant que *« les étudiants sont un des moyens de contrôle de notre travail »*. Mme A..., qui s'est toujours refusée à demander au C.N.R.S. des indemnités de bureau (elle travaille « à domicile »), de secrétariat ou d'abonnement à des revues, consacre donc une part de son temps à la direction d'une formation de troisième cycle à l'université. Bénévolement, puisque son université a vu considérablement se restreindre ses crédits d'heures complémentaires.





Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

LA FUSION DES GALAXIES

Une théorie à la mode ?

Qu'elles soient elliptiques, ou lenticulaires, spirales barrées ou non, irrégulières ou bien structurées, naines ou géantes, les galaxies ne laissent pas d'intéresser les astronomes. Comment ces systèmes qui contiennent plusieurs milliards d'étoiles peuvent-il présenter une telle diversité ? Ce problème difficile, objet de bien des controverses, alimente actuellement de nombreux travaux, principalement aux États-Unis, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

Au mois d'août, Paris accueillera nombre de spécialistes mondiaux à l'Institut d'astrophysique pour tenter de coordonner les recherches sur ce sujet. James Lequeux, astronome à l'observatoire de Paris-Meudon, a bien voulu faire le point sur ce sujet à la veille de cette réunion.

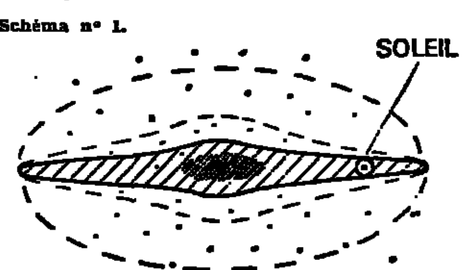
par JAMES LEQUEUX (*)

C'EST à l'Américain Edwin Hubble, qui disposait au début des années 20 du plus grand télescope de l'époque, celui du mont Wilson, en Californie, que l'on doit l'essentiel des connaissances accumulées sur les galaxies pendant les trois décennies qui suivirent. Il a réussi à donner des critères de distance corrects de ces objets et a montré qu'ils s'éloignent de nous à une vitesse proportionnelle à leur distance, découvrant ainsi l'expansion de l'univers. C'est à lui aussi que l'on doit d'avoir jeté les bases de la classification des galaxies, montrant que la diversité apparemment infinie de leurs formes peut cependant entrer, à de très rares exceptions près, dans un nombre réduit de catégories simples. Les observations radio devaient, à partir de 1950, compléter les observations optiques sur lesquelles s'était fondé Hubble en révélant l'abondance et la distribution du gaz dans ces objets que l'on peut classer de la manière suivante :

● Les galaxies elliptiques, systèmes d'étoiles généralement massifs (pouvant dépasser mille milliards de fois la masse du Soleil), sont généralement dépourvues de toute structure fine à l'exception d'un noyau petit et brillant ; ces objets ne contiennent que des quantités très faibles de gaz.

● Les galaxies spirales, de masse généralement plus faible que les galaxies elliptiques, présentent une structure beaucoup plus complexe, constituée par la superposition d'une composante peu aplatie, ressemblant à une galaxie elliptique et d'un disque très aplati où se trouve la structure spirale (voir schéma 1). Ces objets contiennent d'importantes quantités de gaz dans leur disque, pouvant aller jusqu'à 10 % de sa masse, et des étoiles s'y forment continuellement à partir de ce gaz.

Schéma n° 1.



La structure de notre Galaxie, exemple de galaxie spirale. A un disque plat dont le soleil fait partie se superpose un bulbe central qui se prolonge dans un halo peu aplati dont les amas globulaires (groupements d'étoiles très concentrées), figurés par des points, sont les constituants les mieux visibles. Ce halo contient beaucoup de masse sous une forme encore non détectée.

Dix milliards d'années

● Outre ces deux grandes catégories, existent des galaxies lenticulaires, qui se distinguent des galaxies spirales surtout par l'absence de toute structure spirale. Dernière catégorie enfin : les galaxies irrégulières, objets de faible masse, très riches en gaz, qui donnent l'impression d'être des avortons de galaxies spirales, où n'a pu s'établir une structure organisée.

Ce n'est qu'après la guerre que les astronomes ont osé attaquer le problème de la formation des galaxies et, pour être exact, plutôt en fait à la fin des années 50. Dès cette époque, il paraissait clair que l'univers devait, à l'origine, être uniquement composé de gaz à partir duquel les étoiles ont dû se former progressivement. Cela implique que les galaxies évoluent au cours du temps en consommant leur gaz pour former des étoiles. L'étude de leur formation s'en trouve donc singulièrement compliquée, puisque nous observons vraisemblablement la plupart des galaxies longtemps après cette première étape.

Dans notre Galaxie qui est spirale, la présence d'objets très vieux et assez bien datés montre qu'elle s'est formée il y a au moins dix milliards d'années, ce qui n'est pas très inférieur à l'âge présumé de l'univers. Ainsi est-on amené à penser que les galaxies elliptiques, pauvres en gaz et où la formation de nouvelles étoiles est chose rare, sont des objets qui ont terminé leur évolution, alors que les galaxies spirales la poursuivent encore et que certaines galaxies irrégulières, très riches en gaz, ne font que la commencer.

1 Elliptique. — 2 Lenticulaire. — 3 Spirale. — 4 Irrégulière.

La structure des galaxies selon l'Américain Hubble, et la manière dont elles se présentent vues de dessus. Schéma numéro 2.

De ces simples constatations, on serait tenté de déduire que les premières galaxies formées seraient irrégulières ou spirales, et qu'en vieillissant, elles deviendraient elliptiques. Cette hypothèse ne résiste pas à l'examen. En effet, les galaxies elliptiques sont des objets en moyenne plus massifs que les spirales et surtout que les irrégulières. En outre, elles tournent beaucoup moins vite. Aussi faudrait-il, pour expliquer cette faible rotation, imaginer un processus d'évacuation du moment cinétique de rotation au cours de leur évolution, ce qui n'a rien d'évident.

D'autre part, la seule galaxie dont nous connaissons l'âge est la nôtre, qui est très vieille. Rien n'empêche *a priori* les galaxies d'avoir toutes été formées en même temps, pourvu qu'elles n'aient pas formé des étoiles à la même vitesse. Les elliptiques ont dû évoluer rapidement, les spirales plus lentement et les irrégulières très lentement. L'abandon par les astronomes de l'idée d'une évolution le long de la séquence de Hubble (1) les a d'abord conduits à penser que les galaxies se sont toutes formées à peu près en même temps, peu après l'origine de l'univers. En fait, rien ne nous permet encore de savoir si les galaxies ont toutes le même âge ou, au contraire, si elles ont des âges différents.

Des théories datant du début des années 60 supposent que des nuages de gaz ayant en gros la masse d'une galaxie — cent milliards de fois la masse du Soleil — ont pu se séparer les uns des autres par fragmentation de la matière initiale et se sont effondrés sur eux-mêmes sous l'effet de leur propre gravitation.

Le gaz est supposé se fragmenter encore en nuages de plus en plus petits et former des étoiles à partir de ces fragments, et ce très rapidement au début. Si tout le gaz s'est transformé en étoiles pendant la phase de contraction, le système stellaire ainsi formé atteindra rapidement à l'équilibre une forme ellipsoïdale, plus ou moins aplatie selon que la rotation du nuage initial, donc de la galaxie qui en résulte, est plus ou moins rapide ; cela ressemble à une galaxie elliptique.

Si, en revanche, tout le gaz n'a pas eu le temps de former des étoiles pendant la contraction, ce qui reste se rassemblera en un disque en rotation où se formeront ultérieurement les étoiles : on a alors affaire à une galaxie composite comprenant un système stellaire plus ou moins sphérique rappelant une galaxie elliptique, auquel se superpose un système gazeux aplati, où se forment continuellement des étoiles. Ce sont les caractéristiques des galaxies spirales.

Des halos massifs

Ces idées, pour simples et séduisantes qu'elles soient, n'ont pas résisté aux progrès de l'observation. Tout d'abord, on a montré récemment que les galaxies elliptiques, même lorsqu'elles sont relativement aplaties, ne tournent que très lentement sur elles-mêmes : leur forme, qui est d'ailleurs plutôt celle d'un ellipsoïde à trois axes inégaux, n'est donc pas déterminée par la rotation, contrairement aux idées simples énoncées plus haut. D'autre part, si la matière initiale avait une rotation aussi faible, il serait très difficile que se forment des galaxies spirales à rotation rapide. Enfin, les théories de la fragmentation du gaz dans l'univers initial montrent que les fragments n'ont pas une masse de l'ordre de celle d'une galaxie — plusieurs dizaines ou centaines de milliards de fois la masse du Soleil — mais une masse beaucoup plus petite, de l'ordre de quelques dizaines de millions de fois celle du Soleil.

Un certain nombre d'observations récentes sont venues bouleverser nos idées sur les galaxies et compliquer encore le problème de leur formation tout en apportant de nouvelles perspectives de solution. La première de ces découvertes est celle de l'existence autour des galaxies — y compris la nôtre — de halos massifs tout à fait invisibles optiquement. Sans entrer dans les détails, on peut dire qu'une galaxie comme la nôtre peut contenir entre trois et dix fois plus de masse que celle des étoiles et du gaz qu'on y voit. On se perd encore en conjectures sur la nature de cette masse invisible. S'agit-il d'étoiles non lumineuses (genre planètes), de restes d'étoiles formées il y a longtemps, de trous noirs ou même de neutrinos (s'il est confirmé que les neutrinos ont bien une masse) ? On peut penser que ces halos massifs ont pu avoir été formés à une époque reculée et avoir ensuite capturé gravitationnellement le gaz résiduel d'où résultent les galaxies lumineuses que nous observons.

Cette hypothèse permet de lever une partie des objections faites aux théories précédentes, en particulier en ce qui concerne les galaxies spirales, mais d'autres subsistent encore.

Un certain cannibalisme

Heureusement, les résultats d'observations et de travaux théoriques, concernant les interactions gravitationnelles entre les galaxies ont ouvert de nouveaux champs d'action. C'est ainsi que l'on sait maintenant que deux galaxies s'interpénétrant à une vitesse modérée peuvent se fusionner en un seul objet ; en particulier, on imagine qu'une galaxie massive peut capturer des galaxies moins massives passant à proximité, « cannibalisme » qui explique la présence fréquente, au centre d'un amas de galaxies, d'une galaxie énorme ayant grossi au détriment de ses voisines. Ce phénomène de fusion des galaxies est certainement très important et ouvre de nouvelles possibilités quant à la formation de ces objets : par exemple celle que les grosses galaxies puissent se former par fusion de galaxies plus petites.

Bien entendu, les astronomes se sont aussitôt jetés sur cette idée pour essayer de construire des modèles de formation de galaxies capables de résister aux critiques fatales faites aux modèles précédents. La fusion des galaxies est à la mode aujourd'hui. En particulier, il a été récemment proposé par divers auteurs que les galaxies elliptiques puissent résulter de la fusion de galaxies spirales formées précédemment. Cette idée séduisante se heurte cependant à un nombre de difficultés telles que cette hypothèse est loin d'être généralement acceptée, au moins sous cette forme simple.

Une théorie toute récente, due au Néerlandais Colin Norman et à l'Américain Joseph Silk combine plusieurs des idées précédentes en tentant d'en éviter les écueils. Elle suppose que les galaxies se forment à partir de nuages de masse relativement faible, ayant dix à cent millions de fois celle du Soleil. Ces nuages sont ceux qui résultent naturellement de la fragmentation de l'univers primordial et représentent en quelque sorte les pierres de base de la construction des galaxies. Bien que distribués initialement de manière irrégulière, ces nuages tendront à se rassembler dans les endroits où ils sont déjà les plus nombreux, sous l'effet de leur attraction gravitationnelle mutuelle, formant ainsi des « protogalaxies » séparées par des régions de faible densité de matière. C'est sans doute, alors, que se forment les halos massifs dans lesquels les nuages qui restent tomberont vers les régions centrales. Dans ces régions, les nuages qui forment en général un système en rotation se rencontrent et fusionnent en un disque aplati. La formation de ce disque est lente, tandis que les nuages résiduels continuent à tomber vers lui, tout en formant des étoiles qui se rassemblent dans un bulbe central prolongé par un halo : on a, ainsi, affaire à une galaxie spirale.

Contrairement à ce qui se passe dans les modèles précédents, ces phénomènes sont lents et des nuages peuvent encore tomber actuellement sur le disque des galaxies spirales comme on semble l'observer dans notre Galaxie. Tout cela n'est vrai que si le système est assez isolé pour n'être pas trop perturbé par ses voisins. Dans le cas contraire, les protogalaxies peuvent se capturer les unes les autres. Ces captures produisent une fusion plus rapide entre les nuages primordiaux et il en résulte des galaxies elliptiques. On remarquera que ces dernières galaxies ne se forment pas par fusion de galaxies spirales déjà bien développées, mais par fusion de protogalaxies encore dans un stade peu avancé de leur évolution.

Si ces idées sont exactes, il doit subsister encore maintenant des nuages primordiaux dont une partie du gaz s'est lentement transformée en étoiles de faible masse, et on devrait pouvoir en observer. De fait, des recherches systématiques, tant en optique qu'en radio, ont mis en évidence des galaxies naines très peu lumineuses et très riches en gaz qui pourraient être ces objets. Avec François Viallefond, j'ai étudié une galaxie naine très peu évoluée, désignée par le nom peu poétique de IZw 18, qui pourrait bien être une galaxie en train de se former par fusion de deux ou davantage de ces nuages primordiaux rescapés des débuts de l'univers : cet objet pourrait ne pas être le seul dans son genre.

Ainsi, nous pensons que des galaxies sont encore en train de se former à l'époque actuelle, bien qu'à un taux très réduit par rapport à l'énorme flambée de formation de galaxies qui a dû avoir lieu à une époque reculée. On s'attend aussi à ce que les galaxies déjà formées puissent capturer de temps en temps un nuage primordial laissé pour compte avec son contingent d'étoiles peu massives. C'est ainsi que l'on pourrait expliquer la présence tout à fait inattendue de disques gazeux dans certaines galaxies elliptiques, disques qui se seraient formés par capture d'un de ces nuages, ou même d'une galaxie irrégulière naine comme IZw18.

(*) Astronome titulaire à l'observatoire de Paris-Meudon.

(1) Les galaxies ont été classées, suivant leurs formes, en une suite appelée séquence de Hubble.

Industrie nucléaire et maladies radio-induites

Une réglementation à réformer

Y a-t-il aujourd'hui un risque particulier à travailler dans l'industrie nucléaire? On sait de manière formelle que les rayons X, les substances radioactives naturelles ou artificielles tout comme les sources d'émissions corpusculaires constituent, plus généralement, à partir de certaines doses, des facteurs capables de provoquer l'apparition de certaines maladies. La fréquence, parmi celles-ci, des affections de nature cancéreuse (cancers du sang, des os et des bronches, notamment) ne peut manquer d'impressionner. L'absence, d'autre part, de données précises concernant les risques encourus par les personnes soumises à des expositions répétées de faibles doses radioactives, tout comme le silence longtemps observé sur ce point par les responsables de l'industrie nucléaire, font qu'il est fort malaisé de se faire une opinion sur les dangers encourus par les travailleurs du secteur nucléaire.

Récemment (« le Monde » du 13 janvier et du 17 janvier) deux agents du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) sont décédés des suites d'affections malignes (une leucémie et un cancer pulmonaire) relançant ainsi la controverse sans pour autant apporter d'éléments nouveaux. La probable modification dans les mois à venir des tableaux des maladies professionnelles permettra, peut-être, de mieux situer la nature et l'importance des risques encourus. Il reste pourtant que ceux-ci ne seront clairement définis que lorsque le recul des données épidémiologiques des affections encourues, sera fait de manière systématique et continue dans la totalité de la population concernée.

Si la découverte de la radioactivité, qui valut à Henri Becquerel de partager en 1903, avec Pierre et Marie Curie, le prix Nobel de physique, est le fruit d'une patiente recherche, celle de ses effets sur la matière vivante tient plus du hasard. C'est encore Becquerel qui, le premier, l'observa sous la forme d'une radiodermite de sa peau, induite par la présence prolongée d'un échantillon de matière radioactive dans une de ses poches. Avec cet événement s'ouvre le premier chapitre d'une longue suite de recherches sur les effets biologiques des rayonnements ionisants qui va de Becquerel et des Curie aux travailleurs du secteur nucléaire, en passant par les victimes des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki.

Nul aujourd'hui ne conteste la réalité des risques que présentent pour la santé une exposition à de trop fortes doses de rayonnements ionisants ; les victimes et les survivants des bombardements atomiques américains sur le Japon en ont fait la triste expérience. En revanche, la polémique sur les effets des rayonnements à faible dose, ceux-là mêmes auxquels sont exposés ceux qui manipulent fréquemment des sources radioactives (industrie nucléaire, médecine, etc.), reste largement ouverte. En dépit d'expertises et de contre-expertises nombreuses, rien ne permet de tabler sur des certitudes. Il n'y a que des présomptions sur l'effet nocif à terme (cancers, leucémies, etc.) des rayonnements ionisants à faible dose. Est-ce à dire, comme l'expriment certains, que les activités nucléaires sont encore trop jeunes — quelques dizaines d'années — pour qu'il soit possible d'établir, dans un sens ou dans l'autre, des vérités statistiques irréfutables ? Ou cela signifie-t-il qu'il est difficile de trancher faute de connaissances fondamentales ?

La réponse sur ces points n'est pas nette. Seules certitudes : les altérations que les rayonnements ionisants, corpusculaires comme les rayonnements alpha, bêta, et neutroniques ou électromagnétiques, comme les rayonnements X ou gamma, peuvent induire dans la matière vivante. L'énergie dont ils sont animés est, en effet, suffisante pour provoquer, en un temps extrêmement bref, des effets biologiques importants à partir d'un petit nombre de modifications physiques et chimiques mineures. C'est leur énergie qui leur permet d'arracher des électrons aux atomes ou aux molécules qu'elles rencontrent (phénomène d'ionisation) ou, au contraire, de leur communiquer une certaine quantité d'énergie supplémentaire (état excité) qui placera ces atomes et ces molécules dans un état énergétiquement moins stable.

En schématisant à l'extrême, on peut dire que ces phénomènes déclenchent un certain nombre de processus physiques et radiochimiques — production notamment d'espèces chimiquement très réactives (radicaux libres), — qui à leur tour induisent des effets sur les chaînes moléculaires, comme l'A.D.N., support du matériel héréditaire, les populations cellulaires, les tissus ou les organes. Ainsi, les rayonnements ionisants vont-ils pouvoir atteindre l'organisme humain tant par irradiation externe que par contamination cutanée ou interne, la gravité des dégâts provoqués étant le résultat d'un mélange complexe de facteurs ayant trait à la dose absorbée (énergie absorbée par unité de masse du tissu irradié), au débit de dose absorbée (étalement de l'irradiation dans le temps), à la nature du rayonnement et à celle des tissus irradiés.

Pour toutes ces raisons, certains scientifiques pensent que, en dépit des formidables capacités autoréparatrices de l'organisme, les rayonnements ionisants, même à faible dose, peuvent présenter des facteurs de risques, d'autant qu'ils viennent s'ajouter à ceux déjà existants de la radioactivité naturelle et des rayonnements cosmiques.

La présomption d'origine

Les affections provoquées par les rayons X ou par les substances radioactives naturelles ou artificielles peuvent, dans certains cas, être reconnues comme des maladies professionnelles. Il suffit, pour cela, que les symptômes cliniques et biologiques qui les caractérisent permettent aux médecins de poser un des diagnostics du tableau numéro 6 des maladies professionnelles (1) et qu'existe la notion, pour la personne concernée, d'une exposition habituelle à la nuisance. La période comprise entre la dernière exposition et l'apparition de la maladie ne doit pas, d'autre part, excéder un certain temps — le délai de prise en charge — faute de quoi le caractère professionnel de l'affection ne peut plus être retenu.

Pour les affections hématologiques du tableau numéro 6 ce délai de prise en charge constitue l'élément essentiel du dossier (2). Comme pour l'ensemble des affections professionnelles, le malade bénéficie, en effet, de la « présomption d'origine » le dispensant de fournir la preuve de la relation directe entre la symptomatologie dont il souffre et la nuisance à laquelle ses activités professionnelles l'ont exposé.

A l'inverse, cette présomption d'origine ne manque pas de jeter un certain trouble dans l'entourage — professionnel ou familial — du malade. Face à un travailleur du secteur nucléaire qui développe un certain type de cancer, l'employeur manque, en effet, rarement d'assurer que toutes les règles de sécurité ont été respectées, alors que, dans le même temps, il ne conteste pas le caractère professionnel de cette maladie. Toute la difficulté provient du fait que rien ne permet d'établir une relation entre un risque précis et des expositions répétées à de faibles doses radioactives.

Si aucun doute n'est permis sur l'origine d'un processus cancéreux qui survient peu après une exposition ponctuelle à une dose radioactive supérieure à 100 rads (voir encadré), rien n'est établi, en revanche, pour les doses inférieures. En outre, pour beaucoup de spécialistes, les cancers du sang (leucémie) qui apparaissent après une exposition aux rayonnements — leucémie radio-induite (3) — ne sont pas différentes, dans leurs manifestations cliniques, des autres leucémies.

« On ne peut cependant manquer d'observer, souligne le professeur Michel Marty de l'hôpital Saint-Louis à Paris, *que le groupe des leucémies radio-induites s'individualise par un certain nombre d'éléments » :* mode d'apparition de la maladie, résistance exceptionnelle aux traitements anticancéreux conventionnels, anomalies caractéristiques de la structure des cellules au niveau de leurs chromosomes. *« Autant d'éléments,* précise-t-il, *qui, s'ils ne permettent pas de disposer de certitudes, constituent cependant de forts arguments de présomption. »*

Il reste que tout en supposant la possibilité d'un risque leucémogène lié aux conditions de travail de l'industrie nucléaire, rien ne permet de le situer aujourd'hui avec précision. Les arguments épidémiologiques ne sont pas non plus, à cet échelon, d'un grand secours. C'est ainsi que pour les docteurs Jean Sarbach, conseiller médical du C.E.A., et David Mechali, chef du service de pathologie et de protection sanitaire de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, les comparaisons, à tranches d'âge équivalentes, des fréquences des apparitions d'affections malignes chez les travailleurs exposés et dans la population générale, ne permettent pas de tirer des conclusions définitives. En fait, il convient de souligner que ces comparaisons ne sont pas entièrement satisfaisantes. D'une part, les chiffres de la population normale sont ceux des registres de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; chiffres établis à partir de diagnostics portés sur les certificats de décès et dont beaucoup confessent qu'ils ne reflètent la réalité que de manière assez infidèle.

D'autre part, lorsqu'il s'agit d'organismes spécialisés comme le C.E.A., la population des personnes appelées à travailler sur les matières radioactives est sélectionnée ; elle est jeune et en très bonne santé, ce qui peut fausser les statistiques. Enfin, on sait aujourd'hui que les affections malignes, en particulier celles qui affectent les cellules sanguines, peuvent n'apparaître que de nombreuses années après la dernière exposition aux substances radioactives. C'est notamment ce que continuent d'enseigner les « expériences » d'Hiroshima et de Nagasaki. Or, le délai actuel de la prise en charge des leucémies en tant que maladies professionnelles n'est que de dix ans, une période que tous les spécialistes trouvent trop courte.

Une procédure est actuellement en cours à l'échelon du conseil supérieur de la prévention des risques professionnels du ministère du travail, afin d'allonger le délai de cette prise en charge à trente ans. Pour le professeur Marty, une telle modification, bien que constituant une amélioration, demeure insuffisante. *« Il ne faudrait pas,* explique-t-il, *fixer de limites à la prise en charge des leucémies en tant que maladies professionnelles. Le coût économique n'en serait guère modifié et nous disposerions alors de données épidémiologiques de qualité. »*

La mise en place, dans les mois qui viennent, par la Société française d'hématologie, d'un registre recensant tous les cas de leucémie aiguë diagnostiqués en France, pourrait, dans le même ordre d'idée, tout en constituant une base de données épidémiologiques d'une grande richesse, permettre d'établir un lien jusqu'alors ignoré entre maladies et activités professionnelles. Une telle mesure aiderait à l'identification de certains cas laissés pour compte par la médecine du travail du C.E.A. concernant les ouvriers d'entreprises privées — intérimaires ou non — qui effectuent de manière temporaire des travaux (maçonnerie par exemple) en « zone sensible ».

A terme, c'est sans doute de la mise au point de tests biologiques qu'il faut attendre le plus. Actuellement, tous les calculs sont réalisés en postulant qu'une quantité donnée de radioactivité induit des modifications métaboliques équivalentes quel que soit l'organisme exposé. En fait, rien n'est moins certain. Avec l'analyse *in vitro* de la capacité dont chaque individu dispose pour « réparer » les lésions cellulaires causées par les rayonnements ionisants, on disposerait d'éléments permettant de mieux situer les risques encourus par chacun.

En attendant, il semble bien qu'une information complète et objective de la part des employeurs sur le nombre et le type des affections recensées, un allongement du délai de prise en charge et parfois une meilleure coordination entre les médecins du travail et les médecins traitants, soient seuls de nature à dissiper le malaise qui s'attache aujourd'hui aux notions conjointes d'activités nucléaires et de « cancer professionnel ».

J.-F. AUGEREAU et J.-Y. NAU.

(1) Les maladies professionnelles sont actuellement recensées sous forme de tableaux numérotés qui décrivent le type de l'affection, précisent les délais de prise en charge et donnent une liste indicative des principaux travaux pouvant provoquer ces maladies.

(2) Les affections hématologiques du tableau n° 6 représentent diverses variétés d'affections cancéreuses. Les délais de prise en charge varient d'un à dix ans.

(3) L'industrie nucléaire ne constitue pas la seule origine des maladies professionnelles du tableau n° 6. On trouve aussi, par exemple, l'utilisation professionnelle des rayons X à visées thérapeutiques, l'extraction des minerais radioactifs. Ces affections peuvent aussi survenir chez des malades traités par radiothérapie.

VINGT-NEUF DOSSIERS POUR PLUS DE VINGT-SEPT MILLE PERSONNES

On trouvera ci-dessous la liste, pour chaque centre du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), des dossiers de maladies professionnelles induite par les rayonnements ionisants déposés entre 1974 et 1979 à la Sécurité sociale (au nombre de vingt-neuf) et acceptés par cette dernière (au nombre de onze). Cette liste concerne la quasi-totalité du groupe constitué par le C.E.A. Sont donc prises en compte, dans ce bilan, quelque vingt-sept mille personnes que l'on peut répartir ainsi : près de dix-neuf mille personnes composent le groupe des personnes directement affectées (six mille sept cents) et celui des personnes non directement affectées (douze mille), un troisième groupe qui comprend les personnes non affectées (huit mille six cents), donc jamais au contact des matières radioactives.

Cadarache : deux dossiers déposés ; deux dossiers acceptés ;
Gueugnon : trois dossiers déposés.
Fontenay : trois dossiers déposés ; un dossier accepté ;
La Hague : trois dossiers déposés ; deux dossiers acceptés ;
Pierrelatte : deux dossiers déposés ; un dossier accepté.
Limeil : un dossier déposé.
Vaujours : un dossier déposé et un accepté ;
Saclay : trois dossiers déposés ; deux dossiers acceptés ;
Marcoule : huit dossiers déposés ; un dossier accepté ;
Valduc : un dossier déposé ;
D'Essais : un dossier déposé et un accepté :
Siège : un dossier déposé.

Il faut cependant noter que certains dossiers récents et comptabilisés dans ce bilan peuvent être encore en cours d'instruction et, par conséquent, être, sous peu, accepté ou refusés.

LES UNITÉS

● *L'unité de dose absorbée* représente l'énergie cédée par le rayonnement à l'unité de masse de matière. Elle s'exprime en rad : $1 \text{ rad} = \frac{1}{100}$ joule/kg.

● *L'unité d'équivalent de dose absorbée,* unité biologique et non physique, est le produit de la dose absorbée par des facteurs de modification, tenant compte de l'efficacité différente des rayonnements sur les tissus, selon leur nature, leur énergie, leur distribution dans le temps et l'espace. Elle est exprimée en rem (rad équivalent man).

Pour les rayons gamma, X et bêta : 1 rad = 1 rem.

Pour les rayons alpha : 1 rad = 10 rem.

Pour les neutrons, selon leur énergie : 1 rad = 3 à 10 rem.

● *L'unité de débit de dose absorbée* est, de même, la dose absorbée par unité de temps. Elle s'exprime selon les cas en rad/mn (irradiations instantanées par sources de rayons X ou gamma, par exemple), en rad/h (exemple : irradiations d'un local par une source) ou en rad/an (exemple : irradiations professionnelles ou naturelles).

● *L'unité de débit d'équivalent de dose* est l'équivalent de dose par unité de temps. Elle s'exprime, selon les cas, en rem/mn, rem/h ou rem/an. Depuis 1975, on leur substitue progressivement des unités nouvelles du système international qui sont : pour la dose absorbée, le Gray ; pour l'équivalent de la dose absorbée, le Sievert (voir *le Monde* du 30 mai 1979).

En toute logique
Un chiffre pour tous
PROBLEME N° 193

De nombreux lecteurs ont eu beaucoup à dire sur le problème intitulé « la suite des nombres », où il s'agissait de faire apparaître 1 2 3 4 5 6 7 8 sur une calculette courante en n'utilisant que trois touches numériques.

Il est apparu d'abord que toutes les calculettes ne sont pas identiques devant l'approximation, et que certaines affichent un 9 lorsque d'autres affichent un 8. Ensuite, les trois chiffres n'étaient pas nécessaires. Deux chiffres suffisaient, et même un seul.

Saurez-vous donc afficher 1 2 3 4 5 6 7 8 en utilisant une seule touche *numérique*, une virgule, une autre touche une fois (différente de l'addition) et le signe égal ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 192

Pour pouvoir associer des nombres aussi bien à des phrases qu'à des mots, et sans ambiguïté, il suffit d'étendre la méthode déjà décrite, mais avec quelques précautions.

Associons à chaque lettre un nombre impair : 3 pour A, 5 pour B, etc., 53 pour Z.

Associons à chaque mot le produit de nombres premiers successifs élevés aux puissances correspondant aux nombres des lettres.

Ainsi : A R T S = $2^{3}3^{37}.\ 5^{41}.\ 7^{39}.$ et : LES = $2^{25}.\ 3^{11}.\ 5^{39}.$

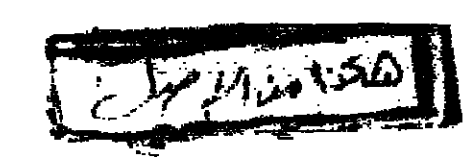
Associons enfin à chaque phrase le produit de nombres premiers successifs, élevés aux puissances correspondant aux nombres de ses mots.

Ainsi :

Les arts = $2^{LES}.\ 3^{ARTS}.$

Toute ambiguïté est écartée, puisque la puissance de 2 est impaire pour un mot et paire pour une phrase.

PIERRE BERLOQUIN.



EN 1979 DANS LE MONDE

21 millions d'enfants pesaient à la naissance moins de 2 500 grammes

Une récente étude de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) chiffre à 21 millions le nombre des enfants dont le poids à la naissance (année 1979) était insuffisant (2 500 grammes). Quatre-vingt-dix pour cent de ces nouveau-nés ont été recensés dans les pays en voie de développement. Pour l'année 1979, ces 21 millions d'enfants représentaient 17 % de l'ensemble des naissances vivantes — 122 millions — enregistrées dans le monde.

Le rapport de l'O.M.S. signale que si, en moyenne, la proportion mondiale de nouveau-nés à poids trop faible s'établit à un sur six, elle est très inégalement répartie selon les pays, allant de un pour deux pour certaines régions d'Asie à un pour dix-sept en Europe. Les chiffres, pour révélateurs qu'ils soient, ne semblent cependant pas traduire exactement l'ampleur et l'acuité du problème. Dans les pays et les groupes de population où l'on pense que le *« pourcentage de poids insuffisant à la naissance est le plus élevé »*, le rapport admet, en effet, que *« les données sont rares, sinon inexistantes »*.

L'hypertension artérielle, le tabagisme, les infections prénatales, le nombre de grossesses antérieures et le travail de la mère, avant et après la grossesse, retentissent sur le poids à la naissance de l'enfant qui, *« sous toutes les latitudes et dans toutes les classes sociales, est le facteur primordial qui détermine les chances de survie du nouveau-né »*. La qualité de l'alimentation et la santé de la mère sont presque toujours liées au retard de croissance intra-utérine et à la prématurité. Les conséquences du poids insuffisant à la naissance sont multiples (troubles respiratoires, hypothermie, « sensibilité accrue » aux maladies, affections du système nerveux central, troubles auditifs et visuels).

Rappelant que c'est aux groupes vulnérables constitués par la mère et les jeunes qu'il conviendrait d'accorder la priorité en matière de santé, les experts de l'O.M.S. notent enfin que si les taux de survie sont améliorés dans de nombreux pays, *« il faut, pour assurer à ces enfants une vie normale, souvent, avoir recours à des moyens cliniques qui dépassent les ressources économiques et technologiques de la plupart des pays en voie de développement »*. En conséquence, soulignent-ils, *« la seule mesure réaliste à prendre dans ces pays consisterait à réduire la fréquence de l'insuffisance pondérale à la naissance »*. (Voir tableau ci-contre.)

Les statistiques, rapportées au continent, cachent certaines disparités. Ainsi, en Asie, les taux les plus importants sont rencontrés en Inde, au Pakistan et au Bangladesh, alors qu'en Chine le taux enregistré n'est que de 6 % (1,1 million de cas pour 19 millions de naissances) et au Japon de 5,1 % (89 000 cas pour 1,7 million de naissances). En Afrique, les taux sont répartis de manière assez uniforme sur l'ensemble du continent. Pour le continent américain, les taux les plus élevés sont rencontrés en Amérique centrale et aux Antilles. En Europe, les taux les plus élevés sont ceux d'Europe méridionale, et les plus bas ceux de Scandinavie et des Pays-Bas.

Le document de l'O.M.S. n'a pas pris en compte, en Amériques du Nord, les grandes différences géographiques, socio-économiques et raciales. En Océanie, enfin, le taux le plus élevé est celui de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (25 %).

	Nombre total d'enfants au poids de naissance inférieur à 2 500 grammes	Pourcentage par rapport aux naissances vivantes	Poids de naissance moyen
Asie	15 millions	20	2 900
Afrique	3,2 millions	15	3 000
Amérique latine	1,4 million	11	3 100
Europe	536 000	8	3 200
Amérique du nord	269 000	7	3 200
Union soviétique	380 000	8	inconnu

A ÉVRY ET A CORBEIL

L'ADMINISTRATION REMET EN CAUSE LA CONSTRUCTION DE DEUX HOPITAUX

La construction de deux hôpitaux à Evry et à Corbeil, mise au point de longue date avec l'approbation de l'administration, doit profiter au huitième secteur de la région Ile-de-France, c'est-à-dire à près de trois cent mille personnes. Or l'administration vient apparemment de changer d'avis. Elle n'en n'a pas informé officiellement les collectivités locales concernées, qui se sont pourtant lourdement engagées dans ces opérations ; elle s'est contentée de bloquer unilatéralement les procédures et les crédits.

L'hôpital de Corbeil, qui date de 1866, est aujourd'hui dans un piètre état. On y a installé des lits dans les combles et dans des bâtiments préfabriqués, les consultations s'y font dans les sous-sols vétustes. Malgré ces aménagements de fortune, il est saturé. L'achat du terrain et les études pour sa reconstruction ont d'ores et déjà coûté quelque 20 millions de francs. Les travaux devaient commencer à la fin de l'année 1980. Parallèlement, un autre hôpital de quatre cent quatorze lits avait été prévu, à titre complémentaire, dans la ville nouvelle voisine d'Evry, dont le gros œuvre est presque terminé.

Or les crédits de l'Etat promis pour Corbeil ont été bloqués à l'instigation du préfet de l'Essonne et sur recommandation du ministère de la santé, alors qu'ils allaient être versés par le trésorier-payeur général. Dans le même temps, les procédures de recrutement du personnel médical (huit cents emplois) et les programmes d'équipement intérieur, pour ce qui concerne Evry, ont été mis en sommeil.

Les élus ont tenté, en vain, d'obtenir des explications auprès du ministre de la santé. En revanche, le directeur général de la santé et des hôpitaux a déclaré, le 6 février, lors d'une interview au journal régional de FR 3 : *« Il n'y a pas de place dans ce secteur pour deux hôpitaux neufs. »* A Evry et à Corbeil, élus et responsables hospitaliers protestent vivement contre cette manière de procéder. Ils contestent surtout une telle affirmation : *« Lorsqu'il y a un accident sur l'autoroute du Sud le samedi soir,* constate M. Jacques Guyard (P.S.), président du Syndicat communautaire d'aménagement (S.C.A.) de la ville nouvelle, *il faut généralement conduire le blessé à Paris, via Corbeil, où le bloc de réanimation s'avère souvent insuffisant. » « Même avec les huit cent cinquante lits actifs prévus,* affirme M. Roger Combrisson (P.C.), député et maire de Corbeil, *les besoins de santé dans le huitième secteur, qui comptera trois cent cinquante mille habitants à moyen terme, n'y seront satisfaits qu'à un taux inférieur au taux général. »*

A Evry, on souligne, en outre, que chaque mois de retard dans la mise en service de l'hôpital, et donc dans le versement des prix de journée, coûtera 700 000 à 800 000 francs au titre des remboursements d'emprunts garantis par la S.C.A. et le département.

A Corbeil, où le personnel de l'hôpital s'est mis en grève, la municipalité organise jusqu'au 28 février un référendum sur trois thèmes, au premier rang desquels l'avenir de l'hôpital.

STÉPHANE BUGAT.

Le Monde

culture

CINÉMA

AU FESTIVAL DE BERLIN

L'AMOUR, LA MORT, LA RÉVOLUTION

Ce trente et unième festival qui s'achève sur les bords de la Sprée ne prendra certainement pas rang parmi les grands crus berlinois. Trop de facteurs concourent aujourd'hui à rendre de plus en plus aléatoires ces immenses jamborees du septième art, où chacun espère trouver son bien, mais où les perles de culture se font de plus en plus rares. Est-ce notre enthousiasme qui a faibli, notre capacité d'émerveillement ou, plus probablement, notre regard sur le cinéma qui se transforme ? Un peu tous ces facteurs. Et quelque chose d'autre.

Il y a d'abord, tout bonnement, l'angoisse du lendemain, la question de savoir ce que va devenir cette industrie parvenue au seuil d'une inévitable mutation. Heiner Ross, associé avec Ulric Gregor à la naissance du *Forum du jeune cinéma* en 1970 (au lendemain de la contestation de 1969, qui vit l'arrêt de la compétition, comme à Cannes l'année précédente), dirige aujourd'hui un de ces « cinémas à programme » *(Program Kinos)*, le Metropolis d'Hambourg, qui ont un peu changé le caractère de l'exploitation cinématographique en Allemagne et proposent au public, régulièrement, des films du monde entier dans des salles transformées et modernisées.

Mais, nous explique Heiner Ross, une bonne partie des programmes de ces salles est constituée d'œuvres du répertoire. Dans un avenir proche, *le répertoire, comme aux Etats-Unis*, pourrait être monopolisé par l'un ou l'autre des systèmes de diffusion parallèle, câble, vidéo-cassette, vidéo-disque. Même la production de films inédits risque de passer par les nouveaux supports, avec la rétribution immédiate qu'ils procurent aux producteurs.

Pour l'heure, presque tout le monde s'accordait à reconnaître l'extrême faiblesse de la compétition officielle, où aucune œuvre ne s'imposa vraiment, ne parvint à réunir tous les suffrages. Lundi, dans la ville brusquement enneigée, la profession se hâtait pour voir le dernier film de la cinéaste polonaise Agnieszka Holland, *Fièvre*, et en sortait assez perplexe.

Dans la Pologne courbée sous le joug tsariste, vers 1905-1907, *l'organisation de combat du parti socialiste* recourt au terrorisme pour faire avancer une cause désespérée. Une bombe passe de main en main, qui doit attenter à la vie du gouverneur de Varsovie. Elle n'éclatera jamais, sauf, à la fin du film, désamorcée par un spécialiste de l'armée russe. Au terme d'une analyse fouillée, mais qu'épuise mal une simple vision, Agnieszka Holland rend surtout sensible le désarroi de ces militants, hommes ou femmes, ballottés au gré des circonstances. Elle tourne un film antihéroïque, antischématique, qui met discrètement l'accent sur *la nécessité de bien synchroniser la* violence avec la disponibilité des masses.

Un des films les plus attendus du Forum, *Max Frisch, Journal I - III*, du cinéaste suisse Richard Dindo, nous laisse également un peu sur notre acif. « *L'idée*, déclarait Richard Dindo à la veille du tournage, il y a deux ans, *était de confronter Max Frisch à toutes les femmes dont il parle dans ses livres et de raconter leurs vies au-delà des descriptions et des censures de l'auteur.* » Travail d'analyse du texte, effectué avec la collaboration de Max Frisch, et fondé essentiellement sur son récit *Montau* (1974) et ses *Journaux* de 1946-1949 et de 1966-1971. L'écrivain ne s'adresse jamais directement au spectateur, sauf au cours de brèves scènes filmées par quelque télévision. *Max Frisch* se veut d'abord une description minutieuse de l'artiste en don juan et en humaniste.

Dialogue with a woman departed (dialogue avec une femme disparue), est l'autobiographie d'un des fondateurs du mouvement documentaire américain des années 30, Leo Hurwitz, à travers le dialogue imaginaire qu'il mène autour de la personnalité de sa femme Peggy Dawson, compagne de travail et de lutte, sa cadette d'une vingtaine d'années, morte en 1971. Huit ans d'une recherche strictement personnelle — Leo Hurwitz enseignait à N.Y.U. (New-York University) — aboutissent à cette confession de près de quatre heures sur les choix d'abord politiques du cinéaste, son rejet de l'ordre capitaliste.

L'admiration que peut imposer son « radicalisme » à l'américaine, sa volonté de dénoncer une société mue par les seuls rapports de force et d'argent, ne compensent pas le silence total qu'il garde sur un aspect essentiel de cette expérience de toute une vie : le rapport au stalinisme, au communisme international, jamais mentionné, mais implicitement proposé en modèle inattaquable.

Toujours au Forum, *Der Nachwelt eine Botschaft* (un message à la postérité) confirme la stature de Klaus Wildenhahn, l'auteur de *l'Insurrection de Hambourg*, comme peintre de la classe ouvrière allemande. Un ancien mineur de la Ruhr de cinquante-huit ans, devenu écrivain, parle de la dure réalité vécue par les siens, de la misère, de la guerre, de la fermeture des mines après-guerre. Portrait par petites touches et retouches d'un univers non théorique, non dogmatique, qui, malgré l'importance accordée à la parole, n'en relève pas moins d'une des formes modernes du cinéma que l'avènement des cassettes et autres vidéo-disques permettra peut-être de mieux apprécier à sa juste valeur.

LOUIS MARCORELLES.

« LE SALON DE MUSIQUE », de Satyajit Ray

India song

Satyajit Ray raconte comment (1), faute d'argent pour construire des décors en studio, il dut chercher en Inde un palais pour tourner l'adaptation d'une nouvelle de Taranshankar Bannerjee, *le Salon de musique*. Il cherchait, il ne trouvait pas. Il avait vu trente palais, et un jour, un vieil homme lui demande : « *Mais avez-vous été à Nimtita ?* »

Satyajit Ray se met en route. Nimtita est au bord du fleuve Padma, qui change son cours souvent et engloutit tout sur son passage. A Nimtita, Satyajit Ray trouve son palais. C'est celui des Choudhury, un de leurs ancêtres aimait la musique, comme le personnage dans l'histoire qu'il allait filmer. Et quand il revient, Bannerjee lui dit : « *Mais c'est extraordinaire ! Je n'ai jamais été moi-même à Nimtita, mais j'ai lu l'histoire des Choudhury dans l'histoire des fiefs du Bengale, et c'est Upendra Narayan Choudhury, l'amoureux de la musique, qui a servi de modèle à mon rajah.* »

Dans le film, le palais de Nimtita se dresse comme dans un désert où il semble un mirage, un miracle. Satyajit Ray a mis en scène une double émotion : celle de l'inscription d'une tragédie à l'intérieur d'un lieu, celle de la musique toute-puissante, qui culmine chaque fois que, pour sa perte, le rajah, de plus en plus pauvre, organise une soirée pour ses amis.

Sur le visage du rajah, qui paiera sa passion de la mort de ses proches, passe la jouissance de l'art, revanche de l'aristocratie sur la vulgarité du parvenu, le voisin, par qui la civilisation moderne arrive, dissonnante. Satyajit Ray expose en symétrie le destin des deux hommes, en plaçant progressivement les signes simples de l'appauvrissement de l'un, de l'enrichissement de l'autre.

La fascination du spectateur pour cet *India song* va au-delà du récit. Les années, depuis 1958 (date du film) à nos jours, s'ajoutent à celles qui sont passées sur la splendeur du rajah. *Le Salon de musique*, comme le palais, ressemble ainsi à une demeure habitée de songes, et envoûtante.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) *Positif*, n° 219.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

ELOY, FERRARI, PARMEGIANI

Réverbérations psychiques

Un événement musical risque de passer inaperçu à Paris : Yo-In, *de Jean-Claude Eloy, récemment créé au Sigma de Bordeaux (*le Monde *du 22 novembre), est pourtant une des œuvres majeures de ces dernières années. Mais elle est présentée dans un lieu nouveau auquel le public n'est pas encore habitué, la salle New-York du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, par une « structure » elle aussi nouvelle, « Musique en théâtre », qui avait déjà accueilli il y a un mois* Körpersprache, *de Schnebel, mais ne s'est pas encore constitué une clientèle.*

Il reste deux jours (1) pour aller entendre cette « musique pour un rituel imaginaire » qui met en scène un extraordinaire percussionniste, Michael Ranta, dans une sorte de tour du monde en six lieux où des familles d'instruments très divers « entrent en résonance » (c'est le sens de Yo-In) *avec une immense fresque électronique de près de quatre heures, née elle-même de toutes les « réverbérations psychiques » créées par ces percussions : cloches de temples orientaux qui appellent à une transcendance innommée, bruits de machines qui s'intègrent aux instruments de bois évoquant la nature, clochettes chinoises menant à la contemplation, tambourinage sur les peaux qui tout à coup réveillent les drames de la cruauté, de la torture, les luttes de l'humanité, avec un retour à l'appel initial, qui demeure sans réponse.*

Cette œuvre impressionnante marque une étape dans la production de Jean-Claude Eloy vers une expression plus théâtralisée, qui devrait aboutir à l'« opéra » de conception nouvelle dont rêve ce musicien très solitaire, qui est certainement, à quarante-deux ans, une « porteur d'avenir ».

∴

Le Groupe de recherche musicale ne connaît pas les mêmes problèmes de public ; solidement implanté, après des années difficiles, il offrait lundi soir une salle pleine (le grand auditorium de Radio-France) à Luc Ferrari et Bernard Parmegiani.

Presque rien n° 2 *appartient à ces étonnants paysages sonores où Ferrari, en apparence, se contente de tendre son micro à la nature : des grillons lointains, puis un grillon tout proche, des oiseaux prophètes, un ruisseau, une cloche, un chien qui aboie. Mais, cette fois, le musicien prend la parole, décrit sa marche dans la nuit, et peu à peu le paysage « pénètre dans sa tête », les bruits se stylisent, jusqu'à cette formidable explosion où l'on ne sait plus trop bien si c'est sa tête qui éclate ou bien un orage diluvien dont les coups se répètent en se décomposant peu à peu en quatre fragments, comme si le compositeur voulait briser lui-même son beau rêve naturaliste. Il n'en reste pas moins un poète des sons.*

L'Echo du miroir, *de Bernard Parmegiani, est une œuvre plus difficile à saisir. Cette exploration impossible d'un labyrinthe où tous les couloirs sont courbes (une obsession familière aux habitants de la Maison de la radio !), sous la conduite de Michel Lonsdale, prend une dimension épique à la manière de la* Divine Comédie *(longtemps fréquentée par le musicien). Bien qu'il utilise cette fois l'ordinateur comme moyen de production (autre « labyrinthe »), on reconnaît le son très fort et savoureux, le grain rude, les alliages riches, les couleurs sonores merveilleusement irisées, les amples progressions de Parmegiani ; mais l'on a quelque mal à suivre les articulations de ce discours puissant, peut-être parce qu'il s'accompagne d'images belles, mais déroutantes, de Michel Moy, peintures et motifs abstraits, photos, dessins, gravures, etc., projetées sur cinq écrans simultanément, qui tantôt doublent le discours sonore et tantôt s'en écartent violemment, peut-être pour mieux créer en l'auditeur écartelé « l'angoisse que psalmodie le texte ». L'auditeur n'a qu'à s'en prendre à lui-même s'il veut à toute force « com-prendre »...*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Yo-In* est redonné ce mardi 24 et mercredi 25 février, à 20 h. 30, à la salle New-York, entrée, 16, avenue de New-York (Alma-Marceau). La régie sonore est de Guy-Noël Le Core, la régie lumière de Gérald Lafosse.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de guillemet nous a fait commettre... un plagiat dans l'article sur *David et Jonathas* (*le Monde* du 21 février) : la fin du dernier paragraphe de la première page et le premier paragraphe de la page 23 étaient empruntés au metteur en scène J.-L. Martinoty.

Des Soviétiques à Paris

Une partie de la délégation venue d'U.R.S.S. pour la dixième semaine du cinéma soviétique, qui s'achève à Paris ce mardi 24 février (1), est repartie pour le vingt-sixième congrès du parti communiste à Moscou. Ceux qui sont restés ont tenu une conférence de presse, le 23 février. M. Mikhaïl Chkalikov, directeur du département des relations internationales du comité d'Etat pour la cinématographie du conseil des ministres de l'U.R.S.S., a rappelé que son pays produit cent cinquante longs métrages par an, une centaine de films pour la télévision et mille deux cents courts métrages.

Il y a dix-neuf studios et trois cent mille personnes sont employées par le cinéma. M. Chkalikov a également insisté sur l'aide apportée aux jeunes réalisateurs.

L'acteur Oleg Tabakov, interprète principal de *Quelques jours de la vie d'Oblomov*, film de Nikita Mikhalkov, présenté en ouverture de la semaine, et Evguénia Simonova, qui joue dans *Vingt-six jours de la vie de Dostoïevski*, film d'Alexandre Zarkhi, également présenté, ont évoqué leur carrière et leurs rôles dans ces deux œuvres.

Aux questions posées, il a été répondu par la délégation que *Stalker*, de Tarkovsky, fait actuellement l'objet de pourparlers autour de sa vente en France, les acheteurs *éventuels souhaitant le raccourcir de* quelques minutes. Quant au dernier film de Panfilov, il n'est pas encore sorti en Union soviétique, l'auteur voulant encore apporter quelques modifications.

Enfin, il a été précisé que Otar Iosseliani, bien que présent à Paris, n'a pas fait partie de la délégation, car aucun film de lui ne se trouvait dans la sélection. Oleg Tabakov a tenu alors à rendre hommage à l'auteur de *Pastorale*, en disant qu'il est « *un des grands, un des plus remarquables cinéastes soviétiques* ».

(1) Les films ont été également présentés à Marseille du 20 au 22.

■ Eugène Ionesco présentera à la Cinémathèque française, ce mardi 24 février, à 20 h 45, le film « la Vase », réalisé par Heinz von Kramer, d'après une de ses nouvelles. Proposée par la Cinémathèque et l'Académie du cinéma, cette projection sera suivie d'un débat sur le principe de l'adaptation cinématographique d'une nouvelle littéraire.

■ Le groupe argentin de tango « Gotan » présente une série de concerts au Studio Bertrand du mardi au samedi à 20 h. 30, le dimanche à 18 heures.



EXPOSITION

L'ILAC AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Le bonheur attrapé par la queue

L'*ILAC, vous ne connaissez sans doute pas. Mais l'International Life Insurance Company vous connaît sûrement. C'est ce que laisse entendre Björn Lövin, l'auteur de cette exposition présentée dans une des salles expérimentales du Centre Georges-Pompidou. On peut se demander de quoi il s'agit. Et si l'ILAC a financé cette manifestation, comme telle grande marque de cigarettes, l'exposition Jasper Johns dans ces mêmes lieux. Non, l'ILAC n'a rien financé du tout, au contraire c'est d'elle qu'il s'agit, c'est-à-dire de nous, de vous.*

Car, justement, il est question de M. Tout-le-monde, de sa femme, de ses enfants. Il est question surtout de leur maison. Si vous voulez savoir qui sont les B..., entrez, elle parle pour eux. C'est une maison modèle, elle sert de vitrines pour en vendre d'autres à des clients semblables aux B. Elle a été reconstituée par morceaux, et des films vidéo nous montrent comment les B... y vivent. Voici leur garage-chaufferie ; voici les B... qui reçoivent leurs amis dans l'entrée aux murs fleuris avec départ d'escalier, et voici Mme B... devant sa glace dans sa salle de bains, entourée de ses flacons de produits de beauté, qui se demande « si elle l'aime vraiment » (l'ILAC ou M. B... ?). Voici la chambre à coucher au lit défait (avec au-dessus la reproduction de l'idéale Odalisque *du Louvre, d'Ingres), thème qui a déjà inspiré d'autres artistes, comme Oldenburg et Kienholz.*

Björn Lövin montre le côté « habité » d'un lieu fabriqué en série pour la consommation d'une société sans classe, où le bonheur arrive par la sécurité. Pas pour tous cependant. La société assurée par l'ILAC est choisie. La maison des B..., c'est l'allégorie des pays riches et des pays pauvres, tandis qu'une série de tableaux et de dessins transforme en un autre système symbolique, celui de l'art moderne géométrique abstrait, cette même parabole de la séparation des mondes et de la solidarité entre « gens administrés sur la base de communautés d'intérêts ».

Elle est aussi l'allégorie du bonheur suédois. Elle fut montrée en 1971 au Moderna Museet de Stockholm, où tous ses meubles furent brûlés, peu avant que le pays ne change son régime idyllique garanti pour longtemps. Si longtemps que les Suédois avaient perdu l'espoir que quelque chose change dans leur univers prévisible. Mais le système si bien réglé de l'ILAC s'est finalement déséquilibré. Et le professeur Löwenskjold, fondateur de la puissante organisation, a été assassiné à Brême cette même année 1971.

Allez démêler le vrai du faux, l'affabulation à tiroirs et le fantasme sociopolitique, fantasme que l'artiste a illustré en images quasi publicitaires et transformé en tableaux et dessins à diagrammes, lignes et couleurs, fort bien réalisés, qui rappellent, pour les narguer et les prendre à leur propre piège, les systèmes esthétiques de tel ou tel artiste géométrique abstrait. C'est la mutation de l'art concept en art tableaux. Björn Lövin a persuadé les services culturels suédois de l'aider à présenter ce spectacle-discours bien dans la tradition autocritique scandinave. Il a persuadé aussi un constructeur de maisons individuelles et une entreprise de louage de conteneurs (où ces morceaux de maisons-sculptures seront transportés pour être montrés ailleurs) de l'aider à mettre sur pied ce montage. Il n'a pas fait moins bien que l'ILAC et son regretté grand manipulateur, le docteur Löwenskjold, qui a si bien su définir les intérêts communs pour faire adhérer les masses à son système...

JACQUES MICHEL.

★ L'image de l'ILAC au Centre Georges-Pompidou, galeries expérimentales. Jusqu'au 23 mars.

■ Précision. — A la suite de l'article de G. Breerette intitulé « Remue-ménage, rue Berryer » (« le Monde » du 10 février), M. René Coutelle s'est étonné, à juste titre, que l'association la Maison des artistes qu'il préside ne soit pas citée parmi les locataires de la rue Berryer.

La Maison des artistes, association agréée par l'Etat pour la gestion du régime de sécurité sociale des artistes auteurs d'œuvres graphique et plastiques, qui, pendant une douzaine d'années, a géré pour le compte de l'Etat le legs Salomon de Rothschild, a développé depuis janvier 1977 ses activités rue Berryer. « Son nom, précise M. Coutelle, est depuis longtemps étroitement associé à l'attachement que les artistes portent à l'hôtel de la rue Berryer, lieu privilégié où ils savent qu'ils peuvent trouver une structure administrative attentive à la solution de leurs problèmes. »

DANSE

Recherches chorégraphiques à l'Opéra de Paris

Il n'est pas si loin le temps où Carolyn Carlson travaillait dans la rotonde des abonnés en marge des activités du ballet de l'Opéra. Ce n'est qu'au bout de cinq ans, quelques mois avant son départ, que les plus jeunes danseurs de la maison ont commencé à s'intéresser à ses recherches. Ils furent huit à créer l'une de ses œuvres, « Slow, Heavy and Blue », un succès.

Ce changement de mentalité a permis à Jacques Garnier, ancien codirecteur du Théâtre du Silence, désormais responsable du Groupe de recherches chorégraphiques de l'Opéra (G.R.C.O.P.), de disposer d'une troupe permanente de onze danseurs. Tous sont volontaires. A l'exception de Jean - Christophe Paré et de Guy Varheiles, sujets, ce sont des coryphées ou des quadrilles fraîchement sortis de l'école de danse. Ils ont d'ailleurs la possibilité chaque année de réintégrer la troupe classique s'ils le désirent. Quelques étoiles, comme Wilfride Piollet, Michael Denard, envisagent de collaborer avec eux.

Le groupe, installé salle Favart, prépare fébrilement son premier spectacle, cinq créations de styles variés, signées Lucinda Childs, Douglas Dunn, Dominique Bagouet, Jacques Garnier, Jean-Christophe Paré, Jean Guizerix.

Lucinda Childs a ouvert le cycle des répétitions. On la trouve sur la scène, calme, pâle, étonnamment patiente. Pour les danseurs, c'est le saut dans l'inconnu ; les escarpins de chevreau souples ont remplacé les traditionnels chaussons. La chorégraphie, toute en pas comptés, dessine sur le sol des figures géométriques (diagonales, losanges, carrés) plus proches des anciennes danses de cour que du ballet. Wilfride Piollet semble se régaler de ce baroque ; elle gifle, elle griffe le sol de son pied pointé. Parmi les garçons, un peu crispés, on remarque un danseur noir étonnamment souple et délié. Mais on ne le verra pas à la représentation. Ulysse Dove, trente-trois ans, ancien soliste chez Alwin Ailey, rompu à toutes les techniques modernes, est l'assistant de Jacques Garnier.

Le groupe répète inlassablement les séquences et leurs variations aux décalages diaboliques : 1-2-3-4-1-2-2-3-4-1-2-3-3-4... La musique de Phil Glass apporte une dimension intemporelle à ces mathématiques appliquées.

« Ce que nous préparons aujourd'hui aurait été impensable voici dix ans, dit Jacques Garnier. Si j'ai quitté l'Opéra en 1968, c'est en raison de cet enfermement du ballet sur lui même et sur le passé, coupé de tout contact avec les courants artistiques contemporains. La « modern dance » américaine nous a tous frappés de plein fouet. La venue de Carlson à l'Opéra a créé une situation irréversible. Avec elle, le théâtral primait. Pour ma part, je préfère axer les travaux du groupe de recherche vers la danse pure.

La multiplicité des écoles

» Au cours de séjours à New-York, j'ai découvert la multiplicité des techniques et des écoles. Après quelques expériences, les choses se sont décantées et j'ai opté pour l'enseignement de Merce Cunningham, parce qu'il ouvre le champ des recherches tout en nous permettant de ne pas renier l'acquis classique. Il a été pour le Théâtre du Silence le moyen de se recentrer ; il est tout à fait compatible avec l'entraînement des danseurs de l'Opéra. En général, c'est moi qui donne les cours de danse moderne, mais il est souhaitable que chaque chorégraphe invité prenne le relais dans la mesure du possible. Les mois prochains ils seront assurés par Dominique Bagouet, puis Douglas Dunn. Je pense que la méthode de danse-contact de Steve Paxton pourrait être également très profitable au groupe ; un stage aura lieu en septembre.

» L'objectif du G.R.C.O.P. est double : ouvrir l'opéra sur ce qui se fait dans le domaine de la danse vivante et permettre aux danseurs de la maison de s'exprimer. Le premier programme comportera donc une pièce de Jean Guizerix, « E.O.L.E. » et une chorégraphie de Jean-Christophe Paré, « Probable paysage », sur une musique d'Igor Wakhevitch. Le spectacle sera donné au Théâtre de la Ville à la mi-avril, mais auparavant nous l'aurons présenté dans la France au cours d'une tournée des Jeunesses musicales *, il est bon que le public de province ait aussi cette image de marque de l'Opéra. »

Avec ce programme, Jacques Garnier brûle d'un seul coup toutes ses cartouches, mais il espère, porté par la dynamique de son entreprise, pouvoir présenter chaque saison une suite de créations aussi diversifiées. Il compte inviter de jeunes chorégraphes français comme Quentin Rouillé, François Verret..., présenter des œuvres d'Ulysse Dove et, surtout, un ballet original de Merce Cunningham. Pour encourager les danseurs de l'Opéra, il va organiser chaque année, fin juin, une semaine de rencontres-spectacles, salle Favart, où ils pourront montrer leurs essais en public.

Enfin, un projet de stage à la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis est à l'étude. Il aura lieu pendant deux semaines en octobre prochain ; le groupe de recherches y animera des cours publics, des rencontres-débats avec les groupes scolaires.

MARCELLE MICHEL.

★ Soissons le 31 mars, Compiègne le 1er avril, La Rochelle le 3, Paris, Théâtre de la Ville, du 14 au 25 (sauf les 19 et 20), à 18 h 30.

ROCK

Bush Tetras aux Bains-Douches

Trois filles — Pat Place (guitare), Laura Kennedy (basse), Cynthia Sley (chant et percussion) — et un garçon — Dee Pop (batterie) — les Bush Tetras, formés depuis peu, font les beaux jours de tous les clubs hypes à New-York. Il a suffi d'un 45 tours pour que l'on parle de ce groupe comme de l'un des plus sérieux espoirs de la nouvelle scène new-yorkaise, d'autant que ses concerts ont la réputation d'être spectaculaires. Pat Place ayant joué aux côtés de James White le temps d'un album avec les Contorsions, on retrouve un peu l'esprit du musicien, cette façon de mêler les pulsations noires à une électricité blanche, la rythmique funky supportant les divagations de la voix et les stridences d'une guitare aiguisée et tranchante.

A. W.

★ Aux Bains-Douches, le mardi 24 février, à 20 h 30.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

PETITION - HUIS CLOS : Mathurins (265-90-00), 21 h.
EDOUARD II : Théâtre de Gennevilliers (793-26-30), 20 h.
PARCOURS : Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30.
UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE : Choisy, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), 21 h.
LA MOME VERT DE GRIS : la Roquette (805-78-51), 22 h.
LA SOLITUDE : Vincennes, Sorano (374-73-74), 20 h. 30.
ROMEO ET JULIETTE : Conservatoire d'art dramatique (246-12-91), 20 h. 30.
LA CHOSE SACREE : Studio d'Ivry (672-28-06), 20 h. 30.
LE ZIMPA : Châtillon, Centre culturel (657-22-11), 21 h.
TUEUR SANS GAGES : T.E.P. (636-91-02), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : le Bal masqué.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. : les Plaisirs de l'île enchantée.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Caligula.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Détruire l'image.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Théâtre Drak.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Jean-Paul Farré ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Petit Déjeuner chez Desdémone.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 15 : La bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's Visions.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), *20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.*
Cartoucherie, Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : les Tables tournantes.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Folles.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 20 h. 30 : la Faille ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Sol.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Dimitri clown ; 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs ; 20 h. 30 : l'Inconciliabule. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 22 h. 15 : Pardon M'sieur Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, *sauf les dimanches et jours fériés*)

Mardi 24 février

Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 21 h. 45 : Camisoles Blues.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm ; 21 h. : L'ingénu a rencontré Candide à la Conciergerie.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles *à Chicago* ; 21 h. *30 : Poulet firtes* ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. : la Chambre internale.
Café de la Gare (278-52-51), 19 h. 15 : Cracheurs de phrases ; 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 22 h. : M. Panon.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : F. Lai ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : la Grande Shirley.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : A propos... et popof ? 22 h. : Diable, une femme !
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : P. Grivel, N. Steinle ; 22 h. : A. Delille.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Cœur à deux ; 22 h. 15, Suzanne ouvre-moi.
Le Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : D. Mac Avoy.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), *21 h. : Sept Ane de* bail, bye, bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : *Vittorio Biagi (Tedeschi,* Mozart).

Les comédies musicales

Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose Marie.
Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 23 h. : J.-L. Debattice.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h. : Riou, P. Pouchain.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : *Flamenco.*
Olympia (742-25-49), 21 h. : Claude Nougaro.
Palais des Congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Anne Sylvestre.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 30 : Holiday on ice.
Petite Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : C. Gautier, D. Levaillant (à partir de Liszt).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : B. Ringeissen, J.-P. Wallez, A. Nanashima, S. Soufflard, P. Boufil (Debussy, Fauré, Ravel).
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : G. Poulet, C. E. Nandrup (Schumann, Beethoven, Prokofiev).
Eglise américaine, 20 h. 30 : S. Chevrier, P. Summerfield, J.-M. Cottet (Schubert, Boieldieu, Gade).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy (Schoenberg, Milhaud).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine (Reger, Buxtehude, Mozart, Mendelssohn).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 45 : Ensemble F. M. Roger, Ensemble Gabrieli, Ensemble de percussions I. Berteletti (Xenakis, Taïra, Bach...).

Jazz, rock, pop', folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Bush Tetras.
Brasserie Bofinger (272-87-82), 22 h. : René Urtreger Trio.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Professional Jazz Swingtet.
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. 30 : R. Guerin.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : F. Wright, A. Jones, J.-J. Avenel, B. Few, M. Ali.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Stand By.
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : D. Humair et ses invités ; 23 h. : Azuquita Unit Orchestra.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : C. Bolling Trio.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Trio Arvanitas.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Robin Vautor et Alex Bernard.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 30 : Les babouches font du rock mou.

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h. : le Bal.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 15 : Histoires de la forêt viennoise.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Lorna et Ted.
Créteil, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h. 30 : Stan Getz.
Ivry, Studio (672-28-06), 20 h. 30 : Armance.
Joinville, *Centre Jacques-Prévert* (883-22-26), 21 h. : Léo Ferré.
Meudon, C.C.M. (626-11-43), 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 21 h. : Les lumières sont trop fortes.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (245-00-59), 20 h. 30 : Ensemble musique vivante (Robert, Dowland...).
Le Vésinet, CAL (976-32-75), 21 h. : Orchestre de chambre de Rouen (Mozart).
Yerres, Studio 209, 21 h. : Mademoiselle Julie.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 24 février au 3 mars)

MARIONNETTES

Marionnettes des Champs-Elysées, square Marigny, les merc., sam. *et dim., à partir de* 15 h. : Théâtre du Vrai Guignolet.
Marionnettes du Luxembourg, les merc et dim., à 14 h 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 : le sam., 15 h. et 16 h. : Au pays des contes de fées.
Théâtre d'animation, Vincennes, les merc. sam et *dim., à 14 h. 30 et* 16 h. 30 : les Mille et Une Fables.

CIRQUE

Cirque d'Hiver-Bouglione (700-12-25), sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h. et 17 h.

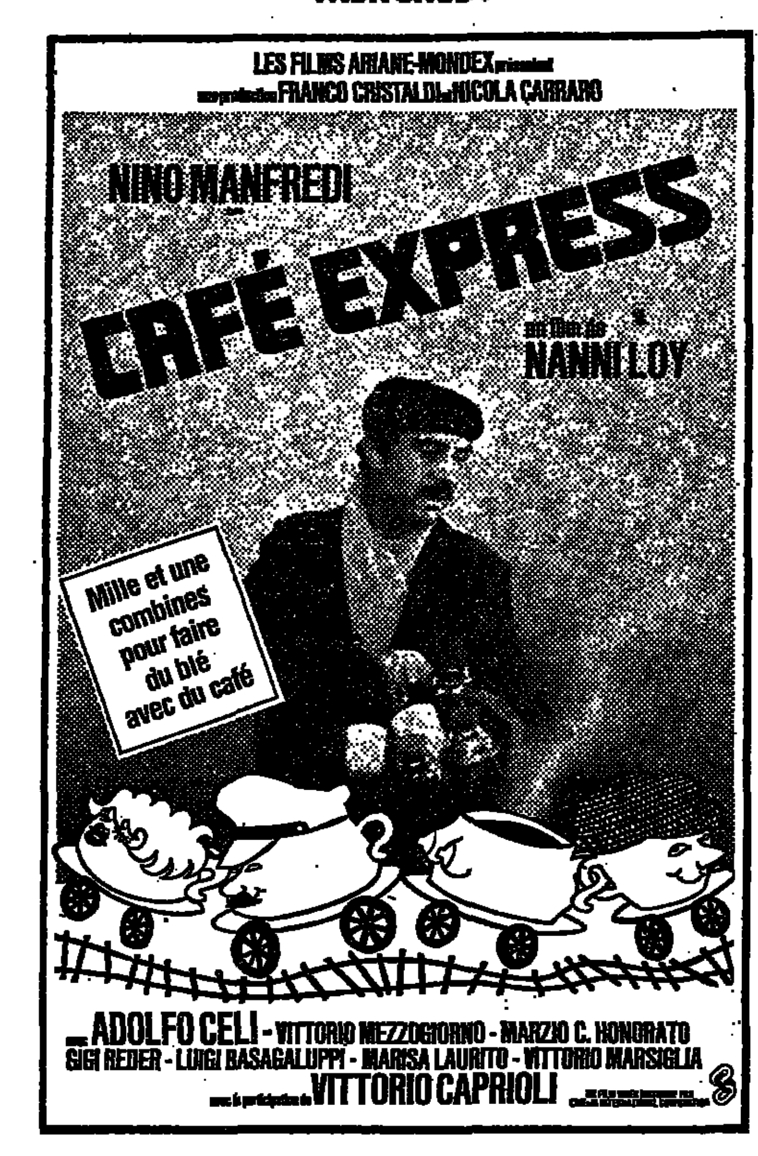
THEATRE

Blancs-Manteaux (363-51-37), sam., dim., 16 h. ; merc. à 14 h. 15 et 15 h. : Monsieur Gabilolo Shérif. — II : Gabilolo et le bonhomme de neige.
Café d'Edgar (320-85-11), merc., à 14 h. et 16 h. ; lundi, mardi, jeudi, vend. et sam., à 15 h. et 16 h. 30 : Est-ce que tu dors ?
Coupe-Chou (272-01-73), merc. et sam., à 15 h. : Magie.
Cour des Miracles (548-85-60), merc. et sam., à 15 h. 45 : Journal intime de Caroline Petans ; merc., à 14 h. 30 : Henri Des.
Lucernaire (586-11-77), merc. et sam., à 14 h. 30 : Gilles et ses marottes.
Olympia (742-25-49), ts les jours à 15 h. et 17 h. : Casimir au royaume de la magie.
Palais des Glaces (607-49-93), merc. et sam., à 14 h. 30 : Contes pour enfants pas sages (dern.).
Studio Bertrand (783-64-66), les 25 et 28, à 14 h. 30 : Revue kaléidoscope.
Studio-Théâtre 14 (337-70-82), merc., à 14 h. *30 : le Hardi Petit* Tailleur.
Théâtre Astral (588-84-13), merc., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., à 15 h. 30 : Nez vert.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (533-42-21), merc., sam. et dim., à 14 h. 30 : le Palais du fond des mers ; le sam., à 17 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Théâtre du Jardin d'acclimatation (624-10-80), ts les jours, à 10 h., 11 h., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 : l'Histoire de la princesse Isoline.
Théâtre de Paris (281-48-40), ts les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 15 : le Roman de Renart (dern. le 27).
Théâtre Présent (203-02-55), les mer. à 14 h. 30 : Un jeu d'enfants.
Théâtre le Point-Virgule (278-67-03), les merc., à 14 h. 15 ; sam., à 15 h. : Bonnes Vacances Mr Petoche ; les merc. et dim., à 15 h. 30 ; le sam., à 16 h. 30 : Pissenlit cherche un ami.

DANS LA REGION PARISIENNE

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 26 et 27, à 14 h. 30 : Spectacle démonstration jeu masqué, par J. Merzer.
Montrouge (253-33-24), les mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; les jeudis, à 10 h. et 14 h. 30 : Elsa et les cygnes sauvages.
Torcy, *Salle de la Maison du temps* libre (005-64-87), les 2 et 3, à 10 h. et 14 h. 30 : Voyage dans un parapluie.

MERCREDI



MERCREDI

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

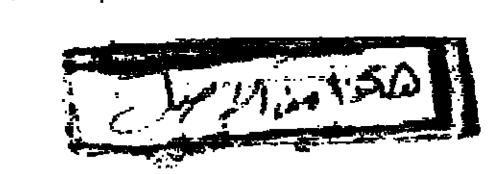
La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : la Roue, d'A. Gance ; 19 h. : Désir de femme, de S. Wood ; 21 h. : la Vase, d'H. von Kramer.
Beaubourg (276-35-57), relâche.

Les exclusivités

L'ALTRA DONNA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Caméo 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)
C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
LE CHASSEUR (A., v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES CHIENS DE GUERRE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U G C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).
COURT CIRCUITS (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) Quintette, 5e (354-35-40). Parnassien, 14e (329-83-11). Marignan, 8e (359-92-82).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99). Berlitz, 2e (742-60-33). Quintette, 5e (354-35-40). Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Marignan, 8e (359-92-82). Athéna, 12e (343-07-48). Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-49-34). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) Broadway, 16e (527-41-16) Français, 9e (770-33-88). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Fauvette, 13e (331-56-86) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumond-Sud, 14e (327-84-50). Wepler 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47). France-Elysées, 8e (723-71-11). Richelieu, 2e (233-56-70). Athéna, 12e (343-07-48), mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26). Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) (sf mar. soir).
HISTOIRE DE LA NUIT (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33). h. sp.
HURLEMENTS (**) (A., v.o.) : Rotonde, 6e (633-08-22). Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44). Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03). Tourelles, 20e (364-51-98)
L'INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33). Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
JE VOUS AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) Français, 9e (770-33-88). Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Hausmann, 9e (770-47-55).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Mazéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE LYCEE DES CANCRES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10).
MASOCH (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
NUMEROS ZERO (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
OUBLIER VENISE (It., v.o.) . Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA PROVINCIALE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier 8e (387-35-43) ; Parnassien 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
PSY (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 5e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-51-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) . Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
REACTION EN CHAINE (Austr., v.o.) : Ambassade, 8e (359-49-34). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES SOUS-DOUES DE LA 1re COMPAGNIE (Fr.) . Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

MERCREDI



SPECTACLES

UN DROLE DE FLIC (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Calypso, 17e (380-30-11).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : *Movies-Halles*, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount-Maillot*, 17e (758-24-24).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) . Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
VACANCES ROYALES (Fr.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99)
VENDREDI 13 (A.) (**).v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, *6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ou v.f. : Rex, 2e (236-83-93)* ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Gaumont-Halles 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70) : Secrétan, 19e (206-71-33)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR HANDICAPE, film suisse de Marlies Graf. Marais, 4e (278-47-86). Saint-Séverin, 5e (354-50-91)
CHANGEMENT DE SAISONS, film américain de Richard Lang. V.o. Quintette, 5e (354-35-40), Rotonde, 6e (633-08-32), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CHINOIS, film américain de Robert Clouse. V.o. UGC Danton, 6e (329-42-62), v.o./v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f : Rex, 2e (236-83-93) Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43). UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES FOLLES NUITS D'IBIZA, film allemand de Siggi Gotz (**) V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). *Paramount-Montparnasse*, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
HOUSTON TEXAS, film français de François Reichenbach. V.o.: Forum-Halles, 1er (297-53-74), Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), Monte-Carlo, 8e (225-09-93) Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) V.f Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
EUGENIO, film italien de Luigi Comencini V.o Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassien, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE ROI DES CONS, film français de Claude Confortes Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) PLM St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
RUDE BOY, film anglais de Jack Hazan et David Mingay, avec le groupe Clash. V.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), *Luxembourg, 6e (633-97-77)*, Elysée Point Show, 8e (225-67-29), Parnassien, 14e (329-83-11), Paramount-Marivaux, 2e
LE SALON DE MUSIQUE, film indien de Satyajit Ray V.o : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81)

Les séances spéciales

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : (**) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h.
LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-12) 24 h.

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain-Village 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42)
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)
L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) Noctambules, 5e (354-42-34)
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON DE MUNCHAUSEN (All., v.o.) : Action-Ecole, 5e (325-72-07)
BABY DOLL (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50)
LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : *Saint-Michel, 5e* (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60)
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). (Hor. spéc.).
LES CENT UN DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
CHA-CHA (Ant., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76), J., D., L.
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). (Hor. spéc.).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). V., S., D., 18 h. et 21 h.
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
DELIVRANCE (**) (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE DIBBOUK (Pol., yidd.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
DRIVER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
FANTASIA (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FLASH GORDON (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES FOLLES ANNEES DU ROCK (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
HESTER STREET (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60)
LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) A. Bazin, 13e (337-74-39).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RUE SANS JOIE (All., v.o.) . Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42). Français, 8e (770-33-88).
SALSA (Ant., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76), mer., V., D., mat.
SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : Français, 9e (770-33-88)
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)

Les festivals

EU SOUVENIR DE JEAN DOMARCHI (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Un tramway nommé désir.
CINEASTES DE SERIE B (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : Un pigeon mort dans Beethoven Street.
SEMAINE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) : A la recherche des allumettes.
RITA HAYWORTH (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : O toi ma charmante.
LUXEMBOURG 6e (633-97-77) en alternance : American Graffiti ; Abattoir V ; le Conformiste ; Fellini-Roma ; Jeremiah Johnson ; Harold et Maude ; Bobby Deerfield ; Que le spectacle commence ; Breaking Glass
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) en alternance : le Voleur de Bagdad ; Peau d'Ane ; Dersou Ouzala ; Family Life ; l'Ile nue ; Nos plus belles années ; les Chevaux de feu ; Casanova, de Fellini ; MacBeth ; Extérieur nuit ; Tommy
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 18 h. 10 : Tendres Cousines ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 Marathon Man. — II. 20 h. 10 : le Dernier Nabab ; 22 h. 10 : Jeremiah Johnson.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 18 h. 50 : Flesh Gordon ; 20 h. 30 Taxi Driver ; 22 h. 30 The Rocky Horror Picture Show
CENT FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11) : le Sang du condor.
WESTERN (v.o.), Olympic, 14e : le Fantôme de Cat Dancing.
***CALYPSO**, 17e (380-30-11) (v.o.)* : 18 h. : Mort à Venise ; 20 h. 30 : Voyage au centre de la terre.
SOIREES B. BARDOT, Escurial, 13e (707-28-04) : Une ravissante idiote ; En effeuillant la marguerite.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
W.C. FIELDS (v.o.), Nickel-Odéon 6e (633-22-13) : Sans peur et sans reproche.
RIVOLI-CINEMA, 4e (272-63-32). 18 h. : la Tendresse des loups ; 20 h. : la Nuit des forains ; 22 h. Un chien andalou ; Freaks.
D'APRES MARGUERITE DURAS Escurial, 13e (707-28-04) : Une aussi longue absence.









PRESSE

La situation au « Dauphiné libéré »

UNE LETTRE DE M. LOUIS RICHEROT

Nous recevons de M. Louis Richerot, P.D.G. du Dauphiné libéré, *une lettre au sujet des informations données récemment sur la situation du quotidien grenoblois* (le Monde *du 18 février*):

Tout d'abord, c'est le tribunal arbitral, composé du premier président honoraire de la Cour de cassation, Maurice Aydalot, et de Me Moatti, avocat honoraire au barreau de Paris, et présidé par Me Mollet-Vieville, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Paris, qui a rendu la sentence condamnant la société Delaroche à verser au *Dauphiné libéré* une provision de 26 millions de francs, payable par quarts et par mois, la dernière échéance étant fixée au 19 juin 1981.

Il ne s'agit donc pas d'un jugement du tiers arbitre unique. Mais par contre, il est tout à fait exact que la sentence du tribunal arbitral n'est pas susceptible de recours et comporte l'exécution provisoire.

Par ailleurs, vous faites état d'un passif de notre entreprise dont nous vous laissons la responsabilité de l'estimation, alors que vous affirmez qu'un changement de majorité dans le capital de notre entreprise semble imminent et qu'un conseil d'administration *« extraordinaire »* — ce qui n'existe pas d'ailleurs — est prévu pour le 20 février. Ces affirmations sont totalement dénuées de fondement.

Il en est de même de vos suppositions, pour ne pas dire vos affirmations, concernant l'introduction dans le capital de notre société de diverses personnalités régionales.

Enfin, nous vous précisons qu'il n'est pas dans notre intention de supprimer l'édition Loire-Matin à Saint-Etienne, pas plus qu'une quelconque édition du *Dauphiné libéré*.

Par contre, il est parfaitement exact qu'une assemblée générale extraordinaire se tiendra le 27 février et nous sommes tout à fait disposés à vous communiquer le texte des résolutions qui y seront adoptées, ne serait-ce que pour votre information.

[Notre correspondant nous signale qu'il a cherché vainement, à trois reprises, à joindre M. Richerot au téléphone avant la publication de l'article, ce qui aurait peut-être évité ces inexactitudes...]

● *« Ça m'intéresse »*, nouveau magazine *mensuel*, *tiré à 120 000* exemplaires, fait paraître son premier numéro, ce mardi 24 février (12 F). M. Jean-Pierre Sergent, son rédacteur en chef, ancien rédacteur de *Science et Vie*, précise que le nouveau mensuel abordera, entre autres thèmes, l'astronomie et la biologie, mais également l'histoire des idées ou l'étude du comportement humain.

Destiné aux jeunes de quinze à vingt-quatre ans, *Ça m'intéresse* est édité par la S.A.R.L. Prisma-Presse, filiale française du groupe allemand Gruner und Jahr, à qui appartiennent, notamment, les magazines *Brigitte*, *Stern* et *Geo*.

● *« Charlie-hebdo »* annonce la parution prochaine d'un supplément quotidien dont le titre serait *Charlie matin*. Dans un premier temps, il s'agirait d'une double feuille, qui s'enrichirait progressivement, mais le projet, s'il *semble arrêté*, *doit encore mûrir*, précise-t-on à la direction de *Charlie-hebdo*.

SPORTS

D'UN SPORT A L'AUTRE...

SKI. — *Comme en 1980 Perrine Pelen a remporté, le 23 février, à Lamoura (Jura), le titre de championne de France de slalom géant après avoir gagné, dimanche, celui du slalom spécial. Fabienne Serrat a terminé deuxième de l'épreuve. La descente sera courue à Megève.*

TENNIS. — *Au Tournoi en salle à Memphis (Tennessee) doté de 175 000 dollars, Yannick Noah a éliminé, mardi 24 février, l'Américain Butch Walts au premier tour (6-3, 4-6, 6-4).*



RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 24 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.



20 h 35 Le grand débat : Michel Debré.
21 h 35 Sciences : Des lendemains pour l'homme. (Le rendez-vous du troisième millénaire.)
I. Dépasser le gâchis
Première d'une série de quatre émissions de C. de Givray sur les innovations scientifiques et techniques à l'heure des économies d'énergie et du développement de la télématique. Avec le concours de MM J Balaceanu (Institut français du pétrole), C. Guillemin (Bureau de recherches géologiques et minières), J. Perrot (CNEXO), J. Danièlou (Université technologique de Compiègne), A. Danzin (Institut de recherche d'informatique et d'automatique)
22 h 30 Trait de mémoire : Histoire de la bande dessinée.
V. L'opera comic's.
On est maintenant bien loin de la bible latine à 42 lignes Tintin, Spirou, Gaston Lagaffe, les frères Dalton, c'est l'ère de l'« opéra comic's », racontée par G Blanchard, historien de la bande dessinée, M Brion, de l'Académie française, Hergé, C. Moliterni, directeur littéraire, et P. Tchernia.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

● *En raison d'un mouvement de grève lancé à Antenne 2 par la C.F.D.T.*, les programmes de ce mardi 24 février sont modifiés sur cette chaîne et, notamment, le numero des « Dossiers de l'écran », consacré à la chirurgie esthétique ne sera pas diffusé. Cet arrêt de travail a pour objectif de « protester contre deux sanctions — un licenciement et une mutation — prises à l'encontre de deux membres du personnel de la société », précise la C.F.D.T. dans un communiqué, ajoutant que « les protections légales et réglementaires de la convention collective n'ont pas été respectées ». A la direction d'Antenne 2 on ne donne aucun commentaire à ce sujet.

18 h 30 Document : Les sports traditionnels au Japon.
18 h 50 Jeu Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : Le pont de Cassandra.
Film américain de G. Pan Cosmatos (1976), avec S. Loren, R. Harris, A. Gardner, B. Lancaster.
Panique à bord d'un train où les passagers sont contaminés par un virus. Un bon film catastrophe, doublé de considérations morales et politiques.

22 h 35 Histoires courtes.
L'affaire Bronswik, de A. Leduc.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.S.U (H. Bouchardeau).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Furia à Bahia pour OSS 117 ».
Film français d'A. Hunebelle (1965), avec F. Stafford, M Demongeot, R. Pellegrin, P Pradier, A. Anderson, F. Maistre. (Rediffusion)
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : De Claudel à *Boulez*.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19h 30, Sciences : La matière aujourd'hui.
20 h , Dialogues : Parafores américains, avec M. Crozier et P. Chutkow.
21 h 15, Musiques de notre temps : Le « Legs » de Moussorgski.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'espace maternel.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h 30, Portrait par petites touches : cycle Chopin, avec Bruno Rigutto, piano (« Fantaisie en fa mineur » et les « Polonaises ») ; 20 h, Premières loges (Verdi)
20 h 30, Concert (Perspectives du vingtième siècle) : « Jour contre jour » et « Prologue, pour alto et dispositif », de Grisey ; « l'Orage », d'après Giorgione, de H. Dufourt ; « Concerto pour un piano-espace n° 2 », de Levinas ; « Territoire de l'oubli, pour piano seul », de Mirail, et « Dérives », de Grisey, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. M. Decoust, avec T. Murail à l'orgue électrique G Caussé et M Levinas, pianos, et l'Orchestre national de France, dir J Mercier, avec M Levinas au piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les traditions musicales dans le monde ; 23 h., La revue de la presse et de l'édition musicale internationale : Histoire des instruments à vent (Poulenc, Jolivet, Villa-Lobos, Berio, Varèse, Xenakis, Mache).

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 24 FEVRIER

— *M. Michel Debré*, candidat à l'élection présidentielle, répond aux questions des journalistes, au cours du « Grand Débat » de TF 1 à 20 h. 35.

MERCREDI 25 FEVRIER

— *MM. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et immigrés, et *Philippe Herzog*, économiste, membre du bureau politique du P.C., sont les invités de l'émission « Duel » de France Inter, à 19 h. 10.

Mercredi 25 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 50 Voyage de Jean-Paul II au Japon.
12 h 10 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Transmettre son patrimoine : comment éviter les disputes entre ses héritiers.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 14 h 15, Heidi ; 14 h 50, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h 12, Spécial 10-15 ans ; 15 h 13, Dossier ; 15 h 39, Les contes à trembler debout ; 16 h 40, La super-parade des dessins animés ; 17 h 29, Studio 3.
18 h Auto-mag.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche : Sacha Distel.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les paris de TF 1.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « la Ramandeuse ».
Réalisation G. Axel ; avec R. Varte, D. Doll, Y. Collette, F. Personne.
22 h Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Qui a peur de l'an 2000 ?
Avec MM. D. Garric (« les Dossiers du futur »), J.-C. Simon (« l'Education et l'information dans la société »), J. Attali (« les Trois Mondes »), M. Serres (« Passage du nord-ouest - Hermès V ») ; Kiosque : littérature sud-américaine.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Série : Bonanza.
L'embuscade.
16 h 10 Récré A 2.
Emilie ; Maraboud' ficelle ; Zeltron ; Candy ; Les blancs jouent et gagnent.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Détournez l'avion de Ben Bella.
22 h 45 Histoires courtes.
« Inspiration », de P. Gibson ; « Arrêt sur marche », de R. Cohen.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le professeur d'éducation manuelle et technique ; Le travail manuel à l'école.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le Parti des forces nouvelles (P. Gauchon).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Seul le vent connaît la réponse ».
Film franco-allemand d'A. Vohrer (1974), avec M. Ronet, M. Weller, R. Pellegrin, K. Dor, A. Falcon, A. Diffring. (Rediffusion.)
L'inspecteur d'une compagnie d'assurances allemande mène, sur la Côte d'Azur, une difficile enquête à la suite de la mort mystérieuse d'un banquier.
Ce film policier « européen », habilement fabriqué, mêle le suspense à l'étude d'un milieu pourri (haute société et finance). A voir surtout pour Maurice Ronet.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades (l'interdit) ; à 8 h 32, Le monde minéral : L'utilité des minéraux.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : « Paris-Pékin par le Transsibérien », d'A. et P. Rosenstiehl.
11 h 2, L'INA-G.R.M. présente : Zigzag sur la fonction acousmatique
12 h 5, Agora : « Cristal Palace ».
12 h 45, Panorama : Littérature étrangère.
13 h 30, Magazine des jeunesses musicales de France.
14 h, Sons : En Chine
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Voyageur ivre », d'A. Roger.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs.
15 h 2, Points d'interrogation : Le phénomène européen La Renaissance et les inventions.
16 h 20, Actualité : Le monde, d'A. Cave.
16 h 50, Départementale : A Menton.
17 h 32, Libre parcours jazz : B. Becton.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : L'Odéon.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : La non-séparabilité sur la sellette.
20 h, La musique et les hommes.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'espace maternel.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Réveils en douceur (Bach, Landini et anonyme) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine (Haydn) ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Œuvres de R. Wagner (« Tristan et Isolde »), R. Strauss et Granados.
12 h, Musique de table : Œuvres de Bua, Françaix, Gérard, J. Strauss, Debussy ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Claude Maillols.
14 h, Microcosmos : Les études à l'étude ; 14 h 25 (et 15 h 40, 16 h 55, 17 h 45), Le compagnon de l'après-midi (Ravel, Mozart, de Vaqueiras) ; 14 h 40, Kaléidoscope (Shankar, Ligeti, Hasse) ; 15 h 50, Galerie de portraits : Tielman Susato, (Créquillon, Attaignant, des Prés, Certon, Susato) ; 17 h 15, Haute infidélité : Bach, Chopin, Cage.
18 h 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine, de D. Lemery ; 20 h, Equivalences (non-voyants) : Bela Bartok.
20 h 30, Concert (Fêtes romantiques de Nohant au château George-Sand, le 29 juin 1980) « Quatuor à cordes en la mineur », de Brahms ; « Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur », de Schumann ; « Quatuor à cordes en mi mineur », de Mendelssohn, par le Nouveau Quatuor de Budapest, avec Karl Engel, piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Intermezzo ; 23 h, Les mémoires de la musique : A propos de Tchaïkovski.

VU

Caprices de l'actualité

Lundi, l'équipe du journal d'Antenne 2 s'est partagée en deux. Les uns sont allés se balader à Alger, les autres se sont pointés à Washington dans le bureau du général Haig sur les talons de M. François-Poncet. Manque de chance, c'est le moment précis qu'a choisi la garde civile espagnole pour jouer aux cow-boys en pleine session des Cortès.

A Paris, un présentateur est venu nous raconter l'affaire et l'on a vraiment cru que ça y était, que le trône allait être renversé. On s'agitait dans nos fauteuils, on se téléphonait, inquiets, on était à l'affût des nouvelles... Et là-dessus, on nous expédie place Abdelkader à la rencontre d'un Patrick Poivre d'Arvor hâve et mal rasé, qui essaie de nous changer les idées sur le ton faussement enjoué des grandes personnes arrachant un gosse à une vitrine de jouets... Viens voir un peu par là, il y a un truc très chouette.

Ce n'était pas inintéressant, en effet. L'explosion démographique, l'émancipation des femmes (on nous en avait parlé à midi) retardée par le poids sans cesse accru de l'intégrisme religieux — dont la pression se fait également sentir à l'Université. La secte des Frères musulmans prend de l'ampleur et l'arabisation de l'enseignement risque de se faire au mépris des langues populaires comme le kabyle. Bon reportage à El-Asnam, où l'on campe au milieu des ruines. Rendez-vous avec une vingtaine de « pieds-noirs » qui ont obstinément refusé de partir et qui n'ont pas l'air de le regretter.

En dépit de « certaines difficultés » — sans doute l'équipe n'a-t-elle pas pu opérer en toute liberté, — ce spécial Algérie était attachant. Dommage simplement qu'il soit si mal tombé. Dommage aussi de n'avoir pas accordé à un sujet de cette importance un numéro entier de « Question de temps ».

CLAUDE SARRAUTE.

Premier agent de la France libre parachuté en France

M. MAURICE DUCLOS EST MORT

M. Maurice Duclos, compagnon de la Libération, colonel Saint-Jacques dans la France libre, est décédé, le lundi 23 février, à Buenos-Aires.

[Maurice Duclos fut le premier agent de la France libre envoyé en France en mission de renseignement. Il rallié au général de Gaulle avec d'autres membres du corps expéditionnaire de Norvège, cet ancien membre de la Cagoule — il avait été condamné à ce titre en 1936 — pris comme pseudonyme, comme les premiers agents secrets, le nom d'une station de métro. Le 4 août 1940, en compagnie de Corvisart (de son vrai nom Beresnikov), il aborde la côte normande à Saint-Aubin (Calvados) en bateau pneumatique, avec des pigeons voyageurs qu'il doit abandonner. Il crée un réseau et regagne Londres par l'Afrique du Nord et l'Espagne à Noël 1940. Il repart en février 1941, parachuté en Dordogne. Blessé à l'atterrissage, arrêté par la gendarmerie, il reçoit la protection des services spéciaux de Vichy, qui, de leur propre chef, veulent avoir le contact avec Londres, et bénéficie d'un non-lieu. Avec l'aide de Rémy, avec lequel il travaille en liaison étroite, il s'installe à Paris et développe considérablement son réseau qui s'étend jusqu'à la Belgique.

En août 1941, le réseau est trahi par son radio et décimé. Saint-Jacques se réfugie sur la Côte d'Azur. Il ne parviendra, après bien des mésaventures, à regagner Londres qu'en février 1942. Irrémédiablement « brûlé » en France, il occupera d'importantes fonctions au B.C.R.A. (Bureau central de renseignement et d'action) que dirige le colonel Passy, jusqu'à la fin de la guerre. Il y fut notamment chargé de l'action militaire.

En 1946, il s'installa en Argentine où il se maria et éleva des abeilles et des lapins angora. Compagnon de la Libération depuis le 26 mai 1943, il jouissait de l'amitié du général de Gaulle qui, en 1964, le salua lors de son voyage en Argentine.]

CARNET

Naissances

— M. Jacques GUELLEC et Mme, née Gulvarc'h, Anne et Lénaïg sont heureux de faire part de la naissance de
Nolwenn,
le 18 février 1981.
8, rue Léon-Jouhaux,
22000 Saint-Brieuc.

— Patrick et Marie-Thérèse HERMANGE, née Jacono, se joignent à Pierre-Antoine et Emmanuelle pour annoncer la naissance de
Anne,
le 8 février 1981.
13, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.

— Marie-Louise et Philippe LAGAYETTE sont heureux d'annoncer la naissance de
Elisa,
le 16 février 1981.
32, rue des Archives,
75004 Paris.

— M. Christian MEGEVET et Mme, née Isabelle Laskier, ont la joie d'annoncer la naissance de
Mélissa, Laure,
le 4 février 1981.
16, rue Fernand-Léger,
38400 Saint-Martin-d'Hères.

Décès

— M. et Mme André Colloc'h et leurs enfants,
M. et Mme Evrard Musi et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Colloc'h et leurs enfants,
Mlle Monique Colloc'h,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Saulot et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques COLLOC'H,
née Madeleine Saulot,
survenu à Dieppe, le 18 février 1981, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu à Dieppe le 20 février 1981, dans l'intimité familiale.
24, rue Claude-Groulard,
76200 Dieppe.

— Les membres du directoire de Sonepar-Distribution,
Les sociétés Sanelec, B.T.C., E.M.,
Le comité d'entreprise de la société Sanelec,
Et le personnel,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre DOOM,
survenu à Saint-Quentin (02100), le vendredi 20 février 1981.
Les obsèques ont lieu le mardi 24 février 1981, à 15 h. 15, en l'église Notre-Dame de Remicourt, à Saint-Quentin, sa paroisse.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Emile DURIEUX
notaire honoraire,
survenu le 22 février 1981, à l'âge de soixante-dix ans.
De la part de :
Mme Emile Durieux,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Durieux,
M et Mme Pierre-Marie Dubois,
ses enfants.
19, rue de Nouvelle-Zélande,
59530 Le Quesnoy.
364, parc Monceau,
59800 Lille.

— Les conservateurs,
Et le personnel du Musée dauphinois,
Les membres du Centre alpin et rhodanien d'ethnologie,
ont la douleur de faire part du décès brutal de leur ami et collègue,
Charles JOISTEN,
conservateur
au Musée dauphinois,
directeur
de la revue régionale d'ethnologie « le Monde alpin et rhodanien ».
Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 20 février 1981, à Grenoble.

[Né en 1936, Charles Joisten se passionne très jeune pour la collecte des contes populaires dans la région alpine. Cette passion ne l'a jamais quitté puisqu'il mena parallèlement ses activités de chercheur et ses fonctions de conservateur au Musée dauphinois de Grenoble. Il est l'auteur de nombreuses publications à caractère ethnographique, parmi lesquelles les « Contes populaires du Dauphiné ».]

— Mme André Martin-Malfuson,
M. et Mme Louis Haudos de Possesse et leurs enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André MARTIN-MALFUSON,
conseiller juridique,
survenu le 17 février 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, en l'église luthérienne Saint-Jean, Paris-7e, sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Frank A. MASON,
née Christiane Roule,
survenu le 17 février 1981, à Pontchartrain.
De la part de :
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa sœur,
Sa famille.

— Yannick et Emmanuel PROUTEAU ont l'immense douleur de faire part du décès, le 16 février, de leur fille
Nolwenn,
née le 15 février 1981.
2, rue Jean-Jacques-Rousseau,
95320 Saint-Leu-la-Forêt.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Armand ROSEN,
représentant en métaux (E.R.),
survenu à Paris, le 20 février 1981, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
De la part de :
M. et Mme Serge Nisson,
ses cousins,
Et de toute la famille.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 25 février 1981.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 8 h. 30.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
106, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

— Mme Paulette Villaceque,
M. et Mme Louis Villaceque et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Massot et leurs enfants,
M. Robert Massot,
M. et Mme Jean Cussac et leurs enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis VILLACEQUE,
survenu à Vernet-les-Bains, le 22 février 1981.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le mardi 24 février, en l'église Saint-Saturnin de Vernet-les-Bains.
66000 Vernet-les-Bains.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la disparition de
Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de
Thami ELAZEMOURI,
la même pensée réunit tous ceux qui l'ont aimé, connu et estimé.

Communications diverses

— Les Compagnons de la fraternité Edmond Michelet tiendront leur colloque d'hiver le jeudi 26 février, à 20 heures, au Sénat (salle Médicis), 15, rue de Vaugirard, Paris-6e. Ils évoqueront, avec MM. Gaston Valette et Léo Hamon qui l'accompagnaient, la mission parlementaire qu'Edmond Michelet présida, du 5 au 27 septembre 1957, au Vietnam et en Chine populaire. (Entrée libre.)

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois régionaux



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
(Gros Génie Civil et Ouvrages fonctionnels) recherche dans le cadre de son développement en FRANCE et à l'ETRANGER

• *directeur d'agence*
OUEST *(Réf. 868 M)*

• *directeur d'agence*
RHONE-ALPES *(Réf. 869 M)*

• *directeurs d'agences*
MOYEN-ORIENT *(Réf. 870 M)*

• *directeurs d'agences*
AFRIQUE *(Réf. 871 M)*

Ces postes de direction seront confiés à des Ingénieurs Grande Ecole (PONTS, CENTRALE, T.P. ou équivalent), possédant une première expérience réussie de la direction de chantiers, de la gestion d'unités autonomes et de l'animation d'équipes de réalisations importantes.

Envoyer C.V., photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence du poste choisi, au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



Président Directeur Général
Région Rhône-Alpes 200 000 F/an +

Une PME en progression constante, bien implantée dans son secteur, recherche un Cadre de niveau élevé pour lui confier la gestion et le développement d'une affaire de transports en région Rhône-Alpes (flotte de 55 véhicules).

Ce dirigeant doit avoir une formation supérieure en finances-comptabilité. Agé de 36 ans au moins, il a assumé des responsabilités importantes de gestion et de développement commercial dans ce secteur ou dans un secteur voisin.

Ce poste ménage de réelles possibilités d'évolution à un Cadre ayant le goût du challenge.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 81106 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS



MATRAL SAXBY MANUTENTION
Important Constructeur de Chariots Élévateurs

2 usines, 300 personnes situées à **COSNE (NIÈVRE) et BRIARE (LOIRET)** recherche pour assister son **DIRECTEUR TECHNIQUE**, un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(ECL Arts et Métiers ENSM...)

Sa mission:

• Il est responsable des projets nouveaux, anime et coordonne les activités du BE. prépare les dossiers de fabrication et suit leur exécution jusqu'au stade final.

• Il participe à l'amélioration des coûts de production (investissement, analyse de la valeur) en relation avec les méthodes.

Ce poste implique une excellente maîtrise technique dans les domaines mécanique, hydraulique, électrotechnique acquise au cours de 5 à 10 ans d'expérience, dans un premier temps en BE puis dans un poste opérationnel (fabrication).

Écrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle à Solange MONTEIL.



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en ressources humaines depuis 1959.



à **BREST**, recherche :

2 INGENIEURS DE HAUT NIVEAU
(ENST, ESE, ENSAE, ENSERG, ENSEEIHT...)

Pour renforcer ses laboratoires d'études spécialisés dans l'imagerie acoustique (Sonar, Acoustique médicale) :

1ER POSTE :
1 INGENIEUR ELECTRONICIEN
Quelques années d'expérience en circuits numériques rapides et/ou analogiques HF, pour conception et réalisation de prototypes utilisant des technologiques de pointe.

2E POSTE :
1 INGENIEUR FORMATION ELECTRONICIEN
Quelques années d'expérience, pour : études théoriques et expérimentales, participation à des projets de système Sonar (connaissances en traitement du signal appréciées).

Envoyer CV, photo et prétentions à THOMSON CSF - DASM Route du Conquet - 29200 BREST.

Directeur Marketing
Ville Universitaire Est

Le **DIRECTEUR DE MARKETING** que nous recherchons a une solide expérience réussie, aussi bien dans la vente opérationnelle, que dans l'établissement des plans stratégiques. Il saura faire évoluer un concept de distribution sophistiqué mais s'adressant à des canaux traditionnels. Son tempérament, son imagination et sa compétence, y compris la pratique éprouvée des procédures et marchés à l'exportation, seront déterminants. De formation supérieure, parlant couramment l'allemand et/ou l'anglais, il sera déjà familiarisé avec des produits industriels de grande série.

Il établira (avec la participation des opérationnels) les plans marketing annuels France + export, dirigera les études et enquêtes commerciales en vue de déterminer les marchés, améliorer notre offre et proposera les nouveaux produits. Il anime le service publicité et promotion des ventes. Opérationnel, il développe les ventes à l'étranger en animant les structures commerciales existantes.

Nous sommes une société industrielle solide, moderne, en constante expansion (Chiffre d'Affaires = 250 MF). Notre esprit actif et la qualité de nos productions nous valent une excellente notoriété. L'environnement est attrayant.

Si vous vous sentez concerné par cette fonction, adressez votre dossier complet sous réf. 3196 LM à notre conseil qui vous garantit une totale discrétion.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

MÉDIA PA



Finances – Administration



GALLAY SA

L'une des filiales de ce groupe industriel international, spécialisée dans la production de réservoirs pour le transport et le stockage de gaz liquéfiés et d'hydrocarbures, se diversifiant dans l'agro-alimentaire, recherche pour la région de Valenciennes son chef du SERVICE FINANCIER et ADMINISTRATIF.

Rattaché au P.-D.G., il assure le bon fonctionnement des services comptabilité générale, industrielle, trésorerie, paie, services généraux, le suivi des budgets, ainsi que l'introduction et l'adaptation du système informatique du groupe. Il anime une dizaine de collaborateurs.

Fonctionnellement, il s'insère dans la structure financière et administrative du Siège parisien.

De formation Sup. de Co ou/et DECS ..., âgé d'au moins 35 ans, il justifie d'une réelle expérience financière et administrative en entreprise industrielle. La connaissance de l'anglais représenterait un plus.

La dimension du Groupe (12 usines en France) et son implantation à l'étranger offrent des possibilités d'évolution intéressantes.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV + photo récente) sous référence 81204 M à Michel BARBEY qui vous contactera en vous garantissant la confidentialité.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

SOCIETE INTERNATIONALE
- Biens d'Equipement -
recherche
pour renforcer la Direction Technique de son usine de GIEN (Loiret)

ingénieur G.E.
centrale-[illegible]-A et M

Débuta[illegible] déjà une premi[illegible] être apte à pr[illegible] charge et à [illegible] d'étud[illegible]

Il [illegible] évoluer au sein des [illegible]ques d'un groupe [illegible] de sa profession.

[illegible] nécessaire.

En[illegible]e, C.V. et photo s[illegible] à SODERHU - [illegible]t Recrutement
1[illegible]étie 75008 PARIS.

Soderhu

LYON. 60 à 70 000 F

Vous avez un tempérament gagneur.
Vous recherchez un poste évolutif.
Vous voulez vous donner à fond dans un métier où vous pouvez faire carrière.
Une importante chaîne d'hypermarchés vous propose de débuter comme

RESPONSABLE COMMERCIAL

***PROFIL DU POSTE**. Jeune 23 ans minimum. Formation commerciale supérieure (ESC, Sciences Eco, écoles commerciales ou niveau universitaire équivalent).*

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :

- *enthousiasme et combativité,*
- *sens commercial développé,*
- *goût des responsabilités,*
- *aptitudes à former et à animer du personnel,*
- *gestionnaire consciencieux et méthodique.*

Formation assurée. Après avoir fait leurs preuves dans cette fonction, les candidats se verront confier des responsabilités importantes.

Réelles perspectives d'avenir.
Rémunération élevée liée à l'évolution des résultats.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :

promonor
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

LA RADIOTECHNIQUE

recrute pour le Centre Industriel de
RAMBOUILLET

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

responsable achat pièces et composants électriques et électroniques destinés à la fabrication.

Ce poste exige :
- Sens du contact et négociation commerciale ;
- Connaissance anglais technique parlé, écrit.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions : 24, rue Louis-Leblanc 78120 RAMBOUILLET.

LE CRÉDIT AGRICOLE DU LOT-ET-GARONNE
recherche
pour son département **ORGANISATION**

ANALYSTE FONCTIONNEL ORGANISATEUR

Formation supérieure et expérience d'au moins deux ans.

pour son département **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

PROGRAMMEUR SYSTÈME D'EXPLOITATION

confirmé.
Formation I.U.T. ou équivalent,
Expérience sur matériel I.B.M. indispensable (DOS-VSE ou MVS), Télétraitement, Base de Données.

Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions 108-110, boulevard Carnot, 47006 AGEN.



LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
recherche des

INGENIEURS GRANDES ECOLES ou UNIVERSITAIRES CONFIRMES

pour participer à l'étude et à la mise au point de
SYSTEMES COMPLEXES de COMMUNICATIONS HYPERFREQUENCES,
en particulier :
STATIONS TERRIENNES et LIAISONS avec des MOBILES

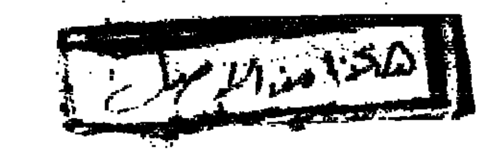
Dans ce cadre, ils utiliseront des techniques de pointe (MICRO-ELECTRONIQUE HYPERFREQUENCE, TRANSMISSION NUMERIQUE, MESURES AUTOMATISEES, ...) et disposeront de moyens importants aussi bien au stade de la recherche que dans la mise en œuvre expérimentale.

Cette activité les conduira également à établir ou maintenir des contacts avec les chercheurs du même domaine, en France et à l'Etranger.

Affectés en BRETAGNE, les candidats se verront proposer une évolution de carrière intéressante dans les différentes fonctions du

CENTRE de RECHERCHE de LANNION :
- animation d'équipes de recherche,
- expertise internationale, ...

Adressez lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à : CNET — LA.B/AMG - Département Personnel B.P. 40 — 22301 LANNION



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

chef de produit maille



Nos collections sont en grande partie composées de modèles chaîne et trame (nous sommes connus pour être le N°1 du sportswear haut de gamme), mais la proportion d'articles maille va en augmentant. Aussi avons-nous besoin d'un collaborateur capable de prendre en charge la vie de ce produit, tant pour l'homme que pour la femme et l'enfant, c'est-à-dire définir et concevoir les collections, en *relation avec les stylistes extérieurs, et en accord avec la politique produit* définie par les Directeurs des différents départements (H. F. E.), effectuer les achats matière, rechercher et sélectionner les façonniers français et étrangers, négocier les prix de façon, contrôler la réalisation des productions (qualité - délai), *analyser les résultats de vente et orienter le produit. Ce poste suppose* une triple compétence : être un technicien de la maille, un homme produit et un habile négociateur. Nous sommes prêts à bien rémunérer un excellent professionnel qui pourra faire la preuve de résultats performants. La résidence est CHOLET.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 57181 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Très grande entreprise française de chaudronnerie lourde appliquée à l'ingénierie nucléaire, nos activités en France et a l'etranger connaissent une croissance importante.
Nous souhaitons dans ce cadre renforcer la structure de l'un de nos établissements situé en région Centre-Est, en recrutant des

INGÉNIEURS

qui prendront des responsabilités dans les domaines suivants:

CALCULS DE STRUCTURES — réf. 70948/1

Au sein d'un très important centre de calcul, connu à l'échelle internationale, cet ingenieur, ou universitaire de haut niveau en mathématiques appliquées, prendra en charge des problemes d'analyse et de programmation dans le domaine du calcul par éléments finis. Ses fonctions seront étendues au développement de programmes (modules, mathématiques, bibliotheque, éléments finis, procédures d'entrées et sorties ...) et à l'assistance aux utilisateurs.
Outre des connaissances en analyse numerique et en informatique (FORTRAN), l'anglais (au moins lu) est indispensable.

ORDONNANCEMENT - GESTION D'AFFAIRES — réf. 70948/2

Ingénieur diplômé, (A & M, INSA, ENSI ou équivalent) ayant si possible de bonnes connaissances du fonctionnement d'usine de chaudronnerie.
Ce cadre sera chargé de l'établissement des plannings, de leur suivi et de la mobilisation de moyens necessaires à la réalisation d'objectifs de production.
Ces fonctions entrainent de nombreux contacts avec les différents départements de l'entreprise et nos clients.

PRÉPARATION DES CONTRÔLES SUR SITES — réf. 70948/3

Ingénieur diplômé (A & M, INSA, ENSI ...formation ESSA très souhaitée) et ayant des connaissances en soudage et en controles non destructifs, il sera chargé de la planification, et de la préparation des interventions de controle sur sites : spécifications, modes operatoires, définition et organisation des équipes. (Il encadrera une petite équipe de techniciens.)
En relation avec différents départements de l'entreprise et les clients, il aura de fréquents déplacements de courte durée.

Ces postes constituent une première affectation précédent une évolution eventuelle vers des responsabilités dans d'autres secteurs de l'entreprise.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la référence correspondante, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Un Ingénieur Recherche et Développement pour une informatique de pointe !

- Un fichier de plus de 8 Millions de clientes,
- 100 000 commandes à traiter par jour,
- 65 000 articles référencés.

Derrière ces chiffres : *une des sociétés les mieux équipées en France dans le domaine informatique* : les **3 SUISSES.**

Le département informatique des **3 SUISSES,** en effet, se doit d'être très performant, afin de traiter au plus vite et au mieux toute la gestion de clientèle (contrôle des commandes, facturation, stocks...), mais aussi la comptabilité, les budgets, la gestion de personnel, la gestion des catalogues...

Afin de renforcer leurs équipes, les **3 SUISSES** recherchent pour **CROIX (59)** un **JEUNE CHEF DE PROJET.**

Au cours de sa formation dans une Grande Ecole d'INGENIEUR, il aura acquis de bonnes connaissances en Informatique. Débutant ou presque, il s'intégrera au sein du service Recherche et Développement, et se verra confier, après formation complète, la gestion de bases de données. Puis, il sera chargé de concevoir et de mettre en place de nouveaux outils (traitement de textes, télématique, informatique personnelle...) destinés au développement d'applications diverses : commandes, mailing, gestion...

De bonnes qualités de contact, le sens de l'autorité, le souci de rester au fait des technologies de pointe permettront à un candidat à fort potentiel une évolution de carrière intéressante.

Ces perspectives vous intéressent ?

Adressez rapidement lettre manuscrite, CV, photo et prétentions aux **3 SUISSES** -Direction des Relations Humaines - 12, rue de la Centenaire - 59170 CROIX.

3 SUISSES

MEDIA PA

LES LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET

Filiale française de l'un des tous premiers laboratoires mondiaux
RECHERCHENT

UN CONTROLEUR DE GESTION

Au sein de la Division Finances, et en relation avec les différents départements opérationnels des usines, il se verra confier l'étude des coûts industriels.

Agé de 25 ans minimum, le candidat possèdera une formation E.S.C. et une première expérience professionnelle.

Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Ce poste à pourvoir à Clermont-Ferrand offre de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe M.S.D. - CHIBRET, et éventuellement au Siège Social à Paris.

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Merci d'adresser une lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé, photographie d'identité en indiquant votre rémunération actuelle au Service du Personnel 200, boulevard Etienne Clémentel 63018 CLERMONT-FERRAND CEDEX

ÉTABLISSEMENT FINC. RÉG. EN EXPANSION
Siège à Bordeaux
(lié à un important réseau d'intérêt public)

Recherche

UN ANIMATEUR COMMERCIAL

Profil du poste

Intégré au sein d'une équipe, le candidat sera avant tout un homme de terrain. Il sera plus particulièrement chargé des missions suivantes :

- Animation d'un réseau de points de vente ;
- Mise en place et suivi d'opérations commerciales et promotionnelles ;
- Diffusion de l'information auprès des agents.

Qualités exigées

Outre une forte motivation et une capacité à travailler en équipe, le cand. retenu devra posséder :

- Le goût et le sens des relations humaines ;
- *Une bonne disponibilité (déplacements fréquents)* ;
- Une bonne présentation.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'études supérieures (Université ou grandes écoles commerciales) possédant une première expérience commerciale.

Ecrire sous n° 7.964 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur Gestion de Production

Un des tous premiers fabricants français de meubles de style conduit depuis six ans une croissance en France et à l'Export d'environ 30 % par an (CA 81 prévu : 200 millions). Il crée aux environs de Lyon le poste : RESPONSABLE DE LA GESTION DE PRODUCTION.
Rattaché au Directeur Technique, et en liaison étroite avec les opérationnels, il devra concevoir, mettre en place et suivre, *avec l'aide d'une informatique temps réel encore au stade du projet, une gestion plus* efficace du flux matières premières-produits finis : ordonnancement lancement, coordination entre les différentes unités de fabrication et avec les co-traitants, suivi des prix de revient.
Ingénieur A.M. ou similaire, il a impérativement une première expérience de 3-4 ans en gestion de production informatisée.
Merci d'adresser votre candidature sous référence *81 703 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.*

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Nous recherchons pour notre Siège Europe à GRENOBLE

Analyste financier HF

Chargé de la préparation et de l'analyse d'une grande variété d'études et de rapports financiers.
Ce poste requiert une formation universitaire, la connaissance des méthodes anglo-saxonnes en matière de comptabilité *et d'analyse, une expérience similaire* - même limitée - de préférence dans des entreprises multinationales.
Il faut avoir une bonne pratique de la langue anglaise.

Le dossier de candidature comprenant le niveau de salaire recherché est à adresser de préférence en anglais au Directeur des Relations Humaines, Europe.

BECTON DICKINSON
5, Chemin des Sources
38240 MEYLAN GRENOBLE
FRANCE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIE
recherche
POUR HAUTE-NORMANDIE

JEUNE INGÉNIEUR

- Formation chimie, génie chimique
- Anglais écrit et parlé.

Après un début de carrière en fabrication, le candidat retenu pourra évoluer vers d'autres fonctions.

Adresser C.V., photo et prétentions à
RÉGIE-PRESSE n° T 025.640 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

BRETAGNE

La restauration de collectivités est notre métier.
L'importante expansion que nous connaissons nous conduit à créer au sein de l'une de nos directions régionales le poste de

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Il sera chargé, en liaison avec la Direction du personnel :

- De la mise en application des politiques existantes (accueil, appréciation...).
- De la réalisation des tâches administratives liées à la fonction (tenue des dossiers, paye informatisée...).
- De la conception des programmes de formation et de leur animation.

Le candidat que nous retiendrons, âgé de 26 ans minimum, sera diplômé d'études juridiques ou *économiques et devra se prévaloir d'une expérience* d'au moins 2 années dans la fonction personnel.

Adresser candidature avec c.v., photo et prét. n° 88.849
CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra,
PARIS-1er qui transmettra.

INTERNATIONAL AUDIT SENIOR

FERNEY - VOLTAIRE (FRANCE) BASED
F.F. 120.000 +

We are an american multinational with worldwide sales in 1980 of over DLRS 1.200 M.
Our interest range from telecommunications, energy, automative to consumer products.
Ours international audit team carries out reviews of the group's companies outside North America (Europe, South America, Far East...).
We are looking for a person with at least three years in auditing fluent english and german required.

For the right candidate, promotion assured after two years.

Please reply to :
J.Y. SATRE, AUDIT MANAGER
Sprague Europe
13, chemin du Levant
01210 - Ferney-Voltaire
FRANCE

Une Société de plus de 10.000 personnes
a besoins, pour son
CENTRE INFORMATIQUE de LYON, d'un

ingénieur systèmes DOS/VSE

Il devra s'intégrer au sein d'une équipe
et dans un contexte technique en pleine évolution
RESEAU CICS

Ecrire à Madame LE TILLY
49, rue du Rocher - 75008 PARIS



Unité de VICHY
recherche pour son
LABORATOIRE ÉLECTRONIQUE

AT3 électronicien

pour études d'électronique militaire et banc d'essai.
Il aura des connaissances indispensables en logique TTL - CMOS et en ANALOGIQUE, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'ANGLAIS TECHNIQUE.

Ses connaissances en microprocesseurs 6800 et en langage BASIC seront appréciées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à Monsieur le Chef du Personnel
MANURHIN
B.P. 38 - 03300 CUSSET

MATRA

DIVISION OPTIQUE

Développe ses activités et recherche pour son Centre du VAUDREUIL (Région de Rouen)

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Pour étude et réalisation de matériels électroniques dans les domaines suivants :

— traitement et visualisation d'images
— visualisation graphique
— systèmes instrumentaux électro-optique

Ces postes conviendraient à des ingénieurs Grandes Ecoles (ESE, ENST, Grenoble, ISEN, ISEP. . .) débutants ou ayant une première expérience en électronique digitale rapide, micro-processeurs, télévision digitale ou analogique.

Ecrire avec CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence CR 785
au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA Boîte Postale N° 1
78146 VELIZY
VILLACOUBLAY CEDEX


















ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

controller

côte normande

260000 +

Un GROUPE DE SOCIÉTÉS françaises de taille moyenne et de type traditionnel - fabriquant et commercialisant des produits de consommation dans la tradition de luxe et dont le C.A. à l'Exportation est supérieur à 60% - recherche son CONTROLLER.

Rattaché à la DIRECTION GÉNÉRALE, il sera responsable de la GESTION COMPTABLE et FINANCIÈRE, et du CONTRÔLE de GESTION. Dans ce dernier domaine, il devra parfaire les méthodes et procédures en place et contribuer à doter l'Entreprise d'un véritable outil d'aide à la prise de décisions.

Ce poste de confiance ne peut convenir qu'à un homme d'expérience et de contact, âgé d'au moins 40 ans, ayant une formation supérieure du type HEC + DECS. il devra justifier d'une expérience réussie dans les domaines Financier et Contrôle de Gestion, acquise dans un poste de responsabilité au sein d'une société bien gérée et/ou dans un Cabinet de Conseil en Gestion de type anglo-saxon.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2130 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CANSON
PAPETERIES CANSON & MONTGOLFIER

(C.A. 200 MF dont 25 % à l'exportation)
GROUPE ARJOMARI
recherche un

chef de zone export

Europe - Moyen-Orient

Il aura pour mission d'animer le réseau d'Agents et Distributeurs des pays qui lui seront confiés, il négociera personnellement les contrats passés avec les clients importants et sera d'une manière générale à l'écoute du marché.

Ce poste conviendrait à JEUNE DIPLÔMÉ d'ÉTUDES COMMERCIALES SUPÉRIEURES, âgé de 28 ans minimum, parlant couramment ANGLAIS, si possible ALLEMAND, et possédant une première expérience l'ayant familiarisé avec les problèmes à l'exportation.

Possibilité d'évolution à l'intérieur du Groupe.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2132 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

directeur franchising

Lille

200000 +

Une société de PRODUITS DE CONSOMMATION ayant un C.A. de 800 MF, bien implantée dans le domaine des LOISIRS CRÉATIFS, et disposant de gammes de produits étendues et variées, crée un poste de DIRECTEUR FRANCHISING dans le cadre de sa Direction Développement.

Il étudiera les axes de développement possibles dans de nouveaux créneaux et de nouveaux produits, animera une chaîne d'une cinquantaine de points de vente déjà créés, et en assurera l'expansion. Il contribuera à apporter rigueur et dynamisme à la gestion.
A la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes, il pourra faire appel à un ensemble de Services bien structurés: Etudes Commerciales et Marketing, Recherche Technique et Artistique. Il aura une ouverture internationale à travers les Filiales étrangères.
Ce poste conviendrait à un spécialiste de la DISTRIBUTION DÉTAIL (sous tous ses aspects : choix des emplacements, organisation, gestion, animation du personnel et des ventes), âgé de 32 ans au moins, de formation type ESC et parlant couramment l'ANGLAIS.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2134 M à preciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

responsable comptable

régional

90000 +

Une Société spécialisée dans la fabrication de MOBILIER HAUT DE GAMME (C.A. 20 MF), FILIALE d'un GROUPE FRANÇAIS à CARACTÈRE INTERNATIONAL, recherche le CHEF du SERVICE GESTION COMPTABLE.

En liaison étroite avec les services comptables centraux, il sera chargé de la tenue de la comptabilité générale, de l'établissement des bilans et comptes d'exploitation mensuels. Il aura également pour mission de développer la comptabilité analytique et d'assister le Directeur de l'Établissement dans les fonctions administratives. Il animera une petite équipe.

Ce poste qui nécessite une formation du niveau DECS s'adresse à un candidat de 26 ans minimum, ayant acquis une expérience de 2 à 3 ans de la comptabilité d'une PME. Cette fonction peut ouvrir des perspectives de carrière intéressantes au sein du groupe.
Ce poste est situé dans la région lyonnaise.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2129 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

spécialiste des

transports internationaux

170000 +

Nous appartenons à l'un des premiers Groupes Industriels Français (secteur MÉTALLURGIE). Notre Division fait un C.A. de 2 milliards, a 3 usines et plusieurs filiales en France et à l'étranger. Elle fabrique et commercialise des produits sidérurgiques dans le monde entier. Pour assurer la gestion des transports, nous recherchons un spécialiste de haut niveau.

Rattaché à la Direction Commerciale, il aura pour charge d'étudier les moyens et les coûts mis en oeuvre, de les optimiser et de gérer et contrôler les flux de transports de la Division.

Ce poste conviendrait à un professionnel des TRANSPORTS INTERNATIONAUX qui soit à la fois bon négociateur et bon organisateur. Il sera Diplômé d'Études Supérieures.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2135 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

contrôleur de gestion

junior

80000 +

Un GROUPE INTERNATIONAL spécialisé dans la DISTRIBUTION de PRODUITS MÉTALLURGIQUES (1500 personnes - C.A. : 2 milliards de F — 23 filiales situées en Europe et en Amérique du Nord —) recherche pour compléter L'UNITÉ CENTRALE DE CONTRÔLE DE GESTION basée à Neuilly un jeune CONTRÔLEUR DE GESTION.

En position d'Assistant par rapport au Contrôleur de Gestion responsable des filiales situées en R.F.A., Autriche et Bénélux, il participera à un travail d'analyse et d'exploitation des résultats permettant de suivre et contrôler l'activité de ces filiales.

Ce poste conviendrait à un débutant DIPLÔMÉ ESC + DECS, ayant une pratique courante de la langue ALLEMANDE. Il possédera si possible une première connaissance des techniques de la gestion informatisée.

Déplacements fréquents et de courte durée.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2133 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

117.000 - Evolutif
IMPORTANTE COOPERATIVE AGRICOLE du S.O.
recherche son

Responsable Administratif et Comptable

FORMATION exigée : ESC + DECS + utilisation de l'Informatique.
Connaissance du milieu rural souhaitée.

EXPERIENCE : 5 ans dans un poste similaire.

FONCTION : rend compte au Directeur. Est responsable devant le Commissaire aux Comptes. Anime une équipe de 15/20 personnes.

Adresser lettre manuscrite + photo + CV à CABINET CONSILIA,
Conseil en Ressources Humaines
3, allée des Marronniers
33160 St MEDARD en JALLES

Lm Thierry Pub

INGENIEUR EN SAVOIE : UNE CARRIERE AUX SOMMETS...

En fait le n° 2 d'une PME performante, spécialisée dans la fabrication d'ensembles métalliques faisant appel à un domaine que vous connaissez bien : la chaudronnerie, la mécano-soudure et la mécanique.

Ingénieur diplômé, vous avez une expérience d'au moins 5 ans au sein d'une unité de fabrication et service méthodes. Chez nous vous devenez Chef d'Orchestre.
Dans un premier temps, vous êtes l'interlocuteur privilégié tantôt des clients tantôt du personnel d'atelier. C'est vous qui rédigez les devis, qui organisez l'ordonnancement et le lancement.

Vous connaîtrez ainsi mieux l'entreprise, et vous pourrez engager des négociations commerciales, simples au départ, plus complexes ensuite. Vos interventions à la fabrication deviennent plus opérationnelles : études, améliorations...
Progressivement, vous gagnez votre autonomie car votre patron aimerait d'ici quelques années vous céder son siège.

Envoyez CV détaillé et prétentions sous réf. 304

CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

Entreprise industrielle de la Vallée du Rhône (C.A. 350 millions), groupe THOMSON recherche, dans le cadre de sa diversification dans le nucléaire.

INGENIEUR CHIMISTE ETUDES

diplômé d'une Ecole Nationale de Chimie ou possédant un doctorat de chimie.

Des connaissances complémentaires dans le domaine de la physico-chimie des composants fluorés sont souhaitées.
Un savoir faire en métallurgie serait apprécié.
Il aura la responsabilité d'un laboratoire de recherches appliquées ainsi qu'une participation au sein d'équipes pluridisciplinaires à l'intérieur de l'entreprise et à l'extérieur.

Ecrire au Cabinet Gatier sous réf. 520, 32 rue Barrême 69006 Lyon.

médie-system

Cabinet Gatier

BANQUE PRIVÉE
Région Rhône - Alpes
recherche pour son Agence de LYON

GESTIONNAIRE CLIENTÈLE TITRES

Très bonne expérience valeurs mobilières exigée (y compris marché américain).

Env. C.V. manuscrit, salaire actuel, prét. et photo à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS sous réf. : 7600 M

IMPORTANTE SOCIÉTÉ A RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

cherche

INGÉNIEUR CHEF DE CHANTIER

Expérimenté et parlant anglais pour conduite et gestion d'importants chantiers peinture navale France et étranger.

Ecrire s/n° T 025615 M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Industrie lourde du bois

(Panneaux de particules et contreplaqués) recherche pour l'une de ses unités
L'ADJOINT DU DIRECTEUR.

Chargé du service production, cet ingénieur diplômé d'une grande école

AM - IDN - ENSI - ESB

aura au moins 30 ans et justifiera d'une expérience confirmée en fabrication. Il sera capable d'accéder à un poste de directeur d'usine.

Résidence en Province.

Ecrire avec CV explicite à No 89.011, CONTESSE PUBLICITÉ 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

EN BRETAGNE
TRES IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche

JEUNE CADRE

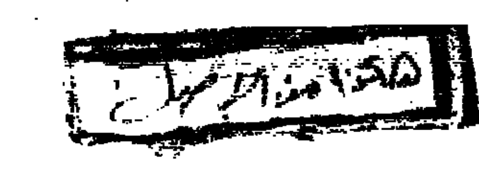
de formation IEP - HEC - ESSEC ou similaire

Il sera chargé :
- d'assurer le fonctionnement d'un secrétariat au niveau directorial ;
- de représenter le Groupe auprès des instances administrative, économique, sociale sur le plan régional.

De bonnes capacités rédactionnelles sont nécessaires compte tenu des articles d'information à réaliser, ainsi que de réelles qualités d'adaptation aux personnes et milieux rencontrés.

Ce poste ouvert à un débutant s'étend sur les 4 départements bretons et peut être un excellent tremplin en début de carrière.

Adresser lettre manuscrite, CV s/réf. J.O./J.C. à Jean OLLIVIER - B.P. 28 - 35740 PACÉ qui assurera les premiers entretiens à RENNES.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

4,rue Massenet 75016 Paris

etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur d'un ensemble de filiales
référence UJ 416 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN recherche un **Cadre Supérieur** pour diriger, animer, coordonner plusieurs de ses filiales qui realisent un C.A. supérieur à 500 millions.

Poste important qui conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école ayant une solide expérience professionnelle et de réelles compétences dans la gestion, le développement commercial, l'animation d'une équipe de directeurs.
Situation de premier plan pour un manager de grande qualité.
Poste à Paris.

Jeune responsable unité de distribution secteur agricole
référence MB 409 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ spécialisée dans la distribution de produits pour grandes cultures offre à un Jeune Commercial Performant, la responsabilité d'une unité de distribution bien implantée en Bretagne.

Ce poste autonome et intéressant conviendrait à candidat disposant d'une formation (agricole de préférencé) et d'une expérience pratique d'environ 5 ans de la commercialisation de produits agricoles.
Il participera à l'élaboration de la politique commerciale et sera responsable de sa mise en œuvre sur le terrain.
Il animera une équipe de vente et interviendra personnellement auprès de clients importants.
Poste évolutif *pour candidat dynamique et négociateur.*

Ingénieur ECP confirmé pour responsabilités de production
référence NC 410 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS en expansion **(secteur industrie lourde)** offre à un **Ingénieur ECP** la possibilité de **valoriser une première expérience** de 5 à 10 ans (entretien ou fabrication dans industrie à feu continu ou chez constructeur équipements lourds).
Il assumera, après formation aux techniques du groupe, des **responsabilités importantes** de production.

Poste *intéressant dans un groupe ayant* ***plusieurs usines modernes.***

Jeunes ingénieurs grande école pour responsabilités techniques études et réalisations

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RENOMMÉ, leader dans son domaine (biens d'équipement chaudronnerie inox et métaux spéciaux pour industries nucléaires, chimiques, alimentaires... exportation supérieure à 50 % du CA), offre d'intéressantes opportunités de carrière à **Deux Jeunes Ingénieurs,** désireux de valoriser une première expérience de 2 à 3 ans (ou éventuellement débutants si stages intéressants).

- ***L'un assumera des responsabilités de Chef de Projet*** *au sein du service* équipements qui étudie, achète, installe et met au point les installations de fabrication, au niveau du groupe. **référence RG 413 CM**
- **L'autre sera le Responsable "Méthodes" d'un département de fabrication :** amélioration de procédés, organisation, étude de faisabilité de produits nouveaux... **référence SH 414 CM**

Postes formateurs, impliquant initiative et contacts, alliant études et réalisations, qui conviendraient à des candidats ECP, AM, Mines ou écoles équivalentes.

Lieu de travail : ville 100 km de Paris.
Écrire en précisant la référence.

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Futur responsable juridique
référence LA 408 CM

IMPORTANT GROUPE PRESSE-ÉDITION recherche pour **son siège et ses principales unités, son Futur Responsable Juridique.**

Il sera en contact permanent avec les responsables du groupe et des unites auprès desquels **il tiendra un rôle de conseil sur tous les aspects juridiques de leurs activités.** Il interviendra notamment dans les domaines suivants : négociations de contrats, lancements de journaux, droits d'auteur, gestion de sociétés, contentieux et assurances.
Il devra disposer d'une formation juridique de bon niveau (DESS) ainsi que d'une expérience pratique des problèmes juridiques de l'entreprise d'environ 4 ou 5 ans.
Poste à Paris.

Ingénieur haut potentiel études mécaniques et travaux neufs
référence ZK 407 CM

TRÈS IMPORTANT GROUPE MÉTALLURGIQUE FRANÇAIS recherche pour un de ses établissements de plus de 2000 personnes, dans **la perspective de grands travaux de modernisation, un Ingénieur Mécanicien confirmé** pour le Service des Études et Travaux Mécaniques.

Ce poste important nécessite une solide expérience acquise de préference dans la construction mécanique lourde, ou dans l'ingénierie de conception et d'étude de machines ou de systèmes mécaniques. Il conviendrait à un Ingenieur de haut niveau ayant **une sérieuse formation de mécanicien,** *diplômé de grande école, AM apprécié.*
Il assistera en outre le Chef de Service dans la mise en œuvre des installations nouvelles toutes disciplines (sauf électricité) et dans la gestion des budgets d'investissements.

Un bon sens du commandement et de l'animation, l'aptitude à la gestion par objectifs, le goût des relations humaines **devraient lui permettre d'accéder ultérieurement à la direction du service.**
Langue anglaise souhaitée.
Lieu de travail : région Creil-Chantilly - Possibilité de logement par la société.

Jeunes ingénieurs grandes écoles pour postes opérationnels en usine
référence OB 411 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RENOMMÉ du **secteur industrie lourde,** plusieurs usines France et étranger, propose d'intéressantes opportunités de carrière à des **Ingénieurs débutants.**

Ils seront solidement formés dans des usines à taille humaine (200 personnes environ) pour **assumer des responsabilités** sur le plan technique, animation de personnel, organisation et gestion.

Postes en province.

Futurs responsables agences régionales après-ventes
référence IT 415 AM

MARQUE FRANÇAISE, haute renommée, biens d'équipement grand public, recherche dans le cadre de l'expansion de sa puissante organisation après-vente, **diplômés BTS ou DUT** disposant quelques années d'expérience industrielle et désireux de s'orienter vers des activités plus larges et plus autonomes.

Ils recevront en quelques années une solide formation pratique au *technico-commercial et à la gestion et pourront accéder ultérieurement à* la direction d'**agences régionales dans grandes villes province.** Nette opportunité de développement pour candidats ayant possibilités d'autonomie et volonté d'y parvenir.
Position cadre.

emplois régionaux

BANQUE

recherche pour postes à pourvoir en PRINCIPAUTÉ DE MONACO

1) Pour son Département Banque

UN SECOND D'AGENCE

Niveau Classe III **Réf. 418**

- titulaire de préfér. du B.P. Banque ou équivalent ;
- ayant le goût et l'expérience des contacts clientèle particuliers et entreprises.

Il serait par ailleurs souhaitable que ce candidat ait débuté dans des services administratifs.

2) Pour son Département Immobilier

UN CHEF DE SERVICE

Niveau Classe IV/V **Réf. 419**

qui aura à s'occuper :
- d'une part, de l'étude, de la mise en place et du suivi des crédits inhérents au financement d'opérations de promotions immobilières ;
- d'autre part, du suivi juridique et comptable des prises de participation par une ECL dépendant de la banque.

Ce poste nécess. expér. d'au moins 2 ans acquise :
- soit au sein d'un organisme bancaire spécialisé dans le financement des promotions immobilières ;
- soit dans le cadre d'une société de promotion immobilière de niveau régional.

Adr. lettre manuscr. avec C.V. dét., photo d'identité récente et prét. à HAVAS, Monte-Carlo, s/réf. choisie.

MINISTERE DE LA DEFENSE
Groupement Industriel des Armements Terrestres recherche pour son Etablissement de Bourges -18-

INGENIEUR CHIMISTE

- Au sein de la sous-direction études (600 personnes) apte à assumer les fonctions d'Adjoint au Chef du service formulation.
- Très bonnes connaissances en *chimie physique* et minérale et intéressé par la mise en œuvre des polymères, bonne connaissance de l'Anglais.
- Expérience de quelques années en laboratoire souhaitée.

INGENIEUR MATHEMATICIEN-PHYSICIEN

- Sera chargé du développement de modèles théoriques de calcul de l'efficacité et du fonctionnement des systèmes d'armes.
- Une première expérience dans des fonctions analogues sera appréciée.
- Formation : probabilités statistiques, recherche opérationnelle, analyse numérique, fortran, bonne connaissance de l'Anglais.

INGENIEUR MECANICIEN

- Au sein de la sous-direction production (1200 personnes) capable d'assumer à court terme la responsabilité d'un service de fabrication mécanique.
- Formation : *Ingénieur grande école.*
- Expérience de quelques années souhaitée en bureau des méthodes ou en fabrication.

Les candidats : Ingénieurs Grandes Ecoles ou Universitaires de haut niveau, doivent adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération souhaitée à
Monsieur de Directeur de l'EFAB
6 Route de Guerry 18015 BOURGES Cedex

Lee Tourney Pub

Le Centre de Recherches Pharmaceutiques

SEARLE

situé près d'Antibes, à Sophia-Antipolis (A.-M.), recherche :

ANALYSTE CHIMISTE CONFIRMÉ

(Pharmacien-Ingénieur Chimiste ou équivalent)
- Il devra seconder le responsable de l'unité d'Analyse (25 pers.) *du Centre, dans* le développement des méthodes et dans leur mise en application, *pour* le support analytique des unités de Toxicologie et de Galénique.
- Une connaissance approfondie des méthodes analytiques appliquées au contrôle des médicaments et à la bioanalyse est *nécessaire.*

Expérience mini dans un poste similaire 5 ans.
Adresser lettre manusc., photo, C.V. détaillé et souhaits à : SEARLE, réf. 64, B.P. 23, 06562 VALBONNE CEDEX.

Important Organisme de recherche recrute pour son Centre de NANTES

INGÉNIEUR

E.N.P.C. ou niveau équivalent

pour poste de Chef d'une cellule de recherche en hydrologie.
Expérience professionnelle de laboratoire de recherche en mécanique des fluides appréciée mais non indispensable.
Connaissances en informatique, ainsi que dans les techniques de modélisation souhaitées.

Poste stable. Horaire 5×8. Cantine. Avantages sociaux.

Ecr. avec C.V. et prétentions s/n° 88.149 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Ville de Villefranche (Rhône) recrute, par voie de concours sur titres, UN (E) BIBLIOTHÉCAIRE d'établissement contrôlé première catégorie, titulaire soit du diplôme d'archiviste paléographe, soit d'une licence, plus l'un des diplômes suivants : diplôme supérieur de bibliothécaire, diplôme technique de bibliothécaire, certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire.

Le titulaire du poste aura à assumer la mise en place d'un équipement nouveau (*basé sur une population de 50.000 habitants*) dont l'avant-projet sommaire vient d'être adopté.

Traitement mensuel net de début de carrière 4.535 F (valeur au 1er janvier 1981).

Adr. candidat. avec C.V. et copie des diplômes à Monsieur le Maire de Villefranche, Service du Personnel, avant le 31 mars 1981.

IMPORT. SOCIÉTÉ CONFECTION (700 p.)
CHALON-SUR-SAONE (71)

recherche

RESPONSABLE INFORMATIQUE
CII-HB, 62/35 — 6 personnes
Poste à pourvoir immédiatement

Adresser C.V. + Prétentions :
M. MICHAUDET
S.A. JACQUARD, B.P. n° 7
71102 CHALON-SUR-SAONE

INGÉNIEURS

Pour **Sud-Est de la France**

Formation I.N.S.A. LYON connaiss. physique-thermique débutants ou moins de 2 ans.
CRIT Intérim, 37, rue Miromesnil (8e). 265-28-25.

directeur général

300 000 +

Cette MOYENNE ENTREPRISE — Siège à Paris, Usine en Province — connaît une expansion continue tant en France que sur les marchés d'exportation. Elle recherche son FUTUR DIRECTEUR GÉNÉRAL.

LE TITULAIRE du poste sera un très bon gestionnaire, un animateur proche des hommes et un technicien très averti capable d'orienter les choix technologiques en vue de nouveaux développements.

Ce poste sera confié à un INGÉNIEUR DIPLÔMÉ (MINES - CENTRALE - SUPELEC - etc.) âgé de 40 ans minimum, possédant une très bonne expérience de la direction et l'animation d'une entreprise autonome.

Anglais courant indispensable.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2136 M à préciser sur l'enveloppe — seront traité confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

SOCIETE D'INGENIERIE CHIMIQUE
Recherche pour son siège de BONDY (Banlieue Est)

1 CADRE INFORMATICIEN de gestion

Titulaire d'une maîtrise d'informatique ou d'un diplôme d' IUT (ou équivalent) et justifiant d'une expérience de plusieurs années en analyse programmation COBOL.
Le candidat devra assumer l'analyse ou la programmation d'applications orientées sur des traitements transactionnels.
Envoyer C.V. et prétentions à :
SOCIETE SPEICHIM/DLS
104, rue Edouard Vaillant - 93140 BONDY

AMERICAN INSURANCE COMPANY

seeks a

YOUNG ENGINEER

in chemical electrical or merchanical field for training in his department of

FIRE PROTECTION ENGINEERING

Fluent in English and willingness to travel throughout France

Please reply in English with CV to
ST PAUL FIRE - 14, rue Ballu - 75009 Paris

Publicités Réunies

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Dans le cadre du développement de ses activités (TAF - prestations intellectuelles - produits - assistance PME)

SOCIETE DE SERVICE ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE de dimension internationale

RECHERCHE

DIRECTEUR GENERAL

Sud-Ouest

Le poste conviendrait à un Responsable Informatique de haut niveau, possédant si possible une expérience du Service (TAF - SSCI - constructeur) et ayant fait ses preuves en qualité de Gestionnaire (organisation - personnel - finances).

Il sera basé à Bordeaux mais animera des agences implantées dans tout le Sud-Ouest (Pau, Limoges, Toulouse, Bayonne etc...).

Adresser votre C.V. avec photo et prétentions sous réf. MSB à Anne MILCENT. Discrétion assurée - Réponse à toute candidature.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS

Importante Société Secteur Tertiaire, Paris

RECHERCHE

ARCHITECTE de SYSTEMES INFORMATIQUES

Ce poste convient à un CHEF DE PROJET de haut niveau technique, capable d'apporter son expérience à l'organisation et à la conception des applications.

Sous la responsabilité de la Direction Informatique, il sera chargé du principal projet du centre.

Formation Supérieure et expérience OS - MVS - CICS - VSAM, nécessaires.

Adresser pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous référence MSP à Anne MILCENT.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS



HOTEL INTER-CONTINENTAL
4 ETOILES LUXE PARIS
recherche

son Directeur Commercial

- *30 ans minimum, formation Grande Ecole Commerciale de préférence ou expérience hôtellerie, agence de voyages, compagnie aérienne.*
- *Excellente connaissance du marché international et bonne introduction dans ce milieu.*
- *Anglais courant et autre langue souhaitée.*
- *Grande disponibilité pour voyages.*
- *Qualités de contact et d'animation.*
- *Très bonne perspective d'avenir pour candidat de valeur.*

Adresser CV, photo et salaire actuel à la Direction du Personnel
Hôtel Intercontinental
3, rue de Castiglione 75040 Paris Cedex 01



ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE

Nous sommes une des premières entreprises routières, nous construisons et entretenons toutes infrastructures publiques et privées (routes, autoroutes, parkings, sols industriels, V.R.D., terrassements, ...).

Nous sommes plus de 4000 personnes en France.

Notre expansion continue (+20% par an) nous permet de recruter en permanence.

Jeunes Ingénieurs

Si vous cherchez :
- des travaux diversifiés sur chantiers
- une très grande autonomie dans le travail
- des contacts humains nombreux;

Si votre formation :
- vous destine au métier de la route (ENPC, Centrale, ESTP, AM - Mines (Alès et Douai) ENSAIS ...);

Si vous avez un tempérament de décideur et de l'autorité,

NOUS PROPOSONS :

Une formation complète à l'issue de laquelle nous vous confirmerons dans vos fonctions d'Ingénieur Travaux incluant les aspects techniques, commerciaux et de gestion.
En prise directe avec vos équipes de chantiers et notre clientèle, vous serez tout de suite des responsables à part entière.
Si vous êtes intéressés par ce métier concret et vivant, contactez-nous pour participer à notre prochaine séance d'information.

Adresser CV, photo, rémunération souhaitée à la Direction du Personnel
11, Boulevard Jean Mermoz 92202 NEUILLY SUR SEINE CEDEX



Face à son expansion
KODAK-PATHÉ
recherche

INGÉNIEURS ET CADRES

Diplômés Grandes Écoles
Connaissant parfaitement l'anglais

- ***Recherches :***
  3 ingénieurs P.C. - ENSIC.
- ***Finances :***
  2 cadres H.E.C. ou ESSEC pour postes contrôleur de gestion.
  - Un à Chalon-sur-Saône.
  - Un au siège social.
- ***Bureau d'études :***
  3 ingénieurs E.C.P. pour création nouveaux matériels et suivi de chantiers très importants.
- ***Organisation du travail :***
  1 ingénieur E.C.P. - A.M. - MINES ou SUP AÉRO.
- ***Responsable matériel en fabrication :***
  1 ingénieur électromécanicien pour l'usine de Sevran.
- ***Informatique :***
  2 ingénieurs débutants.
  2 chefs de projet.
- ***Commercial :***
  2 ingénieurs A.M. ou E.S.E. pour entretien et suivi matériel très sophistiqué.
  1 cadre H.E.C. ou ESSEC plusieurs années d'expérience en publicité.

Ecrire avec C.V.
KODAK-PATHÉ - Direction du Personnel
8, rue Villiot - 75594 PARIS CEDEX 12

bleu

Adjoint du Directeur du Personnel

150.000F/an +

Nous sommes une Entreprise commercialisant des biens d'équipement (900 personnes réparties sur un Siège Social parisien, des directions régionales et 6 Établissements), au sein d'un important groupe industriel.
Nous recherchons :
- animateur de la hiérarchie pour l'application d'une politique sociale moderne dans le style de direction participative par objectifs.
- il assure l'administration, la gestion de la formation, le recrutement et le suivi de l'évaluation des performances du personnel.
- le poste convient à un homme ou une femme de formation supérieure, ayant plusieurs années d'expérience dans une fonction analogue en industrie.

Adr. votre candidature s/réf. 9387 M à I.C.M. 83, rue de Rennes 75006 PARIS

Biens d'équipement industriel **200.000 F.**

Directeur commercial

Une entreprise industrielle française recherche son Directeur Commercial France.

Ses produits biens d'équipement standards et spécialisés sont réputés.

Rendant compte au Directeur général et en collaboration très étroite avec les autres services de la Société, il devra animer, dynamiser et contrôler le réseau commercial.

Il interviendra personnellement dans les négociations de haut niveau. Il mettra en place une administration des ventes rigoureuse et efficace.

Ce poste offert à Paris, convient à un diplomé d'une grande école commerciale, âgé au moins de 35 ans et justifiant d'une expérience réussie dans le secteur industriel.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Adresser votre candidature · photo sous référence 11791 M à :
Madame PERRIN - 16 bis, rue Racine 95600 EAUBONNE - *Discrétion et réponse garanties.*

Le CNRC
Centre de formation spécialisé dans les professions de la construction et de l'immobilier, développe son département ÉTUDES et recherche pour l'animer

UN SPÉCIALISTE DES ÉTUDES économiques et de marketing

S'il avait été avec nous l'année dernière, il aurait contribué à
- *Détermination d'une gamme de produits solaires pour un groupe pétrolier.*
- *Évolution probable des marchés immobiliers horizon 1985.*
- *Demande solvable de maisons individuelles par département et par classe de prix.*
- *Conception d'un département « économies d'énergie » dans une grande entreprise de bâtiment, etc.*

Dès son entrée, il participera à l'élaboration des travaux à réaliser en 81.
C'est dire combien il est attendu.

Faites part de votre intérêt à Alain Sarton.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

La filiale d'un très important groupe bancaire recherche pour Paris un

JURISTE DES de Droit Privé

Le candidat, 35 ans minimum, possède une bonne expérience acquise dans un cabinet d'avocat, une société fiduciaire ou une étude de notaire.

Une habitude des contacts avec la clientèle est indispensable.

La rémunération de départ tiendra compte de l'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous référence 50.168, à Havas Contact, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Directeur Commercial

France **env. FF 170,000 + voiture**

Mon client, une société anglaise d'engineering, est leader au Royaume-Uni dans son secteur du marché d'équipements pour la distribution et le transport. Cherchant à atteindre un succès comparable en France, elle a créé une société française à Paris.

Directeur Commercial, vous animerez une petite équipe de vente et de SAV, avec un très fort objectif de croissance.

Agé de 35 ans environ, maîtrisant parfaitement l'anglais, vous justifiez d'une expérience solide de la vente et d'une connaissance technique des secteurs transport et distribution.

Si vous vous jugez capable de diriger et de développer une telle entreprise avec une autonomie totale, veuillez écrire, avec C.V. complet en langue anglaise, à Nigel RUGMAN, Management Appointments Limited Albemarle House, 1 Albemarle Street, London W1X 3HF, Tél: Londres 499 4879.

Management Appointments Limited

CABINET de RECRUTEMENT
recherche

psychologue vacataire

Pour assurer des missions temporaires de sélection.

Envoyez votre candidature le plus rapidement possible, sous réf. 140/100 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/001 TRANS.

INGÉNIERIE NUCLÉAIRE

Première entreprise du secteur, nous poursuivons une croissance rapide et nous souhaitons renforcer notre potentiel d'évaluation de sous-traitants en contrôle de fabrications et montages sur sites.
Nous recrutons pour cela des

INGÉNIEURS (ENSI - INSA ou équivalent)

ayant acquis une première expérience industrielle en méthodes ou en qualité.

CONTRÔLE TECHNIQUE

Intervenant au niveau de la fabrication chez les fournisseurs ou des montages et essais sur site, ils auront si possible une première expérience en contrôle technique de matériels industriels (robinetterie, chaudronnerie, électricité) et en contrôles non destructifs.
Ces fonctions pouvant évoluer dans le cadre de nos activités à l'étranger, la connaissance de l'anglais serait un atout.

AGRÉMENT DE SOUS-TRAITANTS

Ces ingénieurs auront à rédiger les procédures d'agrément pour les programmes d'Assurance-Qualité des fournisseurs français et étrangers (une bonne maîtrise de l'anglais est donc indispensable). Des compétences en électricité seraient également souhaitées.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous réf. 70971 M, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE ET INFORMATIQUE

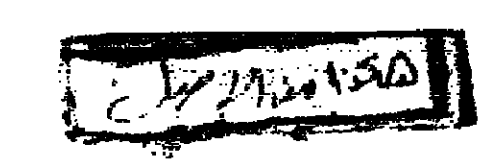
recherche

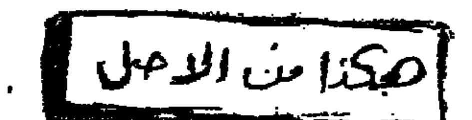
INGENIEUR DE VENTES

pour prospection EUROPE DE L'EST
- Formation universitaire ou grande école.
- Expérience informatique sur mini souhaitée.
- Anglais indispensable et allemand (langue slave appréciée).
- Ayant déjà eu expérience de la vente dans ce secteur géographique.

Rémunération attrayante.
Déplacements nombreux environ 150 jours.
6 semaines de vacances.

Envoyer C.V. et photo : Direction du Personnel COMEF - 114 Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST, recherche

ingénieurs mécaniciens
(ECP, E.C. Lyon, Arts et Métiers, INSA)
pour conception mécanique, thermique et études technologiques de matériels embarqués.

ingénieurs opticiens ou **ingénieurs systèmes**
ayant solides connaissances en optique instrumentale, pour conception équipements embarqués.

ingénieurs systèmes
(Télécom., ESE, Sup Aéro)
pour conception équipements embarqués.

ingénieurs électroniciens logiciens
(ESE, ENSI, ISEP)
ayant quelques années d'expérience dans le développement de matériels informatiques et de logiciels sur microprocesseurs.

La pratique courante de la langue Anglaise est indispensable.
Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel - 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

Filiale, à taille humaine, du groupe



Thomson CSF
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Grandes Ecoles (Télécom, E.S.E.), 5 à 6 années d'expérience, connaissance matériel transmission analogique et logique pour prise en charge d'études importantes, larges *responsabilités immédiates.*

INGENIEURS INFORMATICIENS
ANALYSTES PROGRAMMEURS

Diplômés grandes écoles ou universitaires ayant quelques années d'expérience, pour applications temps réel industriel.
Connaissances indispensables en mini-informatique (Mitra, P.D.P.) et/ou micro-informatique (6800).

Lieu de travail Banlieue Ouest R.E.R.
Envoyer CV et prétentions sous N° 7865 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

OPERATION 2000 INFORMATICIENS

- CANDIDATS : 118, rue de Crimée ou 17, rue de-Lorraine
- EMPLOYEURS : tour le Belvédère - 118, 130, av. J. Jaurès

renseignements Paris 19e



Centre International de Traitement Informatique
205.24.63+ - 241.83.83+

Jeune ingénieur
Gestion de fabrications électriques

Le Groupement Industriel des Armements Terrestres recherche pour l'un de ses Etablissements de la région de Versailles, un jeune Ingénieur Electrotechnicien.
Il sera rattaché au Chef de la Division Fabrication (400 personnes) et dirigera lui-même (après une période probatoire) 20 personnes dont 7 techniciens. Il aura la responsabilité de la *préparation technique, du lancement et du suivi des fabrications électriques.*
Ces fonctions, polyvalentes et très formatrices, de haut niveau technique, peuvent convenir à un Ingénieur Electrotechnicien diplômé ENSI ou équivalent, éventuellement débutant. De bonnes connaissances en électronique seraient également appréciées.
Ce poste nécessite le goût de nombreux contacts, le sens du commandement, de bonnes facultés d'organisation.
Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé mentionnant niveau de rémunération actuelle sous réf. 11606/M à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion.

sélé CEGOS
Tour Chenonceaux -
204, rond-point du Pont-de-Sèvres -
92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Membre de SYNTEC

Vous êtes Médecin

Titulaire du ***CESAM*** *ou d'un* ***certificat*** *de* ***pharmacologie clinique.***

Vous êtes intéressé par l'industrie pharmaceutique.
Pour y entrer ou poursuivre une première expérience vous recherchez :
- un laboratoire dynamique qui, grâce à l'appui de centres de recherche internationaux (c'est notre cas), développe de nouveaux projets dans divers domaines thérapeutiques,
- une méthodologie qui réponde à votre curiosité intellectuelle et à votre rigueur scientifique,
- une équipe jeune et ouverte qui nourrisse votre appétit d'échanges productifs.

Vous serez

Responsable du développement clinique de nouveaux produits.

Le programme d'études cliniques que vous mettez en œuvre vous permettra en liaison avec les Experts cliniciens :
- d'apporter des preuves aux indications espérées et de confirmer les espoirs thérapeutiques du produit :
- d'en préciser les formes galéniques définitives et le mode de prescription ;
- d'évaluer l'impact de cette nouvelle spécialité auprès du corps médical.

La pratique de l'anglais est nécessaire tant à l'étude des dossiers de projets qu'à l'entretien de contacts avec les interlocuteurs du Groupe international auquel le laboratoire appartient.
La rémunération se situera entre 130 et 170 000 F selon l'expérience.
ENTREPRENDRE vous garantit une totale confidentialité et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence 481.
ENTREPRENDRE, 41, rue Ybry, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.

ENTREPRENDRE

EUROSOFT TELEMATIQUE ESPACE

Nouvelle filiale du Groupe EUROSOFT, spécialisée dans les techniques de pointe, recherche

INGENIEURS D'ETUDES
INGENIEURS-CONCEPTEURS
et CHEFS DE PROJET

(postes à pourvoir à Toulouse et à Paris)
- Département micro-informatique
- Département télématique (systèmes de télécommunication, de télédétection et de traitement d'images).

Envoyer C.V., photo et prétentions à EUROSOFT TELEMATIQUE ESPACE J.C. FRAVAL Directeur des Opérations 45, Bld Riquet 31000 TOULOUSE et 38, Bld Henri Sellier 92150 SURESNES

amp

SOCIETE FRANCAISE D'EQUIPEMENT LOURD ET PRESTATIONS TECHNIQUES (CA 500.000.000 F), LEADER DANS LE MONDE POUR SA SPECIALITE, *recherche*

JEUNE INGENIEUR-ANALYSTE

pour s'intégrer dans l'équipe informatique, participer au fonctionnement du service et prendre en charge les développements (matériel I.B.M. 3/15 D, télétraitement).
Dans le cadre d'une entreprise en développement, le poste offre des possibilités de promotion.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 9872 à PIERRE MULOT PUBLICITE, 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION
3000 personnes, 56 Agences en France, 16 Filiales à l'étranger.

Pour étudier et réaliser des projets importants dans l'administration et les grandes entreprises privées recherche des

Chefs de Projets
confirmés (5 ans d'expérience minimum)

Ingénieurs informaticiens
(3 à 5 ans d'expérience)

Analystes programmeurs
confirmés

Programmeurs
confirmés

Les domaines sur lesquels ils interviennent seront :
- la télématique ;
- les systèmes d'information ;

et feront appel aux techniques les plus avancées en matière de :
- base de données,
- systèmes transactionnels en environnement centralisé ou réparti.

Les connaissances en matière de microprocesseurs seront appréciées.
Les rémunérations tiendront largement compte de la valeur et de l'expérience des candidats.

Écrire sous réf. FAP/ - 55, quai de Grenelle - 75015 PARIS.

HAVAS.CONTACT

ORGACONSEIL

ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE
recherche

INGENIEURS GRANDE ECOLE débutants

Adresser votre curriculum vitae à
ORGACONSEIL
55, Quai de Grenelle - 75015 Paris.

RTC - La Radiotechnique Compelec Composants électroniques recherche pour ses services de vente 5 INGENIEURS COMMERCIAUX diplômés d'écoles spécialisées en électronique parmi les candidats motivés :
- *par des relations avec autrui*
- *par le besoin d'action*
- *par l'esprit de décision et le travail bien fait*

et qui désirent se faire une carrière adaptée à leur personnalité.
Compte-tenu des relations avec l'étranger, l'anglais est plus que recommandé.
Ecrire avec CV à RTC La Radiotechnique Compelec Service du Personnel 130 avenue Ledru-Rollin 75540 Paris Cedex 11.



UNION CARBIDE FRANCE
gaz industriels

Nous sommes l'une des plus grandes Sociétés mondiales spécialisées dans les gaz industriels, grâce à notre technologie extrêmement avancée. Nous exerçons cette activité dans le monde entier depuis plus d'un demi-siècle et en France depuis 12 ans. Décidés à la développer aujourd'hui, nous avons démarré l'année dernière une usine de production de gaz de l'air en région parisienne. Nous recherchons :

DES INGÉNIEURS D'APPLICATION

(Métallurgistes, mécaniciens, froid industriel...) de formation supérieure, Mines, Centrale, Arts et Métiers, I.N.S.A. ou équivalent, âgés de 28 ans minimum et ayant acquis une première expérience industrielle si possible en fabrication, méthodes, moyens généraux, vente. Après une formation complémentaire à notre technologie, ils seront *chargés de promouvoir auprès d'importants industriels français les* nouvelles applications des gaz industriels : tels que Oxygène, Azote, Argon... (recherches de marchés, rédaction de propositions technico-économiques, démonstrations, négociations à très haut niveau).

DES INGÉNIEURS DE VENTE

De formation supérieure et ayant une solide expérience de la vente de produits industriels.
Après une formation complémentaire technique et commerciale, ils seront chargés de développer de nouveaux marchés de gaz industriels : Oxygène, Azote, Argon..., à caractère essentiellement commercial auprès d'importants industriels français. Cela implique la maîtrise des contacts et des négociations à très haut niveau.

Ces postes évolutifs ne pourront être confiés qu'à des personnalités affirmées, mobiles, combatives, douées d'une très grande initiative et parlant couramment l'anglais.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à :
M. le Directeur du Personnel - *UNION CARBIDE FRANCE*
4, place des États-Unis - Silic 214 94518 RUNGIS CEDEX

Emplois et Entreprises

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

ingénieurs de vente
L'électronique médicale vous attire



Paris et Lyon

Débutants ou confirmés, diplômés de grandes écoles scientifiques, de formation électronique de préférence ou ayant acquis par l'expérience un niveau technique suffisant, hommes de contact, vous aimez analyser les besoins, trouver des solutions et conclure des affaires de l'ordre de 500 KF.

Pour réaliser vos objectifs, vous bénéficierez d'une formation spécialisée de haut niveau, d'un soutien logistique solide et surtout d'une gamme de matériels particulièrement compétitive.

Nous sommes une référence dans l'électrocardiographie, la surveillance de patients, la surveillance fœtale, l'exploration fonctionnelle respiratoire, l'échographie.

Nous vous offrons : des opportunités de carrière liées à notre expansion, un travail d'équipe laissant la plus large place à l'initiative individuelle dans la gestion et le développement de leur secteur, une rémunération stimulante, une voiture de fonction.

Envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à la Direction des Ressources Humaines — Hewlett Packard France — 91947 Les Ulis cédex, sous référence 3204.

hp HEWLETT PACKARD

média-system

Jeunes ESSEC, HEC, MBA.

Un des premiers groupes français renforce sa Direction des Affaires internationales et souhaite intégrer 2 collaborateurs.

ATTACHE DE DIRECTION (SENIOR).
Assistant direct du Directeur des Affaires internationales, il participe au développement et à l'implantation du groupe à l'étranger et prépare les négociations : créations de filiales, de joint- venture, cessions de licences. De plus, il aide au suivi de l'activité de plusieurs départements export. Agé de 27 ans ou même un peu plus, il a déjà une expérience internationale ou de marketing d'au moins 2 ans. Réf. 81154.

ATTACHE DE DIRECTION (JUNIOR).
Adjoint du senior, il assure les études marketing et économiques, et joue un rôle actif de promotion, d'information, en relation avec les départements export, auprès des responsables d'usines, filiales du groupe et des organismes publics. Ce poste s'adresse à un débutant. Réf. 81155.

Ces opportunités aux larges perspectives de développement s'adressent à des personnalités de 1er plan, pratiquant l'anglais de façon courante (bonnes notions d'allemand indispensables), possédant sens politique et esprit d'entreprise. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo, rémunération souhaitée) en précisant la référence du poste à NICOLE BENOIT.

Selecom 225 Fg St Honoré 75008 PARIS.



CIMSA

Filiale de THOMSON CSF INFORMATIQUE, **CIMSA** (Compagnie d'Informatique Militaire, Spatiale et Aéronautique) est spécialisée dans l'informatique exploitée en environnement sévère.

Dans le cadre de son département **ETUDES, CIMSA** recherche des

■ Ingénieurs d'Etudes

Débutants ou confirmés, ils auront à développer :
- des matériels et systèmes informatiques à grande sûreté de fonctionnement,
- des micrologiciels et logiciels d'auto-surveillance et d'aide au diagnostic de pannes,
- des procédures manuelles et automatiques de diagnostic de pannes.

Ces activités permettront d'acquérir une expérience sur la structure, le fonctionnement du matériel et du logiciel.

MEDIA PA

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence IEM/81 à Edwige DACQUAY Service Emploi Formation de CIMSA 10/12, Av de l'Europe B.P. 44 78140 VELIZY.



THOMSON-CSF
Direction Informatique Interne

La Direction de l'Informatique Interne recherche pour son secteur **«Applications de Gestion»** :

■ Ingénieurs Informaticiens

De formation MIAGE ou équivalent, ils seront **débutants** ou possèderont 2 à 3 ans d'expérience. (Réf. I.M.)

■ Analystes-Programmeurs

Débutants, ou ayant 2 à 3 ans d'expérience, ils possèderont une formation IUT. La connaissance du Cobol est indispensable. (Réf. A.P.M.)

Postes très nombreux intéressant candidats hommes et femmes.

Pour ces postes très formateurs les candidats justifieront de bonnes connaissances dans le domaine des applications de gestion.

A des éléments de valeur **THOMSON CSF** offrira des perspectives d'évolution liées à l'expansion des services informatiques et à la croissance constante du GROUPE.

MEDIA PA

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à Madame CLAYER - THOMSON DIS - 33, rue de Vouillé - 75015 PARIS

THOMSON-CSF

ingénieur études financières
140/160 000 francs

Nous sommes une importante société d'origine américaine qui fabrique et commercialise des biens d'équipements aux entreprises. Notre chiffre d'affaires dépasse le million et demi de francs et notre progression atteint + 30 % par an en moyenne.

Actuellement, nous recherchons en quelque sorte notre conseiller financier en matière d'investissements immobiliers et d'achats lourds (parc automobiles, mobilier, télécom).

C'est un poste opérationnel où les études et les prévisions budgétaires seront suivies de mises en application concrètes.

Vous êtes ingénieur grande école avec une formation de gestion (MBA, ISA, IAE). Vous avez une première expérience des études d'investissement et de rentabilité. Enfin, vous parlez couramment anglais.

Nous serions heureux de vous rencontrer lors d'un prochain entretien pour parler plus en détail de ce poste évolutif.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4943 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS



À qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR

média-system

intel une société pas comme les autres

Leader mondial dans le domaine des microprocesseurs, mémoires et systémes de micro-informatique, notre société représente aujourd'hui 16.000 personnes dans le monde avec un chiffre d'affaires de 855 millions de dollars pour l'année 1980.

Nous recherchons

INGENIEUR DE VENTE DEBUTANT

Le poste :
- Il ou elle aura pour rôle d'assurer depuis notre bureau de Rungis le suivi des affaires engagées par notre équipe commerciale et de coordonner les actions avec les autres services de notre société.
- Ce poste peut conduire, après 1 ou 2 années de pratique, à la fonction d'Ingénieur Technico-Commercial responsable d'un secteur de clientèle.

Le candidat :
- Il ou elle aura une formation de base électronique (école d'ingénieurs, BTS...) et possédera une bonne connaissance de la langue anglaise.
- Il ou elle aura un sens prononcé de l'organisation et saura faire preuve d'initiative au sein d'une équipe dynamique et motivée.

Rémunération motivante comprenant un intéressement aux ventes. Formation sur produit INTEL assurée, en France et à l'étranger.

Si vous souhaitez vous joindre à nous et faire le bon premier pas, envoyez lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à :
INTEL CORPORATION - Direction du Personnel - 5, place de la Balance - Silic 223
94528 RUNGIS CEDEX



HERCULES

Filiale d'un important groupe chimique international recherche

contrôleur budgétaire

pour son siége social situé à **RUEIL MALMAISON** face au RER.

Il aura :
- soit une formation supérieure ou universitaire comptable et financière,
- soit une expérience de quelques années dans ce type de poste.

Il est indispensable d'avoir une trés bonne pratique de la langue anglaise.

Les principales responsabilités du poste sont :
- préparation budgétaire et prévisions siége,
- coordination des différents budgets société,
- participation au controle budgétaire de la société.

Le salaire se situe entre 90 et 100.000 F.

Envoyer C.V. et photo à :
Direction du Personnel - HERCULES FRANCE
Tour Albert 1er - 92507 Rueil Malmaison Cédex

Notre Société d'

ENGINEERING

exerce dans le monde entier, en installant des usines de pétrochimie, sidérurgie-métallurgie, papier, ciment...

La programmation de nos activités d'Etudes Générales nous permet de proposer des carrières intéressantes à des ingénieurs disposant de quelques années d'expérience en

PROCESS

coordination des unités-process, bilans, implantation, liaisons.

Expérience appréciée : process pétrole-chimie, mise en route ou exploitation d'usines pétrochimiques.

Il s'agit d'un poste largement évolutif, au sein d'une Société et d'un Groupe de premier plan. La connaissance de la langue anglaise est souhaitable.

LE POSTE EST BASE A PARIS MAIS IMPLIQUE DES DEPLACEMENTS DE COURTE DUREE. LA PARTICIPATION A LA NEGOCIATION DES CONTRATS DOIT ETRE ENVISAGEE.

Nous vous proposons d'adresser votre C.V. sous réf. No 89019,

CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.
Nous vous garantissons une totale discrétion.

NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SERVICES, FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS DE DIMENSION MONDIALE

Nous recherchons pour renforcer nos équipes informatiques

DEUX CHEFS DE PROJET

Vous participerez au développement d'importants projets de gestion avec mise en œuvre d'un réseau de télétraitement.

Vos responsabilités :
- définir avec les utilisateurs les spécifications des applications ;
- concevoir ;
- animer une équipe de réalisation.

Votre profil :
- formation supérieure ;
- expérience dans une fonction analogue ;
- participation à des projets faisant appel au traitement interactif et au télétraitement.

Envoyer curr. vitae, photo et prétentions à : M. Peter DOYLE, 113, rue Jean-Marin-Naudin, 92222 BAGNEUX, qui transmettra.

AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche pour renforcer ses services de
DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

DES CADRES

il leur sera demandé de participer à des projets nouveaux au sein de petites équipes.

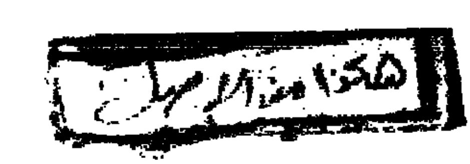
Après formation ils seront en mesure d'utiliser les sytèmes temps réel avec bases de données dans un environnement IBM 370, 148 et 158 sous VM - DOS.

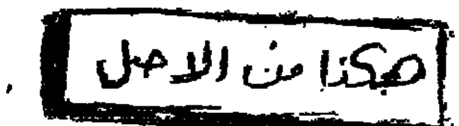
Ces postes conviendraient à des **Analystes Programmeurs** de formation supérieure (maîtrise, IUT. . .) ayant une expérience de 2 ans minimum sur gros systèmes.

Lieu de travail ORLY.

Nombreux avantages sociaux.

Adressez CV, photo et prétentions au département
Effectifs Recrutement Orientation
1 avenue du Maréchal Devaux — 91550 Paray Vieille Poste





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF

recherche pour son Bureau d'Etudes et de Développement de Matériel Aéroporté, des

DESSINATEURS EN MÉCANIQUE

Niveau : ETUDES 2 - PROJETEUR 1 - PROJETEUR 2
Formation B.T.S. BUREAU D'ÉTUDES

Expérience souhaitée dans les domaines petite mécanique et tôlerie fine.

Ecrire avec C.V. + photo SERV. DU PERSONNEL 68, av. Pierre-Brossolette - 92240 MALAKOFF.

JEUNE CADRE

Homme ou Femme
Diplômé de l'enseignement commercial supérieur

dynamique, vendeur, il gérera un portefeuille de clientèle constitué de fabricants de produits de grande consommation.

La connaissance de la grande distribution serait un atout.

Adresser C.V., photo et prétentions à Bernadette COULIBRE - B.P. 23 - 78241 CHAMBOURCY Cedex.

Important groupe de sociétés d'ingénierie

en TÉLÉCOMMUNICATIONS ET INFORMATIQUE

FRANCE CABLES & RADIO

Pour promouvoir et développer ses
PRODUITS ET SERVICES NOUVEAUX EN TÉLÉMATIQUE
offre des opportunités de carrière à des :

INGÉNIEURS ET CONSULTANTS

- Chefs de projets.
- Ingénieurs d'études et de réalisations.
- Technico-commerciaux.
- Conseil en entreprises.

Si vous avez une expérience de 3 à 8 ans, acquise en partie en S.S.C.I. ou chez un constructeur, et la pratique d'une au moins des techniques suivantes :

- Analyse et conception de réseaux ;
- Procédures de télécommunications, normalisation (X25, X75) :
- Systèmes et réseaux de commutation de messages ;
- Réseaux à commutation par paquets ;
- Bureautique ;

Adressez votre candidature, avec C.V. et photo, à :
FRANCE CABLES ET RADIO - Direction du Personnel
73, rue de Richelieu, 75002 PARIS
contact : Mme MICHELET au (1) 306-61-43.

Certains des postes à pourvoir nécessitent la pratique de l'anglais.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

CRÉATION DE POSTE : 180.000 F/an (+ ou −)

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE 100 TRAVAILLEURS
80 km OUEST de PARIS
Spécialisée dans les travaux subaquatiques, décentralise sa gestion et optimise ses moyens.
Nous recherchons

UN TROISIÈME HOMME

pour notre directoire

- 40 ans minimum, une expérience des TP, des centres de profit et de la gestion de filiale.
- Apte aux relations humaines, il aura a mettre en place la décentralisation tout en responsabilisant.

— Documentation sur poste aux candidats préselectionnés.
Adr. lettre manuscr. C.V. détaillé, sal. act. et photo à :
FOREKA 2, place de la Préfecture 77000 MELUN.

Établissement financier en forte expansion

recherche

AUDITS DE P.M.E.

- Les candidats âgés d'environ 28 ans devront être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, posséder une solide formation comptable et financière acquise au cours d'un minimum de 3 ans dans un cabinet comptable ou d'audit.
- Ils seront responsables d'une trentaine de clients.
- Ceci implique le contrôle sur place des entreprises, la gestion quotidienne du risque et le sens aigu des relations humaines.

Envoyer C.V. et photo à FACTOFRANCE-HELLER, Service du Personnel, Tour Maine-Montparnasse, 75734 Paris ced. 15

---

ingénieur chauffagiste responsable d'affaires

Une grande entreprise française, leader dans la maintenance thermique, économie d'énergie, recherche un Ingénieur des Ventes pour contribuer au développement que ses affaires connaissent. Il sera chargé de participer à la recherche d'affaires, les étudier, les négocier, en suivre la réalisation. Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur diplômé : **ENSAI, ESME-SUDRIA, ECOLE VIOLET.** Il justifie d'une parfaite connaissance de l'exploitation du chauffage et de sa clientèle (secteur public et industriel). Les perspectives de carrière au sein de cette entreprise sont de nature à intéresser une personnalité de valeur et d'avenir.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons de nous adresser votre candidature sous référence 184 M - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.
Les dossiers seront transmis directement à notre client.



CB Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

CONTROLE BAILEY
1er fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industriels filiale de C.G.E.E. - ALSTHOM
recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS EXPÉRIMENTÉS

POUR ÉTUDES ET MISES EN SERVICE DE SYSTÈME TEMPS RÉEL à base de MINICALCULATEURS SOLAR.

Ecrire avec références service du personnel, B.P. 210, 92142 CLAMART Cedex, ou téléphoner au 630-22-46.

ANSWARE
Diffusion Systèmes de Gestion

recherche des

responsables cadres

- études supérieures complétées par une formation à la gestion,
- expérience exigée,
- bonnes connaissances de l'informatique, aptes à établir et analyser des cahiers des charges et capables de faire des estimations de coûts matériel et logiciel en PME - PMI,
- bons contacts humains et solide culture générale en gestion pour assurer les relations avec des responsables d'entreprises et les commerciaux de la société,
- connaissance des problèmes organisationnels.

Envoyer C.V. + photo, lettre manuscrite et prétentions à ANSWARE, 135 rue de la Pompe - 75116 Paris sous référence DOP 08

THOMSON-CSF

VOLVO FRANCE S.A.
recherche
pour sa Division Automobiles

un prospecteur commercial

— expérience 2 à 3 ans, dans l'automobile et les réseaux de concessionnaires,
— disponible pour travailler dans toute la France.

un employé administratif

dans le cadre de l'administration des ventes, il sera chargé du courrier, des relations clientèle et de tous travaux administratifs (suivi des résultats, tenue de fichiers, etc ...).

— 13 mois - Voiture de service pour le 1er poste - Tickets restaurant.

Envoyer lettre manuscrite avec CV et photo (retournée) à Service du Personnel 49, avenue d'Iéna 75016 PARIS.

Un important Groupe français du Bâtiment et Travaux Publics recherche pour sa Direction Financière Etranger un

Cadre financier

De formation supérieure, il a acquis une première expérience de 2 à 3 ans dans une grande banque. Il parle couramment l'ANGLAIS.
Il est particulièrement chargé des aspects administratifs et financiers des projets de Travaux Publics, dans leur phase commerciale.
Une connaissance des problèmes internationaux serait un atout supplémentaire.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 2697 à :

op organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR EN INFORMATIQUE

recherche pour son

service immeuble UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Cette personne sera responsable de la gestion «physique et financière» d'une quarantaine de locaux, de la préparation et du suivi du budget du service, du suivi des contrats avec les entrepreneurs...

Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce, Sciences Eco ou équivalent, la personne retenue devra :
- posséder une expérience de quelques années acquise chez un promoteur immobilier ou chez un administrateur de biens ;
- connaître la réglementation du bâtiment ;
- maîtriser les questions juridiques relatives à l'immobilier ;
- parler couramment l'anglais.

En outre, il devra posséder des qualités de contact et des aptitudes à la négociation.

Une grande disponibilité (déplacements de courte durée en province) et la possession d'une voiture sont également nécessaires pour ce poste qui est basé à CERGY-PONTOISE.

Envoyer lettre, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée sous No 88435 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche

COLLABORATRICE

Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques — option gestion d'entreprise pour :
— analyse de bilans,
— mise en place d'une documentation économique sur les grands secteurs d'activité,
— réalisation d'études sectorielles.

Envoyer C.V. et photo à FACTOFRANCE-HELLER, Service du Personnel, Tour Maine-Montparnasse, 75734 Paris ced. 15

GROUPE INDUSTRIEL ELECTRO-MÉCANIQUE ELECTRONIQUE 7000 PERSONNES - 14 USINES

recherche

Adjoint CHEF LABO ELECTRICITE

- Rattaché au service Etudes (banlieue Paris)
- Responsable général des Essais spéciaux en particulier pour les générations et vérins.
- Supervise 2 Ingénieurs et 4 Agents Techniques
- Représente Société auprès organismes d'essais
- L'Homme : INGENIEUR, environ 30 ans, expérience 3 ans labo. Anglais lu et écrit.

Adresser C.V. complet sous référence B 161 à
P.A.J. CONSEIL,
2 rue des Dardanelles 75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CADRE ADMINISTRATIF et COMMERCIAL

pour superviser l'ensemble Administratif de nos Sociétés, pouvant devenir rapidement RESPONSABLE de ce service.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
SODICADEAUX
9, rue Gaston-Latouche 92210 Saint-Cloud

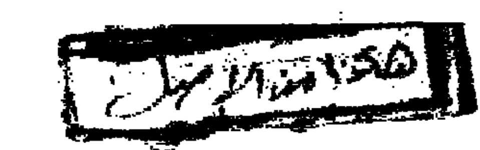
Grand Groupe de Services en Informatique
recherche
pour assurer la direction des filiales en France et à l'étranger

Ingénieurs de haut niveau

ayant une expérience souhaitée en ce domaine.

Adresser C.V. sous référence JLM/LI
12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



aerospatiale

1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MATERIELS AEROSPATIAUX

La DIVISION des ENGINS TACTIQUES située à CHATILLON SOUS BAGNEUX réalise :
- en CHIFFRE D'AFFAIRES et à l'EXPORTATION, la meilleure performance du Groupe (plus de 100 pays sont équipés de nos matériels)

Le succès de nos activités se reflète au niveau de l'augmentation constante de notre carnet de commande. Le développement de nos affaires nous amène à poursuivre et à renforcer nos équipes d'études dans un esprit d'innovation, de réalisme et de rigueur.

Nous recherchons pour notre
DIRECTION DES ESSAIS

INGENIEURS de HAUT NIVEAU

DEBUTANTS
de préférence ENSAé ou ECP

Les candidats retenus se verront confier, dans le cadre des développements de systèmes d'armes, la préparation et l'exécution des essais de ces systèmes d'armes sur le terrain ainsi que l'exploitation des résultats correspondants.

- ces postes impliquent un grand dynamisme, une ouverture d'esprit permanente et une grande disponibilité (déplacements fréquents en France et à l'étranger).
- connaissance de la langue anglaise ou allemande appréciée.
- libéré des obligations militaires.

Ecrire avec C.V. détaillé + photo à no 88609 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

*annonce parlée**



ingénieurs commerciaux

Mini Informatique de gestion

MATRA INFORMATIQUE, 200 personnes, croissance 1980 + 40 % recherche pour développer les implantations de sa gamme de mini-ordinateurs de gestion décentralisée MATRA DATAPOINT (30 000 unités en service dans le monde) plusieurs ingénieurs commerciaux de formation supérieure et ayant quelques années d'expérience commerciale informatique. Basés à Paris et reponsables des ventes pour un secteur entier de l'économie, ils traiteront principalement une clientèle de grandes entreprises. Ils auront le tempérament de la conquête et de la réalisation. Rémunération de haut de gamme.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, référence 1040

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSNOR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Société Industrielle de Grande Renommée recherche pour PARIS un

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

De formation SUPELEC, IEG, ou équivalent, le candidat retenu aura acquis une spécialisation en Technologie de pointe.
Des connaissances en Informatique et celle des automates sont souhaitées.
Une experience industrielle (constructeur ou Bureau d'Études) de 2 à 3 années serait vivement appréciée. Nous lui offrons en revanche d'entrer dans une société en développement continu, offrant de nombreuses opportunités professionnelles.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous référence 70 944 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Responsable des Ressources Humaines

Vous sentez-vous prêt à prendre la responsabilité de notre service « ressources humaines » (comprenant les départements Recrutement, Formation et Gestion prévisionnelle) et à mettre en application dans notre entreprise une politique ambitieuse de gestion prévisionnelle et de développement des cadres?

Nos dimensions et notre rapide croissance nous ont déjà amenés à définir les différents aspects de cette politique.
Votre première mission sera d'en faire la synthèse et d'en organiser la mise en place.

Vous êtes naturellement un spécialiste de la fonction personnel dans toutes ses attributions, notamment en grande entreprise industrielle comptant de nombreux Cadres et Ingénieurs (10 ans d'expérience dans ce domaine, avec *quelques responsabilites* d'encadrement, nous paraissent un impératif).

Vous souhaitez intégrer une entreprise de dimensions internationales dans un domaine de pointe, pour y exercer des responsabilités au sein d'une Direction du Personnel disposant des moyens humains et matériels nécessaires à sa politique.

Adresser un dossier complet de candidature, sous référence 878 1907 M, à RÉGIE PRESSE - Le Monde - 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

Des informations complémentaires pourront être obtenues en appelant les 26 et 27 février 81 le 562.49.96. Discrétion absolue garantie.

LABORATOIRES INDUSTRIELS
recrutent

ingénieur grande école

(MINES, CENTRALE, ARTS ET METIERS...)
30 ans minimum

Particulièrement attiré par la RECHERCHE dans le domaine **énergie**

- Intérêt pour la **mécanique** et la **thermique**
- Avoir les qualités et l'efficacité d'un LEADER, d'un DECIDEUR, d'un ANIMATEUR car un COMMANDEMENT sera confié,
- Goût pour les CONTACTS EXTERIEURS.

Poste à pourvoir en REGION PARISIENNE.

Adresser lettre manuscrite + CV et prétentions sous réf. 366 à No 88.660 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Filiale chargée de la mise en œuvre des systèmes informatiques d'un très important Groupe d'Assurances recherche pour ses équipes systèmes

ingénieurs-système

expérimentés et débutants



pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement (1200 terminaux dans toute la France).

Envoyer CV + photo, sous réf. 2911, à GIE, Service du Personnel, Tour Franklin Cédex 11, 92081 Paris La Défense.

GIE

média-system

La Direction Financière de
VOLVO FRANCE S.A.
recherche

son chef de la comptabilité clients

- 27 ans minimum,
- excellent praticien de la comptabilité,
- organisateur,
- ayant déjà dirigé un Service Clients,
- familiarisé avec l'outil informatique.

Sa mission consistera en :
- animation et responsabilité du Service avec 3 collaborateurs,
- surveillance et contrôle des «risques Clients» en collaboration avec les gestionnaires des Divisions concernées,
- relations avec clientèle.

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo (retournée) et prétentions à Direction du Personnel 49 avenue d'Iéna 75116 PARIS

SOCIETE DU SECTEUR TERTIAIRE
recherche

UN ASSISTANT BUDGET et trésorerie

- C'est un cadre de niveau IUT (gestion budgétaire...).
- Il possède une première expérience de l'analyse et du contrôle budgétaire.

Si vous êtes intéressé, envoyez CV, photo et prétentions sous Nº 7862 à

PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

ÉLECTRONIQUE C.K.D.

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION RAPIDE
recherche

UN INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

RESPONSABLE DE L'ÉTUDE D'IMPORTANTS SYSTÈMES D'AUTOMATISME INCLUANT DES MICROPROCESSEURS

IL DEVRA AVOIR une expérience de plusieurs années en ÉLECTRONIQUE DIGITALE et en LOGICIEL « Temps réel »

SALAIRE INTÉRESSANT POUR PERSONNE PARTICULIÈREMENT QUALIFIÉE.

Envoyer C.V. à ÉLECTRONIQUE C.K.D. B.P. 437 - 95005 CERGY PONTOISE CEDEX.



aerospatiale

1ER CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MATERIELS AEROSPATIAUX

La DIVISION des ENGINS TACTIQUES située à CHATILLON SOUS BAGNEUX réalise : — en CHIFFRE D'AFFAIRES et à l'EXPORTATION, la meilleure performance du Groupe (plus de 100 pays sont équipés de nos matériels).

Le succès de nos activités se reflète au niveau de l'augmentation constante de notre carnet de commande. Le développement de nos affaires nous amène à poursuivre et à renforcer nos équipes d'études en offrant de nombreuses possibilités de carrière.

Nous recherchons :
Dans le cadre de nos DEPARTEMENTS SYSTEMES ELECTRONIQUES

ingénieurs électroniciens de haut niveau

ESE - ENSERG - ENST - ECP - ENSAé

Débutants ou maxi 2 à 3 années d'expérience.

Les candidats retenus devront :
- participer au développement de systèmes d'armes nouveaux
- concevoir et mettre au point des équipements d'avant-garde dans des domaines très variés tels que :
  - Electronique
  - Informatique
  - Radio-électricité
  - Optique
  - Infra-rouge, etc...
- Connaissance de la langue anglais appréciée
- Libéré des obligations militaires.

Ecrire C.V. détaillé + photo et prétentions à No 88610, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.

Dans le cadre de notre Groupe Industriel International
nous recherchons le

Directeur d'Exploitation

de notre société de fabrication et de vente d'émulsions routières de bitume; de production et de commercialisation articles de loisirs France et Etranger.

Vous êtes ingénieur, ayant acquis une bonne expérience pratique et des responsabilités techniques et de gestion. Vous êtes très bon commerçant. Vous seconderez le Directeur, d'abord dans le domaine commercial mais aussi dans la fabrication et l'application, le suivi technique et la gestion de l'exploitation et de la société.

Vous vous préparerez ainsi à des responsabilités plus importantes, le souci de la Direction de poursuivre une politique de diversification vous permettant de réelles perspectives d'avenir au sein de la société ou dans le Groupe.

Lieu de travail : **Banlieue Ouest proximité immédiate de Paris.**
Déplacement fréquents et de courte durée.

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée sous référence 3577 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

L'Activité Commerciale dans la Banque

JEUNE BANQUIER COMPETENT, L'ACTIVITE COMMERCIALE VOUS INTERESSE

Vous avez une expérience bancaire, la gestion d'un portefeuille de clientèle entreprise et surtout son développement grâce à vos capacités et votre goût pour l'activité commerciale vous permettra au sein de notre entreprise une bonne progression personnelle. (Réf 011031 A-M)

JEUNE COMMERCIAL DYNAMIQUE, LA BANQUE VOUS INTERESSE

Vous avez une formation supérieure commerciale (H.E.C., Sup de Co, E.S.S.E.C....) associée à une capacité et un goût commercial important, le secteur bancaire vous intéresse et vous y avez déjà fait vos preuves, nous saurons vous donner la formation spécifique pour y réussir.

Contactez-nous nous étudierons ensemble les possibilités d'intégration au sein d'une équipe jeune, dynamique et compétente. (Réf 011031 B-M)

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

---

la Fnac

une informatique en temps réel

Précurseurs voici plus de 5 ans, nous avons, à travers un réseau de terminaux installés en magasins (près de 300), continué à développer notre informatique en temps réel.

En 1980, l'évolution tout entière de nos systèmes centraux nous a conduits à remplacer une partie importante de notre équipement et à réfléchir sur de nouveaux projets informatiques.

A ce jour nous poursuivons notre développement et étudions la conception et la mise en place de ces nouveaux projets (en particulier l'installation de systèmes autonomes dans nos unités de province).

Diplômé d'une grande école (X, Centrale, Mines...), même débutant, ou titulaire d'un D.U.T. et d'une Miage avec 2 ou 3 ans d'expérience, vous pourrez faire valoir une connaissance de l'informatique de gestion et intégrer notre équipe « projets nouveaux » comme

Analyste programmeur

Ce poste est à pourvoir dans le centre de Paris

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, devront être adressées à Philippe Vuitteney, FNAC, Service Recrutement et Formation 101, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS.

LES HOMMES DU HOME

Spécialisé dans l'Habitat de qualité, notre Groupe élargit ses activités (lotissements et rénovation) et accentue sa présence dans le domaine de la Recherche et du Montage d'Opérations. Nous voudrions rencontrer de véritables professionnels dans ces domaines spécifiques.

LOTISSEMENT
Les terrains, il vous faudra les trouver dans la région parisienne. Recherches, négociations, réalisations... Ces responsabilités globales impliquent de réelles compétences sur les plans, technique, commercial, administratif, voire financier.

RENOVATION
Excellent technicien de chantier, vous êtes à la recherche d'opérations ponctuelles ou d'envergure pour lesquelles vous êtes entièrement responsable.
Ce poste implique des aptitudes au dialogue aux plus hauts niveaux, un sens marqué de la négociation et une grande maîtrise des questions juridiques et de financement.

Ces 2 postes s'adressent à des futurs patrons, intéressés par la création de centres de profit. Ils pourront s'appuyer sur les capacités opérationnelles et financières du Groupe.

RECHERCHE ET MONTAGE D'OPERATIONS
Délégué auprès de la Direction de la Promotion du Groupe et en support des structures existantes, vous êtes amené, dans le cadre de sa politique, à rechercher et à mener des opérations. Vos 4/5 années d'expérience dans ce domaine vous y aideront.
Ecrire en précisant le poste avec CV détaillé et prétentions, sous référence 10258 à

CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

Juriste d'entreprise

2 à 3 ans d'expérience

Diplômé des Facultés de Droit (maitrise droit privé ou niveau doctorat), vous avez de préférence effectué un premier stage chez un conseil juridique, un avocat, ou en entreprise. Vous recherchez un poste formateur et évolutif.
Dans ce cas, vous pouvez, à Paris, participer au développement d'une Société Industrielle. Rattaché au Secrétaire Général, vous serez progressivement et directement responsable de tous les problèmes juridiques et de contentieux, des assurances ...
Adresser votre candidature s/réf. 9386 M à I.C.M. 83, rue de Rennes 75006 PARIS qui transmettra.

Importante société aérospatiale, recrute un

ingénieur ÉQUIPEMENT PILOTAGE

Le candidat retenu devra avoir une formation ENSAE, ENSICA ENSMMB, ENSMA, ENSAM, en particulier dans les domaines suivants :

SERVOMÉCANISMES - ASSERVISSEMENTS - MÉCANIQUE DES FLUIDES - HYDRAULIQUE.

Ses responsabilités techniques concerneront les équipements de pilotage.

Des connaissances en électronique constitueraient un atout supplémentaire et sont donc souhaitées. L'anglais est indispensable.

Le poste, impliquant de nombreux contacts avec l'extérieur, le titulaire du poste devra avoir des prédispositions aux rapports humains.

Lieu de travail : proche région parisienne.

Les lettres de candidatures, accompagnées d'un C.V. sont à adresser sous la réf. 280/40072/M à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Vous êtes méticuleux, ambitieux, disponible, optimiste
LE No 1 MONDIAL DE LA HI-FI
recherche un

chef de groupe comptable

HOMME ou FEMME

- 32 ans minimum,
- Formation comptable (BTS, DECS complet),
- Comptabilité, informatisée sur I.B.M. 38,
- Expérience d'au moins 3 ans dans poste similaire,
- Grande technique comptable,
- Rapidité, efficacité, sens des responsabilités,
- Caractère très équilibré,

pour assurer la responsabilité de la comptabilité générale (3 comptables sous ses ordres)
- contrôle des entrées/sorties
  agios bancaires
  imputations par sondages
- participation à l'établissement des comptes d'exploitation
- participation à la réorganisation comptable.

Possibilités d'évolution et rémunération motivante.
Non fumeur - Lieu de travail : OUEST de PARIS.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo avec prétentions à :

R.L.C. 339, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex

pmd

FRANCE - CONSTRUCTION

filiale d'un des plus importants groupes français de BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS recherche pour son

SERVICE FINANCIER

un

jeune gestionnaire

de formation supérieure, il devra faire preuve d'initiative, d'organisation, de rigueur et avoir le sens du

CONTROLE CONSTRUCTIF.

Ce poste s'adresse à un candidat ayant une expérience de 2 à 3 ans en entreprise ou dans un établissement bancaire.
Un candidat de valeur évoluera vers des responsabilités élargies.
Adressez votre candidature détaillée avec C.V., photo et prétentions à Mme DAMIEN - FRANCE - CONSTRUCTION 204, Rond Point du Pont de Sèvres - Tour Amboise 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

Jeune Ingénieur en organisation

Filiale française d'un important groupe industriel, recherche pour une de ses usines, située en banlieue Nord-Ouest, un INGENIEUR.

De formation ECL, A et M, INSA, ENSI..., il travaillera au sein du service organisation à l'élaboration de nouvelles méthodes de production.

- Débutant possible, première expérience appréciée,
- Anglais indispensable,
- Une formation complémentaire de type IAE ou de bonnes connaissances en informatique seraient des atouts supplémentaires.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en indiquant bien sur l'enveloppe la référence 594 M à

MEDIA PA 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

ALFATRONIC recrute
3 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
secteur composants (mémoires - microprocesseurs)
Bonne connaissance du marché, expérience professionnelle, anglais.

Envoyer C.V. à ALFATRONIC S.A.
Tour d'Asnières - 92606 ASNIERES Cédex

ALFATRONIC Groupe BFM

Important Groupe situé à Paris recherche pour son Bureau d'Études spécialisé en études off-shore.

Ingénieurs confirmés grandes écoles

Ces postes qui s'adressent à des Ingénieurs de haut niveau possédant quelques années d'expérience dans l'étude et le calcul de structures métalliques industrielles ou off-shore, nécessitent une bonne connaissance de l'anglais.

Adressez votre dossier de candidature avec C.V., photo et prét., s réf. 6028 SCS Jonction 9, rue des Halles 75001 PARIS qui transmettra.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

SEDAP SOCIETE EUROPEENNE D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION recherche des

analystes-programmeurs expérimentés

COBOL - PL 1 - ASSEMBLEUR - PAC 700, ...

Ces postes s'adressent à des candidats motivés, souhaitant utiliser les techniques les plus évoluées.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 2596 à SEDAP - TOUR GAMMA D 197, rue de Bercy - 75012 PARIS.

NUMELEC - SEIN

Société micro-informatique dans le domaine de l'instrumentation du traitement d'images et des systèmes, recherche :

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR ou un INGENIEUR ANALYSTE

MEME DEBUTANT

connaissances des microprocesseurs indispensables

Adresser C.V. et prétentions à :
NUMELEC - SEIN
Service du Personnel
B.P. 38 - 78320 LE MESNIL-SAINT-DENIS.

pmd

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES VIE

recherche

UN DE SES RESPONSABLES

pour son service immeubles

Ayant des connaissances approfondies dans le domaine de la gestion et de la comptabilité immobilière et de bonnes notions de suivi de travaux.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant vos prétentions sous réf. 12410 M à BLEU Publicité 41, Avenue du Chateau 94300 VINCENNES

CALCOMP

1er constructeur mondial de périphériques et systèmes graphiques

recherche

INGÉNIEURS CIAUX

Pour la vente de ses matériels traceurs à rouleaux et à plat, traceurs électrostatiques, digitaliseurs, reprographes, etc...
- Une première expérience de vente.
- Des notions de logiciel et matériel informatique.
- Une bonne connaissance de l'anglais.

seront appréciées

Adresser C.V., photo et prétentions à :
CALCOMP (M. Galerne)
43, rue de la Brêche aux Loups
75012 PARIS

bleu

JEUNES GENS

Si vous avez le niveau Maîtrise/ Licence Math, Physique, Chimie, Sciences Economiques.
Si vous êtes diplômé IUT-DUT
Notre Entreprise Informatique offre de vous former au métier de



PROGRAMMEUR

avec évolution vers

CONCEPTEUR - PROGRAMMEUR

Lieu de travail : PARIS
(Formation rémunérée)

Envoyer lettre manuscrite sous No 89250 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

GROUPE INDUSTRIEL
C.A. consolidé 2 MF.
recherche

JURISTE D'ENTREPRISE

spécialiste droit des Sociétés pour préparation et suivi des assemblées et conseils, et opérations liées à vie de 15 filiales.

Nécessité 3 ans d'activité similaire dans cabinet juridique ou entreprise industrielle.
Anglais nécessaire.
Travail dans Paris.

Adr. CV, prétentions, photo à n° 2387 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS.

MICROLEC-FRANCE
359-36-65
rech. TECHNICO-CIAL
min. 30 ans, BTS Micro-méca. électro. Pour représentation région parisienne en instruments de mesure de précision.

PUBLIC RELATION, stand. Écr. M. DONJIN - 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er, qui transm.

UN JEUNE INGÉNIEUR

TRAVAUX PUBLICS
MÊME DÉBUTANT
(Formation INSA-GC-TP-EYROLLES)

Pour participer à l'établissement de dossiers techniques de projets agro-industriels.

En poste à Paris, il sera appelé à des missions de courte durée en AFRIQUE pour suivre le déroulement des chantiers.

Il devra avoir une parfaite connaissance de la langue anglaise et être âgé de 27 ans minimum.

DEUX JEUNES INGÉNIEURS

Formation type ENSAM, ICAM, pour participer à l'établissement de dossiers techniques de projets agro-industriels (huilerie, savonnerie, égrenage du coton).

En poste à PARIS, ils seront appelés à des missions de courte durée en AFRIQUE pour suivre le déroulement des chantiers.

Ils pourront être éventuellement affectés OUTRE-MER pour participer à la Direction d'unités industrielles.

Ils devront avoir une bonne connaissance des langues anglaises et portugaises et être âgés de 27 ans minimum.

Adresser sous référence 1-81 C.J. candidature manuscrite avec curriculum vitae complet, photo d'identité, copie des diplômes et certificat de travail, prétentions salariales à : C.F.D.T., 13, rue de Monceau, 75008 PARIS.

ÉTABLISSEMENTS HENNEQUIN
15, avenue Maréchal-Joffre, 92000 NANTERRE
Téléphone : 724-22-83
recherche

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
chargé d'affaires.
Se présenter mercredi 25 février ou téléphoner pour rendez-vous.

POUR POSTES STABLES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
SUR N.C.R. 8250
Plusieurs années d'expérience.
Téléphone : 233.17.41.

UN GROUPE DE SOCIÉTÉS INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
proche banlieue Nord

(C.A. 160 M.F. devant doubler en 3 ans).

recherche

ANALYSTE DE GESTION

Dont la mission sera la mesure de performances de la force de vente et la réalisation d'études de marketing.
Pour ce poste, une première expérience similaire est souhaitée.
(Poste A)

CONTROLEUR DE GESTION

Adjoint au Directeur Financier.
Bonnes bases comptables et notions d'informatique.
Débutant ou première expérience.
(Poste B)

GESTIONNAIRE

Débutant, dont la mission sera la gestion des contrats de licences de fabrication et des redevances correspondantes.
Aptitudes à la gestion informatisée et connaissances Juridiques de base requises.
(Poste C)

Pour ces trois postes, une formation École de Commerce ou Science Économique est souhaitée.

Écrire lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant le poste.

Nº 12.367 M, Bleu, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

GESTION 2000
Pour ENGINEERING PETROCHIMIE
recherche
CADRE SUPERIEUR
INGENIEUR PROCESS
Responsabilités importantes.
Ecr. 102, r. La Fayette, Paris-10e ou tél. 246-42-01.

Etablissement public recherche

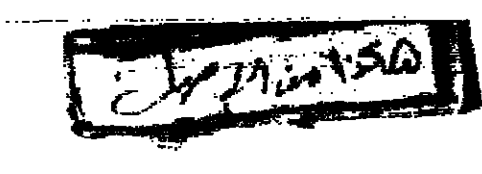
ADJOINT CHEF DE SERVICE INFORMATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES

Etudes supérieures
Anglais courant
Seconde langue appréciée
Expérience professionnelle nécessaire

Adr. C.V. et prét. à C.F.C.E., 10, avenue d'Iéna, Paris (16e).

BURROUGHS
CERGY-PONTOISE
recherche

COMPTABLES
Dégagé O.M., BAC G2 (4 ans expériences) ou DUT, BTS (2 a. expérience)
Ecr. avec curriculum vitae et prét. à l'attention de M. BELLOCQ BURROUGHS - Imm. ORDIVAL rue des Chauffours 95002 Cergy - Cedex



OFFRES D'EMPLOIS

CARRIÈRE BANCAIRE
Vous êtes un praticien confirmé des opérations bancaires (BP + 6 minimum expérience). Vous souhaitez que votre carrière trouve son second souffle. Nous pouvons vous proposer d'intéressantes perspectives de collaboration.
Adr. lettre + curriculum vitae et photo à A.M.P. sous référence 2320/F. 40, r. Olivier-de-Serres PARIS 75015 qui transmettra.

COLLABORATEUR haut niveau Ecr. M. LAMARQUE, 149 rue St-Honoré, Paris-1er qui transm.

Société pleine expansion
PRODUCTION AUDIOVISUELLE
recherche urgent
UNE RESPONSABLE COMMERCIALE
Capable de
- Gérer une clientèle de haut niveau ;
- Assurer des actions de promotion ;
- Prospecter de nouvelles clientèles.

Profil
- 35 ans environ, études supérieures ;
- Expérience commerciale dans la communication d'au moins 2 ans ;
- Connaissance en audiovisuel ;
- Esprit d'équipe et disponibilité.

Adr. C.V. et prétentions Ecr. s/nº 7.962 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CABINET DE CONSEIL recherche
ORGANISATEUR ADMINISTRATIF
4 à 5 ans d'expérience en organisation informatique. Bonnes connaissances en comptabilité et finances. 32 ans environ, libre rapidement. Déplacements fréquents. Salaire annuel : 130.000 F.
Adr. C.V. + photo + prétentions à C.T.A. CONSEIL, 45, r. Boussingault, 75013 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE recherche
INGÉNIEUR
ayant expérience dans la profession, destiné à prendre la responsabilité d'établissements régionaux (RHONE-ALPES/SUD-EST) après stage au siège (PARIS)
Ecr. s/nº 88.754 Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Ced. 01, qui trans.

Groupe de Presse Spécialisée recherche
Comptable expérimenté pour :
- vérifications comptables,
- contrôle de gestion,
- budget, trésorerie.

Lieu de travail : Métro Vaugirard. Envoyer C.V. et lettre manuscrite à Danièle VASSEUR - EPROMA, 15, square de Vergennes, 75015 PARIS.

PATRON DE P.M.E. ÉLECTRONIQUE (60 personnes, chiffre d'affaire 70 millions) devant se rendre libre pour d'autres fonctions, recherche :
CANDIDAT SUSCEPTIBLE DE LE SECONDER
Profil :
- formation supérieure ;
- homme de terrain, 35 ans minimum ;
- pratique de l'anglais indispensable ;
- allemand apprécié ;
- grande disponibilité ;
- habitude du commandement, sens de la décision, des relations humaines et surtout de l'économie.

RECRUTEMENT DIRECT
Discrétion assurée.
Faire offre avec dossier complet (C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions, s/réf. 5163 à M. BRUNNER, c/o PRESSE-PUBLICITÉ 7, rue de la Michodière 75002 PARIS, qui transmettra.

URGENT
UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS « QUE CHOISIR » recherche
JEUNE FEMME
Chef du service comptable
Sous la responsabilité du directeur financier et du personnel, avec quelques années d'expérience professionnelle, de préférence dans le secteur presse. La candidate est responsable d'un service de quatre personnes et assurera notamment la gestion de la trésorerie et la gestion administrative du personnel. Rémunération 100.000 F brut par an. Formation requise DECS avec éventuellement Ecole de commerce.
Env. C.V. et photo à M. Y. Marie-Lanoë, U.F.C., 7, rue Léonce-Reynaud, 75016 Paris.

SOCIETE D'EDITION recherche ADJOINTE au CHEF DE FABRICATION
- Secrétariat de rédaction, planning, mise en pages, relecture, préparation de copie, etc. ;
- Sérieuses références presse, édition.

Adr. C.V., photo et prétentions à SODER-LAFOND, 112, rue de Richelieu, 75002 Paris.

INGENIEURS
électroniciens, débutants acceptés. INGENIEURS logiciels poste 2 matériel. Adresser C.V. à G.S. E.T.T., 8, bd du Temple, 75011 Paris, qui transmettra ou tél. 355-08-40.

AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONIQUE titulaires BAC F.2 débutants acceptés. AGENTS TECHNIQUES 3e échelon en électronique titulaires BTS, DUT. Adresser C.V. à G.S. E.T.T., 8, bd du Temple, 75011 Paris, qui tr.. ou tél. 355-08-40.

CiTi Centre International de traitement informatique
FORMATION POUR INGÉNIEURS AVRIL - MAI - JUIN

ING. RADARISTES
électroniciens. Tél. 790-40-30.

SECRETAIRES et COMPTABLES
très qualifiés, bon. présentation, dynamiques, responsabilités, sont demandés pour postes villes SAVOIE et HAUTE-SAVOIE. Adresser C.V., prétent., photo à SUDEM, 17, bd de la Colonne, 73000 CHAMBERY, Nº 372.

secrétaires

PME INFORMATIQUE rech. dans le cadre de son développement
SECRÉTAIRE COMMERCIALE
CONFIRMÉE
pour assurer travail au sein d'une équipe jeune et dynamique. Expérience de 2 ans dans une PME. Avantages sociaux, poste évolutif.
Envoyer C.V. + photo + prétentions à S.F.S.T., 37, rue Vauvenargues, 75018 PARIS.

Parlement. dem. assist. (e) haut niveau, expér., C.V. photo. Ecrire s/nº 1534, P.B.C. J'ANNONCE, 22, rte d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

ENTREPRISE DE PRESSE Centre PARIS recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
excellente sténo, ordonnée et méthodique, connaissant travail de documentation, de classement et de mise à jour de fichiers.
Horaires : 9 h à 19 h.
ECRIRE: S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

capitaux propositions commerciales

PRETS HYPOTHECAIRES 17 %. Accords immédiats. F.P., 51, r. Vivienne, 508-04-19.

cours et leçons

L'arabe en 80 heures. Cours individuels. Stages collectifs et d'entreprise. Lanser 500-04-73, Ali 533-67-88.

Professeur d'arabe, méthode expérimentée, donnerait cours particuliers. 857-98-77 matin.

formation professionnelle

PROGRAMMEUR EN INFORMATIQUE
Formation par techniciens GARANTIE PAR CONTRAT. Possibilité cours du soir. Coût : 1.000 F/mois. Renseignements : 527-44-79.

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIERES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

villégiature

VACANCES EN CHARENTE Village international LE CHAT, 33 ha avec étang, maisons F3 et F4, meublées tout confort, terrasse, jardin, calme, piscine, tennis, volley-ball et pêche gratuits. Minigolf, restaurant, bar, télé, vélos. Ouvert toute l'année. Rens. LE CHAT, B.P. 13, 16220 Montbron. Tél. (45) 70-62-42 (heures de bureau).

DES VACANCES UTILES & AGRÉABLES
LES S.E.C.A. vous proposent leurs programmes de séjours vacances 1981 en Angleterre. Rens. Mme STIEFBOLD, 15, rue du Commandant-Pilot 92200. NEUILLY-S-SEINE. 624-91-24.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre R5 TS, juillet 1980. 14.000 km, 1re main, vert métallisé, 28.000 F. Téléphone : 331-38-91.

achats

Paie cher et comptant
R5, GOLF, 104, B.M.W.
BAYARD AUTO, 341-44-44. 21, rue de Toul, Paris-12e.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT
EXCEPTIONNEL !
En février, encore quelques PEUGEOT ou TALBOT AU TARIF DE SEPTEMBRE 80. M. Gérard. Tél. : 821-60-21.

305 - 504 - 505
Export 80-81, peu roulé. Auto Paris XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, 15e.

bateaux

VENDS YACHT
TYPE MY. C 53 JAGUAR Long. 17,50 m. 2 moteurs Diesel de 460 CV, 390 h de marche Equipement de luxe. Parfait état. Ancré à Cannes. Prix 900.000 F.
S'adresser CARIMEX 7, rue Marie-Boivin. 51170 FISMES. Tél. (26) 78-03-76.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE COMMERCIAL
haut niveau
formation supérieure
Expérience de l'organisation de la programmation et du contrôle des agents commerciaux.
Très bonne connaissance clientèle industrielle et administrative, sens du contact et de la négociation.
Gestionnaire rigoureux.
Cherche poste direction ventes ou P.M.E.
Ecrire sous le nº 3.128 à le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

UN SPÉCIALISTE ?
Cadre, 40 ans, école d'ingénieurs, connaissance approfondie de l'entreprise + de 10 ans d'expérience de la fonction et des problèmes sociaux.
CHERCHE UN POSTE DU TYPE SUIVANT :
1) Direction Personnel et Relations Sociales en P.M.E./P.M.I. (responsabilité complète).
2) Responsable Formation dans une entreprise plus importante (gestion, direction pédagogique, animation partielle).

PROFIT :
- homme de contact et de relations ;
- connaissance approfondie des textes juridiques ;
- expérience de conception et de politique d'entreprise en matière sociale ;
- connaissance approfondie de « rouages » de l'administration (travail, emploi, participation).

Pour tous contacts, écrire s/réf. 5317, à P. LICHAU SA, B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

INGÉNIEUR 49 ans
25 ans d'expérience en Génie civil - Bâtiment - Actuellement Directeur Général d'une entreprise similaire de 800 personnes basée en Afrique du Nord. Cherche poste de Direction, Étranger de préférence.
Écrire s/nº 7918 le Monde Pub 5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

ATTACHÉ DE PRESSE
RELATIONS PUBLIQUES
15 ans d'expérience - Formation marketing
EXCELLENTES RÉFÉRENCES
Bonne connaissance des secteurs agricole, agro-alimentaire et viandes.
Capable de diriger un service ; de créer ou de développer l'image de marque de l'entreprise ; de sensibiliser l'opinion sur un produit ou un service
cherche poste à plein temps ou en free lance.
Ecrire Nº 1143 M - RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

PATRON MODERNE
Résolument tourné vers l'extérieur, le marché est pour vous un dispatching de produits et d'idées.
Dynamique et ambitieux, vous avez le sens de la délégation. Pourtant
« VOUS ÊTES SEUL »
Agé de 34 ans, parlant anglais et espagnol, ayant le goût des contacts et de la vente. Je souhaite devenir rapidement
VOTRE COLLABORATEUR
Téléphonez au (1) 736-36-37.

J.F. expérience bibliothèque doc. travail administratif secteur social, cultural, diplômes universitaires. Paris, chche poste stable. Ecr. s/nº 7.960 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HOMME D'IDÉES 35 ANS
COMMERCIAL/MARKET
bilingue anglais, cherche sit. dans
ambiance décompressée
Format. ARTS DÉCO. Expérience photo arts graphiques, édition, architect. Étudie toutes propos. Écrire s/nº 7.961 le Monde pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Comptable très qualifié, 30 ans, recherche travaux à temps partiel toutes déclarations fiscales et sociales.
Écrire s/nº 5.089 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Chef de rang, 30 ans. Marié recherche place stable restaurant. Tél. 209-23-83.

CHEF COMPTABLE
Solide expérience cherche poste évolutif dans fonction comptable contrôle de gestion ou audit. Étudie toutes propositions France ou Étranger. Écrire Havas Havre B.P. 1366 - 76085 LE HAVRE Cedex nº 33 85.

Expert-Comptable, 30 ans, 6 ans audit, recherche situation intéressante. Libre rapidement. Ecr. s/nº 1.236 M., R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

BIBLIOTHECAIRE. Fme, 34 a., française, diplômé allemand, trilingue allemand-anglais, conn. italien, retour France automne 1981, ch. emploi de préférence Rhône-Alpes ou Paris. Offres sous nº 20.312 à SOPIC, B.P. 31, 67001 Strasbourg Cedex.

J.H., 24 ans, études gestion U.S.A., américain, espagnol, portugais, 2 ans expérience étranger. Étudie toutes propositions. Écr. M. BECHU, 14, boulevard J.-Mermoz, 92200 Neuilly.

M. BAUDOT, 30 ans, D.E.S. de droit, licence Sc. Eco. Angl./esp., recherche situation rapport. Ecrire s/nº 3147, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 25 ans, licence de droit, terminant maîtrise fiscalité, libéré O.M., cherche emploi stable Paris-banl. Étudie toutes proposit. M. PORRAZ, 39, rue Bouret, 75019 Paris - Tél. : 245-42-77.

J.H. 31 ans, 6 ans d'expérience cabinet. Titulaire cert. sup. juridique et fiscal, cert. supér. révision comptable en cours, rech. situation d'avenir région Sud-Sud-Est, Alpes, étud. toutes proposit. Écrire s/nº 6087, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INSPECTEUR TRÉSOR
F. 27 ans, DEA droit privé, cherche poste Secteur privé dans Paris, administratif et fiscal, contentieux contrat et gestion. Ecr. s/nº 878728M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A la recherche d'une SECRÉTAIRE BILINGUE ? G.K. Int'l - 225-12-94.

A la recherche d'une INTÉRIMAIRE BILINGUE ? G.R. Intérim. - 225-59-25.

Anglais, 32 ans, recherche place régisseur/directeur commercial. Domaine Viticole. 15 ans expérience profession, exportat./marketing/technique du vin. Résident en France. Téléphone : (42) 53.03.03 ou : Écrire s/nº 6.081 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., Fr., 23 ans, lib. O.M. Bac. U.S.A., excelt Anglais, niv. DEUG Droit. Dactylo. Arabe, rech. empl. Administr. ou Cial M. ALIDIÈRES. 20, rue Saint-Fiacre, Paris (2e). Téléphone : 457-92-36.

POSTE A L'ÉTRANGER
Français, 33 ans, célibataire, D.E.C.S., cadre comptable juridique et financier, 10 ans expér. allemand, espagnol. Etud. ttes proposit. au Mexique. Ecr. s/nº 7.836 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR EXPORT
Comm. et market. 50 ans, angl.-allem., actuell. de impte sté fabriq. art. loisirs. C.A. et client. en constant progrès sur marché extér., rech. situat. à dével. Ecrire s/nº 3187, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 30 ans, physico-chimiste, docteur 3e cycle. Traducteur diplômé russe/français. Notions d'anglais. Etudie toutes propositions. Ecrire s/nº 6084, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt
MONTORGUEIL DUPLEX UNIQUE à Paris. 1.450.000 F Doressay. 548-43-94

4e arrdt
BEAUBOURG QUINCAMPOIX dans très bel imm. en rénovation. Propriétaire vend studio 41 m², entrée, séjour, s. de bns, WC, cuis., finit. luxueuses. 757-84-50

3, RUE CHARLES-V. Double living d'angle + 2 chbres, 85 m², imm. tt cft, 3e étage, asc. Visite mercredi 14 h. à 17 h.

ILE SAINT-LOUIS. Imm. XVIIe, 2 pces, refait neuf, sud, tt cft. 550.000 F. - 633-24-52.

5e arrdt
15, RUE BUFFON VUE SUR JARDIN DES PLANTES
Beaux appts 2 et 5 P. grand cft, cuisine équipée, dressing et nombreux espaces rangement. Pour renseignements/visite Tél. : 264-70-60 - 331-29-20.

PANTHEON STUDIO cuis., bains, poutres, calme, soleil. Tél. 325-32-77.

SAINT-MEDARD. Petit DUPLEX, plein sud. 3 P. 400.000 F. 329-85-08.

6e arrdt
RUE MAZARINE, studio caractère à rénover 150.000 F. Tél. 233-75-79.

RUE CHRISTINE, 60 m², séjour + chambre, 3e étage, ascenseur. GARBI - Tél. : 567-22-88.

7e arrdt
38, RUE VANEAU RESTE A VENDRE 36 m² sur jardin, calme, neuf, ouest. S/place tous les jours 14-18 h. NEVEU 550-48-83, 743-96-96.

QUAI D'ORSAY 356 m² PRESTIGIEUX. I.S.I. PARIS 281-14-10.

9e arrdt
LIEGE, dans bel immeuble, entièrement refait, très bel appartement, double réception, 3 chbres, 2 bains, cab. toilette, 172 m², haut plafond. Tél. : 522-95-20.

Près SQUARE BERLIOZ, pierre de taille, 6 pièces, entrée, cuisine, 2 bains, 2 w.-c., 2 chbres serv., 160 m². Soleil, calme, 975.000. Libre de suite, 520-13-57.

10e arrdt
GARE DU NORD
IMM. PIERRE DE TAILLE
Appartements occupés
2 pièces, 1er étage 110.000
2 pièces, 4e étage 120.000
3 pièces, 3e étage 140.000
Téléphone : 281-27-59.

POUR INVESTIR 322-70-12 PORTE SAINT-DENIS Studio kitchnet. amén. bns. W-C 150.000 F impecc. Bon revenu.

11e arrdt
BASTILLE A aménager 40 et 75 m². Imm. XVIIe rénové, 272-40-19.

12e arrdt
AV. ST-MANDÉ Imm. P. de T. GD STAND. Luxueux 5 pièces, cuis. éq., 2 bs. GD BALCON, PLEIN SUD, Tél. : 340-72-06.

13e arrdt
GOBELINS luxueux 4 pièces 105 m² cuis., 2 bains, box, 336-17-36.

TOLBIAC. Pierre de taille, grand 4 pièces, w.-c., salle de bains, chauff. centr., 4e étage, sans asc. PRIX TRÈS EXCEPT. 325-75-42.

14e arrdt
PERNETY, living + 2 chbres 70 m², immeuble neuf jamais habité. Prix : 655.000 F. GARBI. Téléphone : 567-22-88.

RECENT. Etage élevé, 4 Pièces, TERRASSE + LOGGIA, 1.380.000 F - 548-58-16.

15e arrdt
XVe PETITE COPROPRIÉTÉ 4 étages MAGNIFIQUE 108 m² BALCON « CLOS » 4 P. cuis. terre cuite et teck, 2 sanitaires, chauffage central individuel, placards. Prix 960.000 F. Tél. 577-96-85

PARNASSIUM 22, rue Labrouste, 4/5 p. 105 m², 2 caves, park. + box SEFIMA. Tél. 562-35-05.

4 PIÈCES tt confort, calme plein soleil sur jardin. 850.000 F. 579-75-80.

VAUGIRARD. Séjour, 2 ch., tout cft, imm. récent, parking. px : 740.000 F. T. : 250-59-53.

CŒUR MONTPARNASSE Part. vd pet. studio r.-de-ch., kitch. amén., s. eau, w-c, pend., 135.000 F 322-70-12 H.B.

Prox. PARIS 15e, 1 P. à rénover, 30.000. Pet. maison 2 p., cuis., 72.000. Pptaire, 296-12-08.

3-4 P., récent 4e étage, loggia, soleil, calme rue et cour. 725.000 F - 548-58-16.

16e arrdt
PAUL DOUMER Vue superbe, terrasse, GDE RÉCEPT. + 4 CH. + serv., cave, park., tél. Px 2.900.000 F - 575-62-78.

Bd SUCHET, 90 m², séjour + 2 chbres, imm. tt cft. Prix : 800.000 F GARBI. Tél. 567-22-88.

PLACE DE COLOMBIE GRAND STANDING 370 m² + 3 servitudes + box. Décoration à refaire STE AUBRY. Tél. 501-88-89.

EXELMANS A saisir, 5 p., 110 m², 890.000 F - 322-61-35.

XVIe RANELAGH DANS IMMEUBLE MODERNE GRAND 6 P. (LIVING + 4 CHAMBRES) grde cuis. + 3 bains + 2 W-C. Nombr. plac. 3e ét. ASCENS. SUR VERDURE
PRIX 1.590.000 F
Mercredi, jeudi 14 h. à 17 h 30 22 RUE FONTAINE ou Tél. 723-91-22

PASSY. Etage élevé, 5-6 P., LUXUEUX, TERRASSE, 80 m². 2.325.000 F. - 548-58-16.

17e arrdt
NIEL AFFAIRE EXCEPTIONNELLE dans somptueux hôtel particulier. Magnifique appartement à personnaliser. 5/6 pièces, 160 m² environ, 2 bains, 2e et dernier étage, calme, soleil. Prix incroyable 1 380.000 F. Visite mardi et mercredi, de 14 heures à 18 heures. 17, villa Aublet (donne 44, rue Laugier) ou tél. PROMOTIC 553-14-14.

TERNES-NIEL Beau gd Living + 3 chbres b. ét., 110 m², Prix 1.120.000 F «TAC» 329-33-30.

18e arrdt
JULES-JOFFRIN VUE SUR SACRÉ-CŒUR Beau pierre de taille 7 pces, 120 m², tout confort, 6e étage, asc. 1.100.000 F. - 281-33-01.

POUR INVESTISSEUR : 322-70-12 18e Studio kitch., aménagée, bains, w.-c., 110.000 F REF. à NEUF EXCELL. REV.

LAMARCK — original — 120 m² en 2 pièces, genre loft, 5e, ascenseur, balcon, service. Idéal artiste. Tél. : 320-99-80.

Près LAMARCK. Pierre de taille, 4 p., 580.000 F. 200-36-01, après 20 heures.

19e arrdt
POUR INVESTIR : 322-70-12 PARC BUTTES-CHAUMONT joli studio r.-de-ch., tt cft, av. petit, jardinet, refait nf, 150.000 F.

91 - Essonne
ORSAY MÉTRO LE GUICHET récent sur verdure 3 p., cuis., bns, gd balc., tt cft. Px : 320.000 F. T. : 387-27-60.

92 Hauts-de-Seine
GARCHES Ravissant appart. moderne Gd séj. + 3 ch. 130 m². Park. SUR GRAND PARC Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

NEUILLY-ST-JAMES, 3e et dern. ét., vaste séj., 4 chbres, 3 bns, 240 m² + terr., 150 m² avec séj. d'été, chambre, serv., park. GARBI. Tél. 567-22-88.

BOULOGNE NORD récent, 72 m² + balcon, étage élevé, s/jdin, soleil, impeccable. Téléphone : 604-53-94.

NEUILLY SABLONS dans BEL IMM. PIERRE TAILLE GRAND 6 P. CONFT 4e étg. ASCENS., SOLEIL, JARDIN + 2 CHAMBRES SERVICE
PX 1.450.000 F
Mercr., jeudi de 14 h. à 17 h. 30 102 A. DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE. 723-91-28.

94 Val-de-Marne
IVRY métro Mairie récent BEAU 4/5 PIÈCES 93 m². 580.000 F. 586-15-21.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e - 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant

URGENT RECHERCHONS chbres, studios., 2, 3, 4 pièces. pour notre clientèle. T. : 206-00-47.

RECHERCHE appts 2 à 4 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. 873-23-55, même le soir.

URGENT paie comptant chez notaire. ACHÈTE 2 à 4 PIÈCES PARIS. Mme LEULIER, tél. 261-68-81 ou le soir, 900-84-25

Ach. imm. mod., 2 fois 2 p., cuis., tt cft, très sér. Leroy, 29, bd Voltaire. Paris 806-58-70.

maisons individuelles

LANDES
Soustons — Le Lac, l'Océan — Villa 5 pièces, confort, garage. Libre. Prenot « Maison de la Presse », 40140 SOUSTONS.

pavillons

RUEIL, 4' R.E.R. Sous-sol total. séjour dble, 4 chbres, 2 bs, petit jard. 832.000 F. - 534-57-40.

terrains

BOUGIVAL
Cadre exceptionnel, proche gare ST-LAZARE (50 trains par jour). Terrains viabilisés de 1 000 m² environ.
CONTINENTAL IMMOBILIER Téléphone : 742-68-34.
IMMOBILIÈRE 78 Téléphone : 969-50-55.

viagers

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes, Paris-8e 266-32-35 - Spécialiste. 42 ans d'expérience. Étude gratuite, rente indexée.

Société spécialiste viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix indexation et garantie. Étude gratuite discrète.

locations non meublées offres

Paris
A louer SANS COMMISSION PARIS-16e
PORTE D'AUTEUIL très bel immeuble, pierre de taille, tout confort.
STUDIO 22 m² loyer : 1.400 F charges : 215 F.
STUDIO 58 m² loyer : 2.900 F charges : 592 F.
2 PIÈCES 74 m² loyer : 3.350 m² charges : 756 F.
2 PIÈCES 74 m² + une terrasse privée de 178 m². Loyer : 4.800 F. Charges : 756 F.
Pour visiter : s'adresser à la gardienne, 126, boulevard SUCHET du lundi au vendredi de 14 h à 17 h et le samedi de 10 h à 17 h. Pour renseignements : T. 586-82-82 Heures de bureau.

MONTPARNASSE 15e Immeuble tout confort. SANS COMMISSION. STUDIOS 32 m² loyers de 1.472 F. à 1.609 F. Charges : 297 F. 3/4 PIÈCES 90 m² loyer 3.100F. ch. 834 F., parkg 266 F. Téléphoner pour visites au : 273-19-88. heures de bureau.

Location 3 pièces et 2 pièces tt confort : 3.500 F. et 2.500 F. + chges. Ecr. Cab BARATTE, 74, av Kleber 75784 Cedex 16.

ATELIER D'ARTISTE + 2 chbres tt cft JARDIN PRIVATIF calme Parking 4.750 F + ch. Serge KAYSER 329-60-60.

Région parisienne
Gérant loue ss commission ds pet. résid. récente s/jard. 5 p. 115 m². 5.709 F + ch. avec boxes, tél., balc., voir gardien de 14 h à 18 h uniquement au 124, bd Bineau à NEUILLY.

Parc MAISONS-LAFFITTE TRÈS BELLE PPTE 8 P. 3 bns, entièrem. refait neuf. JARDIN 2.000 m² 12.000 F mens. 562-01-81.

locations non meublées demandes

Paris
Couple fonctionnaires cherche APPT F3 ancien avec sanitaire 1er, 4e, 5e, 6e, fin mars. Ecr. Brault, 81, av. J.-Jaurès, Paris 75019.

Région parisienne
Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02

locations meublées offres

Paris
Mº OPÉRA Appts meublés service hôtel tél. privé, conviendrait à homme d'affaires. Tél. M. Claude ou M. Maurice à partir de 9 h. 30 au 742-56-61.

locations meublées demandes

Paris
Pour diplomates, recherche appts Paris et villes ouest résidentiels pour LOCATION ou ACHAT Embassy-Service - 562-78-99 8, avenue de Messine. Paris-8e.

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades - Tél. 705-54-79.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus - 286-11-03

hotels particuliers

SACRIFIÉ VU URGENCE PORTE DORÉE, HOTEL PART. 6 pièces, garage, ascenseur, petit jardin. Prix : 1.300.000 F. FONCIAL. Tél. 266-32-35.

immeubles immeubles

EXCEPTIONNEL
Vend immeuble en bloc ou par appartement.
MENTON-GARAVAN
16 appartements, caves, garages, jardin. Achevé 31-01-81.
NON OCCUPÉ-GRAND LUXE. Vue panoramique baie GARAVAN.
Documentation et prix sur demande : M. DALMASSO, 13, avenue des Acacias, MENTON. Téléphone : (93) 35-49-01.

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUÉREUR Tél. le matin au 747-42-97 ou écrire : Noël AUFMAN, 21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

bureaux

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE STÉS G.E.I.C.A. - 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e

A PARIS 2e ET 8e ARRDT Bureaux meublés, sièges stés, secrétariat/tél/télex etc ACTE S.A. - 261-80-88.

A 12 KM DE L'ÉTOILE UNE ADRESSE DE PRESTIGE Dans un parc de 16 000 m².
A VENDRE 2 000 m² DE BUREAUX comprenant RÉCEPTIONS de grande CLASSE, + annexes.
E.R.I.M.O. - 749-37-81.

CRÉATION DE SOCIÉTÉS 3.500 F « clés en mains » DOMICILIATION RC - RM 8e SECRÉTARIAT - TELEX ETC... AGECO - 294-95-28.

NANTERRE 200 M RER CENTRE VILLE
A vendre ou à louer : IMMEUBLE A USAGE DE BUREAUX entièrement équipés. Très bon état s/2 niveaux, surface utile 870 m², parkings.
E.R.I.M.O. T. 749-37-81.

locaux commerciaux

SUR LE QUAI VALMY Locaux 1.700 m², libres fin 1981, aménageables bureaux, ateliers, dépôts à la demande. Contacter : C. FLEURMONT 23, rue Louis-Braille 75012 Paris. Tél. : 344-23-25.

locaux industriels

A LOUER LOCAUX pour entrepôt ou autre 3.000 m² env. Très bonne isolation, air condit. Zone industrielle Rouen Gche. Ecr. 1825, SNP. B.P. 907, 76023 Rouen Cedex.

boutiques

SARTROUVILLE Près gare. Murs de bout. (B.P.) Loyer 16.500 F. Propriétaire : 292-28-61.

HONFLEUR A VENDRE OU A LOUER. Emplacement except. pouvant convenir à banque ou galerie, appts Tél. : 334-23-34.

6e Tte ppté, petit r.-de-ch., + BELLE CAVE Total 130 m² pr discoth., galerie, etc. Px à débattre. libre suite. Pptaire 766-49-94, 261-63-49.

villas

COTE-D'AZUR à Antibes, jolie villa provençale de 3, 4, 5 pièces dans ensemble en hameau, piscine, tennis.
Rens. Hameaux de Valbosquet, Chemin de Valbosquet, 06600 ANTIBES Téléphone : (93) 33-32-04.

COTE D'AZUR Peymeinade, 18 km de Cannes, jolie villa en hameau de 3 pièces, jardin privatif, cuisine équipée, habitable de suite : 528.000 F. Renseignements : Bureau de vente D 2562. Entrée de Peymeinade 06530 — PEYMEINADE Téléphone : (93) 66-04-49.

ASNIÈRE MAIRIE Belle villa 8 pces, tt cft. Jardin 400 m². Tél. : 285.90.05.

propriétés

LOIRET 135 km PARIS Joli manoir 12 pièces. Tout confort dépend. sur 27 ha dont étang 6 ha. Possibilité augmenter superficie. S.B.S. VILLEMURLIN 45600 SULLY-SUR-LOIRE

MEULAN (près) pptaire vend ppté sur 15.000 m², séj. 50 m², 8 chbres, 6 bains, chf cent. pav., gard., arbres, rivière. Tél. 500-28-52.

A 30 km Avignon, mas gardois au milieu vignes. 4 km ville avec lycée. Restauré. Surf. habitable 354 m², habitée l'hiver 206 m². Séjour 65 m², cheminée, four à pain. Hall et esc. pierres. 4 ch. Grange avec loggias 60 m². S.d.b. Eau ville, chauf. élect. isol. thermique. 1.000.000 F à déb. Écrire s/nº 7945 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LOIRET Très belle FERME aménagée sur 2 hectares, possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 hectares. Étang. Possibilité location chasse 160 hectares attenant.
Ecr. Havas Montargis nº 200534.

EXCEPTIONNEL PARIS OUEST à 35 minutes, belle demeure bourgeoise, 10 pièces, dans un splendide parc de 2 ha + communs, dépendances, tennis, maison de gardiens de 4 pièces. Px 1.600.000 F. T. 281-15-84.

domaines

LOIRET 135 km Paris Joli TERRITOIRE DE CHASSE de 148 hectares, bois et plaine dont étang. 5 hectares bâtiments, ferme à restaurer, possibilité réduire superficie à 51 hectares ou 97 hectares. SBS VILLEMURLIN 45600. SULLY-SUR-LOIRE.

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence dépts 45-41-18-89-58. Ecrire s/nº P200454. Havas Paris. 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Vendus par correspondance

Au moment où sont mis en place les catalogues pour le printemps et l'été des magasins de vente par correspondance, « 50 millions de consommateurs » publie les résultats d'un test portant sur deux cent quatre-vingt-huit articles commandés le 20 octobre dernier. Il s'agit d'une étude comparative des « services » de La Redoute, des Trois Suisses, de Coop, de Quelle, de Neckermann et de la Blanche Porte, notamment pour ce qui est des délais de livraison, d'échange et de remboursement.

Six familles de Colombes, de Rennes et de l'Yonne rurale ont commandé huit articles d'habillement pour une écolière de douze ans, quatre articles textiles et quatre ménagers. Ces deux cent quatre-vingt-huit pièces ont ensuite été réparties par tiers, le premier destiné à l'Institut national de la consommation, le deuxième renvoyé pour remboursement et le troisième pour échange. On voit d'ici les dialogues entre les ordinateurs et la salle de courrier.

Première constatation : les prix varient d'une maison à une autre et seraient supérieurs à ceux des grandes surfaces. La commande par téléphone permet, certes, de constater les ruptures de stocks, mais n'accélère guère la livraison, alors que le système pèse sur le prix de la commande, augmenté de celui de la communication et des frais du contre-remboursement. La revue préconise toutefois ce mode de paiement, plus efficace pour la consommatrice, qui n'a aucune raison de servir de banquier à son fournisseur.

Cela dit, la vente par correspondance en France se porte bien, avec un chiffre d'affaires de 16 076 millions de francs en 1979. *La Redoute* représente 3 620 millions de francs, suivie par les *Trois Suisses*, 1 861 millions ; la *Coop*, 1 267 millions ; *Quelle*, 775 millions ; la *Blanche Porte*, 375 millions, et *Neckermann*, 190 millions.

50 millions de consommateurs estime que les photos des catalogues « *trahissent souvent la réalité... et sont plus suggestives que descriptives* », avec des couleurs « *mal rendues* » pour les textiles.

Les trois sociétés les plus importantes pratiquent des prix plus compétitifs, en général. Grâce à son système de livraison dans ses six mille points de vente à travers la France, *Coop* arrive en tête pour la rapidité des livraisons (sauf à Rennes), sans autres frais que l'achat du catalogue (15 F à déduire de la première commande supérieure à 150 F). *La Redoute* suit de très près, avec une grande régularité dans les résultats. Les *Trois Suisses*, « *malgré sa taille, déçoit de ce point de vue...* » talonné par *Quelle*, entreprise plus modeste en France, mais géant outre-Rhin.

Le cahier de mode de *Coop* comporte quatre-vingt-dix-huit pages, à base de tenues sportives en maille, de bermudas et de jupes en « seersucker », ce coton américain rayé et gauffré, lavable en machine et indéfroissable.

Quelle (45048 Orléans Cédex) joue les grandes lignes de la mode de printemps en bleu, blanc et rouge pour la ville, et les modèles habillés, du crépon de coton pour les vacances, ainsi que les imprimés exotiques et le style b r o u s s e qu'on retrouve partout. A noter une série de robes et de deux-pièces seyants de 149 F à 249 F, dans une gamme de tailles allant jusqu'au 50.

Chez *Neckermann* (67093 Strasbourg Cédex), les tee-shirts sont imprimés de tableaux naïfs et de personnages suggérant les bandes dessinées (à partir de 89 F en quatre tailles), avec tout un choix de modèles bien conçus pour les grandes tailles en imprimés ou unis marine et blanc, jusqu'au 54, voire au 56 pour certains, toujours en fibres synthétiques, lavables et d'entretien facile (à partir de 169 F, 329 F la robe à jupe plissée accordéon).

La Blanche Porte s'étoffe dans le sport, notamment avec de bons blazers de courtelle unie, bleu, blanc et rouge (169 F, jusqu'au 48 N), des combinaisons de toile de coton, à taille marquée par coulissage élastique.

La Redoute offre une panoplie en maille de coton claquant au vent comme un drapeau, en uni ou en rayures bicolores à cols en bords côtes blancs.

Aux *Trois Suisses*, on favorise les adolescents, qui ont participé à l'élaboration du département « super girls ». Elles ont choisi les vrais jeans Levi's, les robes polo en tricot, de teintes acidulées, des corsaires et les shorts très courts, sans oublier les salopettes de coton et les twin-sets imprimés. Pablo et Délia, deux jeunes stylistes argentins établis à Paris, ont réalisé quelques modèles très seyants en piqué de coton marine, blanc ou bleu Nattier.

Après les géants, Tom Pouce : *Cyrillus* (B.P. 25, 91162 Longjumeau Cedex) est ce spécialiste de la mode enfantine à l'anglaise, aux gammes de coloris entièrement coordonnés, pour pouvoir habiller les membres d'une famille nombreuse avec les mêmes éléments. Robes, maillots, bermudas, culottes anglaises sont coupés en cotons et polyesters pratiques, en rayures et imprimés à petits dessins, avec de bons ourlets. Quelques ensembles pour adultes permettent aux mères de s'habiller comme leurs enfants. Les prix oscillent entre 135 F pour la salopette de piqué à grosses côtes rose (le huit ans) et 263 F pour l'ensemble marin (du même âge).

NATHALIE MONT-SERVAN.

Le cinquième programme de simplification administrative

II. — Collectivités locales

Nous continuons de publier l'analyse des cent quarante mesures de simplification administratives adoptées, le 18 février, par le conseil des ministres (« le Monde » du 24 février).

1. — *Allégement des contrôles.*

● Exonération d'office, sans arrêté préfectoral, des acquisitions amiables des collectivités locales, lorsqu'elles ont un objet social ou culturel.

● Ouverture de la possibilité, pour les collectivités locales, de commencer des travaux, en cas de force majeure, sans attendre l'arrêté de subvention.

● Relèvement, de 1 à 2 millions de francs, du seuil du contrôle financier *a priori* sur les subventions destinées aux travaux des collectivités locales.

● Relèvement du seuil de consultation obligatoire du service des domaines pour la vente, par les collectivités locales, de leurs biens immobiliers.

Le seuil sera porté de 60 000 F à 200 000 F.

● Suppression de l'intervention des préfets ou des sous-préfets, pour rendre exécutoire le recouvrement des créances des communes.

● Suppression de l'obligation de faire agréer, par l'administration, les ingénieurs et techniciens privés qui demandent à travailler pour les communes.

2. — *Allégement des tâches.*

● Fusion en un seul document des cinq formulaires utilisés pour la réception des marchés des collectivités locales.

● Déconcentration, au profit des préfets, des dérogations accordées aux collectivités locales en matière d'assurance pour les dommages de construction.

● Simplification des formulaires de vote par procuration.

● Relèvement de 1 000 F à 10 000 F du seuil de recettes au-delà duquel les bureaux d'aide sociale sont tenus d'avoir un budget spécial.

● Uniformisation des renseignements financiers demandés aux communes qui sollicitent un prêt.

(A suivre.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 23 et 24 février 1981 :

DES ARRETES :

● P o r t a n t autorisation à la S o c i é t é nationale industrielle aérospatiale de participer à une augmentation du capital social de la société allemande Messerschmitt-Bolkow-Blohm ;

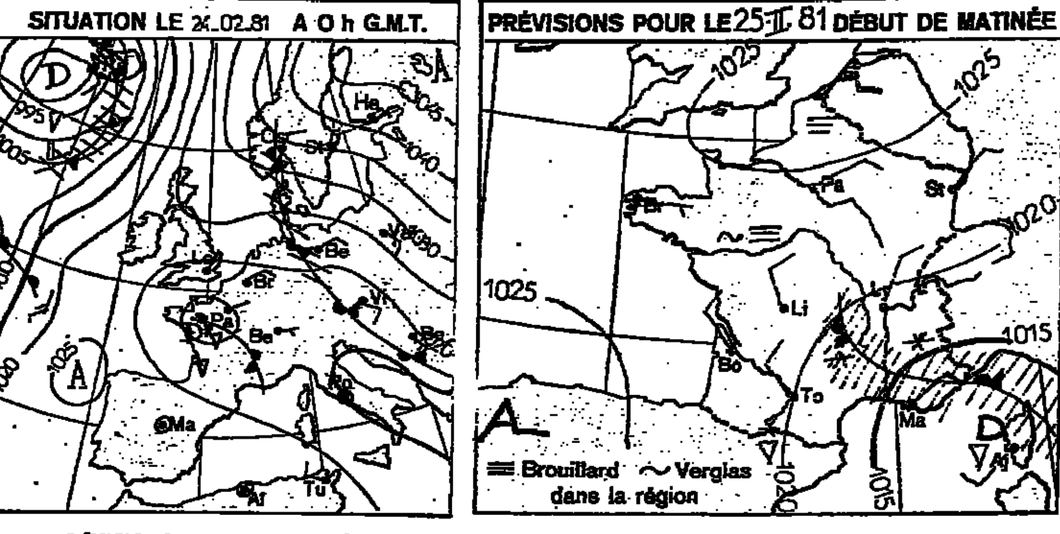
● Relatif à des plantations de vignes destinées à la production de certains vins délimités de qualité supérieure ;

● Fixant la liste des médiateurs pour les professions agricoles des régions d'Ile-de-France, du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

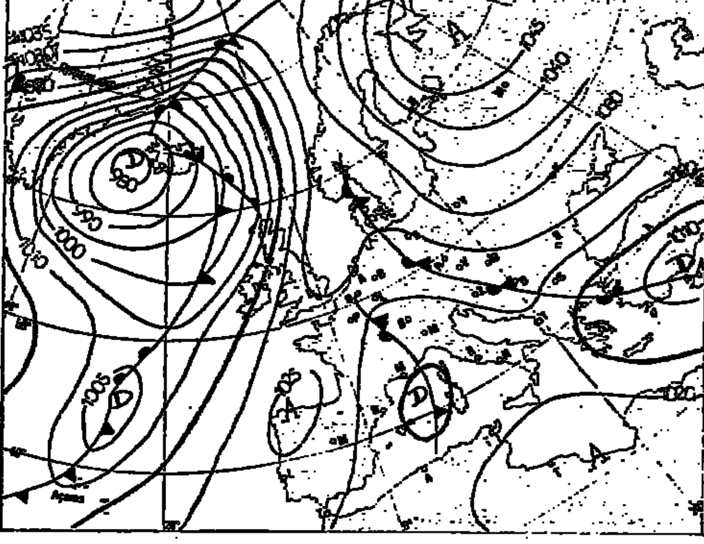
UN DECRET :

● Définissant les conditions d'hygiène et de securité auxquelles doivent satisfaire les machines à scier, à lame de scie circulaire, les machines à dégauchir, les machines à raboter les machines à scier à rubans, destinées au travail du bois, du liège et autres matières similaires, ainsi que les protecteurs construits pour ces machines.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 25 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 février à 0 heure et le mercredi 25 février à 24 heures :

Tandis qu'une petite dépression atteindra la Méditerranée occidentale où elle se creusera un peu, une crête anticyclonique, prolongeant les hautes pressions continentales, se développera à travers la France.

Mercredi 25 janvier, des Pyrénées aux Alpes et à la Corse, le ciel sera très nuageux le matin, avec des pluies ou averses éparses et des chutes de neige sur les massifs à partir de 600 à 800 mètres. Ces précipitations tendront ensuite à se localiser du sud des Alpes à la Corse, tandis qu'une amélioration se produira par l'ouest et le nord avec établissement du mistral et de la tramontane près du golfe du Lion. Sur le reste du pays, un flux modéré de secteur nord-est donnera un temps froid et localement brumeux le matin (gelées et bancs de brouillard givrant), assez ensoleillé l'après-midi malgré des nuages passagers.

Le mardi 24 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,4 millibars, soit 762,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 février ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 12 et 3 degrés ; Biarritz, 9 et 6 ; Bordeaux, 10 et 2 ; Bourges, 6 et 1 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 4 et 1 ; Cherbourg, 5 et 0 ; Clermont-Ferrand, 7 et 1 ; Dijon, 4 et 1 ; Grenoble, 3 et 0 ; Lille, 4 et —2 ; Lyon, 4 et —1 ; Marseille, 12 et 2 ; Nancy, 3 et —3 ; Nantes, 10 et 4 ; Nice, 11 et 3 ; Paris-Le Bourget, 6 et 0 ; Pau, 7 et 3 ; Perpignan, 13 et 4 ; Rennes, 9 et 2 ; Strasbourg, 3 et —3 ; Tours, 9 et 1 ; Toulouse, 10 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 1 degrés ; Amsterdam, 1 et —3 ; Athènes, 13 et 8 ; Berlin, 1 et —1 ; Bonn, 2 et —8 ; Bruxelles, 3 et —4 ; Le Caire, 24 et 13 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 0 et —[illegible] ; Genève, 2 et —1 ; Jérusalem, 17 et 7 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 4 et —1 ; Madrid, 12 et —2 ; Moscou, —5 et —10 ; Nairobi, 31 et 16 ; New-York, 9 et 9 ; Palma-de-Majorque, 13 et 0 ; Rome, 12 et 0 ; Stockholm, —1 et —1 ; Téhéran, 4 et —1.

TEMPS PROBABLE DU JEUDI 26 FEVRIER AU VENDREDI 27 FEVRIER

Jeudi 26 février. — Temps froid avec gelées matinales de —3 à —5 °C. Brouillards matinaux, puis beau temps ensoleillé passagèrement nuageux des Ardennes à l'Alsace et aux Vosges. Ciel se couvrant le soir sur la Bretagne avec orientation des vents au secteur sud. Températures maximales de 12 à 14 °C sur côtes Atlantique et Méditerranée, ailleurs de 6 à 8 °C.

Vendredi 27 février. — Temps doux, passagèrement nuageux avec faibles pluies du Bassin aquitain au pays de Loire et à la Bretagne, avec températures maximales atteignant 13 à 17 °C. Ailleurs, encore de faibles gelées matinales dans l'intérieur et quelques brouillards, puis beau temps ensoleillé. Températures maximales 12 à 16 °C.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 25 FEVRIER

« Notre-Dame », 15 h., façade, Mme Guillier.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons.

« Musée Gustave-Moreau », 15 h., 14, rue de La Rochefoucauld, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais (Mme Angot).

« Portraits français du dix-huitième et soirées impériales », 15 h., 13, avenue du Président-Wilson (Approche de l'Art).

« Etablissements Lesieur », 14 h. 30, 123, rue de la Tour (L'Art pour tous).

« La crypte de Notre-Dame », 15 h., métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Palais-Bourbon », 15 h., sur le quai d'Orsay, entrée (Mme Hager).

« Le Marais », 15 h., 50, rue Vieille-du-Temple (M. de La Roche)

« La vie à l'époque de Louis-Philippe et Napoléon III », 14 h. 30, 107, rue de Rivoli (pour enfants).

CONFÉRENCES

MERCREDI 25 FEVRIER

12 h. 30, paroisse Saint-Augustin, 7, rue de la Bienfaisance, M. A. Frossard : « Mes voyages à Rome et au Vatican » (Déjeuner-débat).

18 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « En Angleterre : la Restauration de Charles II à la reine Anne ».

19 h., 26, rue des Plantes : « La commedia dell'arte à travers ses masques et ses costumes ».

20 h. 30, 26, rue Bergère, M. J. Baryosher : « La réceptivité et la « responsion », clefs de l'initiation » (L'homme et la connaissance).

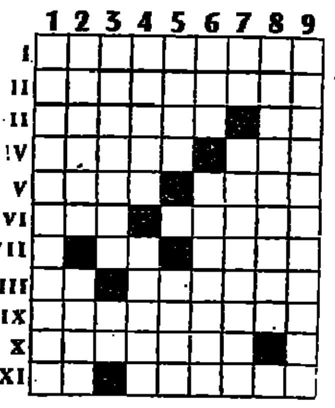
20 h. 30 : Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Les motivations » (Psycho-santé).

20 h. 30, 16, rue de la Sorbonne, M. M. Decaudin : « Apollinaire aujourd'hui ».

20 h. 30, Musée de l'homme, M. J.-L. Heim : « Il y a quarante-cinq mille ans, une famille d'hommes de Néandertal vivait en Périgord ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2873



HORIZONTALEMENT

I. Un cafard noir. — II. Exerce sur le billard d'une salle blanche ou projette la bande dans une salle obscure. — III. Ne permet qu'une jouissance limitée ; Possessif. — IV. Savoyarde aux muscles d'acier ; Grand d'Espagne ou de Russie. — V. Opère plusieurs additions pour obtenir une meilleure solution ; Unique dans l'Yonne comme bien souvent dans d'autres villes. — VI. Vieux beau : Musique n'adoucissant pas les mœurs. — VII. Ville d'eaux : Brassa du liquide à la pelle. — VIII. Emanation d'une peau sèche : Se soustraire pour échapper à une retenue. — IX. Place sur un siège un représentant du Saint-Siège. — X. La [illegible]ène de ses clients lui procure une certaine aisance. — XI. Personnel ; Point fixe.

VERTICALEMENT

1. On y fait des niches à des gens qui ne s'en formalisent pas. — 2. Situation de laquelle on ne peut que descendre ; Elle danse pendant que la bonne gratte. — 3. Précède l'Evêque dans le diocèse de Langres ; Personnel. — 4. Siège de facultés : Embrasse énergiquement. — 5. Mal de chien ; Action pour le moins curieuse, mais néanmoins légitime. — 6. On le préfère sec plutôt qu'à l'eau ; Introduire dans une tête ce qui pourra être répété par cœur. — 7. Article ; Mettra en pièces une affaire cousue de fil blanc. — 8. Tels des affranchis soumis à leur propre loi. — 9. Tel un voile à caractère suggestif.

Solution du problème n° 2872

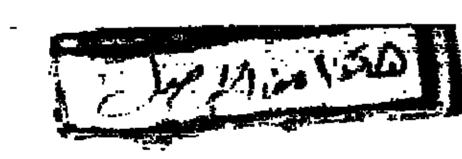
Horizontalement

I. Singeries. — II. Amie ; Anne — III. Lille ; Etc. — IV. Ut ; Epines. — V. Taie ; Dan. — VI. Ts ; Perth. — VII. Aires ; Rée. — VIII. Goal ; Na. — IX. Anées ; Blé. — X. Li ; Clin. — XI. Et ; Sirène

Verticalement

1. Salut ; Agape. — 2. Imitation. — 3. Nil ; Israël. — 4. Gelée ; Eleis. — 5. Er ; P.S. — 6. Râ ; Ide ; Cr. — 7. Inénarrable — 8. Entente ; Lin. — 9. Secs ; Hélène.

GUY BROUTY.



Le Monde

régions

LES GRANDES ERREURS

BORDEAUX : le quartier du lac va casser sa dalle

De notre envoyée spéciale

Bordeaux. — C'est le printemps aux Aubiers, la cité dont Bordeaux avait honte. Un coup de peinture, le premier depuis dix ans, a déjà transformé ce bastion de béton gris, planté en sentinelle au bord de ce qui allait devenir le « quartier du Lac » et qui n'est aujourd'hui encore, qu'un vaste désert.

Bien sûr, il y a le lac, résultat des travaux considérables qui ont assaini 1 000 hectares de marecages acquis à bon marché par la ville du temps où elle pensait abriter un million d'habitants en l'an 2000... Chacun se félicite des sports qu'on peut y exercer, si près de la ville, des tennis et du golf public, de l'école de voile, et du bois qui pousse pour les générations futures.

Les plans du quartier ont été établis, dans les années 60, par Xavier Arsène-Henry : Jean Willerval, lauréat du concours, évincé au profit d'un « enfant du pays », avait reçu, en consolation, la rénovation de Mériadeck... qui est presque terminée. Autour du lac étaient prévues trois « clairières » de trois mille logements. Seule la clairière de Lauzun fut commencée : malgré leur aspect plus coquet (béton moulé blanc et stores de couleurs vives), les trois cents logements construits se vendaient si mal que la communauté urbaine dut les reprendre en 1976 pour les mettre en location.

Bâtis sur une dalle pavée de briques, ils regardent... la suite qui ne vient pas. La location ne marcha guère mieux que la vente : soixante-dix logements sont vides, les locataires sont mécontents, et la gestion de l'ensemble vient d'être confiée à une autre société, plus dynamique, et qui réussira d'autant mieux que les Aubiers, la cité H.L.M. de l'autre côté de la rue, cesseront d'être cette Cour des miracles d'où vient tout le mal.

« Repaire de voyous », « ghetto mal famé », les Aubiers ont mauvaise réputation. Même si les responsables affirment que la délinquance n'y est pas plus fréquente qu'ailleurs, les crimes et les agressions y résonnent plus fort qu'ailleurs. Il n'empêche que personne n'a spontanément envie d'y être logé (le tiers des mille logements sont inoccupés) et nul n'est fier d'y habiter. Pourtant, les appartements en duplex sont plutôt appréciés, ainsi que la proximité (relative) du centre-ville. Ce qui ne va pas, c'est l'environnement immédiat des logements, les couloirs, les ascenseurs, la dalle sans queue ni tête, les entrées ou ce qui en tient lieu...

Les Aubiers, c'était, selon les associations, *« la cité où les chiens se perdent »*. L'un d'eux, tout à fait désorienté et à qui l'on n'avait pas appris le caniveau, avait, le jour de notre visite, délicatement déposé sa crotte sur le paillasson. Un détail dans un décor désespérant : les portes des locaux à vide-ordures ont été arrachées, *« parce que les gens ont peur de qui peut se cacher derrière »* ; les installations électriques sont déglinguées ; les ascenseurs saccagés... Et le long corridor de plus de 100 mètres paraît aux habitants un coupe-gorge et non la « rue » imaginée par les architectes.

Les commerçants abandonnent

Mais si vous êtes arrivé là, c'est que vous avez trouvé l'entrée. Les entrées, un vrai poème, dans cet ensemble qui montre ce que devient une idée d'architecte quand on n'a pas les moyens de l'appliquer jusqu'au bout. *« Pourquoi vouloir faire vivre les gens sur une dalle quand il y a des centaines d'hectares de verdure autour ? »*, se demandent aujourd'hui les responsables, animés d'un tardif bon sens. En effet, on ne comprend pas. Bien sûr, on pouvait difficilement enterrer les parcs de stationnement : le sol est très mauvais et déjà les fondations nécessaires (23 mètres pour des immeubles de quinze étages) ont coûté fort cher. Mais quand il reste tant de place autour, la conception de l'ensemble paraît absurde...

Deux exemples. La dalle devait permettre aux enfants et aux ménagères d'oublier les voitures parquées en dessous. Mais les commerçants, une vingtaine, ont refusé d'y grimper car ils ne pouvaient y exercer convenablement leur activité (livraisons, réserves, etc.). Ils se sont installés au ras du sol, là où sont les voitures, précisément. Au-dessus, on peut tout juste faire du patin à roulettes sur le bitume noir et la plupart des alvéoles ménagées pour des boutiques sont restées vides.

Les écoles, ensuite. Elles sont situées à l'écart du bastion, reliées par une passerelle à la fameuse dalle. Et les enfants, à la récréation, depuis dix ans, jouent sur le toit de leur école, derrière de hauts grillages, d'où ils aperçoivent les pelouses qui s'étendent autour !

Cette fois, on a compris. Le mot d'ordre de la réhabilitation (physique et morale) des Aubiers est simple : *« Il faut ramener la vie au sol »*, disent les responsables. Et même *« casser en partie la dalle, créer une vraie rue »* pour transformer, selon le docteur Cazenave, président de l'association des habitants, *« un semi-échec en une semi-réussite »*.

« Habituellement, la peinture, c'est ce qu'on fait en dernier, explique M. Jean Stancill, directeur de l'office municipal d'H.L.M. *Mais ce sont les habitants qui ont réclamé qu'on change d'abord l'image de marque de leur quartier. »* Et Dieu sait qu'il y a beaucoup à faire. *« La peinture, aux Aubiers, ce n'est pas une bricole »*, indique le docteur Roquain, adjoint au maire de Bordeaux. Trois millions de francs qu'il a fallu débloquer rapidement, avant même que le reste du financement (57 millions de francs au total) soit réuni.

Les travaux sont importants : on va d'abord refaire toutes les entrées. Actuellement, on pénètre dans les cages d'escalier en passant sous d'énormes conduites d'aération qui laissent voir, comme un méchant pansement, les bandelettes d'une isolation hâtive, des tuyaux à nu. Et il y a souvent, pour confirmer l'ambiance de moderne taudis, une baignoire crevée, un vieux vélomoteur ou un réfrigérateur hors d'âge, abandonnés là. Ce qui tient lieu d'accès principal à la dalle n'est qu'un sordide petit escalier malodorant, où une pancarte indique maladroitement que « le bureau d'accueil est sur la terrasse ».

C'est là, entre ces deux immeubles dont l'un est très long, qu'on cassera la dalle, en admettant *enfin l'évidente nécessité* d'une rue au ras du sol. Une place marquera l'entrée du quartier, au lieu de ce carrefour malcommode et peu attrayant qui s'est constitué avec le temps.

L'office d'H.L.M., pour marquer son engagement, viendra s'installer aux Aubiers. L'immeuble le plus long sera coupé en plusieurs cages d'escalier (il y en a deux seulement qui desservent actuellement 150 mètres de couloir). Une quarantaine d'appartements seront supprimés lors de cette transformation.

L'immense parking sombre sous la dalle sera divisé et réduit : des garages fermés seront aménagés au pied des immeubles et loués. Partout, on essaiera de « supprimer les coins obscurs », d'en finir avec cette impression de « négligé », de « pas terminé ».

Terminer les Aubiers (prévus à l'origine en béton blanc, seule excuse des architectes) n'est pas une mince affaire. Le coût de la réhabilitation et des transformations a été chiffré à 57 millions de francs : l'Etat apporte environ 12,7 millions de francs ; la Ville et la communauté urbaine *18 millions* de francs ; les organismes propriétaires des logements fournissent près de 5 millions de francs, et l'on emprunte *pour 18 millions de francs* auprès de la caisse d'allocations familiales et de la caisse d'épargne. Les travaux doivent durer quatre ans.

A une époque où les offices d'H.L.M. construisent, dans les villages, des petits ensembles de maisons, groupées le long d'une rue, il est amer de devoir consacrer des sommes aussi importantes à réparer les erreurs et le « négligé ». Et quand on demande au directeur de l'office d'H.L.M. pourquoi ces études et ces travaux n'ont pas été confiés aux architectes d'origine, il répond spontanément : *« Une fois suffit. Nous ne sommes pas masochistes... »*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

NANTES : pourra-t-on apprivoiser la tour de la peur ?

De notre correspondant

Nantes. — « Dans un bâtiment aussi énorme, il ne peut se *passer que des choses monstrueuses.* » *Il n'en faut pas plus* pour donner prise à la rumeur et culpabiliser des locataires. Et, en quelques années, cet immeuble, construit dans la banlieue nantaise, vers 1968, par des militants du logement social pour être un laboratoire d'« habitat collectif intégré », est devenu un fardeau pour la société H.L.M. Le Home atlantique, qui en assure la gestion.

Depuis un an, sur les neuf cents logements de cette forteresse *de l'habitation à loyer modéré* où les premiers locataires ont emménagé en 1974, près de deux cents restent inoccupés en permanence. Il y a bien des demandes, mais Le Home atlantique se montre très pointilleux sur les admissions pour ne *pas aggraver le déséquilibre social d'un ensemble qu'il tente*, par ailleurs, avec l'aide de la municipalité de Saint-Herblain, de réhabiliter. Un programme de plusieurs dizaines de millions de francs est actuellement à l'étude pour transformer cent soixante-dix logements des étages supérieurs de la tour en 12 000 mètres carrés de bureaux. L'Etat, dans le cadre des actions Habitat et Vie sociale (H.V.S.), participera au financement.

Que s'est-il donc passé pour que l'image de marque de l'immeuble se soit à ce point dévalorisée que ses locataires choisissent aujourd'hui, de plus en plus nombreux, d'indiquer leur adresse par le nom de la rue pour éviter de citer celui du Sillon de Bretagne ? Des dizaines de sociologues ont tenté de répondre *à cette question*. Avec eux des équipes d'étudiants nantais ont multiplié les observations. Une seule réponse : à l'heure où les Français *aspirent* à la maison individuelle, le Sillon est *malade* de son gigantisme. Le mal est d'autant plus aigu que l'organisation de l'immeuble y crée plus de contraintes que de vie communautaire.

Au Sillon, il en est une de taille, qui explique à elle seule la cris*tallisation des mécontentements* : la tour de trente niveaux qui rassemble la moitié des neuf cents logements de l'immeuble est desservie *par une seule place équipée* d'une batterie d'ascenseurs — imposante, il est vrai, — qui forme un véritable « métro vertical ». Et à chaque « palier-station » les locataires doivent emprunter des dizaines de mètres de « couloirs-rues » pour gagner leur appartement. Il n'y a pas plus de 12 % de logements occupés par des immigrés, mais, les ascenseurs desservant quatre cent cinquante appartements, *« Il y en a toujours un dans la cabine ! »* La rumeur a donc dit que la tour était *« trop cosmopolite »*, un *« foyer de délinquance »*. Affirmations fausses, comme le prouvent les statistiques.

Un sociologue a dit que le malaise du Sillon de Bretagne venait d'*« un problème de clés »*. Inexplicable, intraduisible, mais bien réel. L'appréhension pour le locataire commence quand il retire la clé de contact de sa voiture au sous-sol et dure tant qu'il n'a pas déverrouillé la porte de son appartement. Une fois le seuil franchi, il se sent bien. Les logements sont vastes, bien conçus, de bonne qualité. Et mis à part une défectuosité dans les canalisations d'eau chaude, qui a nécessité l'installation de chauffe-eau individuels (coût : 3 millions de francs), la construction vieillit bien.

C'est donc le mode de fonctionnement de l'immeuble qui est en cause : c'est lui qu'il faut corriger. Les élus, les administrateurs du Home atlantique et les différents services d'Etat qui se sont penchés au chevet du Sillon depuis l'arrivée d'une équipe municipale d'union de la gauche à la mairie de Saint-Herblain sont d'accord sur le traitement à administrer. La seule solution à cette trop forte concentration devenue *insupportable dans les endroits* collectifs, c'est de réduire la densité des logements.

Une étude est en cours pour transformer les cent soixante-dix appartements du haut de la tour (au-dessus du quinzième étage) en bureaux. On supprimerait en outre presque *tous les couloirs et* on construirait de nouveaux ascenseurs (dix-huit) pour les logements. Le « métro vertical » ne desservirait plus *que les 12 000 m2 de locaux administratifs* à créer. Coût estimé de l'opération : 30 à 40 millions de francs. Les gros travaux pourraient *commencer d'ici dix-huit mois à* deux ans.

Mais un chantier de 1 300 000 F a déjà été ouvert pour remédier aux carences les plus criantes : peinture, réorganisation des rampes d'accès, travaux de propreté générale. De manière tout à fait exceptionnelle *le conseil général de Loire-Atlantique* a consenti une aide (132 000 F) à sa session de janvier pour ces mesures d'urgence.

Le plus important reste à faire. Le jeune maire socialiste de Saint-Herblain, M. Jean-Marc Ayrault, en est très conscient. Il connaît bien l'immeuble. Il en a été l'un des premiers locataires à l'époque où le Sillon faisait figure de « laboratoire expérimental de l'habitat collectif ».

Héritage infernal

L'immeuble est le fruit d'un compromis. Une équipe de militants du logement social rêvait à la veille de 1968 de créer à Nantes un bâtiment où seraient rassemblées toutes les fonctions d'une vie de quartier : habitat, commerces, écoles, loisirs, activités médico-*sociales et socio-culturelles...* Une coopérative d'architectes nantais, le collège des architectes de l'Ouest, dessina un projet : une tour de *50 mètres de hauteur et une* série de petits plots de quelques niveaux répartis dans une zone d'aménagement concerté de 7 hectares. *« Vous manquez d'audace, messieurs ! »*, leur rétorqua l'architecte-conseil de l'équipement, M. Le Maresquier, membre *de l'Institut, grand prix de Rome*, qui leur conseilla : *« Montez ! Mais montez donc ! »*

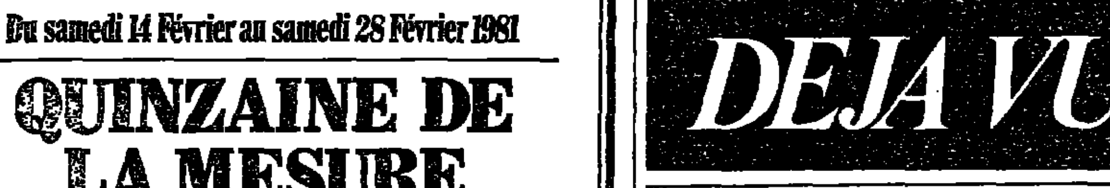
C'est ainsi que les neuf cents logements et les commerces furent réunis dans le même bloc de bâtiments, une sorte d'étoile à trois branches avec, au centre, une tour de 100 mètres de hauteur et, au pied, un parc de 7 hectares d'un seul tenant. A l'époque, le maire *de Saint-Herblain, M. Michel Chauty*, sénateur (R.P.R.), applaudit lui aussi à ce projet « hardi » qui *marquait de manière « grandiose »* sur sa commune l'entrée de l'agglomération nantaise. Et la ville de Saint-Herblain garantit les emprunts. Cette garantie fait aujourd'hui craindre le pire aux élus.

Le nouveau maire de Saint-Herblain, qui a succédé en 1977 à M. Chauty, a beau dénoncer que *« le Sillon est une erreur de conception dont il n'est pas responsable »*, l'immeuble fait partie de l'héritage municipal qu'il faut bien assumer. Les socialistes ont pris la question à bras-le-corps. Les communistes, en revanche, depuis le début, refusent de s'engager dans cette affaire par principe... et par peur d'être entraînés trop loin.

« Nous serons vigilants pour que cela ne coûte pas trop d'argent à la commune », répète Jean-Marc Ayrault en affirmant qu'il n'est pas question pour la ville d'intervenir sur la restructuration de l'immeuble. Mais il estime logique d'aider à animer le quartier pour y *« réinsérer »* le Sillon de Bretagne.

La partie sera rude. C'est avec détermination que les élus locaux et administrateurs de la société H.L.M. l'abordent au coude à coude. Ils ont conscience qu'ils sont *« solidaires et condamnés à réussir »*.

JEAN-CLAUDE MURGALE.









économie

ÉNERGIE

EN SUÈDE

Le gouvernement veut ramener en dix ans de 67 à 40 % la part du pétrole dans la balance énergétique

De notre correspondant

Stockholm. — « Nous voulons mener une politique offensive pour réduire la dépendance pétrolière de la Suède, pour économiser et utiliser rationnellement les ressources énergétiques, pour permettre l'abandon du nucléaire dans trente ans », a déclaré le premier ministre suédois, M. Fälldin, en présentant récemment le plan énergétique pour les dix années à venir, qui sera soumis prochainement au Parlement. L'ambition principale du gouvernement est de ramener la part du pétrole dans la balance énergétique du pays de 67,3 % en 1980 à environ 40 % en 1990, ce qui correspond à une diminution de l'ordre de 12 millions de tonnes des importations annuelles d'hydrocarbures.

Diverses mesures sont proposées pour atteindre cet objectif : mise en service de douze réacteurs nucléaires, dont huit sont actuellement couplés au réseau ; léger développement de l'énergie hydro-électrique ; exploitation de la tourbe, des déchets forestiers et de la biomasse qui sont appelés à couvrir 10 % des besoins totaux ; réintroduction du charbon, peu utilisé ici depuis 1960.

La Suède importera entre 4 et 6 millions de tonnes de charbon par an en 1990 pour alimenter des centrales thermiques et certaines usines. Mais le premier ministre a précisé que ces installations devront respecter des normes antipollution extrêmement sévères : à compter de 1988, la teneur en soufre du combustible ne pourra excéder 0,6 % contre 0,8 % actuellement, et les émissions d'anhydride sulfureux et de dioxyde de carbone dans l'atmosphère seront étroitement contrôlées. Parallèlement, de nouvelles campagnes sur les économies d'énergie, notamment dans l'industrie, seront lancées, et les crédits de la recherche vont être augmentés de 30 % en trois ans.

Toutefois, on ne semble plus se faire beaucoup d'illusions sur les perspectives offertes à court terme par les énergies solaire et éolienne. L'accent est mis sur des projets plus concrets tels que la fabrication de méthanol et d'un carburant à base d'alcool de bois et d'essence qui pourrait être utilisé relativement rapidement dans les transports en commun.

Les questions énergétiques ont été au centre du débat politique suédois au cours des cinq dernières années. En arrivant au pouvoir, en 1976, après avoir mené une campagne antinucléaire très personnelle et passionnée, le dirigeant centriste, M. Fälldin, remettait en cause le programme énergétique présenté un an plus tôt par les sociaux-démocrates. Cet engagement catégorique et politiquement imprudent devait entraîner la chute de la coalition à l'automne 1978.

Le cabinet libéral minoritaire, qui devait lui succéder, tenta de remettre la politique énergétique sur les rails, mais l'accident de Three-Mile-Island aux États-Unis bouleversa ses plans et les partis se mirent d'accord, bon gré mal gré, sur l'organisation d'un référendum. En mars 1979, les Suédois se prononçaient en faveur de la mise en service des douze réacteurs programmés pendant vingt-cinq ans environ. Le premier ministre, M. Fälldin, a respecté le verdict des urnes. Il a vite oublié sse promesses passées, et la loi d'orientation présentée le 17 février ne diffère guère en fait des deux précédentes. Les centrales atomiques fourniront 47 % de l'électricité en 1985 et 54,5 % en 1990.

Cinq années de perdues ? « Non, répond sèchement M. Fälldin. *Il n'est pas permis de plaisanter sur des questions aussi cruciales et qui ont engagé tout un peuple. Il ne faut pas oublier en effet que tous les partis s'accordent à dire aujourd'hui que le nucléaire est une parenthèse dans notre histoire et qu'elle doit être refermée en 2010 lorsque le douzième réacteur aura cessé de fonctionner. Personne ne préconise une extension du programme.* » Certes, dans les milieux industriels on se tait, mais on n'en pense pas moins...

Le projet du gouvernement est, en fait, le résultat d'un compromis heureux entre les trois partis de la coalition qui avaient chacun soutenu une option différente lors du référendum. Deux questions sont, en effet, toujours sans réponse : la compagnie des mines IKAB sera-t-elle autorisée à exploiter les gisements d'uranium dans le nord du pays ? Le réseau de chauffage urbain de l'agglomération de Stockholm sera-t-il relié par une canalisation d'eau chaude à la centrale de Forsmark, située à 180 kilomètres de la capitale ?

ALAIN DEBOVE.

LA FRANCE VA DEVENIR MAJORITAIRE DANS EURODIF

La France va devenir majoritaire dans Eurodif, le consortium chargé de la construction et de l'exploitation dans le Tricastin d'une unité d'enrichissement d'uranium. L'Italie, dont le programme nucléaire a pris beaucoup de retard, avait fait savoir en mai dernier qu'elle aimerait réduire sa participation (*le Monde* du 3 mai 1980). Les deux sociétés italiennes actionnaires, AGIP Nucleare et le Comité national pour l'énergie nucléaire (C.N.E.N.) ont donc décidé de se séparer de 35 % de leur part, soit 8,75 % du capital d'Eurodif. La COGEMA, filiale du commissariat à l'énergie atomique, rachètera cette part — une transaction de l'ordre de 280 millions de francs — ce qui portera sa participation à 51,538 %.

Les autres partenaires du consortium demeurent l'Italie (16,25 %), la société espagnole ENUSA (11,111 %), la Société belge pour l'enrichissement de l'uranium (11,111 %), et les Iraniens (10 %). La participation de ces derniers fait, il est vrai, l'objet d'une procédure d'arbitrage devant la chambre de commerce internationale et d'une action judiciaire devant la cour d'appel de Paris, dont la prochaine audience consacrée à cette affaire est prévue pour le 18 mars.

SOCIAL

Le travail noir n'est pas réellement combattu par les organisations syndicales

estime un rapport du B.I.T.

De notre correspondante

« Le problème du « travail noir » doit être relié au contexte général du chômage, de l'insuffisance de certains revenus et de la pratique du travail à domicile », a déclaré F.O. après la publication d'un rapport de M. Fau sur le travail illégal » (« le Monde » du 24 février) Comme l'indique ci-dessous notre correspondante à Genève, le travail clandestin, noir, illégal, est, selon le Bureau international du travail, un mal dévastateur qui a aussi ses attraits.

Genève. — Le scandale des cinquante-deux millions d'enfants qui travaillent dans le monde, l'exploitation des travailleurs immigrés, les risques d'accident provoqués par l'insomnie et le surmenage physique et mental dénoncés par le B.I.T., illustrent les aspects les plus révoltants du travail noir. Mais ils ne cernent pas pour autant le problème complexe qui, par sa nature même, n'est guère aisé à déterminer. On sait cependant que ce travail illégal, qui fut longtemps pratiqué de manière anarchique ou occasionnelle, est devenu un phénomène organisé avec minutie, s'étendant à toutes sortes de secteurs et entraînant, tant pour la sécurité sociale que pour le fisc, des pertes astronomiques et sans cesse croissantes.

Une récente étude du B.I.T. nous rappelle entre autres, pour ne citer que l'exemple de la France, que « *des organisations clandestines ont construit des pavillons en Bretagne, un immeuble de six étages, plus trois niveaux et sous-sol à Paris, une maison de quatre étages à Nice ; dans un quartier parisien, une opération « coup de poing » de la police a permis de découvrir deux cent dix-sept ateliers de confection clandestine exploitant des travailleurs étrangers sans permis de travail. On a constaté aussi qu'une fabrique de produits de beauté employait sans contrat de travail et sans les déclarer quelque deux mille employés chargés de la vente.* » En outre, le trafic organisé de main-d'œuvre clandestine est florissant. Le nombre de travailleurs illégaux se situe, selon certaines évaluations, à un million et demi d personnes, employées pour un tiers dans le bâtiment. Ainsi, 50 % de la production du ciment échapperait aux professionnels du bâtiment.

Mais le travail noir ne signifie pas forcément exploitation, notamment dans le cas des cumulards. Ces derniers accomplissent, outre leurs tâches professionnelles légales, les travaux noirs parce qu'ils estiment leurs revenus insuffisants ou parce qu'ils cherchent à se recycler professionnellement et consacrent à cette activité secondaire de neuf à dix-huit heures par semaine, ce qui représente pour plus de la moitié d'entre eux une activité hebdomadaire de cinquante heures. Selon le B.I.T., aux États-Unis et au Canada, un quart de la population cumule ; l'Allemagne fédérale compte deux millions de cumulards ; en Italie, 65 % des professeurs d'université ont une activité rémunératrice complémentaire.

Si les travailleurs immigrés illégaux sont pour la plupart du temps sous-payés, d'autres travailleurs occasionnels reçoivent une rémunération supérieure à celle d'un travail équivalent légalement exécuté. L'employeur y gagne quand même puisque le travail noir lui épargne toutes les charges fiscales et sociales. Le B.I.T. analyse aussi le cas des travailleurs marginaux, qui se comptent par centaines de milliers et dont le nombre ne cesse d'augmenter. Ces jeunes gens et ces jeunes filles, rebutés par l'aspect fastidieux et répétitif d'un travail régulier et par le poids des impôts, préfèrent travailler au moment où cela leur convient, préservant ainsi leur disponibilité. Leur sécurité ne les alarme guère car, dans la conjoncture actuelle, ils recherchent avant tout la liberté et apprécient l'imprévu

Le B.I.T. précise que le travail noir, en dépit des condamnations officielles, n'est pas réellement combattu par les organisations de travailleurs, qui « *ne font presque jamais mention de ce phénomène dans le document approuvé par leurs congrès* ». L'opinion considère souvent avec une certaine indulgence le travail noir, perçu et jugé généralement sous la forme inoffensive qu'est le bricolage. Les partisans du travail noir affirment qu'il représente pour de nombreuses personnes le seul moyen de survivre. Pour leur part, de nombreux employeurs ne sont sensibles qu'aux avantages matériels que ces procédés illégaux leur procurent. Comment s'étonner dans ce cas que les mesures adoptées par les divers pays pour lutter contre le travail noir aient été, toujours selon le B.I.T., insuffisantes sinon tout à fait inefficaces ? Le travail noir garde son irrésistible attrait.

I. V.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Recul très important de la C.G.T. chez Chausson à Gennevilliers

La C.G.T. a enregistré un recul très important aux élections des délégués du personnel à l'établissement Chausson de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), puisqu'elle chute de 64 % des voix à 47,4 %.

La C.G.T., dans le collège des ouvriers, recueille, en effet, 47,4 % des voix aux élections de janvier 1981 (qui avaient lieu au titre de l'année 1980, en raison d'un différend opposant la C.G.T. à la direction), au lieu de 64,1 % des voix lors du précédent scrutin, en 1979 (si l'on additionne les résultats de l'établissement Chausson et ceux de Chenard, fusionné pour le vote de janvier 1981).

Cette perte d'influence bénéficie, en premier lieu, à F.O., qui gagne dix points, et à la C.F.D.T., six points.

Le recul de la C.G.T. chez Chausson s'explique, selon la C.F.D.T., mais aussi selon d'autres observateurs, par le mécontentement des ouvriers marocains — qui constituent la majorité des immigrés de l'usine, lesquels représentent 60 % des ouvriers — à l'égard des campagnes communistes contre l'immigration et, notamment, l'affaire de Montigny-les-Cormeilles, où une famille marocaine a été accusée publiquement de trafic de drogue.

Il est assez exceptionnel d'observer, lors d'élections professionnelles, des variations aussi grandes. Une perte ou une progression de 3 à 5 % est considérée comme significative. Des régressions plus graves ont été notées ces dernières années, au détriment de la C.G.T., par exemple chez Creusot-Loire, à Dunkerque, en avril 1980 (— 12,61 %), chez Ford, à Bordeaux, en mars 1980 (— 16,69 %), et, en 1978, — 10 à — 14 % dans certains collèges de Renault à Billancourt, Douai, et — 7 % aux Houillères de Lorraine.

Collège des ouvriers : inscrits, 3 545 voix (3 510 en 1979 en regroupant les établissements de Chenard et de Chausson). Votants : 2 518 (2 327). Bulletins blancs : 234 (234). Exprimés : 2 294 voix (2 093). Ont obtenu : C.G.T., 1 088 voix (1 342 en 1979), soit 47,4 % (64,1 %) ; F.O. 622 voix (351), soit 27,1 % (16,8 %) ; C.F.D.T., 581 voix (400), soit 25,3 % (19,1 %).

LES VISAGES RESTENT FERMÉS

« *C'est évidemment lié aux dénonciations de Montigny et de Vitry* », affirme sans ambages un militant C.G.T. A la porte de Chausson, à Asnières, si l'on évoque la question, les visages restent fermés. « *C'est de la politique tout ça* », se contente de dire un Marocain, avant de s'éloigner. « *Je suis honnête moi, c'est tout* », répond un second tout aussi pressé. Un Français, qui circule d'atelier en atelier, affirme, « *pour des raisons personnelles* », ne plus être syndiqué. « *C'est du racisme, bien sûr. On peut faire des erreurs. Ils ont fait des excuses ici : une fête avec du couscous. J'ai voté comme d'habitude. S'il n'y a pas la C.G.T., il n'y a rien pour l'ouvrier. Peut-être 5 % ont changé de vote à cause de ça, mais pas plus. Ça explique pas tout* » La cinquantaine, dix ans de Chausson derrière lui, il est le seul à tenter de donner son point de vue. « *Il faudrait une réunion de tout le monde pour comprendre*, conclut-il prudent. *Il y a eu des disputes à l'atelier, très dures* ». — D. R.

AGRICULTURE

LA NÉGOCIATION SUR LES PRIX AGRICOLES

M. Méhaignerie expose les trois objectifs de la France

De notre correspondant

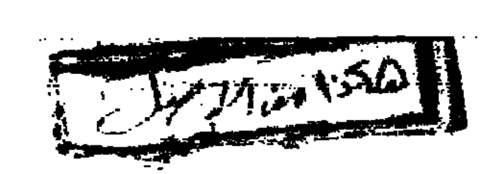
Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture des Dix exposaient ce mardi matin 24 février leurs premières réactions aux propositions de prix de la Commission européenne. M. Méhaignerie a indiqué quels seraient les trois principaux objectifs de la France dans cette négociation : le retour à l'unité des prix (battue en brèche par les variations des monnaies) avec comme corollaire l'élimination rapide des montants compensatoires monétaires positifs (M.C.M.) appliqués par l'Allemagne et par le Royaume-Uni, des relèvements de prix plus substantiels que ceux proposés par la Commission (7,8 % en moyenne), le refus du « superprélèvement » dissuasif que la Commission veut appliquer aux laiteries qui augmenteraient leur production

M. Méhaignerie a salué l'« *effort de cohérence* » accompli par la Commission. Il apprécie en particulier le programme de démantèlement des M.C.M. positifs. La Commission demande que les M.C.M. allemands (8,8 points aujourd'hui) et britanniques (18 points), lesquels jouent les uns et les autres comme des taxes à l'importation et des subventions à l'exportation, et de ce fait gênent les Français, soient réduits de 5 points. « *C'est le strict minimum* », commente le ministre français. L'opération promet cependant d'être difficile à mener à bien. Les Britanniques ne sont pas disposés à faire ce qui leur est demandé, c'est-à-dire à réévaluer le taux vert de la livre pour le rapprocher du taux réel pratiqué sur le marché des changes, ce qui chez eux se traduirait par une moindre augmentation de leurs prix agricoles et par une réduction des taxes qui les favorisent. « *Ils préfèrent assurer l'expansion de l'agriculture anglaise à l'abri de leurs M.C.M.* », estime M. Méhaignerie.

M. Méhaignerie relève des insuffisances dans les propositions de Bruxelles : « *La Commission reconnaît que le revenu agricole a diminué, mais elle n'en tire pas les conclusions quant au relèvement des prix* » Paris demandera donc des hausses suffisantes pour maintenir le revenu, mais, pour ne pas alourdir la charge à supporter par le budget européen, M. Méhaignerie proposera un certain nombre d'économies de gestion.

M. Méhaignerie rejette enfin l'idée d'appliquer un superprélèvement laitier dissuasif « *Cela gèlerait les structures d'exploitation laitière dans la C.E.E. et donnerait une rente de situation à certains pays membres* », a-t-il expliqué. Pour les Français, dont la modernisation laitière est loin d'être achevée et qui détiennent donc des réserves de productivité importantes, le quasi-blocage de la production qui résulterait de la mise en œuvre du superprélèvement tel qu'il est conçu par la Commission ne peut en effet qu'être considéré d'un très mauvais œil. Les Allemands eux aussi y sont hostiles. Il restera aux uns et aux autres à proposer une autre solution pour enrayer — ce que tout le monde veut — l'accumulation d'excédents difficiles à résorber

PHILIPPE LEMAITRE.



Faits et chiffres

Affaires

● *M. Marvin Davis*, président de la Davis Oil Company, a proposé d'acheter les quelque dix millions et demi d'actions de la Twentieth Century Fox, pour une somme supérieure à 630 millions de dollars, a annoncé le 23 février un responsable de la firme cinématographique. M. Davis a offert 60 dollars par action, alors qu'elles étaient cotées 53,375 dollars à la clôture des cours, le 20 février, à Wall Street.

● *La firme Nippon Kogaku*, qui fabrique les Nikon (appareils photographiques), va acheter la totalité des actions de son concessionnaire aux Etats-Unis, Ehrenreich Photo Optical Industries (EPOI), pour environ 17,5 millions de dollars. Ce rachat par la société japonaise est conforme à la stratégie des firmes nippones. Il doit être décidé fin avril lors d'une assemblée des actionnaires et approuvé par les autorités américaines, a indiqué un porte-parole de Nikon.

● *Des crédits pour l'exportation d'ingénierie.* — Des crédits de l'ordre de 20 millions de francs viennent d'être mis à la disposition du ministère du commerce extérieur pour aider à l'exportation de l'ingénierie française. L'attribution de ces crédits « *interviendra de façon sélective, selon un processus qui va être immédiatement mis en place*, indique le ministère du commerce extérieur. *Seront éligibles à ce soutien les projets jugés particulièrement intéressants pour l'économie française et qui présentent des risques importants à l'exportation* ». Il s'agit notamment d'aider les P.M.E., le plus souvent groupées, qui en outre vont bénéficier d'un élargissement de la couverture par l'assurance-exportation des risques encourus lors des opérations de ventes à l'étranger.

● *M. Farnoux entre chez France-Câbles.* — M. Abel Farnoux, ancien président de Vidéocolor, entre dans le groupe France-Câbles Radio comme conseiller du président, M. Fargette. Société d'Etat, France-Câbles Radio est en quelque sorte le « bras industriel » de la direction générale des télécommunications. Elle gère des stations de radio et de télécommunications hors de France, s'occupe de la pose de câbles sous-marins et contrôle trois filiales, notamment Télésystèmes spécialisée dans les réseaux de transmissions de données. M. Farnoux, qui mena pour Vidéocolor et le groupe Thomson de nombreuses négociations internationales dans le secteur de l'électronique grand public, va être chargé, dans l'immédiat, de missions en France et à l'étranger pour le compte du directeur général des télécommunications et en liaison avec le développement de la télématique européenne.

● *Thomson C.S.F. se désengage de l'industrie solaire.* — Le groupe Thomson vient de prendre deux décisions qui marquent un changement de son attitude vis-à-vis du solaire. D'une part, la société Sahel, chargée de développer et de vendre des systèmes d'énergie solaire, est dissoute. Elle avait été créée en février 1979 en coopérative 50/50 avec le groupe pétrolier américain Exxon. D'autre part, Thomson-C.S.F. a dénoncé l'accord de recherche à long terme sur le silicium qu'elle avait signé avec Pechiney-Ugine-Kuhlmann. Il semble que l'état-major du groupe Thomson a finalement décidé de recentrer ses efforts sur un certain nombre de domaines traditionnels, le solaire nécessitant, au fil des ans, des investissements de plus en plus lourds.

Etranger

BELGIQUE

● *La Belgique* a accordé à la Chine un prêt de 300 millions de francs belges sans intérêt, le second de ce montant en deux ans, indique Chine nouvelle. Elle précise que ce prêt sera utilisé pour des achats d'équipements industriels belges pour le paiement des services qui en relèvent.

PORTUGAL

● *Les investissements étrangers au Portugal* ont atteint 10,7 milliards d'escudos en 1980 (environ 930 millions de francs) contre 4,3 milliards en 1979, en augmentation de 151 %. Selon l'Institut portugais des investissements étrangers (I.I.E.), la moitié de ces investissements proviennent de pays de la C.E.E. contre 25,7 % pour les pays de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.). La France, avec 1,7 milliard d'escudos (environ 150 millions de francs) vient en tête, suivie de la Suisse (1,6 milliard). Les plus gros investissements étrangers se sont portés dans le secteur commercial (21 %), la branche mécanique et le matériel de transports (15,8 %), l'industrie chimique (12,3 %) et l'industrie du papier (11,5 %). — *(A.F.P.)*

SUEDE

● *Les investissements suédois à l'étranger* ont totalisé 3 800 millions de couronnes en 1980, soit 300 millions de plus qu'en 1979 aux prix courants, mais légèrement moins en volume. Près d'un tiers du total, soit 1 200 millions de couronnes, a été réalisé aux Etats-Unis. La Grande-Bretagne a absorbé 313 millions, la France 249 millions et le Danemark 162 millions. Cependant, les investissements étrangers en Suède ont doublé, passant de 790 millions à 1 600 millions de couronnes. La France est arrivée en tête avec 524 millions de couronnes, suivie par les Etats-Unis (404 millions) et l'Allemagne fédérale (239 millions). — *(Agefi.)*

Social

● *Télématique : la C.F.D.T. demande un débat public.* — M. Pierre Hureau, secrétaire national de la C.F.D.T., et les dirigeants des fédérations concernées par la télématique, notamment les P.T.T., ont tiré, lundi 23 février, les conclusions du colloque organisé en décembre dernier par l'Union confédérale des ingénieurs et cadres C.F.D.T. sur les changements technologiques. Ils ont annoncé l'envoi d'une lettre au président de la République, réclamant « *un débat public sur l'information, la communication et les nouvelles techniques* », ainsi que la création d'une commission *ad hoc* de parlementaires, de représentants des syndicats, de responsables des entreprises fabriquant des nouveaux matériels, de juristes et de membres d'associations du cadre de vie et de la consommation. La C.F.D.T. a également l'intention de s'adresser en ce sens aux différents candidats à la présidence de la République.

● *Après sept semaines de grève des dactylos-codeuses* du centre de l'INSEE à Nantes, — qui réclament quarante-cinq minutes de repos supplémentaire par jour (*le Monde* du 13 février), — la direction a proposé, lundi 23 février, la création d'une commission paritaire d'enquête pour examiner les conditions de travail sur les nouvelles consoles de visualisation. Cette commission devait se réunir dès mardi.

● *Les négociations sur les chômeurs en fin de droit : l'UNEDIC demande de nouvelles améliorations.* — Le bureau de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC), qui gère l'indemnisation du chômage, s'est réuni, lundi 23 février, pour examiner les nouvelles propositions du gouvernement. Il a estimé celles-ci insuffisantes, malgré certaines modifications (abaissement de quarante-cinq à quarante ans pour le droit à prolongation des indemnisations), et réclamé une nouvelle audience à M. J. Matteoli, ministre du travail et de la participation.

● *Occupation et évacuation d'une agence de l'A.N.P.E. à Marseille.* — Un local de l'A.N.P.E. a été occupé, lundi 23 février, à Marseille, pendant plus de trois heures, par une cinquantaine de demandeurs d'emploi parmi lesquels se trouvaient des jeunes gens. Les forces de police sont intervenues et douze interpellations effectuées. Parmi les personnes interpellées se trouvaient M. André Millo, conseiller général, et Mme Simone Ruze, conseillère municipale, tous deux membres du parti communiste. Après leur audition, les douze manifestants ont été relâchés.

● *Les trente-quatre salariés* de la cafétéria du centre commercial de Rennes sont en grève depuis vendredi 20 février et occupent les locaux pour protester contre la modification de leur contrat de travail décidée par les nouveaux dirigeants de cet établissement, la société Marest de Brest. Celle-ci a décidé de substituer la convention collective de la restauration à la convention collective de la distribution. Cette modification se traduit notamment par l'obligation de travailler les dimanches et jours fériés, la suppression des jours de congé pour heures supplémentaires, de la participation aux bénéfices, des indemnités pour frais de garde et des retours assurés en taxi (plusieurs femmes avaient été agressées), l'obligation de polyvalence entre tous les postes de travail. Elle s'accompagne d'un blocage des salaires tant qu'ils seront supérieurs à ceux pratiqués dans les autres établissements de la société. — *(Corresp.)*

MONNAIES

FORTE REMONTÉE DU MARK

L'événement du mardi 24 février a été la forte remontée du mark sur les marchés des changes vis-à-vis d'un dollar qui reste pourtant très ferme (4,94 F à Paris contre 4,91 F).

Le cours de la monnaie américaine, qui était passé, lundi 23 février, de 2,08 DM vendredi à 2,13 DM et même 2,14 DM mardi en début de matinée, est revenu, en fin de matinée à 2,11 DM. Cette revalorisation subite de la monnaie ouest-allemande s'est, logiquement, étendue au Système monétaire européen : à Paris, le cours du mark est passé de 2,33 F à 2,34 F, et le phénomène est identique à Amsterdam, Bruxelles, Londres et Zurich. C'est la forte hausse du taux d'intérêt en Allemagne fédérale qui est à l'origine de ce phénomène. Mettant en application ses décisions de la semaine dernière, la Bundesbank a fait brutalement monter le loyer de l'argent outre-Rhin, passé de 12 % à 16 % au jour le jour et de 12 % à 14 % à un mois, ce qui rejoint et dépasse les taux britanniques, et laisse à 3 % ou 4 % au-dessous les taux français (11 % à 12 %).

Du coup, les opérateurs se hâtent de racheter les marks qu'ils avaient vendus à découvert, d'autant que la détente des taux se poursuit aux Etats-Unis, où le directeur du budget, M. Stockman a parlé d'une « désescalade spectaculaire en très peu de temps ». Propos qu'il a dû rectifier peu de temps après.

Le cours de l'once d'or a peu baissé à 503,75 dollars contre 506,50 dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep + ou Dép. —		SIX MOIS Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,9390	4,9400	— 195	— 170	— 380	— 340	— 935	— 790
$ can.	4,1500	4,1600	— 200	— 160	— 355	— 300	— 755	— 600
Yen (100).	2,3880	2,3960	+ 30	+ 65	+ 110	+ 155	+ 455	+ 565
DM	2,3360	2,3400	— 50	— 30	— 45	— 10	+ 60	+ 140
Florin	2,1280	2,1350	+ 15	+ 40	+ 50	+ 85	+ 230	+ 320
F.B. (100).	14,3700	14,4000	— 200	— 20	— 330	— 50	— 650	+ 60
F.S.	2,5775	2,5840	+ 55	+ 85	+ 165	+ 205	+ 610	+ 735
L. (1 000).	4,8700	4,8825	— 255	— 185	— 540	— 430	—1430	—1180
£	11,0800	11,0950	— 250	— 130	— 265	— 115	+ 240	+ 680

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	12	13 1/2	13 1/2	14	12 3/4	13 1/4	11 7/8	12 3/8
$ E.-U.	14 7/8	15 1/8	15 7/8	16 1/4	16 1/16	16 7/16	16 5/8	17
Florin	8 7/8	9 1/8	9 1/8	9 7/8	9 3/8	10 1/8	9 3/4	10 1/4
F.B. (100).	10 1/4	11 3/4	11 7/8	12 5/8	12 3/8	13 1/4	12 3/4	13 1/2
F.S.	3 3/4	4	7 1/4	7 7/8	7 1/8	7 3/4	7 1/8	7 3/4
L. (1 000).	14 3/4	16 1/4	17 1/4	18 3/4	17 1/8	18 5/8	18	19 1/2
£	14	14 1/2	13	13 3/4	12 1/2	13 1/4	11 7/8	12 5/8
Fr. franç.	11	11 1/4	11	11 1/4	12	12 1/4	12 3/8	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des mesures d'accompagnement pour éviter le traumatisme provoqué par les grands chantiers de travaux publics

M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, devait commenter, le 24 février, les décisions prises, le 20 février, au comité interministériel d'aménagement du territoire. Parmi les nombreux dossiers régionaux examinés par le gouvernement, c'est celui des grands chantiers liés à la construction des centrales nucléaires qui constitue l'essentiel de l'ordre du jour.

● *La politique des grands chantiers.* — Elle a été lancée en juillet 1975 pour redresser les erreurs d'organisation et de coordination qui avaient marqué, par exemple, la construction du complexe industriel et portuaire de Fos. On avait parlé de « traumatisme » des populations et des collectivités locales.

Il s'agit d'essayer, désormais, lors des grands chantiers électronucléaires, qui durent de huit à douze ans, et emploient, dans ce laps de temps, de trois mille à cinq mille cinq cents travailleurs, de faciliter l'insertion de ces personnes dans l'environnement local ,et donc de hâter la réalisation des équipements d'accueil.

A Paluel, en Seine-Maritime, par exemple, quatre tranches de 1 300 mégawatts sont prévues. On escompte quatre mille sept cents ouvriers de chantier en janvier 1982. Le programme d'accueil portera sur 464 millions de francs, payés par l'Etat, l'E.D.F., le département, divers organismes de logement, mais, surtout, par les communes concernées.

Pour les treize grands chantiers dont les programmes d'accueil ont déjà été approuvés, les investissements prévus au titre de la politique spécifique d'accompagnement s'élèvent à 4,163 milliards de francs.

M. Chadeau a précisé que cette procédure avait aussi pour objectif de favoriser le recrutement local de la main-d'œuvre (formation professionnelle à Nogent-sur-Seine) et de recourir aux services des entreprises régionales (à Belleville-sur-Loire).

Sur 20 652 personnes employées à la réalisation des centrales, 7 650 ont été recrutées localement. Il a aussi indiqué que le gouvernement n'envisageait pas d'appliquer cette procédure aux travaux du T.G.V., du canal Rhin-Rhône ou des autoroutes, *« qui n'emploient que peu de main-d'œuvre »*.

● *Les actions ville-pays.* — L'idée consiste à créer de nouvelles procédures pour resserrer les liens de solidarité entre des villes, petites et moyennes, et les communes rurales alentour. Deux expériences seront lancées, à Dreux (Eure-et-Loir) et à Noyon (Oise).

● *Les centres régionaux de culture scientifique technique et industrielle.* — Pour faire le pendant du futur musée des sciences et de l'industrie de la Villette, les centres de province assureront des fonctions de recherche, d'étude, d'innovation, et *auront des actions pédagogiques complètes »*. Les premières subventions bénéficieront au quartier de mine témoin d'Alès et au musée de la mine et des aciers spéciaux de Saint-Etienne.

● *Les crédits du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT).* — Comme à l'accoutumée, le gouvernement et la DATAR n'ont pas pu résister à la tentation de saupoudrage politique qui caractérise l'affectation des crédits du FIAT et, par conséquent, altèrent sa crédibilité et son efficacité.

Ces mini-subventions vont de la création d'un centre de micropropagation des plantes cultivées en Aquitaine à l'aménagement de l'aérodrome d'Ussel et à la Maison espagnole de Cambrai, sujets qui relèvent pourtant, à l'évidence, davantage des compétences locales et régionales que d'une réunion de ministres.

● *La station thermale d'Ussat-les-Bains* (Ariège), sa source, son casino, son hôtel et son golf ont été vendus, le 24 février, aux enchères selon la procédure de « la bougie » à une société d'investissement franco-néerlandaise, la Proteco.

Celle-ci a acquitté la somme de 2 010 000 francs et s'est engagée à investir en trois ans 15 millions de francs pour ranimer une station qui se mourait. En effet, Ussat-les-Bains a accueilli, en 1980, quatre cent quatre-vingt-deux curistes seulement et l'hôpital de Pamiers, gérant de la source thermale, ne disposait pas des fonds nécessaires au développement du centre.

M. Pourchon (P.S.) demande au Conseil d'État d'annuler neuf décrets relatifs aux compétences des régions

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Neuf des treize décrets publiés le 15 février au *Journal officiel* (*le Monde* du 17 février) et destinés, selon le premier ministre, à *« fixer un cadre plus clair et plus précis aux interventions des établissements publics régionaux »*, font l'objet d'un recours en annulation auprès du Conseil d'État par M. Maurice Pourchon (P.S.), président du conseil régional d'Auvergne.

M. Maurice Pourchon, qui avait eu l'occasion de condamner ces décrets, le 20 février, lors d'une session extraordinaire du conseil régional consacrée à l'emploi, a été mandaté pour engager ce recours par la commission régionale déléguée.

Ces textes, estime-t-il, « *loin d'étendre les compétences des régions, limitent gravement leur capacité d'action bien au-delà de ce que la loi de 1972 voulait* ».

Pour la commission déléguée, *« les transferts de compétence devraient impliquer des transferts de ressources, ce qui n'est pas le cas »*.

« Nous ne voulons pas, a insisté M. Maurice Pourchon, *être une simple machine d'accompagnement du Plan, nous ne voulons pas non plus être les gendarmes d'une région. »*

Les décrets en question font peser *« les plus graves menaces sur les politiques engagées par le conseil régional d'Auvergne, notamment en faveur du tourisme, de l'agriculture et de la réhabilitation du patrimoine H.L.M. »*.

JEAN-PIERRE ROUGÉ.




AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET VARIN - BERNIER

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1980 au cours de sa séance du 19 février 1981.

Le bénéfice net ressort à 30 446 943 F contre 23 583 223 F en 1979, en progression de 29,10 %.

Le conseil proposera, à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 avril 1981, l'affectation de 2 669 840 F à la réserve légale et de 12 168 894 F à la réserve statutaire.

Il proposera également la distribution d'un dividende global par action de 22,50 F, égal à celui mis en paiement en 1980, comprenant un dividende distribué de 15 F et un avoir fiscal de 7,50 F (impôt déjà versé au Trésor). Cette répartition s'applique à un capital augmenté de 35,3 %. Les actions nouvelles souscrites ou attribuées gratuitement en 1980 bénéficient intégralement de cette répartition.

Le conseil d'administration a également décidé de soumettre à une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le 29 avril 1981, un projet de distribution gratuite d'actions au personnel de la S.N.V.B., dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980. Il sera proposé d'augmenter le capital de 3 % par création de trente mille six cent soixante-douze actions d'une valeur globale de 8 766 977 F. Leur répartition s'effectuera à l'intérieur d'un écart maximum de 1 à 3, par référence au salaire perçu et à l'ancienneté. Cette augmentation de capital donnera lieu à une créance sur l'Etat au profit de la société s'élevant à 5 698 535 F.

Damart serviposte

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'exercice 1980 a atteint 629,2 millions de francs, contre 495,6 millions l'exercice précédent (+ 26,97 %).

Il marque une évolution très satisfaisante après l'exercice 1979 qui avait été exceptionnellement bon. Les ventes ont ainsi progressé de 69 % en deux ans.

Pour 1980, l'augmentation des ventes par correspondance ressort à 28,67 % et celle des centres-conseils à 23,52 %.

Le directoire a adopté, en application de la loi du 24 octobre 1980, un projet de résolution favorable à la distribution d'actions au personnel. Cette distribution d'actions, qui intéresse environ mille cinq salariés, conduira à émettre environ quatre mille huit cent quatre-vingt-douze actions nouvelles. Ce projet sera soumis à une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire, prévue pour le 25 juin 1981.

SNI SICAV — SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT

Le conseil d'administration de la Société nationale d'investissement SICAV, réuni le 16 février 1981, sous la présidence de M. Henri Parent, a définitivement arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Le nombre de titres en circulation au 31 décembre 1980 s'élevait à 1 974 745 contre 2 195 127 au 28 décembre 1979. Le montant de l'actif net en fin d'exercice s'établissait à 1 291 727 480,18 francs contre 1 229 719 519,26 francs au 28 décembre 1979 et la valeur liquidative par titre ressortait à 654,12 francs contre 560,20 francs.

Le résultat d'exploitation permettra au conseil de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le vendredi 10 avril 1981, à 15 heures, 61, rue de la Victoire, 75009 Paris, de distribuer un dividende net de 30 francs correspondant avec l'avoir fiscal à un montant global de 35,79 francs, contre 25,70 francs net et 31,43 francs en 1979.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN ÉGYPTE

M. Maurice LAURE, sur invitation du Président de la National Bank of Egypt, M. Abdel Moneim ROUSHDY, s'est rendu au Caire du 17 au 21 février à l'occasion d'un Conseil de la filiale commune des deux Etablissements, la NATIONAL SOCIETE GENERALE BANK S.A.E.

Il a été reçu en audience par le Vice-Président de la République Egyptienne, M. Hosny MOUBARAK, et s'est entretenu notamment avec M. Fouad Kamal HUSSEIN, Ministre des Finances, M. Taha ZAKI, Ministre de l'Industrie et des Ressources Minières, M. Maher ABAZA, Ministre de l'Energie et de l'Electricité, et M. Ali Gamal EL NAZER, Ministre du Tourisme. Il a rencontré de nombreux banquiers et industriels et a confirmé la création, au Caire, entre la SG2 et la NATIONAL BANK OF EGYPT, première banque nationale égyptienne, d'une société de conseil et de logiciels informatiques.

Les coordonnées de la Société Générale en Egypte sont :

Bureau de représentation :
9 Talaat Harb Street (7e étage) Le Caire
BP 2590 Le Caire
Télex 92512 SGCAI UN
Téléphone 753 057 et 740 346.

Activité bancaire (filiale) :
NATIONAL SOCIETE GENERALE BANK S.A.E.
4 Talaat Harb Street (2e étage) Le Caire
Télex 307 NASOG CAIRO
et 93894 NASOG CAIRO
Téléphone : 747-396, 747-498 et 747-291.

bail investissement

Le capital de Bail Investissement se trouve désormais porté à 255 023 100 francs, par suite de la conversion en 1980 de 115 314 obligations convertibles émises en 1973. Au 31 décembre 1980, il ne restait plus que 64 310 obligations convertibles en circulation.

En tenant pour probable la conversion de ces derniers titres, les fonds propres de Bail Investissement seront de l'ordre de 455 millions de francs, après la mise en réserve et le report à nouveau d'usage de la fraction non distribuée des résultats de l'exercice 1980.

L'activité de Bail Investissement en 1980 a été particulièrement soutenue puisque, dans une conjoncture maussade, les opérations nouvelles engagées dépassent un montant de 300 000 000 de francs, contre 320 000 000 de francs en 1979.

La moitié de ce nouveau patrimoine — constitué en grande partie d'opérations de montants unitaires inférieurs à 5 000 000 de francs et implantées sur l'ensemble du territoire français — sera conservé en pleine propriété par la société.

Cet effort considérable de développement du patrimoine propre dans une période où le coût de l'argent est cher sera source importante de profit pour les années futures, mais pèse sur le compte d'exploitation de l'exercice.

Pour cette raison, alors que les recettes sociales ont augmenté de plus de 20 %, le résultat net par action ne devrait traduire qu'une progression modérée

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

Le conseil d'administration, réuni le 19 février 1981, a examiné les comptes provisoires de l'exercice clos l 31 décembre 1980, qui feront apparaître des résultats en progression de plus de 50 % par rapport à ceux de 1979.

Le conseil a également noté les conditions satisfaisantes dans lesquelles s'est déroulée la souscription à l'augmentation de capital portant celui-ci à 8 443 600 F, souscription qui a été officiellement close le 5 février.

Enfin, le conseil a décidé de soumettre à une prochaine assemblée générale extraordinaire une résolution prévoyant une distribution d'actions en faveur du personnel de la société dans les conditions prévues par la loi du 24 octobre 1980.

CHAMPAGNE MUMM

Le conseil d'administration de G. H. Mumm et Cie a décidé, lors de sa réunion du 9 février 1981, de soumettre à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui se tiendra le même jour que l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1980, un projet de distribution gratuite d'actions au personnel de la société et de ses filiales, en application des dispositions de la loi no 80 834 du 24 octobre 1980 et des textes ultérieurs s'y rapportant.

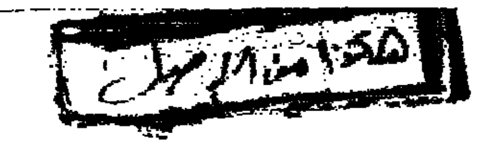
CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

INDEMNISATION DES AYANTS DROIT DES SOCIÉTÉS ET ENTREPRISES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES

Pour permettre la préparation du trentième tirage d'amortissement des obligations indemnitaires 3 % à intérêt complémentaire variable « Caisse Nationale de l'Energie » Fonds Electricité et Gaz de France, et « Caisse Nationale de l'Energie » Fonds Electricité et Gaz d'Algérie, prévu pour le lundi 4 mai 1981,

Les opérations d'indemnisation et de regroupement des coupures de 50 francs et 10 francs en obligations de 100 francs seront suspendues à compter du lundi 16 mars 1981 pour être reprises le mardi 5 mai 1981.

En conséquence, les justificatifs représentant les droits à l'indemnisation, ainsi que les demandes de regroupement, devront être déposés chez les établissements agréés de telle sorte que ceux-ci puissent présenter leur remise à la Caisse Nationale de l'Energie, au plus tard le vendredi 13 mars 1981.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 FÉVRIER

Léger progrès

Dans un marché toujours très calme, les valeurs françaises restent dans l'ensemble bien disposées. L'indicateur de tendance termine en hausse d'environ 0,10 %.

La hausse des taux d'intérêt à court terme n'a pas été prise en compte par les investisseurs. Le nouveau sondage d'opinion défavorable au président Giscard d'Estaing n'a pas eu non plus d'influence sur le comportement des opérateurs, qui restent assez sélectifs dans leurs interventions.

Parmi les valeurs les mieux disposées, on note Institut Mérieux (+ 9,4 %), au plus haut niveau de l'année, Sacilor (+ 9 %), Union française de banque (+ 4,3 %), Bic (+ 3,6 %), Routière Colas (+ 3,4 %), Peugeot (+ 3,4 %), Mét. nav. Dunk. (+ 3,3 %), Schneider (+ 3,2 %), Pompey (+ 3 %), Usinor (+ 2,6 %), Creusot-Loire (+ 2,6 %).

Les écarts les plus sensibles à la baisse sont enregistrés sur Sommer-Allibert (– 6,3 %), Compagnie française de raffinage (– 5,5 %), Poliet (– 3,7 %), Pétrole B.P. (– 3,4 %), Maritime de Chargeurs (– 3,3 %), Pricel (– 3 %), Docks de France (– 2,9 %).

Aux étrangères, les valeurs américaines se distinguent : Du Pont gagne 6,2 %.

Les mines d'or sont en baisse modérée, malgré le léger progrès, enregistré à Londres, des cours du métal jaune (503,75 dollars contre 501,50 dollars). A Paris, le lingot perd 955 F à 86 995 F et le napoléon 0,50 F à 883,50 F. L'emprunt 7 % 1973 recule de 0,50 %.

La vie des sociétés

U.C.B. — Le dividende proposé est de *10 francs par action. Le résultat* net se monte à 73 millions de francs (contre 115 millions de francs), après dotation de 260 millions de francs à la provision pour éventualités diverses (contre 20 millions de francs).

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE. — Les résultats de l'exercice 1980 devraient marquer une hausse de 50 % par rapport à 1979.

SANOFI. — Les résultats consolidés de 1980 devraient progresser d'environ 25 %.

HOOVER. — La firme britannique enregistre pour l'exercice 1980 un déficit de 4,12 millions de livres (contre un bénéfice de 984 000 livres). Le dividende total de l'année se monte à 6 pence (contre 12 pence).

TRAILOR. — La société enregistre pour l'exercice 1980 un résultat (et non un cash-flow comme nous l'avons indiqué par erreur dans une *précédente* édition) de 4,6 millions de francs. Le cash-flow, quant à lui, s'est élevé à 37,6 millions de francs (contre 40,83 millions).

CANON. — Au cours de l'année 1980, la firme japonaise a réalisé un chiffre d'affaires de 240,7 milliards de yens (contre 187,5 milliards) et un résultat net de 14,7 milliards de yens (contre 11,3 milliards). Le résultat attendu pour 1981 est de l'ordre de 15 milliards de yens.

EXPANSO. — Cette SDR annonce une augmentation de 44 % de son résultat comptable en 1980, soit 4,5 millions de francs. Le dividende est majoré de 18 % à 9 francs, plus avoir fiscal de 3,54 francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	20 févr.	23 févr.
Valeurs françaises	97,5	97,3
Valeurs étrangères	101,7	102,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,6	108,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 fév. .... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/2	24/2
1 dollar (en yens)	206 70	208,35

NEW YORK

Reprise

Bon début de semaine pour WallStreet : l'indice Dow Jones des valeurs industrielles termine à 945,23 en hausse de 9,14 points.

La reprise du marché américain s'explique avant tout par la nouvelle détente enregistrée sur le front des taux d'intérêt. La Chase Manhattan Bank, troisième banque du pays, vient d'abaisser son taux de base à 19 %, tandis que la Continental Illinois réduit le sien à 18,5 %. On constate certes que la Réserve fédérale est intervenue pour que les taux de rendement des Reserve Funds ne baissent pas trop rapidement. Mais la décrue semble maintenant bien amorcée. David Stockman, directeur du budget, prévoit d'ailleurs que, si le programme du président Reagan est adopté, les taux d'intérêt pourront redescendre en dessous de 10 %.

Principales valeurs favorisées : les « blue chips ». Les analystes considèrent en effet que si le programme de Ronald Reagan réussit, ce seront les secteurs de l'industrie de base qui en seront les premiers bénéficiaires.

La plus forte hausse de la séance est enregistrée sur Twentieth Century Fox (+ 8 1/4 à 61 5/8). Alcan Aluminium, dont les investissements vont progresser de 26 % en 1981, gagne 1/2 à 32 1/2. Les valeurs pétrolières sont irrégulières. Les mines d'or sont en recul.

Au total, on dénombre 811 valeurs en hausse contre 676 en baisse. Le volume des échanges s'est un peu contracté (39,59 millions contre 41,90 millions de titres) ; la valeur la plus active étant A.T.T.

VALEURS	Cours 19 févr.	Cours 23 févr.
Alcoa	32 1/4	31 5/8
A.T.T.	52 1/4	52 1/4
Boeing	35 1/2	34 3/8
Chase Manhattan Bank	45 1/4	46 3/8
Du Pont de Nemours	44 1/2	47
Eastman Kodak	72 1/2	74 5/8
Exxon	71	70 5/8
Ford	19 1/2	19 5/8
General Electric	62 1/2	64 3/4
General Foods	30 1/4	30 1/2
General Motors	47 3/8	48 3/8
Goodyear	17 3/4	17 7/8
I.B.M.	61 1/4	62
I.T.T.	28 1/4	28 3/8
Kennecott	23 1/4	23 1/2
Mobil Oil	69 3/8	69 1/2
Pfizer	50 1/4	50 3/8
Schlumberger	103 5/8	107 3/8
Texaco	39 1/8	38 5/8
U.A.L. Inc.	20 3/4	21 1/2
Union Carbide	53 7/8	56 3/4
U.S. Steel	27 7/8	28 3/8
Westinghouse	27 1/2	28
Xerox Corp.	55 5/8	56 3/8

BOURSE DE PARIS 24 FEVRIER COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 20	1 208
5 %	43 70	0 329
3 % amort. 45-54	71	1 710
4 1/4 % 1963	95 10	1 913
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	2 416
Emp. N. Eq. 6 % 67	*99 20*	4 422
Emp. 7 % 1973	7950	..
Emp. 8,80 % 77	98 90	6 702
Emp. 9,80 % 78	82 05	6 122
E.D.F. 7,8 % 61	115 40	0 662
E.D.F. 14,5 % 80-92	97 30	9 725
Ch. France 3 %	198	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	770	770
Ass. Groupe Paris-Vie	*2000*	*2000*
Concorde	344	340
Epargne de France	376	385
Financ. Victoire	286	288
France I.A.R.D.	145	148
GAN (Sté Centr.)	741	740

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	176	184	Immobail B.I.P.	221	219	(M) S.O.F.I.P.	90 20	90 20
U.A.P.	560	560	Immobanque	293	293	Fonc. Lyonnaise	1315	1300
Actibail	140 50	140 10	Immofice	270	276	Immob. Marseille	1809	1754
– (oblig. conv.)	163 80	164 20	Interbail	240 10	240 10	Louvre	270	276
Alsacienne Banque	374	375	– (obl. conv.)	240	....	Savim	134 90	132
Banque Hervet	201 80	200	Laffitte-Bail	185 10	186	Cogifi	202 50	204
Bqua. Hypoth. Eur.	327	328	Locabail Immob.	330	330	Foncina	158	158
Bque. Nat. Paris	280	280	Loca-Expansion	134	135 50	Gr. Fin. Constr.	195 10	200
B.O.I.C.	27 50	27 50	Locafinancière	165	167	Immindo	170	171
(Li) B. Scalb Dup.	139	139	Marseille Créd.	280	280	Imminvest	148	145 50
Banque Worms	208	211	Paris-Réescompte	470	480	Cie Lyon. Imm.	137 50	137 50
C.G.I.B.	31	30	Séquanaise Banq.	258	261	Ufimeg	97	85
Cie Crédit Univ.	360	360 60	Sicotel	143	143	Ugimo	161	161
C.A.M.E.	96	93 20	Siminco	300	300	Union Habit.	268	266
Crédisel	106	105	Sté Cent. Banq.	78 50	79	Un. Imm. France	251	252
Créd. Gén. Ind.	240	....	Société Générale	262	262	Sofragi	282	282
Crédit Lyonnais	281 50	280 50	Soficomi	246	249	Applic. Hydraul.	229	229
Electro-Banque	168 10	170	Sovabail	310	310	Arbois	310	310
Eurobail	145	145	Unibail	310	308	Centen. Blanzy	409 50	409 30
Financière Sofal	355	365 60	Un. Ind. Crédit	289	285	(NY) Centrest	109 50	109 c
Fr. Cr. et B. (Cie)	145 50	145 50	Cie Foncière	165 10	165	(NY) Champex	125	130 d
France Bail	290	289	C.G.V.	210	210	Costindus	420	411
Hydro-Energie	19	....	Fonc. Ch.-d'Eau	840	918 d	Cie Industrielle	301	301

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	164 50	165
Sicomur	179	179
Sofibus	232	225
Rodamco	243 70	244

Autres valeurs hors cote

Alser	131 50	....
Cellulose du Pin	33 30	....
Coparex	601	601
Mes Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	138 20	139 50
Océanic	28 60	14 90 o
Pétrofigaz	420	420
Pronuptia	278	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	221	220
Voyer S.A.	1 45	....
Rorento NV	266	265

Valeurs (extrait)	Cours préc.	Dernier cours
Sperry Rand	281	....
Steel Cy of Can.	140 20	140
Stilfontein	99	95
Suéd. Allumettes	116	121
Tenneco	230	229
Thorn EMI	29	....
Thyssen c. 1 000	143	....
Vaal Reefs	398 50	390
Vieille Montagne	137	....
Wagons-Lits	130	128 50
West Rand	20 55	20 55
O.F.P.-Omn. F. Paris	380	380
Publicis	731	731
Safaa	65 75	65
Sellier-Leblanc	317	311
Waterman S.A.	174	172
Brass. du Maroc	223	....
Brass. Ouest-Afr.	42 30	44
A.E.G.	158	....
Alcan	34 20	38
Alcan Alum.	160	....

SICAV

23/2	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9711 50	9271 12
Actions France	160 09	152 83
Actions-Investiss.	166 58	159 01
Actions sélectives	205 40	196 09
Audificandi	245 68	234 54
A.G.F. 5000	196 86	187 93
Agfimo	305 77	291 90
Alsafi	153 29	146 34
A.L.T.O.	180 59	172 40
Amérique Gestion	274 87	262 41
Bourse-Investiss.	198 31	189 32
C.I.P.	582 48	556 07
Convertimo	176 72	168 71
Cortexa	614	586 16
Credinter	224 36	214 19
Croiss. Immobil.	238 93	228 10
Drouot-France	188 11	179 58
Drouot-Investiss.	415 65	396 80
Energie	200 89	191 78
Epargne-Croiss.	779 80	744 44
Epargne-Industr.	327 44	312 59
Epargne-Inter	404 01	385 69
Epargne-Oblig.	145 14	138 56
Epargne-Unie	503 86	481 01
Epargne-Valeur	262 47	250 57
Euro-Croissance	241 89	230 73
Financière Privée	509 92	486 80
Foncier Investiss.	471 21	449 84
France-Epargne	264 90	252 89
France-Garantie	254 61	249 62
France-Investiss.	240 74	229 82
Fr.-Obl. (nouv.)	340 40	324 96
Francic	193 54	184 76
Fructidor	172 62	164 79
Fructifrance	326 62	311 81
Gestion Mobilière	318 71	304 26
Gest. Rendement	392 51	374 71
Gest. Sél. France	282 06	269 27
I.M.S.I.	259 42	247 66
Indo-Suez Valeurs	383 62	366 22
Intercroissance	180 54	172 35
Interoblig.	5865 17	5694 67
Intersélect France	196 92	187 99
Intervaleurs Indust.	293 32	280 02
Invest. St-Honoré	388 71	371 06
Laffitte-France	154 78	147 75
Laffitte-Oblig.	135 76	129 60
Laffitte-Rend.	154 31	147 31
Laffitte-Tokyo	425 62	406 32
Livret portefeuille	288 94	275 84
Multi-Obligations	*314 32*	*300 07*
Multirendement	122 55	116 99
Mondial Investiss.	231 60	221 10
Natio.-Inter.	524 94	501 14
Natio.-Valeurs	388 82	371 19
Oblisem	124 18	118 55
Paribas Gestion	*293 99*	*280 66*
Pierre Investiss.	302 87	289 14
Rothschild Expans.	459 22	438 40
Sécur. Mobilière	339 67	324 27
Sélec. Mobil. Div.	238 59	227 77
S.P.I. Privinter	152 64	145 72
Sélection-Rendem.	*143 21*	*136 72*
Sélect. Val. Franç.	160 28	153 01
S.F.I. fr. et étr.	264 13	252 15
Sicavimmo	379 08	361 89
Sicav 5000	151 97	145 08
S.I. Est	618 67	590 62
Sivafrance	*247 05*	*235 85*
Sivam	178 18	170 10
Sivarente	165 98	158 45
Sivinter	184 53	176 16
S.I.G.	438 63	418 26
S.N.I.	681 33	650 43
Sogepargne	269 63	257 40
Sogevar	519 92	496 34
Sogínter	594 64	567 68
Soleil Investiss.	302 11	288 41
U.A.P. Investiss.	200 86	191 75
Unifrance	181 32	173 10
Unifoncier	459 65	438 81
Unigestion	359 19	342 90
Uni-Japon	496 06	472 60
Unirente	1257 57	1216 22
Valorem	240 28	229 38
Worms Investiss.	403 85	385 54

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	U.I.S.	300	301	300 80	302
	U.C.B.	162 60	164	164	161
	Un. Fr. Banque	163	170	170	168 50
	U.T.A.	172	169 80	170	169 80
	Usinor	7 85	7 75	7 90	7 60
	– (obl.)	93 20	93 20	93 20	93 20
106	Ford Motor	96 50	98 20	98 20	96 30
230	Free State	228	228	228	228
88	Gencor	88 20	87	86 90	85 25
320	Gen. Electr.	310	321	321	320

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
245	Gen. Motors	234 50	243 90	243 90	239
49	Goldfields	50 50	50 40	50 40	49 40
87	Harmony	89 50	88 60	88 30	88 60
8	Hitachi	7 75	7 75	7 75	7 80
265	Hoechst Akt.	263 20	262 50	262 50	262 50
33	Imp. Chemical	32	31 50	31 50	31 80
280	West Deep	260 50	257 50	257 50	257 50
365	West Hold.	352 50	346	345 50	348 50
285	Xerox Corp.	277 50	276 70	275 50	277 70
2 70	Zambia Corp.	3 04	3 09	3 16	3 03

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/2	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 912	4 914	4 770	5 020
Allemagne (100 DM)	233 210	233 390	227	239
Belgique (100 F)	14 420	14 368	13 750	14 450
Pays-Bas (100 fl.)	213 650	212 740	206	217
Danemark (100 krd)	75 590	75 080	72 500	77 500
Norvège (100 k.)	92 160	91 200	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	11 134	11 014	10 850	11 450
Grèce (100 drachmes)	9 690	9 720	....	....
Italie (1 000 lires)	4 871	4 870	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	258 200	257 750	252	265
Suède (100 krs)	107 830	107 060	104 600	110
Autriche (100 sch)	32 940	33 030	32	33 600
Espagne (100 pes.)	5 747	5 733	5 350	5 750
Portugal (100 esc.)	8 750	8 750	8 100	9
Canada ($ can 1)	4 101	4 089	3 870	4 200
Japon (100 yens)	2 380	2 372	2 270	2 400

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/2
Or fin (kilo en barre)	87800	86900
Or fin (en lingot)	87950	86995
Pièce française (20 fr)	884	883 50
Pièce française (10 fr)	491	499
Pièce suisse (20 fr)	605 20	604 80
Pièce latine (20 fr)	582	583
Souverain	772	780 10
Pièce de 20 dollars	3300 40	3300
Pièce de 10 dollars	1650	1650
Pièce de 5 dollars	832 50	.....
Pièce de 50 pesos	3470	3455
Pièce de 10 florins	612	615

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le gouvernement de Bonn paraît prêt à servir d'intermédiaire pour des discussions entre les deux camps salvadoriens

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement de la R.F.A. est prêt à jouer, sinon le rôle de médiateur, du moins celui d'intermédiaire dans le conflit du Salvador. Le ministère des affaires étrangères a fait savoir, lundi 23 février, que M. Genscher est prêt à rencontrer M. José-Napoléon Duarte, si ce dernier se rend à Bonn, au début du mois prochain, à l'invitation du parti chrétien démocrate. Le chef de la diplomatie ouest-allemande a fait connaître sa position après s'être entretenu avec son homologue de Costa-Rica, M. Bernt Niehaus Quesada, en visite à Bonn. A l'heure actuelle, cependant, il n'est pas encore certain que le chef de la junte au pouvoir à El Salvador participe à la conférence de l'union mondiale des partis chrétiens démocrates, qui doit se tenir à Bruxelles.

La prise de position de M. Genscher n'a rien de surprenant depuis que M. Eagleburger, envoyé spécial du secrétaire d'Etat américain, est venu en Europe pour convaincre ses alliés atlantiques que l'opposition salvadorienne serait soutenue par l'Union soviétique et ravitaillée en armes par le gouvernement cubain. Sans rejeter l'argumentation américaine, Bonn soutient qu'il conviendrait avant tout de favoriser un dialogue entre les forces démocratiques qui existeraient dans les deux camps opposés au Salvador. Tel serait le seul moyen d'éviter, en Amérique latine, un nouvel affrontement entre l'Est et l'Ouest.

A certains égards, Bonn se voit contraint de jouer, dans cette affaire, un rôle qu'il ne désirait pas assumer. La situation au Salvador est devenue le premier test sérieux de la coopération avec les nouveaux dirigeants américains. Or il est clair que ce conflit n'est pas apprécié sur les bords du Rhin, de la même façon qu'à Washington. Le S.P.D. s'est publiquement déclaré solidaire de l'opposition salvadorienne, bien que le gouvernement de la République fédérale, et, en particulier, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, fasse preuve de beaucoup plus de prudence.

La junte, présidée par M. Duarte étant soutenue par le parti chrétien démocrate ouest-allemand, le gouvernement Schmidt se voit contraint malgré lui de jouer, dans le conflit, un rôle conciliateur pour lequel il ne se sentait pas spécialement qualifié et qui comporte des risques sérieux. Ainsi s'explique que M. Genscher vienne d'offrir ses bons offices, en laissant, toutefois, à la C.D.U., le soin d'inviter M. Duarte à Bonn.

Dans les milieux politiques, on n'exclut pas que, si M. Duarte venait à Bonn, des contacts puissent avoir lieu aussi avec des représentants de l'opposition salvadorienne. Le député social démocrate Karsten Voigt, membre de la commission des affaires étrangères du Bundestag, vient en tout cas de faire savoir que son parti est prêt à fournir l'assistance nécessaire pour que le chef de l'opposition au Salvador, M. Guillermo Ungo, puisse engager sur le sol de la R.F.A. des négociations qui seraient, sans doute, impossibles dans son propre pays.

JEAN WETZ.

Au Japon

Le pape a été reçu par l'empereur Hiro Hito

Jean-Paul II a été reçu en audience pendant quarante-cinq minutes, ce mardi matin 24 février, par Hiro Hito, l'empereur du Japon. L'entretien, qui a duré quinze minutes de plus que prévu, a eu lieu au palais impérial au centre de Tokyo. L'événement avait, à l'avance, été critiqué par une partie des mouvements de gauche comme un encouragement donné par l'Eglise catholique au système impérial et aux factions militaristes nippones.

« Je sais que le Japon a observé depuis longtemps un sens moral élevé, et je respecte votre pays », a dit le pape au début de l'entretien. L'empereur, de son côté, a remarqué que la culture européenne avait d'abord pénétré au Japon grâce aux missionnaires catholiques, et, a-t-il dit, « nous leur devons beaucoup ». « J'espère que les échanges de part et d'autre vont se développer, pas seulement sur le plan matériel, mais aussi dans le domaine spirituel », a dit encore Hiro Hito.

De notre correspondant

Tokyo. — Pour Jean-Paul II, l'étape japonaise, la troisième et dernière de son périple en Asie extrême-orientale après les Philippines et Guam, apparaît d'abord comme une visite au pays de l'antéchrist et du *double martyre* : celui des premiers *catholiques*, persécutés du dix-septième au dix-neuvième siècle, et celui des populations d'Hiroshima et de Nagasaki, atomisées en août 1945. C'est aussi, après la ferveur religieuse et le spectacle du sous-développement, une incursion dans le temple du matérialisme et du capitalisme triomphants dont Tokyo est le symbole. C'est enfin un gage donné, par extension, aux autres minorités catholiques d'Asie, celles de Corée du Sud et de Chine notamment.

Il ne faut guère s'attendre, hors de la minorité catholique, à un impact proprement religieux. Cependant, les Japonais devraient se sentir concernés par l'exaltation de valeurs morales communes au catholicisme et à leurs religions et, plus encore, par deux gestes symboliques : la visite à l'empereur, que fut jusqu'en 1945 le dieu vivant de la *religion shintoïste*, et l'appel au désarmement nucléaire que le pape *doit lancer mercredi à Hiroshima*, avant d'aller à Nagasaki, la ville qui compte la plus forte concentration de catholiques et qui fut bombardée *trois jours après Hiroshima*.

Dans un pays qui a officiellement banni l'usage du nucléaire à des fins militaires, personne n'entend contester le bien-fondé de ces manifestations en faveur de la paix et du désarmement. Néanmoins, des minorités, à droite comme à gauche, critiquent certains aspects de la visite du pape. Une poignée de catholiques progressistes, auxquels se sont joints des protestants et des bouddhistes, s'inquiètent du brevet de respectabilité que le pape, selon eux, n'a pas manqué de décerner implicitement à l'empereur, « *associé à la montée du fascisme et aux crimes de guerre du Japon* ».

A droite, quelques extrémistes parlent d'« *invasion religieuse* » et d'« *impérialisme catholique* ».

R.-P. PARINGAUX.

LE PRINCE CHARLES D'ANGLETERRE ÉPOUSERA LADY DIANA L'ÉTÉ PROCHAIN

Londres (*A.F.P., A.P.*). — Les rumeurs qui couraient depuis de longs mois sur d'éventuelles fiançailles entre le prince Charles et lady Diana Spencer ont été officiellement confirmées ce mardi 24 février en fin de matinée à Londres. L'héritier du trône d'Angleterre épousera la jeune fille l'été prochain, vraisemblablement à Westminster.

Le bon choix

(De notre correspondant.)

Londres. — *Depuis longtemps déjà, peut-être même avant le prince Charles, le grand public britannique avait senti que lady Diana Spencer, familièrement appelée Lady DI (prononcer Daille), était le bon choix.*

Cette sympathique jardinière d'enfants appelée à devenir reine d'Angleterre appartient à une riche famille aristocratique apparentée aux Churchill, et qui compte dans son arbre généalogique deux rois, Charles II et Jacques II. Mais sa simplicité et sa timidité sont ses deux grands atouts. Elle rougit facilement, dit-on, quitte parfois à partir d'un immense éclat de rire. Délibérément à l'écart des circuits mondains, elle s'habille modestement. Ses seules extravagances vestimentaires sont des pendentifs et des colliers marqués à son initiale D. Elle est d'une beauté naturelle, sans apprêt, et sa conversation est sans éclat. Mais elle a su éviter l'accent snob, très étudié, des jeunes filles de la haute bourgeoisie.

Elle est bien le parti idéal pour un prince conscient de ses responsabilités et désireux de fonder un foyer. Bien sûr, les journaux spécialisés vantent les succès de Lady DI auprès des petits enfants, ses mérites domestiques, et soulignent qu'elle ne peut pas supporter de laisser une vaisselle sale dans l'évier. Mais, au cours de ces derniers mois, cette jeune fille comme il faut de dix-neuf ans a fait preuve de beaucoup d'habileté et de détermination en jouant à cache-cache avec les représentants des médias, et a su fort bien se protéger d'une publicité de mauvais goût.

HENRI PIERRE.

LE PASSÉ DE M. MARCHAIS

Le P.C. : l'enquête du « Point » est « un tissu de calomnies et d'affabulations »

Le bureau politique du P.C.F. a exprimé, lundi 23 février, son « *indignation* » après la publication d'une nouvelle enquête du *Point* sur les activités de M. Georges Marchais pendant l'occupation allemande (*le Monde* du 24 février). Il « *repousse avec mépris ce tissu de calomnies et d'affabulations* ».

« *Depuis plusieurs semaines, les campagnes anticommunistes se succèdent, en accumulant jour après jour les prétextes les plus divers et les plus injustifiables,* ajoute le bureau politique. *Elles recourent à une argumentation et à un langage qu'on croyait révolus en France. C'est sur cette lancée que des mensonges éculés sont à nouveau proférés contre la personne de Georges Marchais. Ainsi se poursuit une opération politicienne, électoraliste, dont les auteurs ne reculent devant aucune bassesse !* » Le P.C.F. affirme que la publication de « *diffamations* » par l'hebdomadaire *le Point* a été inspirée par l'Elysée.

M. PINTON (U.D.F.) : non aux attaques personnelles

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., écrit dans son éditorial de la lettre quotidienne *U.D.F. 1*, datée du mardi 24 février : « *Quand on attend le début de la campagne pour relancer des attaques personnelles contre tel candidat, on est en droit de ressentir un malaise.* » « *Ce n'est pas parce que ce candidat a cédé lui aussi à cette tentation,* ajoute-t-il, *que l'on a le droit de se réjouir que cette arme se retourne contre lui.* »

Nouvelles brèves

● *Le comité de soutien à Daniel Debrielle* — qui demande la révision de son procès — a présenté lundi 23 février une reconstitution filmée du hold-up pour lequel Daniel Debrielle, trente-huit ans, a été condamné en 1977 à douze ans de réclusion criminelle. Le jour de ce hold-up, Daniel Debrielle avait un plâtre au bras gauche. Il était donc, veut démontrer son comité de soutien, dans l'impossibilité d'accomplir les faits qui lui sont reprochés.

● *Voiture piégée : un chef d'entreprise grièvement blessé.* — M. Georges Nouveau, âgé de cinquante ans, directeur d'une entreprise de construction de chalets et villas, a été grièvement blessé, mardi matin 24 février, à Carpentras (Vaucluse), lors de l'explosion de sa voiture, qui avait été piégée.

Dans le premier numéro du quotidien « Combat socialiste »

M. FRANÇOIS MITTERRAND DÉNONCE LE CHOMAGE ET SES CONSÉQUENCES

Le premier numéro de *Combat socialiste*, le quotidien du P.S., devant paraître mardi après-midi 24 février avec une interview de M. François Mitterrand sur les problèmes de l'emploi. Dans ce texte, le candidat socialiste évalue à « *plus de 3 millions de personnes* » le nombre de ceux qui « *vivent sans aucun emploi ou avec un emploi précaire* ». M. Mitterrand ajoute notamment : « *Le chômage constitue une véritable saignée du pays. Tout est en jeu. Déjà le niveau de vie, à terme l'indépendance nationale et la sécurité publique se dégraderont si on ne met pas fin à cette hémorragie. M. Giscard d'Estaing a fait prendre à la France la mauvaise route. Il faut la remettre très vite dans la bonne direction.* »

Ce nouveau quotidien du soir — dont la parution avait été retardée à plusieurs reprises — aura un tirage de cent mille exemplaires au cours du premier mois et sera distribué par les N.M.P.P. (Nouvelles Messageries de la presse).

Le directeur de *Combat socialiste*, M. Claude Germon, membre du secrétariat national du P.S., fait état de plus de treize mille souscriptions d'abonnements et estime que la parution du journal produira un effet d'entraînement susceptible d'accroître ce chiffre, l'objectif, à terme, étant de vingt-cinq mille abonnés.

Vingt-six journalistes composent la rédaction de *Combat socialiste*, qui est placée sous la responsabilité de Claude Gault, ancien rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*.

AVANT LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU M.R.G.

M. Michel Crépeau se définit comme le « rassembleur du centre-gauche »

M. Michel Crépeau a fait mardi 24 février une conférence de presse afin de présenter les enjeux du congrès extraordinaire du M.R.G., mouvement qu'il préside ; le congrès, qui doit se réunir samedi 28 février à Versailles (Yvelines), sera suivi dimanche d'une convention nationale. Il doit se prononcer pour ou contre la candidature du maire de La Rochelle à l'élection présidentielle.

M. Crépeau a indiqué, mardi matin dans une interview au « Quotidien de Paris », que s'il obtient au moins les deux tiers des mandats en faveur de sa candidature, il la maintiendra et confiera la présidence du mouvement — pour la durée de la campagne — à un « directoire » composé de quatre vice-présidents afin d'apparaître comme le « rassembleur de tout le centre-gauche ».

L'exigence d'une *majorité qualifiée* semble indiquer d'une part que le président du M.R.G. est sûr de son fait, et, d'autre part, qu'il souhaite se prévaloir d'un soutien massif du parti face à ceux qui contestent le bien-fondé de sa candidature.

M. Crépeau estime en effet qu'une fois achevé le congrès extraordinaire, les pressions qui s'exercent sur lui pour qu'il renonce devront cesser. Pour le moment, les opposants à une candidature radicale de gauche ne désarment pas et ne désespèrent pas d'empêcher M. Crépeau de franchir la base des deux tiers des mandats. Ils ont obtenu de six fédérations qu'elles se prononcent contre la candidature de M. Crépeau.

Il s'agit des fédérations des Hautes-Pyrénées, du Lot, de la Dordogne, de la Gironde, de l'Eure et de la Corse-du-Sud. Il n'est pas exclu que quelques autres fédérations prennent une position analogue, mais leur nombre ne devrait guère excéder la dizaine. Ces fédérations expliquent leur attitude par « *la nécessité, pour la gauche, de ne pas aller désunie à la bataille* ».

En clair, il s'agit pour elles d'apporter leur soutien à M. François Mitterrand dès le premier tour de scrutin. Elles agissent sous l'impulsion des parlementaires du mouvement, notamment des députés qui sont tous hostiles, sauf M. Jean-Michel Baylet, député de la Haute-Garonne, à une candidature Crépeau.

En revanche, une majorité de fédérations et de militants se prononceront en faveur de la candidature du président du M.R.G. car l'idée qui prévaut au sein du mouvement est, selon l'expression de M. Crépeau, « *qu'une formation qui veut avoir un message et une existence originales se doit de figurer dans la compétition présidentielle* ».

De même la motion adoptée à l'unanimité par la fédération d'Ile-de-France (que préside M. Jean-Denis Bredin et qui regroupe huit fédérations départementales représentant 20 % des mandats) justifie ainsi la candidature du maire de La Rochelle : « *La gauche française a échoué depuis vingt ans pour avoir négligé sa dimension radicale et humaniste dont seule la présence et la vitalité peuvent assurer son succès. Michel Crépeau l'a compris ;*

— Les Françaises et les Français souhaitent l'avènement d'une gauche de propositions, moderne et réaliste. Michel Crépeau la représente ;

— La société française reste bloquée, la démocratie anesthésiée. L'alternance est une urgence nationale. Elle est une chance pour la France. Michel Crépeau en est la condition. »

Dans le même ordre d'idées, plusieurs élus ont pris l'initiative d'un appel en faveur de la candidature du président du M.R.G. afin « *d'élargir la gauche au premier tour et de contribuer à sa victoire au second tour.* » Il s'agit notamment de MM. Jean Bonduelle, Jean Charpantier, Yvon Collin, André Dubosc, Jean-Yves Gouttebel et Patrick Maréchal, respectivement adjoints au maire de Nantes, Créteil, Montauban, La Rochelle, Clermont-Ferrand et Nantes.

Leur objectif est celui de M. Crépeau qui, malgré les critiques que lui vaut cette attitude, a d'ores et déjà annoncé qu'il se désistera en faveur de M. Mitterrand au second tour.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *La permanence de M. Robert-André Vivien*, député R.P.R. du Val-de-Marne, installée rue Sot, à Fontenay-sous-Bois, a été « visitée » dans la nuit du 21 au 22 février. Rien n'a été dérobé, rien n'a été détérioré, à l'exception des portes et des fermetures de bureaux, qui ont été forcées.

TROIS PERSONNES, DONT LE PRÉSIDENT DES FRANÇAIS MUSULMANS, ÉCROUÉES A AVIGNON APRÈS LA MORT D'UN ALGÉRIEN.

(De notre correspondant.)

Avignon. — Trois personnes, dont le président de la Confédération nationale des Français musulmans rapatriés d'Algérie (C.F.M.R.A.), ont été écrouées, lundi 23 février, à la prison d'Avignon après la mort de M. Ahmed Amri, vingt-sept ans, de nationalité algérienne, poignardé pendant la nuit de samedi 21 à dimanche 22 février, au cours d'une rixe devant un restaurant de la ville. Trois coups de feu avaient été tirés, dont un a blessé grièvement M. Kouider Mayouf, quarante-cinq ans, président départemental des Français musulmans de Haute-Savoie. Les personnes incarcérées sont : M. Hamida Bahi, quarante-cinq ans, propriétaire du restaurant, Mme Dakli Tounes, quarante-cinq ans, sa compagne, et M. M'Hamed Laradji, président national des Français musulmans rapatriés d'Algérie. M. Bahi est inculpé d'« homicide volontaire », les deux autres de « recel de cadavres ». M. Laradji se trouvait à Avignon pour soutenir la grève de la faim de cinq jeunes musulmans qui veulent attirer l'attention des pouvoirs publics sur leurs conditions de vie en France.

Le numéro du « Monde » daté 24 février 1981 a été tiré à 589 209 exemplaires.